REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVII[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVII[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME DIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1857

GRETCHEN

RÉCIT DE LA HAUTE MER

I.

Dans un hameau de la Bavière rhénane, situé non loin des bords de la Spire, un vieux paysan fumait, tranquillement assis sur un banc de bois, devant la porte de sa ferme. Le printemps brillait de tout son éclat, l'aubépine fleurissait partout sur les haies, le rossignol chantait sous les buissons, et du haut des grands arbres le coucou vagabond jetait son cri d'appel. A cette époque de l'année, il y a dans la nature tant de vie et de mouvement, le travail latent de la séve se montre de toutes parts si actif, que l'âme humaine participe, elle aussi, à ce rajeunissement universel. Habitué à vivre au milieu des champs, le vieux laboureur n'en ressentait que plus vivement l'influence des premiers beaux jours. Les mains sur ses genoux, la tête penchée, il promenait ses regards sur la verte campagne qui se déroulait devant lui et sur les eaux de la rivière qui coulaient vers le Rhin. Il en avait compté déjà beaucoup de ces riantes saisons si chères à la jeunesse : combien lui serait-il donné d'en voir encore? Ainsi pensait-il vaguement, car la pente de la rêverie conduit vite à la tristesse; puis, comme il se redressait pour lancer la fumée de sa pipe, il aperçut à l'angle du chemin le facteur du village qui s'avançait vers lui.

— Tenez, père Walther, cria le facteur, voici une lettre couverte de timbres de toutes les couleurs. Cela doit venir de bien loin.

— Une lettre de mon fils! murmura le vieillard, une lettre de ce pauvre Karl, qui ne nous avait pas écrit depuis plus de trois ans! Gretchen! Gretchen!...

La jeune fille qu'il appelait parut sur le seuil de la porte, tenant à la main la coiffe du dimanche, qu'elle s'occupait à festonner. — Qu'y a-t-il, mon père? demanda Gretchen.

Le vieux paysan ne répondait pas : il lisait lentement, épelant chaque mot, à demi-voix, et trop bas cependant pour que Gretchen pût l'entendre. Celle-ci, debout devant le vieillard, le regardait avec attention; elle cherchait à deviner sur sa physionomie l'impression que lui causait la lecture de la lettre. — Eh bien! mon père, dit-elle enfin avec une vivacité impatiente, est-ce de mon frère, est-ce de Karl? Où est-il? que fait-il?...

— Où il est? répliqua le vieillard. Tu le sais bien, à deux mille lieues d'ici, en Amérique. — Et il replia la lettre.

— Mais enfin quelles nouvelles?

— Les nouvelles, mon enfant, elles sont bien tristes, va! Je veux dire qu'il m'annonce des choses bien sérieuses... Quant aux nouvelles, j'aurais tort d'affirmer qu'elles sont mauvaises : elles sont bonnes, trop bonnes même...

— Mon cher père, reprit Gretchen en s'asseyant près du vieux laboureur, je ne vous comprends pas. Voyons, dites-le-moi franchement, que vous écrit mon frère?

— Oh! il en a écrit bien long! Il a parfaitement réussi là-bas; ses affaires sont en bon chemin; il est marié...

— Eh bien! tant mieux! répliqua la jeune fille. Vous serez tranquille maintenant; je ne vous verrai plus tourmenté, inquiet, comme cet hiver. Je vous le disais bien, Karl ne donnera de ses nouvelles que quand il aura quelque chose de bon à nous apprendre.

— Ce n'est pas tout, interrompit le vieillard, écoute ce passage que je vais te lire, écoute-le bien : « Enfin, mon père, je vous en conjure, vendez tout ce que vous possédez là-bas, — et cela n'est pas grand'chose, — vendez tout et venez nous rejoindre. Vous serez heureux auprès de nous, et sans vous notre bonheur ne saurait être complet. Tout sera prêt pour vous recevoir. Oh! nous trouverons bien à marier Gretchen par ici... »

— Quoi! s'écria la jeune fille; vendre tout, champ, jardin, maison, et puis partir!... aller en Amérique!

Walther regarda fixement sa fille et lui répondit par un signe de tête affirmatif; puis, lui prenant les deux mains avec tendresse, il ajouta :

— Il y a longtemps que mon parti est pris; j'attendais que ton frère nous appelât. Ici, vois-tu bien, la pauvreté nous gagne, mon

enfant, et si je venais à mourir, je te laisserais peut-être des dettes pour tout héritage. Le peu que nous possédons suffit à peine à nous faire vivre..... Je suis vieux, que Dieu me retire de ce monde, et te voilà seule, sans appui, sans fortune!...

— Vous êtes encore fort et plein de santé, mon père, répliqua Gretchen. Pourquoi voir les choses en noir? Je m'aiderai, et le ciel m'aidera. Comment feront donc les pauvres filles comme moi qui restent au pays?

— Tu veux dire : Je ferai comme les autres, je me marierai... Et puis après?

Gretchen baissa la tête et ne répondit pas.

— Et puis après?... La famille vient, on contracte des dettes et on traîne la chaîne toute sa vie. Est-ce que quelqu'un aurait déjà pensé à toi par hasard? Ce n'est pas le grand Ludolph, le mécanicien, un bon garçon, mais qui cache les qualités de son cœur sous une enveloppe un peu rude. Ce n'est pas le gros Ludwig, le fils du cabaretier; ces gens-là ne recherchent que les filles riches. Encore moins serait-ce le petit Max, le fils du maître d'école,... un bon sujet, bien élevé, qui ne manquera pas de fortune; mais il n'a point d'état, et il m'a tout l'air de rêver aux étoiles. Je n'en vois guère d'autres autour de nous.

— Qui vous parle de cela, mon cher père? reprit Gretchen en se détournant pour essuyer une larme. Je suis née ici, je me plais dans ce pays, où j'ai grandi, et je voudrais y vivre...

Le soleil se couchait derrière des nuages diaphanes qui se teignaient des nuances les plus variées, depuis le rouge pourpre jusqu'au rose le plus tendre; les oiseaux redoublaient de vivacité dans leurs chants, et le parfum des fleurs s'exhalait partout de la terre attiédie. La nature semblait se revêtir de sa plus riche parure pour plaire à l'homme et lui donner confiance en la bonté divine. Le père et la fille, diversement agités par leurs pensées, demeurèrent quelque temps silencieux devant le magnifique spectacle d'un ciel serein éclairant de sa lueur affaiblie un vert horizon largement ondulé. Le petit champ, le jardin et la maisonnette, encadrés dans ce tableau charmant, leur paraissaient plus rians que jamais; le printemps se reflétait partout, et chaque brin d'herbe balancé par le vent du soir semblait saluer au passage le vieux paysan et sa fille, qui s'étaient mis à se promener dans les étroites allées du parterre.

— Pour moi, pensait tout bas le vieillard, je ne puis plus prendre racine ailleurs; il est trop tard pour recommencer à vivre. Ce petit domaine, déjà échancré par des emprunts, va se convertir bientôt en un peu d'argent qui tiendra dans le creux de ma main. Il faut donc tout vendre, les arbres que j'ai plantés, cette terre que j'ai remuée

durant cinquante années, et tous les souvenirs mêlés de tristesse et de joie qui s'y rattachent! C'est comme si j'enterrais vivante la meilleure partie de moi-même. — Puis, se redressant tout à coup, il dit à haute voix : — Voyons, Gretchen, un peu de raison. On dit que le pays là-bas est magnifique; pour peu d'argent, on achète des terres tant qu'on en veut. Ah! là on est à l'aise, on a où s'ébattre.

Mais Gretchen ne l'écoutait pas. Arrêtée devant un poirier chargé de fleurs plus blanches que la neige, elle murmurait à demi-voix : — O petit arbre que j'ai soigné de mes mains, je ne te verrai donc plus fleurir; je ne verrai plus le chardonneret nicher dans ta tige, je ne tendrai plus la main pour recevoir ton beau fruit mûr à l'automne.

Son père l'avait entendue; lui aussi il avait le cœur gros, et quand leurs regards se rencontrèrent, ils fondirent en larmes.

— Viens, ma Gretchen, viens dans les bras de ton vieux père, et pleure tout à ton aise, mon enfant. Ah! j'aurais eu mauvaise idée de toi, si tu avais pu dire adieu à tout ceci sans verser une larme. Hélas! la vie est pleine de choses que nous abandonnerons avec des pleurs, et pleine aussi de choses que nous accueillerons avec le sourire de l'espérance!

Dans tout le pays, on estimait le vieux Walther pour sa probité et pour la droiture de son esprit. Discret et prudent, il n'aimait point à se mêler des affaires des autres; encore moins aimait-il à conter les siennes. Un riche voisin, qui avait la passion d'agrandir ses propriétés, traita avec lui de la vente de son petit domaine, et quoique cette transaction se fît à l'amiable, le bruit se répandit bientôt dans la contrée que Walther et Margaret allaient partir. Comme Gretchen était jolie, les jeunes filles n'en furent pas fâchées, et les jeunes gens la regardèrent avec des yeux de regret qui faisaient dire aux anciens : Son départ fera couler plus d'une larme.

Un jour que Walther, accompagné de Gretchen, revenait au village, Ludolph le mécanicien l'arrêta sans façon au milieu du chemin : — Eh bien! monsieur Walther, vous avez reçu une lettre d'Amérique, et moi aussi. Vous partez, et moi j'en fais autant. On dit qu'il y a de l'argent à gagner là-bas : ma foi, je ne vois pas pourquoi je n'irais pas faire fortune en Amérique comme tant d'autres.

— Je vous souhaite bonne chance, répliqua le vieillard.

— La seule chose qui m'ennuyait, continua Ludolph, c'était de faire la traversée tout seul. Puisque vous devez vous embarquer bientôt, je prends passage sur le même navire que vous. Laissez faire, mademoiselle Margaret, j'aurai soin de vous et de votre père. Je connais les navires, moi; j'ai travaillé sur les ports de mer; j'ai même fait une fois plus de trois lieues sur la pleine mer par un temps

affreux. Ah! ces vagues-là, voyez-vous, cela ne plaisante pas! Il y en a qui sont hautes comme votre maison.

Gretchen, qui tenait le bras de son père, fit un mouvement d'impatience que Ludolph prit pour un geste d'effroi.

— Oui, continua-t-il, plus hautes que votre maison; mais, bah! on s'y fait. Dites-moi, monsieur Walther, est-il vrai que vous ayez vendu votre petit bien le double de sa valeur? C'est une fameuse affaire, et j'en suis bien aise pour vous.

— Je l'ai vendu ce qu'il vaut, ni plus, ni moins, répliqua Walther; puis, sans en attendre plus long, il continua son chemin, tandis que Ludolph passait sa main dans son épaisse barbe, aussi rousse que l'herbe brûlée par le soleil d'août, et le regardait s'éloigner en disant à demi-voix : — Il n'est pas en humeur de plaisanter aujourd'hui, le père Walther!

A quelques pas de là, Gretchen se pencha vers son père : — Quel ennuyeux compagnon de voyage nous allons avoir, mon Dieu!

— On n'est pas toujours à même de choisir ses compagnons, dit le vieux paysan. Il y a des gens dont les paroles douces et choisies ressemblent à une pluie d'été qui tombe sur une terre altérée, mais ils sont rares. Il y en a d'autres au contraire dont les discours, pareils à la grêle, s'abattent à l'improviste sur nos pensées les plus intimes et nous blessent sans le vouloir.

En parlant ainsi, ils marchaient toujours. Cédant à ce mouvement involontaire qui fait que l'on hâte le pas en approchant de chez soi, Walther marchait à grandes enjambées. Gretchen avait peine à le suivre, elle commençait à rester en arrière. Au moment où elle abordait le sentier conduisant droit à sa demeure, la jeune fille jeta un regard sur une prairie couverte de longues herbes déjà mûres pour la faux. Appuyé le long d'un arbre se tenait le petit Max, le fils du maître d'école. Avec ses longs cheveux blonds rejetés sur le cou, ses yeux bleus et sa petite redingote verte serrée à la taille, il avait l'air d'un jeune rêveur plus avide de s'élever dans le monde des idées que préoccupé des affaires de la vie. Il s'inclina devant Gretchen, qui passa sans oser le regarder. Bien rarement Max lui avait adressé la parole depuis les jours de la première enfance; ils se connaissaient très intimement, quoique sans se voir, comme on se connaît à la campagne, où tout le monde est à peu près de la même condition. Max arrivait tout récemment de Munich, où il avait achevé ses études à l'université. Son séjour dans la capitale lui donnait un certain prestige aux yeux de tous les habitans de la contrée. Au village, Gretchen lui eût peut-être rendu son salut; mais en ce lieu solitaire la présence de Max lui causait une surprise qui la troublait. Elle se mit donc à marcher plus vite pour rejoindre son père,

qui se retournait en la cherchant du regard, lorsque la voix de Max, harmonieuse et suave, retentit non loin d'elle; il chantait ces jolis vers de Goethe :

> So hab' ich wirklich dich verloren,
> Bist du, o Schöne, mir entflohn (1)...

Prête à quitter le pays, Gretchen se laissa prendre tout aussitôt à la pensée que ces vers lui étaient adressés comme un discret adieu : elle n'osa reporter ses regards vers Max, qui s'éloignait à pas lents, à demi caché par la haie de la prairie: mais les deux vers résonnaient à son oreille, elle se les répétait à elle-même, et la rougeur lui montait au front. Tout ce qui l'entourait lui sembla tout à coup plus riant et plus gracieux que par le passé; il y avait dans son cœur un épanouissement nouveau, et comme l'éclosion d'un sentiment inattendu. Bientôt pourtant à ce premier mouvement de joie succéda un retour de mélancolique tristesse. — Ces vers charmans, pensa-t-elle, est-ce pour moi qu'il les a chantés?... Peut-être les disait-il pour se distraire, par habitude, sans prendre garde à moi? Oh! non, ce n'est pas à moi que s'applique ce mot, *o Schœne!* mais plutôt à quelque belle fille de Munich!... Que j'ai été sotte de prêter l'oreille à cette chanson!..

En raisonnant ainsi, Gretchen cherchait à ramener dans son esprit le calme qu'elle avait perdu. C'était bien difficile; l'illusion, qui se retirait d'elle, la laissait en proie à une émotion trop visible pour qu'elle ne désirât pas rester seule pendant quelques instans. Au lieu d'aller rejoindre son père, qui se reposait sur le banc de bois, elle fit le tour du petit jardin, affectant de regarder l'un après l'autre les arbres à fruit plantés en ligne et les pots de fleurs rangés au midi devant le mur de la maison. De ce même côté se trouvait un jasmin touffu, soutenu par un espalier, dont la brise du soir répandait au loin le suave parfum. En s'approchant du délicat arbuste, Gretchen s'aperçut que le sable de l'allée avait été foulé. Son premier mouvement fut d'effacer avec le pied cette trace mystérieuse, et son cœur recommença à battre avec force : elle regarda autour d'elle pour s'assurer que personne ne pouvait la voir, pas même son père. Derrière une branche basse du jasmin, qui avait été repliée avec intention, Gretchen découvrit un petit bouquet artistement disposé et formé d'une marguerite qu'entouraient des pensées de toutes les nuances. Ce petit bouquet, Gretchen le saisit vivement; elle le cacha et l'emporta dans sa chambrette, dont elle ferma la porte à clé. Bientôt elle fut debout devant son miroir, rajustant sa chevelure,

(1) « T'ai-je donc réellement perdue? — As-tu fui loin de moi, ô ma belle!... »

passant à son cou la chaîne et la croix d'or du dimanche. Ainsi parée, elle se regardait d'abord avec une certaine inquiétude. Peu à peu la pâleur que l'émotion avait répandue sur ses joues fit place à un vif incarnat; ses yeux s'animèrent d'un éclat tempéré par les longs cils qui les ombrageaient. Elle sourit, elle entr'ouvrit une bouche fraîche et rose, parée de petites dents fines et perlées. Le rayon qui réchauffait son cœur illumina subitement le pur visage de la jeune fille, et Gretchen répéta à demi-voix : *o Schœne! o Schœne!*

Cet accès de douce folie ne dura qu'un instant. Cachant sa tête dans ses mains, Gretchen se prit à rougir; elle se reprocha ce mouvement de vanité, qui ne convenait point à une pauvre fille comme elle. Et d'ailleurs le départ pour les lointains pays n'allait-il pas dissiper à jamais ce rêve de bonheur? Ainsi pensait-elle, bien qu'une vague espérance tempérât l'amertume de ces réflexions. Elle se sentait moins abattue, moins attristée qu'auparavant. A travers les incertitudes de sa destinée, l'assurance qu'elle était aimée suffisait à la soutenir et à lui donner du courage. Absorbé par d'autres pensées, le père Walther s'occupait activement des préparatifs du voyage. Plus ce sacrifice était douloureux pour lui, plus il lui tardait de le voir accompli. De son côté, Gretchen mettait tout en ordre dans la maison; elle rangeait avec soin dans des coffres, dans des malles, les divers objets qu'elle devait emporter avec elle. Le père et la fille échangeaient à peine quelques paroles durant ces jours d'un travail pénible, craignant de s'affliger l'un l'autre par des allusions trop directes au départ, qui devenait imminent. Walther s'étonnait de voir sa fille plutôt rêveuse qu'attristée; il admirait son énergie et appréhendait moins vivement pour elle le moment fatal où il faudrait dire à la patrie un éternel adieu.

Le jour fixé pour le départ arriva enfin : c'était une chaude et sereine journée d'août, pleine de calme et de lumière. Les hirondelles gazouillaient à l'envi sur le toit de la maison, qui allait être déserte. Levée dès l'aurore, Gretchen se mit à la fenetre; elle voulait une dernière fois contempler en paix l'horizon doux et souriant qu'elle se reprochait d'avoir trop souvent considéré avec l'indifférence de l'habitude. L'air était si suave, il y avait dans l'azur du ciel, semé çà et là de petits nuages empourprés, tant de fermeté et une si complète assurance de beau temps, que la jeune fille ne put s'empêcher de dire à demi-voix : — Oh! non, non! tout n'est pas fini pour moi aujourd'hui! Qu'adviendra-t-il de la pauvre Gretchen? Dieu le sait, mais malgré tout elle a confiance.

Puis, apercevant son père, qui ouvrait la porte du jardin : — Tout est prêt, lui dit-elle; mon père, allons remercier Dieu des jours tranquilles que nous avons passés ici, et prions-le de nous soutenir dans les épreuves et les périls qui nous attendent.

Ils prièrent ensemble quelques instans. — Mon enfant, dit Walther en se relevant, celui qui est parti seul, et le premier, a accompli le plus rude sacrifice. Le ciel a béni ses travaux, et il nous appelle pour partager avec nous le bonheur dont il jouit. Partons donc, quoi qu'il en coûte; courons nous jeter dans les bras de ton frère... Je ne maudis pas ce pays, qui nous refuse le nécessaire. Oh! non! je l'aime toujours, et peut-être y laissons-nous quelques amis...

Ces derniers mots arrachèrent un soupir à Gretchen, et des larmes coulèrent de ses yeux. Le père et la fille se mirent en marche, précédés des chariots qui emportaient leur bagage, et qu'ils suivaient lentement comme un convoi funèbre. Une dernière fois ils se détournèrent pour revoir encore la maison abandonnée.

— Puisqu'il est si cruel de dire adieu aux muets témoins de notre existence, s'écria Walther, qu'il doit être doux de retrouver ceux qui nous attendent!... Allons, ma fille, tout est consommé ici!... En route... pour l'Amérique!

II.

Les deux voyageurs ne tardèrent pas à arriver à Anvers. Un grand nombre d'émigrans s'y était rendu déjà de divers points de l'Allemagne. On les voyait se promener sur les places publiques, le long des canaux, autour du port, par petits groupes, les uns insoucians et considérant toute chose avec indifférence, les autres mélancoliques et tristes, portant autour d'eux des regards qui ne semblaient rien saisir. Pour la plupart de ces habitans de l'intérieur des terres, la vue d'un navire était un spectacle nouveau; ils ne comprenaient rien à ces mille cordages qui s'entre-croisent avec tant d'ordre, et les eaux tranquilles des bassins ne leur donnaient aucun pressentiment des agitations de la haute mer. Bien qu'ils fussent déjà en route, le grand voyage n'avait pas commencé pour eux. Cependant au fond de leurs cœurs il y avait une secrète inquiétude et comme un amer chagrin : tantôt leurs pensées s'élançaient en avant vers l'inconnu, tantôt elles se reportaient en arrière sur la patrie abandonnée.

Parmi les émigrans, nul ne ressentait plus vivement que Walther et sa fille Gretchen ce trouble de l'esprit qui essaie de percer les mystères de l'avenir pour échapper aux regrets du passé. Les jours d'attente leur paraissaient bien longs; aussi éprouvèrent-ils un soulagement à leur tristesse lorsque le navire qui devait les emporter eut achevé ses préparatifs. Les ballots de toute sorte qui encombraient le quai s'étaient peu à peu rangés dans les flancs du vaste bâtiment; le pont remis en ordre se présentait propre, luisant, dans toute sa longueur, et les voiles, à demi déployées sur les vergues, semblaient

appeler la brise. Autour de *la Cérès* (ainsi se nommait le navire), les émigrans bourdonnaient comme des abeilles qui cherchent la ruche. Parmi eux, le grand Ludolph allait et venait en se donnant beaucoup de mouvement. Lorsque Gretchen arriva au pied de l'échelle pour monter à bord, il s'avança vers elle en lui offrant la main; mais la jeune fille franchit les degrés d'un pas rapide.

— Merci, merci, lui dit-elle; croyez-vous que je ne puisse monter seule les marches d'un escalier? et n'ai-je pas cette corde pour me tenir?

— Cette corde s'appelle une *tire-veille,* répliqua Ludolph, cette autre qui lie le navire au quai s'appelle un *grelin;* nous ne sommes plus à terre, mademoiselle Gretchen, et l'on change de langage en changeant d'élément et de manière de vivre. Je connais tout cela, moi, j'ai travaillé sur les ports de mer.

Gretchen s'était rapprochée de son père, qui cherchait par où descendre dans l'entrepont, où se trouvaient les cabines des émigrans.

— Ah! vous voilà bien embarrassés, dit Ludolph; ces maisons flottantes ne ressemblent point aux autres : ici les chambres à coucher sont dans la cave... Tenez, prenons par ici; vous ne connaissez peut-être pas encore tout l'intérieur du navire. Pardon si je passe le premier.

En parlant ainsi, Ludolph descendit le grand escalier de l'arrière, accompagné de Walther et de sa fille. Arrivé sur le carré principal, il poussa une porte entr'ouverte et dit à demi-voix : — Voici la chambre du capitaine; regardez, s'il vous plaît, quelle propreté! Comme c'est bien tenu!

Le capitaine, qui dans ce moment même rangeait ses cartes et ses instrumens de navigation, se retourna avec vivacité et ferma sa porte en pestant contre les indiscrets qui aiment à mettre leur nez partout.

— Les marins sont toujours un peu brusques, dit Ludolph sans se déconcerter. Par ici, par ici! Voyez-vous, mademoiselle Margaret, ce grand cornet de fer-blanc? C'est un porte-voix : « Eh! du navire! eh! » Voilà comment on crie en pleine mer, quand on veut engager la conversation avec un bâtiment que l'on rencontre. Je connais tout cela, moi, j'ai travaillé sur des ports de mer...

Au bruit qu'il avait fait en criant dans le porte-voix, un officier de *la Cérès* sortit de sa cabine. — Qu'est-ce que vous faites ici? dit-il avec colère; n'êtes-vous pas des passagers de l'entrepont? Passez à l'avant du navire.

Puis, apercevant le gracieux visage de Gretchen, qui rougissait : — Pardon, mademoiselle, ajouta le marin; veuillez prendre mon bras, et je vais vous conduire à votre demeure. Il faut de l'ordre à bord d'un navire, surtout quand il y a beaucoup de passagers.

Très mortifié du peu de succès qu'il avait obtenu dans cette promenade à travers le navire, Ludolph suivait sans rien dire l'officier qui donnait le bras à Gretchen. La jeune fille baissait les yeux, tout interdite de l'extrême politesse du marin. Quand ils furent arrivés à la partie de l'entrepont affectée au logement des passagers, l'officier salua Gretchen et son père, puis se retira. Dans cet espace assez large, mais bien restreint en proportion du nombre de ceux qui l'occupaient, s'étendait un double rang de cabines étroites. Chaque émigrant s'occupait de disposer avec ordre ses malles, ses paquets, ses effets de toute sorte. Par la claire-voie entr'ouverte arrivaient avec l'air du dehors les bruits du port et de la grande ville d'Anvers, chants de matelots, grincement des poulies et murmure sonore des grosses cloches qui sonnaient midi à toutes les églises. A mesure qu'ils avaient fini de ranger leur cellule, les émigrans remontaient sur le pont pour respirer plus librement et pour se mêler au moins par la pensée à ce mouvement, à cette vie de la terre qu'une longue navigation allait suspendre autour d'eux.

A la marée haute, tous les marins s'agitaient sur le pont : le câble qui liait le navire aux bornes du quai venait d'être lâché; il s'agissait de se touer vers l'entrée des bassins, dont la porte béante livrait passage aux eaux du fleuve. L'équipage tirait sur le grelin, et chantait en cadence; les émigrans accoudés sur la lisse regardaient sans rien dire les quais, les maisons, la foule, qui semblaient se retirer lentement et s'éloigner d'eux. Ludolph, qui ne pouvait se résigner à rester en paix comme les autres voyageurs, avait posé les mains sur la corde sans en être prié, et il chantait aussi, lorsqu'un gros matelot à la face réjouie serra dans sa main caleuse la main de l'émigrant; en même temps il lui écrasait le pied d'un coup de talon, comme pour mieux battre la mesure. Cette lourde plaisanterie fit pousser un cri à celui qui en était la victime; l'équipage y répondit par un bruyant éclat de rire, et les passagers eux-mêmes ne purent s'empêcher de sourire à la mine piteuse de l'important Ludolph. Celui-ci, en s'éloignant vers l'arrière du navire, se heurta dans un cordage qu'il n'apercevait pas: son chapeau neuf, tombé dans le bassin, se mit à flotter doucement à côté du grand navire. On riait à bord; sur le quai, la foule oisive prenait plaisir à regarder le feutre à grands bords qui voguait comme un nautile sur les mers tropicales. Au même instant, un canot qui venait de terre passa à portée de la coiffure flottante. Ce canot conduisait un voyageur attardé qui se rendait à bord de *la Cérès* avec sa malle. Accostant le navire, le voyageur monta précipitamment l'échelle, et Ludolph, en recevant de sa main le chapeau tout mouillé, ne put retenir un cri de surprise. Les regards des autres émigrans se tournèrent avec curiosité vers le nouveau-venu.

— Mon père, s'écria Gretchen; mon père, voyez donc comme il ressemble à quelqu'un de notre pays,... à...

— A Max, répliqua Walther, car c'est bien lui! Que peut-il aller faire en Amérique?...

Max vint saluer le vieux Walther; il s'inclina doucement devant Gretchen, puis alla se mêler au groupe des émigrans assis au pied du grand mât. Lorsque le navire eut dépassé les portes du bassin et que le flot de la marée baissante commença à l'emporter vers l'embouchure du fleuve, l'ordre, un moment troublé par la confusion du départ, se rétablit peu à peu sur le pont et dans l'intérieur du navire. Les émigrans descendirent pour prendre leur repas; il ne resta en haut que Max. Il se promenait en fumant, les yeux fixés sur la noble flèche de la cathédrale, autour de laquelle les plus hautes maisons d'Anvers ressemblaient à des brebis couchées aux pieds du berger. Ludolph en l'abordant vint l'arracher à sa rêverie.

— Tu vas donc en Amérique aussi, toi?

— Tu l'as dit, répliqua Max.

— Et qu'y vas-tu chercher?

— Ce qui me manque en Europe.

— La fortune? N'as-tu pas de quoi vivre au pays?

— As-tu peur d'être gêné là-bas? Il y a place pour moi et pour bien d'autres encore sur le sol du Nouveau-Monde!

— Mais il n'y a plus de place à bord, tout l'entrepont est plein. J'ai eu bien de la peine à me caser auprès de Walther et de Gretchen... Je tenais à me loger près d'eux pour leur être utile pendant la traversée.

— Ne t'inquiète pas, répliqua Max; je trouverai où me mettre. Voici le capitaine qui paraît sur le pont, j'ai deux mots à lui dire.

— Tu vas voir comme il reçoit les gens d'entrepont, dit Ludolph; je connais les marins, moi...

— Et moi, je connais celui-ci, répondit Max.

Après s'être assuré d'un regard que le capitaine n'avait aucun ordre à donner, et quand il l'eut vu s'asseoir sur un banc avec la tranquillité d'un chef qu'aucune pensée sérieuse n'agite, Max s'approcha poliment du capitaine et lui remit une lettre. Le marin la parcourut rapidement, tendit la main au jeune voyageur, et l'emmena dans sa cabine. Ludolph restait sur le pont les yeux ouverts, la bouche béante, surpris et un peu jaloux de voir disparaître le petit Max par cet escalier de l'arrière qui était interdit aux passagers de seconde classe.

Le soir, Walther et sa fille avaient reparu sur le pont. Entraînée par le courant, *la Cérès* glissait avec rapidité entre les rives basses de l'Escaut.

— Gretchen, ma chère enfant, disait le vieux paysan, vois donc

comme ces prairies semblent se reculer et nous fuir, emportant avec elles leurs troupeaux qui mugissent et bondissent sur l'herbe... Ainsi la vie s'en va et nous quitte. Au bout de ce fleuve, il y a la mer; au bout de notre courte existence, il y a l'éternité!

— Oh! ces prairies sont charmantes, répondit Gretchen; on sent l'odeur de l'herbe verte comme au printemps, et je ne puis m'empêcher de songer au petit pré tout émaillé de fleurs qui se trouve chez nous, au bas du coteau...

Elle s'interrompit tout à coup. Celui dont l'arrivée subite lui avait rappelé ce souvenir était là, devant elle. Max ne parut point avoir entendu la dernière partie de sa phrase; mais quand elle l'eut achevée : — Monsieur Walther, dit-il à voix basse, le capitaine du navire a fait transporter vos bagages et ceux de mademoiselle votre fille dans une cabine séparée, à l'arrière, près de la sienne. Vous y serez mieux que dans l'entrepont, où tant de personnes se trouvent rassemblées.

Le père et la fille se regardaient avec surprise.

— Mais, dit Walther, le capitaine ne fait peut-être pas attention que je ne puis payer le prix d'une cabine de l'arrière.

— Que lui importe? répondit Max. Il est le maître ici, et puisqu'il lui convient de vous être agréable, vous ne pouvez le refuser. D'ailleurs le déménagement est fait, je suis installé dans votre ancienne demeure, et tout décidé à ne pas vous y laisser revenir.

— Mon ami, pour ma fille, et un peu pour moi, je vous remercie de votre obligeance, dit Walther; touchez là, j'accepte, mais à une condition...

Gretchen s'éloigna de quelques pas, voyant que son père voulait parler bas à Max.

— ... A la condition que cet acte d'obligeance ne sera pas pour moi un sujet d'inquiétude dans l'avenir. Vous entendez, Max, — et il lui serrait la main avec effusion, — je vous crois homme d'honneur. Il y a ici un compatriote trop empressé de nous prodiguer ses soins, et dont je suis content que nous soyons un peu moins rapprochés. Si nous recouvrons la liberté de ce côté, c'est avec l'espoir de ne pas l'aliéner par un autre..... Ah! si j'étais seul, il ne m'en coûterait pas d'être votre obligé.

— Soyez tranquille, répondit Max, il est convenu que vous tenez cette cabine de l'autorité absolue du capitaine, et que vous y resterez parfaitement libres.

Il se retira après avoir pressé la main du vieil émigrant, qui demeurait un peu troublé des incidens de cette première journée de voyage. Ludolph regardait de loin Walther et sa fille installés à l'arrière du navire, sur la dunette, où il ne lui était pas permis de mettre le pied. Il ne comprenait rien à ce changement subit, et une

secrète tristesse se répandait sur ses pensées. Gretchen, simple fille des champs, qui fuyait la pauvreté comme lui, était-elle donc passée dans une sphère plus haute, où il ne lui serait plus possible de la rencontrer à toute heure? Ainsi s'évanouissait pour Ludolph tout le charme d'une traversée qu'il avait entreprise avec une vague espérance de se rendre utile à Walther et agréable à sa fille.

Tandis qu'il se livrait à ces réflexions, jetant à la brise les bouffées de fumée sortie de sa grosse pipe, Walther et Gretchen s'entretenaient à demi-voix et regardaient le soleil, qui allongeait démesurément sur l'herbe des plaines l'ombre des bœufs et des chevaux. Peu à peu le silence se faisait sur la terre, et de rares étoiles se montraient vers l'orient à travers un réseau de petits nuages pommelés. Pendant une demi-heure encore, le navire, poussé par un vent du soir à peine sensible, continua de glisser sans bruit au milieu des eaux jaunes et profondes; puis le vent fraîchit, un bruissement plus sonore retentit à la proue, un mouvement d'oscillations plus sensible fit balancer le bâtiment : les voiles se gonflèrent pleinement, le flot allongé se creusa sous la quille, la terre se couvrit d'ombre et sembla s'affaisser dans la nuit. Enfin l'écume jaillit et festonna les flancs de *la Cérès*, que le courant de l'Escaut venait de jeter sur les vagues retentissantes de la grande mer.

III.

Les premiers jours de navigation sont toujours difficiles pour ceux qui n'ont pas l'habitude de la mer. Indépendamment de la souffrance que cause aux passagers inexpérimentés le mouvement du navire, joint au bruit monotone des flots soulevés par la brise, et qui semblent se poursuivre sans pouvoir s'atteindre jamais, il y a pour eux l'étonnement d'une vie nouvelle, la brusque suspension de toutes leurs habitudes. Ceux qui ne sont pas accoutumés à rêver et à vivre en eux-mêmes contractent immédiatement un ennui cruel, qui les rend dignes de pitié. Enlevés aux travaux des champs et arrachés à la vue des campagnes, les émigrans embarqués à bord de *la Cérès* montaient sur le pont par petits groupes, essayaient de causer un peu, puis redescendaient, étourdis, troublés, dans l'étroit espace qui leur servait de campement. Le grand Ludolph, malgré sa constitution robuste, n'avait point échappé au malaise qui tourmentait ses compagnons de voyage. Condamné à une inaction forcée, étendu sur son cadre, il voyait d'un œil d'envie le petit Max, parfaitement solide sur ses jambes, dispos de corps et d'esprit, aller et venir avec autant d'assurance que s'il eût foulé l'herbe des champs. Il y a des gens doués d'une imagination rêveuse, d'une nature en

quelque sorte flottante, à qui conviennent la mobilité des flots et le balancement du navire. Max était de ceux-là : il servait de trait d'union entre les passagers inertes, dépaysés, et l'équipage aguerri en qui se concentraient l'activité et la vie du grand navire.

Cependant la brise du nord gonflait les voiles de *la Cérès*. Conduite par des mains intelligentes, elle défilait rapidement dans l'étroit canal de la Manche, si bien éclairé par les feux dressés sur des tours et sur des promontoires, que le marin peut en pleine nuit nommer les villes, les havres et les écueils qu'il dépasse dans sa course hardie. Max, pour qui la mer avait des charmes, parce qu'elle répondait aux aspirations de son esprit, plein de sève et avide d'indépendance, s'accoudait sur le bord du navire avec le capitaine et s'initiait aux mystères de l'océan. D'un œil curieux et réjoui, il suivait du regard les voiles errantes à l'horizon, qui semblaient tantôt se fuir, tantôt se rapprocher, et d'autres fois jouer entre elles comme des oiseaux de rivage. Bientôt le cap Lézard abaissa au loin ses blanches falaises, et *la Cérès* s'avança au milieu de l'Atlantique sans autres guides que l'aiguille de la boussole et les astres du firmament. Le temps était beau, la vague longue et profondément creusée; le ciel, parsemé de petits nuages, laissait tomber sur la mer une lumière étincelante, coupée çà et là par les ombres des vapeurs qui erraient dans l'atmosphère. Attirée comme le papillon par la clarté du soleil, Gretchen se hasarda enfin à paraître sur le pont. Elle avait pris soin de s'habiller comme un dimanche. Après avoir gravi l'escalier d'un pas incertain, elle montrait au-dessus de la dunette son gracieux visage, un peu pâli par plusieurs jours de souffrance. Max s'avança vers elle avec empressement; elle reprit aussitôt ses fraîches couleurs, et, s'appuyant sur son bras :

— Où sommes-nous? demanda-t-elle.

— En pleine mer, répondit Max d'une voix joyeuse, à cent milles des côtes d'Angleterre, que nous avons perdues de vue ce matin, à l'aurore.

La jeune fille regardait l'immensité d'un air inquiet et timide. Il lui semblait qu'elle était emportée par un cheval fougueux; elle éprouvait un saisissement chaque fois que la proue du navire se dressait sur les vagues en faisant jaillir des flocons d'écume.

— Voyez, dit Max, comme la mer est belle! Nous glissons sur les abîmes à la manière de l'oiseau qui plane les ailes étendues. Vous n'avez pas peur, n'est-ce pas?

— Pas trop, répliqua Gretchen; je m'y habituerai, je l'espère.

— En mer, continua Max, l'esprit et le cœur s'épanouissent en pleine liberté; on oublie toutes les exigences, toutes les obligations, tous les ennuis de la vie...

Comme il parlait ainsi, Gretchen reprenait un peu d'assurance. Elle s'essayait à marcher au roulis du navire, et ils se promenaient tous les deux, à petits pas, sur ce plancher mobile qui s'inclinait à droite et à gauche, sous l'impulsion de la brise. Le père de Gretchen avait aussi paru sur le pont. Assis près de l'entrée de la dunette, sur un banc de bois qui lui rappelait le siége favori placé devant sa petite maison, il regardait sa fille appuyée au bras de Max.

— O jeunesse! se disait-il en hochant la tête, ô jeunesse oublieuse du passé et insouciante de l'avenir, tu flottes au hasard de tes rêves à travers ce monde tout rempli de réalités!

Gretchen, ayant aperçu son père, cessa de marcher sur le pont et revint près de lui. Elle s'assit à sa droite; Max prit place à la gauche du vieillard. Celui-ci jeta un regard de tendresse sur sa fille, lui serra la main avec affection; puis, s'adressant au jeune homme :

— Max, lui demanda-t-il, que venez-vous faire en Amérique?

— Ah! répondit Max en souriant, chacun a ses affaires, chacun obéit à ses instincts...

— Il y en a qui obéissent tout simplement à la nécessité, repartit le vieillard, et c'est le cas de tous les passagers qui se trouvent ici, vous seul excepté, à ce qu'il paraît....

— Je suis comme les autres, dit tranquillement Max, je vais chercher de l'autre côté de l'Atlantique ce que je ne trouvais plus dans mon pays natal.

— A votre âge, on a l'esprit inquiet et romanesque, répliqua le père Walther; emporté par la rêverie, on ne voit plus, on ne comprend plus le bonheur simple et facile.

— Dans la rêverie ne peut-il y avoir de la réflexion?

— J'aimerais mieux la réflexion sans rêverie, répliqua le vieillard. Vous avez une famille, vous ne manqueriez de rien auprès d'elle, et vous voilà voguant vers des plages lointaines, inconnues! Les hommes de votre génération n'aiment plus rien, ni leur berceau, ni leur patrie; ils dédaignent les joies du foyer paternel!... Ils veulent tout voir, tout connaître, au risque de ne rapporter chez eux que l'ennui et le dégoût...

Gretchen n'osait interrompre son père : elle le voyait en proie à l'un de ces accès d'amertume qui portent souvent les gens âgés à blâmer le présent et à désespérer de l'avenir; elle ne se demandait point ce que Max allait faire en Amérique, il lui semblait tout naturel qu'il fût là, sur ce navire, parce qu'elle était heureuse de l'y voir. Gênée par la brusque sortie de son père contre la génération nouvelle, elle s'éloigna sans rien dire et descendit dans sa cabine. Aussitôt Walther, prenant le bras de Max, l'entraîna tout au bout de la dunette.

— Mon ami, lui dit-il, regardez autour de vous, il n'y a sur ce

navire que des gens simples, presque grossiers; parmi eux, il n'y en a pas un seul qui puisse être pour ma fille une société agréable, pas un qui puisse causer familièrement avec elle... Ma Gretchen n'est qu'une humble enfant des campagnes, je le sais; mais les jeunes filles n'ont pas besoin d'avoir étudié pour que leur esprit s'ouvre aux aspirations romanesques... Vous, mon ami...

— Je suis né au milieu des champs, répliqua Max, comme vous, comme ceux qui sont ici. N'ai-je pas été élevé dans votre village?

— Oui, répondit le vieillard, mais vous avez grandi, vous avez étudié dans les villes; il y a dans votre langage et dans vos manières un accent particulier, qui vous élève au-dessus de nous tous. Nous avons plusieurs semaines à vivre ici dans une intimité forcée... Au milieu de l'immensité, sur cet océan sans bornes, où la vie réelle ne se montre nulle part, vos paroles, vos discours peuvent évoquer dans l'imagination d'une jeune fille un monde de rêveries, tout peuplé de riantes chimères. Enfin, vous le savez, et je ne l'oublie pas, je suis votre obligé...

— Vous me défendez de causer avec vous, de chercher une distraction aux ennuis d'une traversée? demanda tristement le jeune homme. A qui voulez-vous donc que je parle ici? Et quel mal y aurait-il donc à charmer par quelques rêves de poésie ces jours d'une intimité... forcée, comme vous le dites vous-même?

— Le mal, reprit Walther, ce serait que Gretchen arrivât en Amérique, sur cette terre de travail opiniâtre et de réalité sérieuse, moins résignée à son sort et à sa position incertaine qu'elle ne l'était à l'heure du départ.

— Voilà qui est très sagement pensé, dit Max en affectant de sourire; vous êtes un homme de bon conseil, monsieur Walther, et je comprends vos paroles. Oh! oui, tout aboutit à des réalités dans ce monde, et ces vagues, qui ont l'air de se répandre au hasard sous le souffle du vent, iront, elles aussi, heurter le roc d'un rivage lointain... Je vous le demande en grâce, ne me défendez pas de vous aborder quelquefois sur cette dunette et de m'y asseoir auprès de vous!

Le vieillard lui serra la main.

— Tenez, ajouta Max, voyez-vous, à l'avant du navire, le grand Ludolph qui se tient crânement debout, livrant à la brise sa longue barbe rousse? Au lieu de lire les poètes, il a étudié la géométrie, il peut construire des machines qui marchent avec la régularité d'une horloge, et pourtant il court au hasard, à travers le monde, à la recherche de l'inconnu. Vous avez raison, les hommes de ce temps n'entendent plus le bonheur comme le comprenaient leurs pères.

Ayant ainsi parlé, Max s'éloigna en se dirigeant vers le gaillard d'avant, où les passagers se tenaient assemblés. Ludolph, animé

par le beau temps et excité par ce besoin d'agir qui tourmente les natures robustes et énergiques, avait pris une barre de cabestan et la faisait tourner entre ses mains. Quand il aperçut Max, il exécuta un moulinet triomphant, et lui cria d'un ton ironique : — Voyons, monsieur l'étudiant, voulez-vous avoir la bonté d'ôter vos gants et de faire assaut avec moi?

Les passagers souriaient en regardant Max, qui ne ressemblait point à un bâtoniste de profession; mais celui-ci, sans ôter ses gants, prit une barre pareille à celle que tenait Ludolph. Se souvenant des exercices qu'il avait maintes fois pratiqués avec ses camarades de l'université, il fit voler lestement le bâton d'une main à l'autre, et serra de si près son adversaire, que Ludolph, à moitié étourdi par ces évolutions rapides, recula jusqu'au pied du grand mât. — C'est le roulis qui m'a fait tort, dit-il en s'essuyant le front; au premier jour de calme, je prendrai ma revanche. En attendant, je te mets au défi de me suivre où je vais de ce pas.

Ludolph s'était élancé sur les porte-haubans et de là sur les enfléchures, grimpant aux mâts avec une certaine agilité. — Eh bien! cria-t-il en regardant au-dessous de lui, tu n'oses monter?

Max ne se souciait guère de joûter plus longtemps avec Ludolph et de se donner en spectacle à tout le navire. Ludolph grimpait toujours; il arriva ainsi jusqu'aux barres de perroquet, et comme pour proclamer sa victoire, il se mit à agiter sa main en disant à haute voix : — Navire, navire! je vois un grand navire qui fait la même route que nous, toutes voiles dehors!...

Tandis qu'il s'exclamait ainsi, un jeune matelot qui travaillait sur le pont saisit une petite corde, la prit entre ses dents, et grimpa, lui aussi, mais avec l'agilité de l'écureuil, jusqu'aux enfléchures sur lesquelles s'appuyait Ludolph. Celui-ci se sentit lier les jambes aux cordages avant même d'avoir compris ce que venait faire ce matelot si empressé de le rejoindre là-haut. Un immense éclat de rire partit du pont et monta aux oreilles de Ludolph, qui secouait vainement ses jambes pour les détacher.

— Pourquoi m'avoir lié ainsi? demanda-t-il avec colère au matelot, qui redescendait dans la hune.

— C'est l'habitude, répondit le marin; quand un passager a la fantaisie de monter là-haut, nous l'y attachons pour qu'il ait le pied plus ferme.

— Voulez-vous me détacher? reprit Ludolph de plus en plus irrité. Ou bien je vais me plaindre aux officiers.

— Les officiers ne se mêlent point de ces plaisanteries du gaillard d'avant, répliqua le matelot; payez quelque chose, et on vous rendra la liberté.

Ludolph refusait de souscrire à la condition qui lui était imposée.

Il tempêtait et s'emportait, redoublant ainsi l'hilarité des passagers désœuvrés. A la fin, le roulis qu'il ressentait très fortement à cette hauteur commença à lui tourner la tête : il capitula, et le matelot consentit à lui rendre le libre exercice de ses jambes. Dès qu'il toucha le pont, sa tête et son cœur se raffermirent, mais il se trouva en face de visages narquois, qui riaient de sa mésaventure.

— Le grand mât d'un navire, disait un émigrant, est comme le clocher d'une cathédrale : on ne peut y monter sans payer à boire au sacristain.

— Le petit Max n'a pas été si sot que de grimper après toi, ajouta un second passager; il s'est défié de l'affaire.

— Après tout, reprit un troisième, c'est peut-être bien lui qui t'a joué ce tour-là; il est malin!...

Cette dernière parole alla droit au cœur de Ludolph; il chercha du regard celui sur qui se concentrait déjà toute sa mauvaise humeur, et il l'aperçut à l'arrière du navire, assis auprès du capitaine et examinant à travers une longue-vue le bâtiment qu'il avait signalé lui-même du haut des mâts. Décidé à lui chercher querelle, Ludolph s'avançait résolûment vers Max; le capitaine l'arrêta d'un seul mot :

— Restez à l'avant, lui dit-il d'une voix ferme; c'est votre place.

Repoussé en avant du grand mât, Ludolph se retira confus et offensé. Il en voulait à Max d'avoir éloigné de lui Walther et sa fille en les établissant dans les cabines de l'arrière; il lui en voulait aussi de ce qu'il occupait à bord une place à part, allant et venant partout, comme s'il eût été dans sa propre demeure. Ce qui le déroutait surtout, c'était de ne pas savoir pourquoi Max était venu prendre passage sur *la Cérès*, où personne ne s'attendait à le voir paraître. Les conversations de Max avec Gretchen, qu'il ne pouvait entendre et auxquelles il assistait à distance, l'inquiétaient et lui causaient du dépit. Il pensait bien que la jeune fille s'initiait à un ordre d'idées que les rudes travaux de son enfance ne lui avaient pas permis d'aborder. S'il eût cédé à son premier mouvement d'irritation, Ludolph eût cherché querelle à Max : une secrète jalousie, jointe au sentiment de sa force, le portait à la vengeance; puis il écartait ces amères pensées et se laissait aller au chagrin. — Me venger! disait-il, et de quoi? De ce que je ne fais que des maladresses depuis que je suis à bord de ce navire, de ce que j'ai prêté à rire à tout le monde ici!... Il sait se conduire, lui, il sait parler et se faire écouter; moi, je ne sais qu'agir, travailler. C'est l'ennui, c'est l'inaction qui me tourmentent et m'agacent; lui, il ne connaît point cette souffrance d'un repos forcé, il rêve, il pense, il fait des phrases et s'amuse à les débiter...

Ces réflexions désarmaient la colère de Ludolph, mais sans lui rendre la joie de l'esprit ni la paix du cœur. Un soir, Gretchen était

assise sur le banc, devant la dunette, à côté de son père. Max, qui avait pris place en face d'eux, sur un pliant, leur montrait du doigt, en les nommant, les brillantes constellations répandues sur la voûte du ciel.

— Il y a des peuples orientaux qui ont placé le séjour des mânes dans les astres, disait-il en donnant à sa voix un ton légèrement emphatique; aussi ne contemplent-ils point sans respect ces mondes lumineux qui roulent à travers l'espace avec la solennité et le silence qui conviennent à la mort.

— Cette croyance rend-elle moins pénible pour les peuples qui la professent la séparation d'avec les êtres qui leur sont chers? demanda le père de Gretchen.

— Sans doute, répliqua Max. Durant les nuits sereines, à l'heure où les astres se lèvent, il leur semble voir leurs ancêtres qui se penchent vers eux pour les encourager dans leurs travaux, et quand le soleil efface ces clartés nocturnes, ils reprennent avec moins de chagrin les labeurs de la journée.

— Oh! non, s'écria Gretchen, ne me dites pas que ces belles étoiles sont les yeux des morts qui nous regardent; j'en aurais trop peur!

— Eh bien! reprit Max, si ces lueurs vacillantes vous effraient, regardez l'astre des nuits, — celui que Goethe nomme la sœur de la première lumière (1), — regardez-le sortir mystérieusement du sein des flots et découper sur la mer qui nous environne l'ombre de nos voiles! Oh! la lune est douce à contempler! Pure et étincelante comme l'argent, elle ne repousse pas le regard qui l'admire... Voyez comme elle glisse timidement à travers l'espace! L'avons-nous donc effrayée qu'elle disparaît sous un nuage?...

Bist, du, o Schöne, mir entflohn!...

A ces mots, qu'il avait prononcés en se penchant vers elle et à demi-voix, Gretchen fit un geste de la main comme pour lui imposer silence. Max comprit que ce vers, jeté par lui aux échos de la prairie peu de jours avant le départ, avait été entendu, et il reprit avec l'accent de la joie :

— Chantons-la donc, cette jolie romance du grand poète; chantons-la à deux voix. Dans notre Allemagne, tout le monde est musicien, et je suis sûr que M. Walther fera sa partie.

Sans attendre la réponse du vieillard, Max se mit à chanter les couplets de la ballade. Gretchen ignorait les paroles, mais elle connaissait l'air. Le duo, commencé d'abord timidement, se continua

(1) Schwester von dem ersten Licht...

avec plus d'assurance. Max battait la mesure, Gretchen donna bientôt un libre cours à sa voix fraîche et assez étendue; le balancement du navire semblait imprimer à cette mélodie un rhythme plus vif et plus entraînant. Tout à coup une voix de basse profonde et vibrante vint ajouter ses notes graves aux notes plus douces qui s'échappaient de la poitrine de Max et de celle de Gretchen.

— C'est Ludolph, dit Max en s'arrêtant; il a de la voix, ce gaillard-là. Eh! Ludolph, viens donc ici; viens chanter avec nous.

Ludolph ne répondait pas; appuyé le long du grand mât, les bras croisés, il baissait tristement les yeux.

— Viens donc, répéta Max.

— Tu sais bien qu'il ne m'est pas permis de dépasser le grand mât, répliqua Ludolph.

— A cette heure-ci, tu le peux sans difficulté.

— Oui, la nuit, j'ai le droit de paraître au milieu de vous, répliqua Ludolph; j'ai le droit de me montrer quand personne ne me voit plus...

— Ce n'est pas moi qui ai inventé ces règlemens-là, dit Max.

— Et ce n'est pas notre faute si l'on nous a placés à l'arrière, ajouta Walther; vous auriez tort de nous en vouloir, mon ami.

— Voyons, reprit Max, nous allons recommencer à chanter, et tu feras la basse.

— Vous le chant, et moi la basse, murmura Ludolph! A vous la lumière, à moi l'ombre qui la fait ressortir!...

— Ne nous accompagniez-vous pas tout à l'heure? dit Gretchen. Vous voulez donc vous faire prier?

— J'avais le cœur triste, repartit Ludolph; en entendant deux voix qui s'accordaient, je me suis laissé aller à chanter aussi. Cela me rappelait notre pays, notre vallée tranquille,... que je n'aurais jamais dû quitter!

— Un grand garçon comme toi avoir déjà le mal du pays! interrompit Max.

Gretchen avait accueilli cette plaisanterie par un sourire. Son père se leva soudain.

— Ah! ma fille, s'écria-t-il avec vivacité, est-ce que tu ne l'as pas un peu, toi aussi, le mal du pays? Tu pleurais à la seule pensée de partir, et tu souris depuis que nous voguons loin de la terre!...

La cloche du navire tinta huit fois. Le quart de minuit allait commencer, et les matelots de service appelaient sur le pont ceux qui devaient les remplacer.

— Descendons, dit Walther; il est temps d'aller prendre du repos. Les heures du jour sont assez longues à passer sur un navire où l'on n'a rien à faire, sans y ajouter encore celles de la nuit.

Il se retira dans sa cabine, en compagnie de Gretchen. Celle-ci ne tarda pas à s'endormir, bercée par le roulis et aussi par les doux rêves qui commençaient à peupler son imagination.

IV.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Cet adage, vieux comme le monde, est vrai en tous lieux, et particulièrement sur la pleine mer. En approchant des côtes d'Amérique, *la Cérès* avait rencontré de gros vents d'ouest, qui soulevaient les vagues à de grandes hauteurs, les creusaient en vallées profondes et retardaient sa marche. Réduit à ses basses voiles, le navire luttait péniblement contre les flots, qui déferlaient avec violence le long du bord et couvraient tout son avant d'une pluie d'eau salée. Les passagers, blottis dans leur cabine, souffraient des mouvemens rudes et saccadés que la mer imprimait au bâtiment. Ludolph, qui avait besoin d'air et de mouvement, monta sur le pont; il y trouva Max, assis au pied du grand mât, accroché à des cordages et fumant. Le capitaine se tenait à l'arrière, auprès du timonier, les yeux fixés sur le point de l'horizon d'où se levaient les nuées menaçantes qui assombrissaient le ciel. A l'avant, quelques matelots, tapis le long de la lisse, causaient à demi-voix, baissant la tête pour éviter les frimas que le vent arrachait à la crête des vagues et leur lançait à la face.

— Ce temps-là ne te va pas, dit Max à Ludolph, qui avait grand'-peine à marcher en ligne droite.

— Le vent contraire ne plaît à personne, répondit celui-ci; il ne sert qu'à rendre la traversée plus longue et la navigation plus pénible.

— Il est vrai qu'avec une brise favorable, nous aurions pu entrer dans la baie de Chesapeak avant une semaine et débarquer à Baltimore dans huit jours, reprit Max. Après tout, ne sommes-nous pas bien ici?

— Et l'ennui, répliqua vivement Ludolph, le comptes-tu pour rien? L'inaction me cause des inquiétudes dans les jambes et me donne des crampes aux bras.

— Fais comme moi, travaille de la tête et occupe tes yeux à contempler cette vaste mer écumante où les flots se dressent comme des coursiers qui se cabrent. Une traversée sans coup de vent eût été incomplète, et j'espère que nous en aurons un. Le temps se charge de plus en plus, et le baromètre baisse; le vent mugit dans les haubans d'une façon lugubre... Quand on voyage, il faut voir de tout.

— Quand on voyage, on doit s'attendre à tout, se tenir prêt à tout, répliqua Ludolph; mais souhaiter le péril, appeler les catastrophes, c'est braver le ciel.

— Il faut des émotions, mon ami, dit Max en souriant; le cœur ne vit que de cela. Figure-toi qu'il nous arrive une tempête, une de ces tempêtes magnifiques comme les poètes aiment à les décrire.

— La moitié de l'équipage périt; des hommes énergiques, pleins de force et de vie, trouvent la mort dans les flots, et laissent des veuves et des orphelins en proie à la misère...

— Tu n'y es pas, reprit Max; si l'on s'arrêtait à ces désespérantes vérités, il n'y aurait plus de poésie sur la terre. Figure-toi une tempête qui nous pousse à la côte. La désolation se répand à bord du navire, les femmes jettent les hauts cris; Gretchen, éplorée, me supplie de sauver son père et de l'arracher elle-même à la mort... Voilà tout un drame, tout un roman esquissé et achevé en quelques heures !

— C'est donc un roman que tu es venu chercher ici? demanda Ludolph en regardant Max avec étonnement.

— Pourquoi pas? répondit Max; j'ai bien quelques affaires à régler dans le Missouri, une succession à recueillir du côté de ma mère, et qui me permettra de continuer mes voyages. L'Amérique est curieuse à explorer; il y a là des solitudes pleines de majesté et de mystère, qui présentent à l'esprit une image de la nature telle que Dieu la fit pour plaire à l'homme; mais ce n'est pas là le pays qui convient à ceux qui savent apprécier à sa valeur la civilisation de notre vieille Europe.

Ludolph s'était arrêté près de Max; il l'écoutait parler, et une douloureuse surprise se peignait sur son visage. Après un moment de silence, il se pencha vers son compagnon de voyage et lui demanda d'une voix émue :

— Tu n'aimes donc pas Gretchen? Moi qui croyais que tu avais tout quitté pour la suivre! moi qui t'en voulais à cause de cela!

— Tu l'aimes donc, toi? répliqua Max, au lieu de répondre à la question de Ludolph.

— Tu as des paroles qui déroutent, dit tristement Ludolph, et je ne puis démêler où tendent tes actions. Si j'aime Gretchen!... Je n'ose me l'avouer. Quand j'ai su qu'elle allait abandonner le pays, j'ai senti que je n'y pourrais plus rester, et j'ai résolu d'aller m'établir sur les bords de l'Ohio, dans la colonie allemande où son frère s'est rendu il y a quelques années. Ah! j'étais parti content; je faisais mon roman, moi aussi, le roman de toute ma vie... Depuis que tu as paru sur le navire, tout est changé.

— Fallait-il donc qu'elle restât perdue, enfouie dans la foule des passagers, tout exprès pour te plaire?... La beauté a ses priviléges, mon garçon, et Gretchen mérite bien une place à part.

— Oh! oui, continua Ludolph, elle mérite une place à part; mais c'est toi qui la lui as donnée, et, en l'élevant ainsi, tu m'as abaissé :

j'étais son égal, et je sens bien qu'elle est au-dessus de moi maintenant. Quand elle parle, quand elle regarde autour d'elle, quand elle réfléchit, ses paroles, ses regards et ses pensées passent au-dessus de ma tête. Tu l'as mise au régime de tes propres idées...

— C'est un charmant objet d'étude que de suivre les progrès de l'intelligence d'une jeune fille chez qui l'esprit s'éveille à peine. Chaque pensée nouvelle illumine d'un éclat radieux ce visage plein de grâce et de fraîcheur auquel manquait seul le rayon intérieur. Ne trouves-tu pas que Gretchen embellit chaque jour?

— Oh! non, tu ne l'aimes pas! s'écria Ludolph; quand on aime, on ne s'arrête pas à ces subtilités-là... Tu ne l'aimes pas, et tu l'as trompée... Elle est pour toi comme un miroir dans lequel tu cherches à voir le reflet de ta personnalité... Ah! si elle le savait, si elle le comprenait!...

— Va le lui dire, répliqua Max avec un sourire ironique; je n'y perdrai rien, et tu n'y gagneras pas grand'chose.

Il y avait dans l'accent avec lequel Max prononça ces dernières paroles une expression de dédain qui ralluma les colères de Ludolph. Incapable de lutter d'argumens contre un esprit subtil qui lui échappait toujours et se retournait menaçant vers lui comme la tête d'un serpent, il éprouvait une terrible velléité de secouer avec ses bras nerveux ce jeune homme au corps frêle qui le bravait et l'humiliait. Sous la douceur apparente, sous la placidité rêveuse du visage de Max, il découvrait un cœur sec et une froide réflexion qui l'effrayaient. En proie à une agitation violente, il s'était appuyé contre le bastingage, comme s'il eût voulu prendre son élan et bondir sur Max. Tout à coup un bruit semblable à celui de la foudre éclata sur sa tête. La grande voile, qui frémissait depuis le matin sous l'effort des rafales se succédant sans relâche, venait de se déchirer dans toute sa longueur. Les lambeaux de toile, battus par le vent, frappaient contre la vergue, et des matelots accourus à la voix du capitaine s'élançaient sur le mât, tandis que d'autres carguaient la brigantine, accompagnant leurs manœuvres de ces cris rauques et inarticulés qui ressemblent à des clameurs désespérées. Cet incident assez sérieux interrompit la conversation des deux passagers. Ludolph, sans rien répondre, gagna rapidement l'avant du navire, afin de laisser le champ libre aux gens de l'équipage.

— Jeune homme, lui cria le capitaine, un coup de main, s'il vous plaît. Aidez-nous à enlever de dessus la vergue ce qui reste de la grande voile.

Ludolph ne se le fit pas dire deux fois. Il se mit à travailler avec rage, aidant de grand cœur et avec autant d'intelligence que d'énergie les matelots, qui ne songeaient plus à rire de lui. Pendant ce

temps-là, Max se retirait à l'arrière, sur la dunette, d'où une pluie battante ne tarda pas à le chasser. Comme il arrivait au bas de l'escalier conduisant à la grande chambre, Gretchen, tout effrayée, ouvrit la porte de sa cabine.

— Qu'y a-t-il, monsieur Max? demanda-t-elle avec inquiétude; que se passe-t-il là-haut?

— Une voile a été emportée, et un grain plus méchant que les autres s'est abattu sur nous. Voilà tout, répondit Max.

— Tout craque ici, reprit Gretchen; j'entends la vague frapper le flanc du navire.

Walther interrogeait Max du regard. Le tumulte de la mer agitée et la voix du vent mugissant à travers les cordages, les cris des matelots et le bruit de leurs pas précipités sur le pont lui causaient une certaine frayeur.

— Ce n'est qu'une bourrasque, un coup de vent comme il en passe si souvent sur la mer, dit Max en souriant.

— Entendez-vous, mon père? reprit Gretchen d'une voix plus rassurée; ce n'est qu'un coup de vent. Vous en êtes sûr, monsieur Max, il n'y a pas de danger?

— Non, il n'y en a pas pour l'instant.

— Il peut donc y en avoir demain, cette nuit?... demanda la jeune fille en fixant sur Max des regards inquiets et presque supplians.

— Que peut l'homme contre les élémens, quand ils se déchaînent? continua Max. Ce n'est pas à lui que toute puissance a été donnée au ciel et sur la terre; tout ce qu'il peut faire, c'est de lutter, à force d'audace et de génie, contre cette nature rebelle qu'il ne domptera jamais.

Pendant qu'il parlait ainsi, le jeune homme suivait sur le visage de Gretchen le reflet des émotions qu'il excitait dans son esprit. Elle avait cessé de voir et de penser par elle-même. Lorsque son père, qui était monté un instant sur le pont pour examiner le ciel et la mer, redescendit avec un air soucieux et effrayé de ce qu'il venait de voir, Gretchen pâlit. Près de s'affaisser, elle s'appuya sur l'épaule de Max, en répétant d'une voix tremblante :

— Vous nous sauverez, n'est-ce pas? vous nous sauverez!

Max quitta la cabine un peu troublé. Il se reprochait déjà d'avoir évoqué par la pensée ce péril, qui commençait à se montrer comme un fantôme menaçant. Le courage qu'il s'attribuait dans les rêves de son imagination ne lui ferait-il pas défaut au moment du danger? Songeant ainsi, il cherchait à comprimer les élans de sa pensée. Cependant le navire dressait au milieu d'un ciel sombre ses mâts dégarnis de voiles, qui ressemblaient à des arbres dépouillés de leurs feuilles

et secoués par le vent d'automne. Pareils à des points blancs, les goëlands s'abattaient, en planant, jusqu'au fond des vagues immenses creusées comme des vallées profondes pour remonter à tire-d'aile et folâtrer dans l'air. Il y avait dans le cri strident de ces oiseaux comme l'écho d'un rêve lugubre; ils se jouaient de la tempête, et tournaient d'un vol libre et gracieux autour des vergues, qui se penchaient sur l'abîme à chaque nouvel assaut livré par la mer au navire fatigué. Sur le pont résonnait déjà le bruit saccadé des pompes que manœuvraient par escouades deux groupes de matelots. Max essaya de prendre part à ce pénible travail. Contraint de se retirer après quelques minutes, il sentit bien vite que ses mains délicates, habituées à tenir une plume et à feuilleter des livres, ne pouvaient en aucune manière s'associer aux efforts de ces rudes travailleurs. Les matelots levèrent les épaules en le voyant quitter si vite la besogne et s'essuyer le front; mais quand Ludolph vint relayer son compagnon de voyage, quand il appuya son bras vigoureux sur le lourd balancier de la pompe, ils poussèrent un cri de joie. Ils venaient de reconnaître instinctivement qu'il y avait à bord un homme de plus, un homme intelligent et énergique, habitué aux rudes labeurs, et capable de donner, avec un bon coup de main, un excellent conseil.

La nuit fut mauvaise, et elle parut longue à tous ceux que portait *la Cérès*. Tenus en éveil par le tangage incessant du navire, les passagers entendaient avec terreur la vague mugir autour d'eux; les matelots, obligés de travailler aux pompes, pouvaient à peine goûter quelques instans d'un repos troublé par l'impétuosité des lames, qui, en retombant sur le pont avec fracas, ébranlaient le bâtiment jusqu'à la pointe de ses mâts. Au jour, Walther se risqua à gravir l'escalier; sa fille le suivit, n'osant rester seule dans sa cabine. Le spectacle qui s'offrit à leurs yeux n'avait rien de rassurant. L'horizon ne s'étendait pas au-delà de deux ou trois vagues : se dressant avec une rapidité effrayante, elles semblaient s'écrouler sous la violence du vent, et se gonflaient de nouveau, écumantes, brisées à leur sommet, retentissantes comme ces foules de peuple d'où s'élèvent mille clameurs et mille menaces. Max se tenait blotti en un coin de la dunette. Son imagination vagabonde l'emportait plus loin qu'il ne l'eût désiré; comme le navire, elle flottait ballottée par la tempête, et il ressentait de vives angoisses. En apercevant Gretchen, il essaya de rappeler le calme dans son esprit.

— Voilà de rudes journées à passer, monsieur Walther, dit-il. Dans des momens comme ceux-ci, on a le cœur serré; on a beau se chercher soi-même, on ne se retrouve plus, et puis, vienne le beau temps, on recouvre sa gaieté, sa confiance dans le lendemain, et tout est

oublié. Il se peut encore que dans huit jours nous soyons à terre, bien loin des périls de l'Océan!

— Ah! la terre, la terre! s'écria Gretchen; quand ce ne serait qu'un rocher sans arbres, sans verdure! A cette heure, il fait peut-être bien beau dans notre vallée; les oiseaux chantent dans les arbres qui furent à nous...

Walther prit la main de sa fille, qui versait des larmes de regret et de frayeur. Il était lui-même occupé de trop de pensées pour oser prendre la parole.

— Oui, continua Max, il fait peut-être là-bas une radieuse journée d'automne. Ah! comme je revois par les yeux de l'esprit tout ce pays aimé, déjà si loin de nous! Quand on souffre ou que l'on est en proie à la crainte, n'est-il pas vrai? on se rappelle avec une netteté prodigieuse tous les lieux où l'on a été heureux, et c'est alors aussi que reviennent au cœur les plus doux instans de la vie, ceux qui ont compté à travers tant de jours nuls et inutiles...

Tandis qu'il parlait ainsi, Gretchen fermait les yeux, comme pour mieux reporter sa pensée sur les scènes de calme et de parfaite quiétude qu'elle essayait de ressaisir. Quand elle les rouvrit, son visage se couvrit d'une pâleur singulière; elle se leva, et allongeant la main vers l'arrière du navire : — Mon père! s'écria-t-elle, qu'est-ce que cela? Voyez donc...

Un petit navire, les voiles en lambeaux, les mâts brisés, passait comme l'éclair sur le dos des vagues, emporté par la bourrasque. Comme il longeait de près *la Cérès*, un cri de détresse s'éleva du pont de ce bâtiment inconnu, puis il retomba entre deux flots pour disparaître bientôt comme un fantôme.

— C'est un navire en péril, répondit Walther, et auquel il nous est impossible de porter secours. Il court à la grâce de Dieu, comme nous faisons nous-mêmes!

Cette rapide apparition avait frappé de terreur l'imagination de la jeune fille. A la mer, il faut voir un autre navire battu par la bourrasque pour se faire une idée de la situation précaire dans laquelle on se trouve soi-même. Gretchen quitta aussitôt la dunette pour redescendre dans la cabine avec son père, poursuivie par une double vision : celle du navire en détresse qui venait de passer devant ses yeux et le souvenir ravivé de la vallée heureuse où s'était écoulée son enfance. Ces deux images opposées luttaient dans son âme, en proie à une agitation fébrile. Enfin, vaincue par la fatigue, Gretchen s'endormit. La vision terrible s'effaça peu à peu; il ne resta plus que celle de la petite prairie émaillée de fleurs, où retentissait comme un chant d'oiseau cette douce parole :

Bist du, o Schöne, mir entflohn...

Ainsi dans un cœur troublé le repos naît de l'excès même de l'émotion et de l'inquiétude. Tandis que sa fille sommeillait, Walther prêtait une oreille attentive aux bruits du dehors, cherchant à deviner ce qui se passait sur le pont. La tempête se déclarait dans toute sa force. Interroger un capitaine en pareille circonstance, lui demander ce qu'il pense du temps, c'est manquer de tact et s'exposer à des réponses désagréables. Depuis la veille, le vieux marin qui commandait *la Cérès* avait pris sa figure de gros temps, et personne n'osait lui adresser la parole. Appelés par lui à l'arrière du navire, les matelots avaient reçu une ration de vieux rhum, puis ils s'étaient retirés sans rien dire dans leurs cadres pour y prendre un peu de repos. Le navire, mis à la cape, les voiles serrées, n'avait plus besoin d'être manœuvré. Deux officiers veillaient seuls auprès de la roue du gouvernail, fortement amarrée, de manière à ce que la proue se présentât toujours droit à la vague et en amortît la violence en la divisant. Néanmoins le navire fatiguait beaucoup par l'effet du roulis; une voie d'eau s'était déclarée dans la cale, et les matelas que l'on avait cloués dessus pour l'étancher ne pouvaient résister bien longtemps. Cet état de choses donnait beaucoup à penser au capitaine. Pendant que l'équipage se reposait, il s'enferma dans sa chambre pour consulter ses cartes, interroger son baromètre, et estimer par des calculs approximatifs la route qu'avait parcourue *la Cérès* depuis qu'elle ne suivait plus une ligne droite. Après quelques instans, il appela le mousse : — Va me chercher le grand passager, à barbe rousse, qui a pompé toute la matinée avec les matelots; va vite!

Le mousse, pareil à l'officier d'état-major qui va porter un ordre pendant le combat, eut à éviter plus d'une fois les coups de l'ennemi; la mer déferlait sur le navire de minute en minute; enfin il arriva dans l'entrepont et accomplit son message. Ludolph s'empressa de répondre à l'appel qui lui était fait.

— Jeune homme, lui dit le capitaine, vous êtes actif et courageux; de plus vous savez travailler le bois?

— Le bois et le fer, capitaine; je puis confectionner tout le mécanisme d'un moulin à eau, depuis la roue jusqu'au rouet d'engrenage, et fabriquer une machine à filer la laine.

— Écoutez-moi; le navire fait beaucoup d'eau, vous avez assez pompé pour le savoir. Il se peut que la bourrasque passe demain, l'automne commence à peine : en cette saison, les bourrasques ne durent guère que trois jours; mais si la tempête se prolonge, *la Cérès* ne tiendra pas.

— J'ai visité les bordages, capitaine; il y en a de pourris...

— Je le sais, reprit vivement le capitaine : *la Cérès* n'est plus jeune! Si le temps ne s'est pas amélioré demain matin, il faudra

couper les mâts, et pour un pareil travail j'ai besoin d'un homme intelligent comme vous, et qui puisse seconder mon maître charpentier.

— A vos ordres, capitaine!

— Ce n'est pas tout; le navire, soulagé de ses mâts, se trouvera-t-il en état de flotter? Dieu le veuille, mais je n'y compte guère. Alors il faudra recourir aux grands et suprêmes moyens, fabriquer un radeau qui puisse porter l'équipage et tous ceux des passagers pour lesquels il n'y aura pas de place dans les embarcations.

— Très volontiers, répliqua Ludolph : avec des barriques vides, deux gros mâts et deux vergues basses, il y a moyen d'établir un radeau. Le mouvement de la mer nous gênera, par exemple...

— A la grâce de Dieu, répondit le capitaine. Quand on en est réduit là, on n'a plus guère de chance de se sauver; mais n'en restât-il qu'une, on doit y recourir. Demain, à l'aurore, si l'on vous appelle de ma part, venez sur le pont sans rien dire à personne. Je compte sur vous.

Ludolph serra la main que lui tendait le capitaine, et se retira pour songer à la difficile besogne qu'il pourrait avoir à accomplir le lendemain. Tout en parcourant dans sa longueur le pont, assailli par la mer, il mesurait des yeux la grosseur et la hauteur des mâts, et calculait dans son esprit la force qu'il faudrait donner aux principales amarres; puis il descendit dans son étroite cabine, et se mit à tirer de leur boîte ses outils de travail, qu'il contemplait avec une joie mêlée de respect, comme le soldat inspecte ses armes la veille du jour où le général en chef a promis de livrer bataille.

Les matelots, après une heure de repos, vinrent s'atteler une fois de plus aux balanciers des pompes; ils travaillaient machinalement, sans se plaindre, mais aussi sans confiance dans l'efficacité de leurs efforts. De nouvelles nuées se levaient toujours à l'horizon, noires comme une fumée de charbon, et si épaisses que le soleil ne trouvait pas le plus petit intervalle pour y faire passer ses rayons consolans. Les passagers, serrés dans l'entrepont, se communiquaient à voix basse leurs inquiétudes croissantes. Il y en avait qui pleuraient en regrettant la terre, d'autres qui demeuraient immobiles, la tête dans leurs mains, comme des condamnés pour qui tout espoir est à jamais perdu. De ces poitrines comprimées par l'angoisse, il s'échappait d'ardentes prières, et comme chacun est porté à croire à l'importance de l'œuvre qu'il accomplit ici-bas, quelques-uns espéraient encore que Dieu leur permettrait d'aborder la terre d'Amérique pour y réaliser leurs projets de fortune.

Au lieu de diminuer, la tempête redoubla de violence après le coucher du soleil. Les voiles, serrées le long des vergues, se déchi-

raient par petits morceaux; *la Cérès* semblait près de s'abîmer dans un gouffre d'écume. Puis vers minuit le vent changea de direction, les nuées se séparèrent et commencèrent à voler tout effarées sur le ciel, laissant çà et là briller la lueur des étoiles scintillantes.

— Capitaine, dit Max, nous sommes sauvés, le ciel s'éclaircit.

— Chut! répliqua le capitaine, nous sommes dans la situation d'une armée qui a été battue, et la retraite va commencer... Il y en a de désastreuses, vous le savez. Avez-vous quelquefois manié un aviron?

— Oui, sur des rivières, en partie de plaisir.

— En partie de plaisir, murmura le capitaine; nous n'y sommes pas!

Il alla au pied du grand mât sonder le puits de la pompe, en y laissant tomber une tige de fer suspendue à une petite corde. Non-seulement la tige de fer, longue d'un mètre, reparut toute mouillée, mais une partie de la corde était imprégnée d'eau : il y en avait environ neuf pieds dans la cale. Si le vent perdait de sa force, la mer restait encore terrible, et tellement agitée qu'il était impossible d'amener sur le pont les mâts d'en haut, comme on l'eût fait en temps ordinaire.

Dès que le jour commença de paraître, Ludolph se montra : il n'avait pas attendu que le capitaine le fît appeler. Une demi-heure après, les mâts de hune, habilement coupés par le maître charpentier et par Ludolph, — qui, en montant sur les vergues, n'avait pas craint cette fois d'y être lié par les jambes, — tombaient à la mer hors des bords du navire, sans les heurter. *La Cérès* au même instant se relevait de quelques pouces au-dessus des vagues. Le bâtiment n'éprouvait plus des secousses aussi violentes, mais il roulait péniblement, sans direction, comme un corps inerte, d'où la vie commence à se retirer. Il n'obéissait plus que faiblement à l'action du gouvernail. L'équipage, découragé, promenait ses regards sur l'immense étendue : aucune voile ne se montrait à l'horizon; la tempête avait dispersé celles qui suivaient la même route que *la Cérès*. Il n'y avait plus d'autre ressource que de prendre une résolution extrême. Après avoir recueilli les voix des matelots et celles des officiers, le capitaine décida qu'on abandonnerait le navire.

Max fut chargé d'aller annoncer cette triste nouvelle à Gretchen et à son père.

— Voici l'épreuve suprême, répondit Walther en serrant sa fille dans ses bras. Si mon fils Karl, qui nous a appelés près de lui, pouvait voir dans quelle situation nous sommes, il regretterait peut-être le conseil qu'il nous a donné.

Gretchen ne comprenait pas encore de quoi il s'agissait. Quand

son père lui eut expliqué qu'il fallait s'embarquer dans un canot, et faire dans ce frêle esquif deux cents lieues sur une mer agitée, la pauvre fille fut saisie d'un tremblement nerveux.

— Jamais! jamais! s'écria-t-elle. J'aime mieux périr ici tout d'un coup, engloutie avec le navire, que de me sentir mourir mille fois dans cette petite barque.

— C'est tenter Dieu que de refuser la dernière chance de salut qui nous est offerte, reprit Walther.

— Non, non, répétait Gretchen en fermant les yeux, comme si elle eût été déjà dans le canot, jamais je ne me résoudrai à m'embarquer sur les grosses vagues... Ah! monsieur Max, vous ne nous abandonnerez pas! Je vous en supplie, vous resterez ici...

— Pour périr avec vous? reprit Max. Ne vaut-il pas mieux que vous vous sauviez avec moi!...

— Nous quitter serait une lâcheté, continua la jeune fille. N'est-ce pas que vous resterez auprès de la pauvre Gretchen et de son père? Tenez, voyez-vous ce petit bouquet fané par le temps?... Vous le reconnaissez, ce petit bouquet de pensées, car c'est vous qui l'avez caché dans le jasmin... Jurez-moi sur ces fleurs de rester avec nous...

— Remontez sur le pont, laissez-nous, dit Walther; ma fille, vous le voyez bien, est en proie à une fièvre de délire. Allez, Max, j'essaierai de la calmer.

— Le délire de la fièvre! s'écria Gretchen. Non, non; je sais bien que nous sommes perdus; il n'y a pas plus de chances dans le canot que sur ce navire. Eh bien! mieux vaut mourir ici avec celui qui m'aime et que j'aime...

— Max, Max, dit en soupirant le père de Gretchen, il n'y a plus de raison dans cette pauvre tête; je ne puis plus rien sur l'esprit de ma fille. Ce n'est plus sur son père qu'elle compte!... Ne lui direz-vous donc pas un mot qui la rassure un peu?... Si nous restons ici, partirez-vous?

— Laissez-moi une dernière fois conférer avec le capitaine, répliqua Max.

— Je vous somme de répondre, reprit Walther avec autorité. Ne voyez-vous pas que ma fille est évanouie entre mes bras!... Il est temps de mettre fin à un jeu qui a commencé en Europe, à ce qu'il paraît...

— Elle ne sait plus ce qu'elle dit ni ce qu'elle fait; la peur l'a rendue folle, répondit Max. Que puis-je dire en un pareil moment?... Quand bien même je resterais sur les débris de *la Cérès* avec vous, cela ne changerait rien à notre situation désespérée... Tant que je pourrai vous être utile à quelque chose, je vous le jure, je resterai.

— Il restera, il restera, répéta doucement Gretchen en ouvrant les yeux; il l'a juré, n'est-ce pas, mon père?

V.

On passa la soirée et une partie de la nuit à préparer la mise à l'eau des canots et à recueillir des vivres pour les naufragés. L'eau montait dans la cale lentement et par degrés, elle gagnait du terrain sans que rien fût capable de s'opposer à son passage, et on pouvait calculer combien d'heures *la Cérès* se tiendrait à flot. Le temps se remettait au beau, et la mer se montrait moins violente : il devenait évident que, sous l'influence d'un ciel plus calme, l'Océan allait s'apaiser aussi; mais le navire, frappé à mort, se refusait à porter plus longtemps ceux qui le montaient. L'équipage, inquiet de sentir *la Cérès* s'abîmer peu à peu sous ses pieds, s'occupait énergiquement de dégager le pont. Parmi les travailleurs, on distinguait surtout Ludolph, qui agissait avec vigueur et dirigeait les matelots attentifs à sa voix. Nul n'était plus preste que lui à attacher une poulie, à remuer de grosses pièces de bois, à délier des amarres, à maintenir en équilibre les caisses et les coffres que le roulis menaçait de lancer à la mer. Son visage demeurait impassible, comme si sa vie et celle de soixante personnes n'eussent point été en péril. L'activité de ses bras, guidée par une pensée intelligente, tenait la crainte éloignée de son esprit.

Au milieu de l'agitation générale, Max faisait vainement les plus grands efforts pour conserver son sang-froid. Calculant la distance qui séparait le navire de la côte d'Amérique, il voyait déjà les angoisses des passagers en proie aux terreurs de la mort et aux tortures de la faim. Mille scènes horribles venaient assiéger son imagination, comme les vagues avaient assailli le navire à moitié démembré. Il songeait alors, non sans honte, que la hardiesse de la pensée ne produit pas nécessairement le vrai courage, et qu'une réalité terrible peut étourdir ceux qui se font un jeu d'évoquer des fantômes. Comme il n'avait aucun emploi à bord, personne ne remarquait son trouble; mais il n'en souffrait pas moins de sentir la peur le prendre à la gorge. Pour s'enhardir un peu, il essaya de se mêler à ceux qui travaillaient sur le pont.

— Ces choses-là ne te connaissent point, lui dit tout bas Ludolph; tes mains tremblent, et tu es pâle comme la mort. Va dans la cabine, va...

Max se retira confus; par un mouvement machinal, il se mit à chercher ses papiers et ses lettres de crédit, dont il fit un paquet qu'il glissa dans sa poche. La vue de cette fortune, qui l'attendait en

Amérique, redoubla encore chez lui l'attachement à la vie. Une impatience fiévreuse de quitter le navire s'empara de son esprit. Il lui semblait entendre retentir à son oreille cette parole qui lâche le frein à l'égoïsme : Sauve qui peut!

Une vingtaine de passagers avaient été répartis dans la yole et dans le grand canot. Lorsque la chaloupe fut prête à recevoir son monde, le capitaine vint prier Walther et sa fille d'y prendre place. C'était la plus solide et la plus grande des trois embarcations; le second du navire devait en avoir le commandement, emportant avec lui les papiers du bord et le sac aux lettres. Gretchen se laissa mener sur le pont : elle paraissait rêver, et ses yeux ne voyaient rien; mais quand elle aperçut les deux petits canots chargés de naufragés, qui descendaient, pareils à des coquilles de noix, au fond des vagues, et remontaient ensuite, comme si la mer eût voulu les rejeter de son sein, quand elle entendit les cris d'alarme poussés par les émigrans, qui levaient les bras au ciel, elle fut saisie d'un nouvel accès de terreur. Ses mains crispées s'accrochèrent à la porte de la dunette, et son père se tourna vers le capitaine en lui disant :

— Laissez-la, monsieur, ayez pitié d'elle! Si vous la faites descendre dans la chaloupe, elle sera morte avant d'y arriver...

— Le temps presse, reprit le marin: la chaloupe partie, vous n'aurez plus d'espoir que dans le radeau qui se prépare. L'équipage va s'y embarquer, et il ne doit plus rester personne ici..... que moi!

— Impossible! dit Walther, impossible!

— Eh bien! Max, descendez, dit le capitaine; adieu, mon ami... Partez avec Ludolph, et répétez-lui que si jamais je revois la terre, je ferai valoir près des armateurs les services qu'il nous a rendus.

— Oh! non, murmurait Gretchen, Max ne partira pas; oh! non, non; il nous a suivis ici, et il ne nous quittera jamais!...

La jeune fille, en proie au délire, souriait et jetait au bruit des vagues quelques lambeaux de la ballade qu'elle avait chantée avec Max par une belle nuit de calme peu de jours auparavant.

— Vous voyez bien, monsieur, qu'on ne peut embarquer une pauvre folle dans la chaloupe! répéta son père de façon à n'être entendu que du capitaine.

Le vieillard pleurait en parlant ainsi. Max, poursuivi par la voix tremblante de Gretchen, qui résonnait à son oreille comme un accent de reproche, hésita quelques instans Sans trop savoir ce qu'il faisait, il s'approcha d'un pas furtif de la corde qui retenait la chaloupe le long du bord. A la vue de la place qui l'attendait, il s'élança sur cette corde, et se laissa glisser hors du navire.

— A vous, Ludolph! cria le capitaine, descendez...

Obéissant à la voix du capitaine, Ludolph quitta ses outils de travail, rabattit ses manches, et fit un pas vers le bastingage. Le père de Gretchen leva les mains au ciel dans un accès de désespoir, et Ludolph s'arrêta; il avait compris ce muet langage et cet appel suprême.

— Merci, capitaine, je reste, dit tranquillement Ludolph; la corde est lâchée, la chaloupe s'éloigne... Max est parti...

— Parti!... Max est parti! s'écria Gretchen. Qui a dit cela?...

Se levant avec impétuosité, elle courut en avant, et vit la chaloupe chargée de passagers qui voguait à force de rames. A l'arrière, près de l'officier, se tenait Max, qui tournait le dos au navire. Gretchen poussa un cri, lança dans l'abîme le petit bouquet de pensées conservé par elle comme un talisman, puis retomba sur le pont sans connaissance.

Au bout d'une heure, les deux canots et la chaloupe se montraient au loin, comme des points noirs, sur le sommet d'une lame. S'embarquer sur le radeau était l'unique moyen de salut qui s'offrît à l'équipage épuisé de fatigue; on se hâta de le garnir d'un mât et d'une voile. Les matelots, impatiens de quitter, eux aussi, le navire près de sombrer, demandaient à descendre au plus vite sur ces planches qu'un coup de vent pouvait disperser au milieu des flots. Ludolph attachait à son travail un amour-propre d'artiste; il voulait faire du radeau une œuvre achevée.

— Travaillons encore jusqu'à demain, disait-il, et je vous livrerai un radeau qui ne chavirera pas à la première vague, qui ne roulera pas au hasard, semant à travers les flots ceux qu'il porte!

L'équipage suivit ce conseil. Le lendemain matin, au moment où le soleil se levait radieux sur une mer moins agitée, Ludolph déclara qu'il avait parachevé son œuvre. C'était à lui d'y prendre la première place. Il fit une tentative suprême pour décider Gretchen à s'y réfugier.

— Je vous en conjure, dit-il en s'agenouillant devant elle, abandonnez ce navire qui n'a peut-être pas vingt-quatre heures à flotter au-dessus de l'abîme!...

Gretchen ne l'entendait pas; elle avait à peine repris ses sens, et ses yeux troublés ne distinguaient plus rien. Sa raison égarée ne lui permettait même pas de comprendre qu'elle condamnait son père à une mort inévitable. L'équipage s'embarquait cependant, et bientôt sur l'épave il ne resta plus que le capitaine, obstiné à ne pas quitter le navire confié à son commandement, Walther, résigné à mourir avec sa fille, et Ludolph, dont l'imminence du péril élevait l'âme jusqu'à la hauteur de l'abnégation et du dévouement. *La Cérès*, rasée comme un ponton, ne dressait plus au-dessus des vagues

que son mât de misaine, coupé à la moitié de sa hauteur, et sur lequel se débattaient depuis trois jours, au milieu des fureurs de l'ouragan, les débris du pavillon qu'on y avait arboré en signe de détresse. Poussé par la voile, le radeau commençait à s'éloigner lentement, comme un débris qui s'en va à la dérive. Ludolph, curieux de voir comment il naviguait, monta sur le tronçon du mât de misaine. Les regards qu'il portait d'abord en bas, à quelques centaines de mètres, se relevèrent bientôt jusqu'à la ligne d'horizon. Par un mouvement rapide, il arracha les restes du pavillon planté sur la tête du mât, et l'agita à tour de bras en s'écriant avec exaltation : Navire! navire!

A ce cri de salut, les gens du radeau répondirent par un hourrah frénétique. Walther tomba à genoux, Gretchen tressaillit et rouvrit les yeux; le capitaine saisit sa longue-vue et dit : — Il vient, il vient sur nous, il nous a aperçus!

Le navire libérateur arrivait en effet toutes voiles dehors. Il se présenta bientôt à petite distance, sous la forme d'une noble frégate, leste dans sa marche, au cuivre luisant comme l'écaille de la dorade, aux larges flancs armés de cinquante bouches à feu. Les naufragés du radeau furent recueillis les premiers, puis on procéda au transbordement des quatre personnes qui demeuraient encore sur l'épave. Gretchen, soutenue par Ludolph, n'hésita point à passer sur le grand vaisseau avec son père. Celui-ci ne put retenir une larme de joie quand il vit sa fille revenue au sentiment de la conservation, premier indice d'un retour à la raison. Les officiers de la frégate déclarèrent unanimement que le capitaine de *la Cérès*, ayant accompli son devoir jusqu'au bout, était en droit de chercher son salut sur un autre navire. Ce ne fut pas sans un serrement de cœur que le vieux marin abandonna le dernier sa pauvre *Cérès*, qu'il avait longtemps dirigée à travers les orages d'un bord de l'Atlantique à l'autre. Toutefois il éprouva une consolation à son chagrin, quand il revit sur le pont de la frégate tous ceux qui s'étaient réfugiés par son ordre dans les deux canots et dans la chaloupe. Ces mêmes naufragés, rencontrés la veille au soir par le navire de guerre, l'avaient mis sur les traces de *la Cérès*, hâtant ainsi l'heure de la délivrance pour ceux qu'elle portait encore.

Max ne se laissa point voir, ni ce jour-là, ni les jours suivans. Il se disait malade et se tenait caché dans sa cabine. Lorsque la frégate débarqua son monde à Norfolk de Virginie, à l'entrée de la baie de Chesapeak, les émigrans se dispersèrent chacun de son côté. Le soir même, Max partit pour New-York par la voie de Philadelphie.

Quelques mois plus tard, en descendant l'Ohio pour se rendre dans le Missouri, — où l'appelaient ses affaires de succession, —

il passa devant le village habité par les émigrans de son pays. La vue des fermes nouvelles échelonnées sur les collines attira son regard, comme ces paysages sourians que l'on traverse d'une course rapide, avec plus de curiosité que de sympathie. Il ressentit de la pitié pour la jeune fille condamnée à couler ses jours sur cette terre de rudes labeurs; mais il n'eut point le courage de l'en arracher. La vie se présentait à lui sous un aspect trop attrayant pour qu'il pût se résoudre à sacrifier son indépendance. Le besoin de voir et de connaître l'entraînait en avant. A la fois hardi et poltron, il recherchait les émotions de toute sorte, et le cœur lui manquait dès que la réalité des choses de l'existence se montrait à son esprit.

Après plusieurs années de voyages, Max rentra en Europe et se mit à écrire des histoires sentimentales : il avait un goût décidé pour les fictions dont il pouvait conduire à son gré le dénoûment.

La pauvre Gretchen l'oublia-t-elle tout de suite? put-elle effacer de son esprit le souvenir des impressions qu'il y avait fait naître? C'est là son secret, et elle ne l'a confié à personne. Établie avec son père dans la colonie allemande, aux bords de l'Ohio, auprès de son frère Karl, qui défriche des terres et élève des bestiaux, elle ne s'habitue que lentement à l'existence rustique et monotone des *farmers* de l'Amérique. Le chant des oiseaux inconnus, le parfum des fleurs nouvelles, l'aspect des horizons perdus dans le lointain des forêts, tout cela lui cause des émotions étranges : il semble qu'elle cherche quelqu'un qui lui explique ses propres sensations, et elle tombe parfois dans de profondes rêveries.

A quelques milles de là, sur un ruisseau tributaire de l'Ohio, Ludolph, associé à quelques émigrans comme lui, a jeté des ponts et établi des moulins. Il est magnifique d'animation au milieu des machines dont les rouages tournent avec un bruit strident, et mêlent leur vacarme au roulement des eaux qui s'épanchent en cascades. Le vieux Walther et son fils Karl lui ont voué une reconnaissance profonde; ils l'aiment pour la franchise et la loyauté de son caractère. Depuis qu'il a trouvé à employer toute son activité, toute son énergie, le domaine de ses idées s'elargit, et le niveau de son intelligence monte toujours. Il a son idéal, lui aussi, et il ne désespère pas d'y atteindre à force de persévérance, car il compte bien que Max ne reparaîtra plus jamais. D'un autre côté, on fait si souvent autour de Gretchen l'éloge du laborieux Ludolph, que celle-ci finira par ne plus chercher dans les rêves de son imagination troublée un bonheur qui pourrait bien se rencontrer là, tout près d'elle.

TH. PAVIE.

LOUIS XIV

ET SES HISTORIENS

III.

L'ÉCOLE ADMINISTRATIVE DE LOUIS XIV

D'APRÈS LES PAPIERS D'ÉTAT.

Après avoir étudié (1) les actes principaux du gouvernement de Louis XIV, je me suis efforcé d'apprécier les mœurs formées par ce long règne; toutefois il reste encore une question qu'il faut aborder, et à laquelle il conviendrait peut-être d'assigner le premier rang, si l'importance des entreprises se mesurait toujours dans l'histoire à l'importance des résultats. Qu'on soit en effet plus ou moins sévère pour la politique générale de ce prince, qu'on restreigne ou qu'on étende sa part personnelle d'influence dans le mouvement d'esprit qui fut l'honneur de son temps, on ne se trouve pas moins, durant le cours de cette mémorable époque, en présence d'un gouvernement créateur, assez fécond en ressources pour lasser la mauvaise fortune et pour réparer, à force de persévérance, la plupart de ses fautes. Il faut moins admirer Louis XIV pour les desseins qu'il a poursuivis que pour les forces qu'il a su mettre au service de ses projets. Parmi ses conceptions politiques, plusieurs n'ont eu d'autre effet que d'empoisonner ses derniers jours et de compromettre sa

(1) Voyez les livraisons du 1er novembre 1856 et du 15 février 1857.

mémoire; mais entre toutes ses combinaisons administratives il n'en est guère dont nous ayons répudié la tradition, et dont nous ne ressentions encore l'influence. Les ministres de Louis XIV peuvent revendiquer une part presque aussi large que les constituans et les auteurs des actes de l'an VIII dans les institutions civiles qui nous régissent. Or cette association des habitudes du pouvoir absolu avec des idées toutes différentes est demeurée pour nous le plus curieux des problèmes comme la plus insoluble des difficultés.

On n'est véritablement homme d'état qu'en sachant élever ses ressources à la hauteur de ses projets. Le cardinal de Richelieu, auquel ce titre appartient plus légitimement qu'à personne, ne prit pas moins de peine pour organiser les forces et pour développer les richesses de la nation que pour enlacer l'Europe dans le réseau de ses combinaisons diplomatiques. Bien qu'il n'embrassât pas de moins vastes horizons que son prédécesseur, Mazarin fut un administrateur au-dessous du médiocre, et c'est pour cela qu'il est demeuré si loin de Richelieu. Le ministre d'Anne d'Autriche ne s'occupa guère plus de l'armée que des finances, de la marine que du commerce, et mourut au sein d'une paix glorieuse, laissant le trésor vide, les arsenaux et les ports sans travailleurs, l'armée sans discipline et sans solde. Au rebours de l'étranger dont il était l'élève, Louis XIV se révéla dès son avénement au pouvoir comme le roi le plus laborieux et le plus sérieusement administrateur qu'eût jusqu'alors possédé la France. Il porta sur les détails les plus arides de ses finances, et plus spécialement encore sur l'organisation de ses armées, toute l'ardeur de sa jeunesse et toutes les passions de son âme; il se complaît à se rendre ce témoignage dans les souvenirs recueillis pour son fils (1). Secondé par des ministres comme Colbert et Louvois, par des magistrats comme Le Tellier, Lamoignon et Pontchartrain, par des jurisconsultes et des administrateurs tels que Pussort, Bâville, Pellot, Foucauld et La Reynie, il imprima à la société civile une empreinte ineffaçable, de telle sorte que le texte de ses grandes ordonnances apparaît encore sous nos codes comme sur les feuillets d'un palimpseste. Rechercher ce que fut Louis XIV comme administrateur, c'est donc mettre en relief son titre le plus solide, et j'y serais amené par le seul devoir de l'équité historique envers cette grande mémoire. Je ne sais point d'ailleurs d'occasion plus favorable pour rappeler aux hommes de la révolution qu'ils n'ont pas inventé tout ce qu'ils admirent, et aux hommes de l'ancien régime que leurs anathèmes devraient retomber aussi souvent sur ce qu'ils vénèrent que sur ce qu'ils maudissent.

(1) *Mémoires de Louis XIV*, années 1662-1665.

Si le côté principal de ce règne a été laissé dans l'ombre par la plupart des historiens du siècle dernier, il est éclairé désormais de lumières abondantes. Où trouver une érudition plus solide et des aperçus plus judicieux que dans les études administratives de M. Chéruel (1)? Quel tableau atteindra jamais à la vivante vérité de ces *Mémoires de Fléchier sur les grands jours*, où l'ancienne administration est prise sur le fait, dans une occasion solennelle, et mise en scène avec une verve si piquante et un dégagement si imprévu (2)? Qu'ajouterait la publication intégrale des huit cents volumes in-folio sortis du cabinet de Colbert à l'histoire de son ministère telle que M. Pierre Clément nous l'a donnée (3), et à la grande compilation de M. Depping (4)? Enfin que reste-t-il à apprendre, en matière d'administration militaire et de stratégie, après la publication dont M. le général Pelet a fait le complément de cette histoire diplomatique de la succession d'Espagne, l'un des monumens les plus curieux et les plus originaux des lettres françaises dans notre temps? En essayant une telle esquisse, on a certainement bien plus à redouter aujourd'hui l'abondance que la rareté des matériaux.

I.

Dans l'histoire de notre administration, on peut suivre de siècle en siècle la lutte des deux forces dont le balancement a constitué la France. C'est d'une part le sol que ses conquérans conservent la prétention de régir et de défendre par les armes, un tel droit étant dans leur pensée le corollaire du droit même de possession; c'est de l'autre la royauté représentant une unité morale à laquelle elle préexiste, et qui, en vertu d'un titre supérieur, revendique avec le droit de haute justice celui du haut commandement militaire, double prérogative dont elle ne tarde pas à déduire, comme une sorte de conséquence, le droit d'asseoir à son gré les impôts et d'en régler arbitrairement la perception. Les rois ne consacrèrent pas moins d'efforts à séparer la souveraineté politique de la possession territo-

(1) *Histoire de l'Administration monarchique en France depuis l'avénement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV*, par M. Chéruel; 2 vol. in-8°, Dézobry et Magdeleine.

(2) *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne en* 1665, Paris, Hachette; 1 vol. in-8°.

(3) *Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert, précédée d'une Notice historique sur Nicolas Fouquet*, par M. Pierre Clément; Guillaumin, 1 vol. in-8°.

(4) *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV entre le cabinet du roi, les secrétaires d'état et les intendans et gouverneurs de provinces*, etc., recueillie et mise en ordre par F.-B. Depping; — collection inédite des manuscrits sur l'histoire de France, 4 vol. in-4°.

riale que les barons n'en mirent à confondre ces deux idées. Saint Louis se crut le premier assez fort et assez protégé par le prestige de ses vertus pour en proclamer résolûment la distinction et pour faire aboutir au trône toutes les juridictions locales par la voie des cas royaux et la suppression des guerres privées. Sans aspirer à détruire ni la constitution seigneuriale qui régissait les campagnes, ni les pouvoirs municipaux achetés ou usurpés par les villes, il se posa en dispensateur suprême de la force et de la justice par tout son royaume. Ses petits-fils marchèrent sur ses traces, appuyés sur l'influence chaque jour croissante d'une bourgeoisie qui aspirait à se défendre par le concours de la royauté contre l'oppression baronniale.

A l'ouverture du XIVe siècle, le principe de prépondérance, pour lequel nos rois avaient livré de si rudes combats, n'était plus contesté, même par ceux qui, durant trois siècles, allaient encore lutter pour échapper à ses conséquences. Philippe le Bel divisa en trois branches la cour du roi, qui avait été le conseil unique des premiers Capétiens comme de la dynastie précédente. L'une fut le conseil étroit ou privé, occupé des affaires majeures, auprès duquel servirent les quatre *clercs du secret,* qui devaient s'appeler un jour les secrétaires d'état, hauts fonctionnaires dont l'existence laborieuse et modeste était l'expression même de cette bourgeoisie, destinée à vivre si longtemps à l'ombre du trône, importante, mais abaissée. — L'autre branche du grand conseil royal retint, avec le nom de parlement, l'attribution de toutes les contestations judiciaires, et, en acquérant bientôt après la permanence, elle devint, en face des états-généraux et au préjudice de ceux-ci, l'institution la plus importante de la monarchie. — La troisième enfin, appelée cour des comptes, centralisa la comptabilité financière, statuant sur toutes les dépenses mandatées, depuis les comptes des armées jusqu'à ceux des maisons royales, mais demeurant étrangère, comme elle l'est encore aujourd'hui, à l'administration proprement dite.

La royauté enfonçait avec lenteur ses racines au sein de cette terre hérissée de donjons et de fortifications municipales. Tantôt elle reculait devant une réaction féodale, comme il arriva après Philippe le Bel, et plus tard sous Charles VIII, à la suite des violences de Louis XI; tantôt elle avait à compter, au sein des états-généraux, avec les passions et l'inexpérience de la démocratie, et l'ordonnance cabochienne de 1413 venait, au début du XVe siècle, tracer un programme de gouvernement dont la hardiesse n'a pas été dépassée aux jours de nos plus grandes audaces. Cependant la royauté, appuyée sur les intérêts grandis sous son aile, ne tardait pas à reprendre tout le terrain momentanément abandonné. A partir du XVIe siècle, ses conquêtes se comptent par année, pour ne pas dire par jour.

Déjà Louis XII avait fait nettement consigner dans la première ordonnance de Blois le principe que toute justice émanait du trône, et que le prince pouvait toujours l'y ramener comme à sa source. En multipliant les parlemens sur les points principaux du territoire, les princes de la maison de Valois atteignirent le double but de réduire l'influence, de plus en plus sensible, de ces grandes compagnies, et de donner des organes officiels à la pensée royale dans les provinces les plus reculées. Par la fondation d'un premier degré de juridiction et la création des présidiaux, ils préparèrent, cinquante ans plus tard, l'unité de jurisprudence et une division plus rationnelle des circonscriptions judiciaires. Les coutumes furent recueillies et codifiées par des commissaires, savans jurisconsultes, tous dévoués à la pensée royale, et le conseil d'état, modifié dans un sens monarchique, vint dominer les parlemens, en s'attribuant le droit de fixer les juridictions et de retenir certaines affaires à cause de la présence dans son sein du monarque, racine vivante de toute justice.

L'œuvre à laquelle travailla Louis XII avec une sorte de bonhomie populaire fut achevée par François Ier. Ce monarque théâtral porta dans les actes de l'administration, comme dans les résolutions principales de la politique, ces allures chevaleresques qui masquèrent sans les adoucir les inspirations d'un système impitoyable. Saint Louis avait aspiré à faire de la royauté une sorte de providence terrestre, à laquelle les peuples pussent adresser un recours rare, mais assuré. François Ier la transforma en un pouvoir présent toujours et en tout lieu; quant aux divers pouvoirs existans, il leur fit la guerre, plus préoccupé de les détruire que de les dominer. La royauté nouvelle devint un Argus aux cent yeux et un Briarée aux cent bras. Rien n'exista désormais que par le bon plaisir du roi et dans la plus étroite dépendance de sa personne. Pendant que la noblesse était attirée à la cour par l'appât de la guerre et des plaisirs, le concordat de 1516 lui livrait la pleine dispensation des dignités ecclésiastiques. Le roi put faire asseoir ses créatures sur les siéges épiscopaux en même temps qu'il nommait des gouverneurs pour le représenter directement dans ces provinces lointaines, soumises si longtemps à l'autorité directe des grands vassaux. L'activité de François Ier s'étendit à tous les détails de l'administration; tout aboutit à son trône, comme au centre unique de la vie nationale. Il entreprit, non sans succès, de placer sous sa main les arts et les lettres, aussi bien que les finances et la justice. Les ordonnances de Crémieux et de Villers-Cotterets, dont l'une réduisit aux plus étroites limites la juridiction ecclésiastique, dont l'autre porta le dernier coup aux justices seigneuriales, furent, du premier au dernier de leurs arti-

cles, empreintes de cet esprit nouveau, et vinrent constater, par la faveur générale qu'elles rencontrèrent, l'importante révolution sociale, jusqu'alors inaperçue, qui s'était opérée sans résistance. La France avait en effet passé de la monarchie des états et du gouvernement tempéré, si fort admiré par Machiavel, à un despotisme dont l'auteur principal ne descendit pas dans la tombe sans en avoir audacieusement abusé. Commissions extraordinaires, confiscations odieuses, consécration de la vénalité des offices, trafic insolent de toutes les charges, doublement arbitraire des tailles et des gabelles, création des rentes sur l'hôtel-de-ville, établissement de la loterie, tels furent les principaux actes administratifs de ce règne, auquel il faut remonter pour rencontrer le point précis où commence le gouvernement sans principes et sans garanties, qui a gardé la dénomination d'ancien régime.

Les successeurs de François I[er] apportèrent chacun une pierre au vaste édifice qui couvrit bientôt la France. Les divers pouvoirs allaient s'affaiblissant de plus en plus dans leur indépendance à mesure qu'ils se régularisaient dans leur exercice, et si la nation était mieux gouvernée, c'était en abdiquant la possibilité de se gouverner jamais elle-même. Rien ne constate mieux cette tutelle royale et cet état de minorité, contre lequel la France ne devait plus protester, que les célèbres ordonnances d'Orléans et de Moulins, qu'on ne peut séparer du grand nom de L'Hôpital. Par les doctrines qu'elles proclament, ces ordonnances établissent la pleine victoire du pouvoir absolu; par leurs habiles dispositions, elles deviennent pour celui-ci une force et une sanction au sein des guerres civiles et des découragemens qui les suivent.

Durant la longue anarchie entretenue par les luttes religieuses, le despotisme dut sans doute reculer, à certains jours, tantôt devant l'aristocratie huguenote, tantôt devant la bourgeoisie ligueuse; mais la royauté fut après chaque crise de plus en plus puissante et de moins en moins attaquée, grâce à une persévérance dans ses desseins qui lui donnait tout l'avantage sur une noblesse sans tradition politique et sur une démocratie toujours mobile et déréglée dans ses passions. Par malheur, chez les grands, déjà dressés depuis trois générations à la vie de cour, la confiance était à la hauteur de l'incapacité, et la nation tout entière était déjà aux pieds du monarque, qu'ils se croyaient en mesure de le faire capituler. Ils n'entretinrent jamais plus complétement cette illusion qu'à la veille de monter sur les échafauds de Richelieu, ou de passer sous les fourches dorées de Mazarin. Ne s'apercevant pas que la vie municipale avait fini avec la ligue, et que l'aristocratie française ne représentait malheureusement depuis le XVI[e] siècle que ses propres cupidités, les frondeurs,

isolés du pays et tout entiers à leurs mesquines poursuites, s'agitaient pleins d'espoir dans une impuissance que le comble de l'humiliation fut de n'avoir pas même soupçonnée. A Paris, à Bordeaux, à Dijon, là où, durant la fronde, se trouvaient, sinon les princes, du moins les principaux chefs de parti, l'on se trompait sur ce qu'il y avait de fatalement irrésistible dans ce débordement de l'autorité monarchique, et l'on se croyait encore en mesure de la faire reculer, parce que Mazarin semblait toujours s'arrêter jusque devant les plus faibles obstacles. Ainsi, lorsque le flot monte sur nos rivages, et qu'une brise de terre le repousse, on dirait parfois qu'une lutte incertaine est engagée entre l'océan et la tempête; mais la marée gagne alors même qu'elle paraît céder, et le spectateur attardé se voit bientôt entouré par l'immensité de la mer triomphante.

Henri IV était le prince le plus propre à consolider la transformation qui avait fait passer insensiblement la France d'un régime d'abord féodal, puis parlementaire, à celui d'une monarchie tout administrative. Plus soucieux des réalités que des apparences en matière de pouvoir, le Béarnais fatigué s'inquiétait moins de promulguer avec éclat des lois nouvelles que d'empreindre les institutions existantes de l'esprit qu'il lui convenait de leur imprimer. Tel était aussi le goût de Maximilien de Béthune, qui n'aimait point, disait-il, à *grossir par des édits les tomes des ordonnances* (1). En créant près de sa personne, en 1602, un conseil général du commerce et en donnant ainsi des organes à tous les intérêts de la production nationale, le roi augmentait dans l'état l'importance de la classe sur laquelle s'était élevée la monarchie absolue; le duc de Sully poursuivit le même but par les travaux considérables qu'il fit exécuter comme *grand-voyer*. En même temps que le surintendant profitait des épargnes accumulées par sa bonne gestion financière pour ouvrir des routes, creuser des canaux, et pour opérer avec les fonds et le concours de l'état des œuvres d'une véritable utilité publique, Sully transformait celui-ci en instrument direct de la production agricole et manufacturière. Agissant lui-même au lieu d'encourager, substituant sa propre initiative à celle des particuliers, le gouvernement entreprit des plantations, défricha des terres, et ouvrit à grands frais, sur plusieurs points du royaume, des manufactures protégées contre toute concurrence étrangère et même nationale. Ainsi se préparait dès le commencement du XVIIe siècle cette ingérence du pouvoir dans la sphère des intérêts privés, ingérence qui, en détachant les citoyens du soin de leurs propres affaires, est demeurée l'un des caractères les plus indestructibles de notre gouver-

(1) *Économies royales*, t. III, p. 169, édit. 1778.

nement comme de notre génie national. Ainsi encore, par des encouragemens donnés à bonne intention, se desséchait en son germe l'esprit d'entreprise qui a si constamment manqué à la France, et l'abdication industrielle suivait l'abdication politique. Pendant que la nation remerciait la royauté de faire ses propres affaires en se chargeant de soins qu'il lui répugnait de prendre, les idées se précipitaient dans le même sens que les intérêts, et les jurisconsultes comme les historiens s'efforçaient de faire pénétrer le principe de la prépondérance monarchique dans les lois, dans les lettres, et jusque dans la théologie. L'esprit des Pithou passait des pages de la *Ménippée* dans les thèses de la Sorbonne, et l'on voyait les Pasquier, les De Thou et les Loysel appeler de leurs vœux et préparer par leurs savans écrits l'unité de la législation civile, ce dernier complément de l'unité politique.

Il était réservé à Richelieu d'imprimer à l'administration de l'ancien régime le caractère définitif qu'elle a conservé sans altération sensible jusqu'en 1789. Après avoir supprimé les dernières dignités d'origine féodale qui impliquaient encore une sorte de pouvoir indépendant, notamment celles de connétable et de grand-amiral, après avoir transformé les gouvernemens de province en lucratives sinécures, le cardinal donna au conseil d'état, en 1630, une nouvelle organisation à laquelle Louis XIV lui-même ne trouva presque plus rien à changer; puis, par une intuition d'une admirable justesse, il créa les intendans, fonctionnaires ardemment dévoués au pouvoir central, ennemis nés de tous les droits comme de toutes les existences historiques, et qu'on voit grandir à pas de géant dans leur importance sans éclat et leur modeste ubiquité. Ce système, d'abord partiellement appliqué, ne tarda pas à s'étendre à tout le royaume, et la plupart des pays d'états durent s'y soumettre, comme les pays dits d'*élection*. Dans chaque généralité dont la circonscription correspondait en moyenne à celle de deux de nos départemens, le gouvernement central eut un fonctionnaire, sorti ordinairement du rang des maîtres des requêtes, qui fut représenté lui-même par des subdélégués au sein du plus grand nombre des villes, devenues de nos jours chefs-lieux de sous-préfecture. L'intendant exerçait toutes les attributions dévolues aujourd'hui aux préfets. Comme tuteur des communes, il approuvait ou rejetait les dépenses communales, et la lecture des documens recueillis par M. Depping constate que dans le cours du XVIIe siècle ces fonctionnaires ne se livraient pas, sur les affaires locales, à des investigations moins minutieuses que celles dont nous nous plaignons de nos jours, et que la solution des questions les plus usuelles ne réclamait pas de moins longs delais. Avec le concours des ingénieurs du corps des

ponts et chaussées, créé antérieurement aux intendances, ces fonctionnaires arrêtaient les plans et devis de tous les travaux publics; ils cumulaient avec ces attributions celles de directeurs des contributions, et leur omnipotence ne tarda pas à devenir si complète en matière d'impôts, que lorsqu'un arrêt du conseil avait fixé la part contributive de chaque généralité, les intendans et leurs subdélégués en répartissaient le montant sans contrôle entre les diverses paroisses, ne laissant que des attributions purement nominales aux anciens *élus* et *trésoriers de France*, possesseurs de vieux titres achetés à prix d'argent. Les mêmes fonctionnaires faisaient percevoir les tailles par des collecteurs, et on admettrait difficilement comme des réalités historiques les procédés de ces agens subalternes sans le témoignage d'un contemporain chez lequel la clairvoyance d'un véritable génie était à la hauteur du plus rare courage (1).

Cette création de Richelieu fut certainement le plus fécond de ses actes en conséquences imprévues. Dépositaires de fonctions non achetées et toujours révocables, qu'ils n'exerçaient d'ordinaire que durant très peu d'années dans la même généralité, les intendans, qui étaient pour la noblesse des *oppresseurs de la patrie, vils adulateurs d'un pouvoir tyrannique* (2), ne semblaient guère moins odieux à l'antique magistrature, qui avait acquis à deniers comptant le droit de transmettre ses offices et de mourir sur les fleurs de lis. Ne devant leur importance ni à leur naissance, ni à leur fortune, ni à la faveur personnelle du monarque, attendant tout de l'opiniâtreté de leur labeur et du fanatisme calculé de leur dévouement, ces fonctionnaires sans racines et sans traditions furent dans la monarchie de l'ancien régime comme les produits anticipés de la société issue de l'union de la révolution avec l'empire.

Nous vivons dans un pays qui n'a guère moins l'ignorance que le mépris de son passé. Pour persuader à la France du XIX[e] siècle qu'elle ne date pas d'hier, comme voudraient le lui laisser croire des écrivains qui en cela se tiennent pour ses flatteurs, pour lui faire comprendre que chez elle les difficultés viennent de loin et que les maladies sont chroniques, il a fallu qu'un publiciste éminent lui mît sous les yeux le fidèle tableau de cet ancien régime, si différent du nôtre par les orgueilleuses prétentions de l'esprit, mais qui lui est si analogue par les habitudes invétérées du caractère (3). M. de Toc-

(1) Sur la manière dont la taxe se percevait dans les paroisses du temps de Louis XIV, voyez, dans le *Détail de la France sous le règne actuel*, par Boisguillebert, les chapitres V, VI, VII, p. 36 à 180; Cologne 1707, in-12.

(2) Le comte de Boulainvilliers, *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, t. I[er], préface.

(3) *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1 vol. in-8°.

queville s'est acquitté de cette tâche comme on pouvait l'attendre de lui, et s'il était entré dans son plan de suivre le développement du génie national dans l'histoire de la vieille société française au lieu de le montrer seulement au jour qui en précéda la catastrophe, il aurait confirmé ses lumineux enseignemens par des témoignages irréfutables.

Si les partis se trompent souvent sur ce qui peut les servir, ils ont toujours l'instinct vrai de ce qui peut les blesser. La noblesse et la magistrature, atteintes par l'etablissement des intendans *à la prunelle de l'œil*, selon le mot du cardinal de Retz, se bercèrent longtemps de l'espérance de les renverser. Leur suppression fut l'un des premiers articles du programme voté dans la chambre de Saint-Louis aux jours troublés de la minorité de Louis XIV. Mazarin s'y soumit tant qu'il ne se trouva pas assez fort pour résister; mais, supprimés en 1648, ils reparurent plus puissans et mieux affermis en 1655, lorsque le jeune monarque eut triomphé de l'opposition bigarrée dans laquelle parlementaires et grands seigneurs avaient confondu leurs antipathies et leurs rancunes. Quand Louis XIV prit en main les rênes du pouvoir à la mort de Mazarin, ces agens fonctionnaient dans toutes les provinces avec l'énergie d'un pouvoir confiant et victorieux.

II.

Quelques traits suffiront pour esquisser le tableau du gouvernement qui allait faire de si grandes choses dans la guerre et dans la paix. A côté du monarque, et comme perdus dans les splendeurs de la royauté, on trouvait, avec le chancelier et le surintendant des finances, trois secrétaires d'état, l'un pour la guerre, l'autre pour les affaires étrangères, le troisième pour les affaires des religionnaires protestans. Cette division du pouvoir ministériel ne tarda pas d'ailleurs à être modifiée par la substitution d'un contrôle général à la surintendance des finances et par l'établissement d'un ministère particulier pour la marine, le commerce et la maison du roi. Les secrétaires d'état formaient l'unique conseil du monarque pour tous les grands intérêts politiques. Indépendamment de ses attributions spéciales, chacun des ministres avait dans son ressort un certain nombre de généralités de l'administration desquelles il connaissait directement. C'est sans doute parce que les idées simples se produisent presque toujours tardivement que la création d'un ministère spécial de l'intérieur a été chez nous postérieure de deux siècles à l'établissement de la centralisation administrative. Quoi qu'il en soit, la division des généralités entre les secrétaires d'état ne fut

point, ainsi qu'on pourrait le croire aujourd'hui, un obstacle à cette unité de direction, caractère éminent du gouvernement de Louis XIV. Chacun d'eux rapportait en effet les affaires concernant les provinces de son ressort dans le *conseil des dépêches*, tenu devant le roi, où toutes les résolutions étaient prises et libellées. Bientôt d'ailleurs l'infatigable activité de Colbert eut absorbé la presque totalité des affaires administratives, parce que celles-ci se résolvaient à peu près constamment en questions financières, soit pour l'approbation des dépenses, soit pour l'apurement des comptes.

Les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, ces hommes qui sont tout dans l'histoire de ce temps, et que l'on y aperçoit à peine, selon l'observation de M. de Tocqueville, composaient en réalité les deux corps au sein desquels venait se concentrer toute l'administration du royaume. Le conseil des finances déterminait souverainement la nature et la quotité de l'impôt depuis que les états-généraux n'étaient plus qu'un souvenir, et que la déclaration royale de 1665 avait fait perdre aux parlemens le droit de remontrance. Ce conseil opérait par généralité le *répartement* de toutes les charges, sans autres observations que celles des intendans, sauf le droit à peu près stérile de *députer en cour*, réservé aux pays d'états. Le conseil *des parties* exerçait, outre les attributions contentieuses données aujourd'hui à notre premier corps administratif, les droits les plus élevés de la souveraineté et de la justice. Il rendait des arrêtés d'évocation, fixait les juridictions par le droit de *committimus*, et, transformé parfois en une sorte de cour de cassation où le bon plaisir royal tenait, il faut bien le dire, la place de la loi, il annulait les arrêts des parlemens, lorsqu'ils étaient contraires à sa propre jurisprudence. Entre tous ses droits souverains, il n'en est pas dont Louis XIV ait mis plus de prix à constater l'usage, et l'on sent percer les plus amères rancunes de sa jeunesse dans les fières paroles qu'il adresse au dauphin au commencement de ses *Mémoires :* « L'autorité des parlemens, qu'on regardait comme opposée à la mienne, produisant de très méchans effets,... je leur fis défense de rendre des arrêts contraires à ceux de mon conseil, en quelque circonstance que ce pût être. »

On le voit, jamais pouvoir ne fut plus absolu dans ses principes, plus concentré dans son action que celui de ce prince. A ce mécanisme conduit par un seul moteur, se rattachait un réseau de fonctionnaires provinciaux aussi nombreux que de nos jours. Trésoriers de France et secrétaires du roi, élus, jurats, échevins, maires et consuls, collecteurs et gabelous, contrôleurs pour toutes les transactions commerciales, éclos, aux premiers temps de Mazarin, du génie fiscal d'Émery, intendans d'administration, d'armée et de

finances, juges et conseillers de toutes les robes, tout cela pullulait sous l'antique monarchie, sur laquelle nous avons du moins acquis cet avantage de solliciter aujourd'hui ce qui s'achetait alors à des prix quelquefois extravagans. Je trouve dans Forbonnais un relevé des seuls offices de justice et de finance pour l'année 1664, qui en porte le chiffre à 45,780, et la valeur vénale à 419,842,000 fr. (1). Calculée au cours actuel de notre monnaie, cette valeur atteindrait un milliard. L'ardeur des places était une maladie tellement endémique dans l'ancienne société française, que Louis XIV retira aux villes leurs droits d'élection dans l'unique pensée de les leur revendre en détail : étrange spéculation que le règne suivant renouvela par deux fois, sans que la déloyauté d'un tel marché lassât jamais l'empressement des acheteurs!

Cependant cette machine si compliquée était en 1661 rouillée dans ses ressorts et hors d'état de rendre d'utiles services. Victorieuse de l'Europe et des factions, la France avait à sa tête un gouvernement faible et obéré. La paix des Pyrénées n'avait pas été moins nécessaire que glorieuse, car les armées étaient épuisées comme les finances, et l'industrie nationale au berceau ne pouvait fournir la plupart des matières premières indispensables pour faire la guerre. Pendant que les débris de notre marine étaient menacés sur nos côtes par les Barbaresques, les navires hollandais, qui seuls se montraient dans toutes les mers, venaient apporter dans nos ports des marchandises pour lesquelles la France avait rarement à offrir un fret de retour. L'improbité était aussi générale dans l'administration que le péculat dans les armées, désordre qu'entretenait systématiquement le surintendant lui-même, d'abord pour devenir indispensable au jeune roi, puis pour établir sa fortune sur les bases qui avaient servi à élever celle de Mazarin. Ne vivant que d'anticipations, l'état était à la merci des traitans; ceux-ci, de leur côté, sans nulle défense contre le pouvoir, passaient leur vie dans les dernières extrémités du luxe et de la terreur, logés dans des palais en attendant qu'une chambre de justice les envoyât pourrir dans un cachot. A cette époque, la main du pouvoir s'étendait donc partout, mais partout aussi cette main était impure ou paralysée.

Entre tous les actes de Louis XIV, l'arrestation de Fouquet, méditée dans un secret profond, exécutée avec des précautions minutieuses, fut certainement celui dans lequel le prince associa le plus étroitement l'énergie avec la prudence. On peut blâmer l'ardeur de ses poursuites personnelles dans le procès, on peut s'étonner à plus juste titre de la mesure par laquelle une détention per-

(1) *Recherches sur les Finances depuis l'année* 1595 *jusqu'en* 1721, 1758, t. Ier, p. 329.

pétuelle fut arbitrairement substituée à la peine du bannissement prononcée contre le malheureux surintendant; mais pour apprécier la pensée politique de Louis XIV dans l'affaire qui ouvrit son règne d'une manière si éclatante, il faut se bien mettre en présence de ce que représentait Nicolas Fouquet pour le jeune et fier monarque dont la tête était toute pleine des images de la guerre civile, et qui embrassait déjà pour la France tant de nouvelles perspectives de puissance et de grandeur. Aux yeux du roi, Fouquet cumulait tous les vices de la génération nouvelle avec ceux de la génération précédente : au présent il avait pris l'improbité brouillonne, au passé il avait emprunté des projets, d'ailleurs extravagans, de résistance éventuelle à la volonté royale derrière les murs crénelés des places de guerre. Le surintendant était donc pour lui un frondeur et un fripon. Enfin, chose plus grave, cet homme, sorti du négoce et de la magistrature bretonne, avait pris les goûts les plus élégans et les plus folles visées de l'aristocratie de cour, mettant en suspicion par son attitude la fidélité modeste de la classe à laquelle Louis XIV entendait remettre le soin des affaires publiques, pour ne pas diminuer, en le partageant avec des hommes considérables, le prestige de sa propre puissance (1).

Ce qui perdit Fouquet fit la fortune de Colbert. L'intendant de Mazarin représentait bien cette bourgeoisie alors dévouée jusqu'au fanatisme à une royauté qui avait fait sa fortune, mais qui, depuis la mort du grand roi, a prouvé, en poursuivant sa mémoire, que les profits de l'ambition ne consolent jamais en France des souffrances de la vanité, et que l'énergie des plaintes croît toujours avec l'importance des conquêtes. Il n'est guère dans l'histoire moderne de figure plus connue que celle de Colbert. Dans un portrait au daguerréotype, un peu forcé, mais d'une vérité à faire peur, un contemporain nous a montré « ce visage renfrogné, ces yeux profonds, ces sourcils épais et cette face austère qui tout d'abord glaçait d'effroi;... homme d'une application infinie, et d'un désir insatiable d'apprendre qui lui tenait lieu de science; ignorant, mais citant des passages latins qu'il avait appris par cœur, et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués; sans nulle passion depuis qu'il avait quitté le vin; esprit solide, mais pesant, qui fit trembler tous les hommes habitués depuis si longtemps dans les affaires à pêcher en eau trouble (2). » Cet homme fut rude en effet pour les autres, parce

(1) « Il n'était pas de mon intérêt de prendre pour ministres des hommes d'une qualité éminente. Il fallait avant toute chose faire connaître au public, par le rang même où je les prenais, que mon dessein n'était point de partager mon autorité avec eux. » (*Mémoires de Louis XIV*, dans ses *Œuvres*, t. Ier, p. 36.)

(2) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, édit. de 1727, p. 126.

qu'il l'était pour lui-même. Travaillant seize heures sur vingt-quatre et vivant sans reproche, il se sentait le droit de faire trembler par sa vigilance impitoyable tous les agens incapables ou infidèles. Très probe, quoique très intéressé, et ne mettant au-dessus du bonheur d'augmenter sa fortune que celui de bien servir, Colbert avait toutes les qualités qui font le grand administrateur sans aspirer à celles qui font le grand homme d'état. Nommé contrôleur-général des finances après la disgrâce du surintendant, il comprit qu'il n'y avait pas place sous un tel prince pour un premier ministre, et circonscrivit son rôle par calcul autant que par instinct. Ayant le courage nécessaire pour avertir le roi sans atteindre jamais à celui de lui résister, il mit toute son activité à faire réussir des desseins qu'il n'avait point conçus, et, pleinement satisfait de la tâche immense que lui abandonnait la confiance du monarque, il ne songea qu'à rendre la France plus riche, afin de rendre ainsi le roi plus puissant. Colbert fut donc durant vingt ans le plus prodigieux pourvoyeur d'argent et d'hommes qu'un souverain ait jamais rencontré. Portant au roi le dévouement aveugle de l'école bourgeoise qui, depuis le XVIe siècle, ne voyait la France que dans le monarque, il devint naturellement et sans aucune bassesse l'instrument infatigable de la doctrine politique si sincèrement professée par Louis XIV.

Cette secrète entente entre le roi et son ministre détermina la confiance de l'un et la sécurité de l'autre, sécurité qui fut entière jusqu'au jour où M. de Louvois, succédant à Le Tellier, son père, dans le département de la guerre, engagea contre le contrôleur-général la lutte secrète qui rendit Colbert malheureux, mais en le laissant d'ailleurs aussi puissant jusqu'au dernier jour de sa carrière. C'était par une foi presque mystique dans l'autorité royale que se lièrent ainsi l'un à l'autre le moins brillant des ministres et le plus élégant des princes. Tous deux voyaient dans la direction imprimée par l'état aux intérêts matériels comme aux idées et aux croyances une conséquence logique de cette unité nationale conquise par six siècles de labeurs. Cet esprit-là se révèle dans tous les actes de Colbert. Pour protéger l'industrie française, il ne recula pas plus devant la guerre au dehors et devant une sorte de terrorisme administratif à l'intérieur que Louis XIV, pour protéger la foi de son royaume, ne fut arrêté par des mesures dont le caractère atroce répugnait certainement à son cœur. Inquiet de toutes les initiatives que la liberté industrielle aurait pu favoriser, convaincu qu'un bon gouvernement était tenu de prévenir le mal dans la sphère commerciale aussi bien que dans celle des consciences, et que mieux valait entraver le progrès que de laisser le champ libre à la fraude, Colbert enlaça les corporations ouvrières dans des règlemens tellement minutieux, il

sanctionna ceux-ci par des pénalités tellement effroyables, qu'il faut parfois, pour le croire, trouver ces documens rappelés par M. Pierre Clément ou consignés dans la collection de M. Depping (1). Sous l'empire des mêmes convictions et par l'emploi des mêmes procédés, il organisa, par arrêts du conseil, de grandes compagnies commerciales demeurées à peu près sans avenir, et couvrit le royaume de manufactures qui donnèrent à la France de belles industries sans y susciter de véritables industriels. Durant le grand règne, l'originalité fut subordonnée à la règle dans le travail comme dans les lettres.

Soumettre toutes les forces à la direction du pouvoir, relever l'obéissance à la monarchie par une admiration exaltée pour la personne du monarque, telle fut la formule de ce vaste système. Colbert dut l'appliquer à la pensée comme il l'avait fait aux intérêts. Complétant l'œuvre de Richelieu, dont il était l'admirateur passionné, il plaça donc sous le patronage royal les savans et les artistes. Pour atteindre ce but, il institua les trois Académies des Sciences, des Inscriptions, des Beaux-Arts, appelées, par les termes mêmes de leur fondation, à étendre et à perpétuer la gloire du roi par les lettres, par le marbre et par l'airain. Sa qualité de ministre de la maison royale fit également au contrôleur-général un devoir d'organiser ce patronage des lettres en France et au dehors, qui, s'il fut l'une des gloires les plus éclatantes de Louis XIV dans la postérité, fut assurément aussi l'une des inspirations les plus calculées de sa diplomatie (2). Ce protectorat littéraire, dans lequel le roi porta du reste des vues d'économie qui contrastent singulièrement avec ses prodigalités architecturales, ne lui coûta pas en moyenne plus de 75,000 francs par année, c'est-à-dire moitié moins que le somptueux voyage en France du cavalier Bernin, dont le seul résultat effectif fut un buste médiocre du monarque. En parcourant l'état des pensions accordées aux hommes de lettres pour l'année 1663, la seconde du gouvernement personnel de Louis XIV, état qui monte à 100,000 fr., mais qui fut réduit d'un quart à partir de 1672, on peut s'assurer qu'on mesurait moins les encouragemens au talent qu'à la faveur fugitive des salons (3). Si donc les lettres brillèrent dans ce temps-là d'un

(1) *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III.

(2) Voyez surtout la lettre de Colbert à Hermann Cönring, *Histoire de Colbert*, ch. VII, p. 189.

(3) On a déjà souvent cité cet état de pensions; je n'en rappellerai que certains articles : « Au sieur Courard, lequel, sans connaissance d'aucune autre langue que sa naturelle, est admirable pour juger toutes les productions de l'esprit, 1,500 fr.; — au sieur Pierre Corneille, premier poète dramatique du monde, 2.000 fr ; — au sieur Boyer, excellent poète français, 800 fr.; — au sieur Desmaretz, l'auteur doué de la plus belle imagination qui ait jamais été, 1,200 fr.; — au jeune abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin élégant, 1,000 fr.; — au sieur Molière, excellent poète comique, 1,000 fr.; — au

éclat incomparable, c'est que les événemens et les siècles avaient amené à maturité le génie de la nation, et que, grâce à l'harmonie qui existait alors entre les idées et les institutions, l'impulsion du pouvoir s'exerçait dans le sens de leurs propres tendances.

Une lutte curieuse à suivre s'ouvrit entre Louis XIV et son ministre pour l'application de cette haute pensée monarchique aux plus minutieux détails du gouvernement et de la police du royaume. Contrôleur-général, secrétaire d'état de la marine et de la maison du roi, surintendant des bâtimens, Colbert suffisait à peine à sa tâche en consacrant aux affaires toute une vie sans distractions. Déployant au contraire dans ses plaisirs, dans ses voyages et jusque dans ses expéditions militaires toutes les pompes de l'Orient, Louis semblait porter légèrement son fardeau, mais ne perdait pour aucun de ses devoirs le temps qu'il donnait à ses jouissances. Sa vie était réglée comme une horloge, et Saint-Simon a pu faire de ce prince cet éloge, qu'à chaque minute du jour on pouvait par toute l'Europe savoir avec certitude ce que faisait alors le roi de France. Ce fut avec cette persévérance méthodique qu'il entama la grande tâche devant laquelle aurait reculé un souverain moins pénétré de l'étendue de ses droits et de celle de ses obligations. Lorsqu'il prit la direction des affaires, nous avons dit que l'état, vivant presque uniquement de crédit, était le moins sûr des créanciers, parce qu'il en était le plus pauvre (1). La violence n'était guère moins impunie dans les provinces que le vol au centre du gouvernement, car après la fronde la féodalité avait eu ce malheur commun à la plupart des grandes causes, de finir déshonorée par ses derniers représentans. Il suffirait, comme preuve, de rappeler les horreurs qui épouvantèrent le Berri, l'Auvergne et le Velay avant la sanglante répression des grands jours.

Pour trouver des ressources et relever la confiance, le gouvernement nouveau n'employa que les moyens consacrés par un long usage. A l'exemple de Henri IV, son petit-fils forma une chambre de

sieur Benserade, poète français fort agréable, 1,500 fr.; — au sieur abbé Cottin, poète et orateur français, 1,200 fr.; — au sieur Dauvrier, savant, 3,000 fr.; — au sieur Fléchier, poète français et latin, 800 fr; — au sieur Racine, poète français, 600 (porté depuis à 2,000 fr.); — au sieur Chapelain, le plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement, 3,000 fr. »

(1) On peut voir, entre mille autres documens sur les prodigieux désordres introduits dans les finances par Mazarin et Fouquet, l'exposé fait par le premier président de Lamoignon à l'ouverture du procès du surintendant. Ce discours, extrait du manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé *Registre de la chambre de justice*, a été partiellement publié par M. Chéruel, *Histoire de l'Administration monarchique*, t. II, p. 87. Il faut lire aussi le préambule de l'édit de 1661 établissant la chambre de justice, *Histoire de Colbert*, par M. Pierre Clément, p. 98.

justice investie d'un pouvoir discrétionnaire, qui dut remonter dans ses opérations à plus de vingt-cinq ans et faire *rendre gorge* aux financiers, suivant que l'état de leur fortune paraîtrait établir l'existence de profits illicites. Devant ces commissaires, choisis d'ailleurs entre les membres les plus éminens des divers parlemens, fut appelé à comparaître quiconque avait concouru aux fournitures, aux emprunts, ou même à la perception de l'impôt. Tout Français appartenant à l'une des catégories sur lesquelles retombait le poids de cette inexorable justice fut contraint de fournir un état justificatif de tous ses biens, qui en indiquât la nature et l'origine, et pendant que cette immense enquête portait la terreur dans de nombreuses familles, il était enjoint, au nom du roi, à tous les curés d'inviter leurs paroissiens à révéler à ses procureurs-généraux les délits qu'ils auraient pu connaître en matière de finances, à titre de pots-de-vin, gratifications, surimpositions arbitraires ou vexations exercées par les collecteurs sur ses sujets.

Soit par le progrès de nos mœurs, soit par l'effet de leur faiblesse, notre temps répugne à de telles mesures. Il n'en était point ainsi au XVII[e] siècle, et le pouvoir ne scandalisait alors personne soit en lançant en chaire des monitoires contre les traitans, soit en promettant une large prime aux délateurs. Tous les témoignages constatent en effet qu'en 1663 la nomination de la chambre de justice fut acceptée par la conscience publique comme le signal d'une ère réparatrice. Quelques financiers et receveurs pendus, d'autres effigiés, un plus grand nombre emprisonnés ou en fuite, 110 millions entrés dans les coffres de l'état du prix des propriétés confisquées sur les hommes de finances, une appréhension universelle de ce gouvernement devenu soudainement si riche après s'être montré si résolu, des transports de joie dans le peuple, qui se console toujours de ses misères par le spectacle des chutes éclatantes, tels furent les importans résultats de l'acte par lequel Louis XIV prit solennellement possession de son sceptre et de sa main de justice.

Depuis la mort de Richelieu, l'ordre public n'avait pas été en France moins gravement atteint que la probité. Des crimes dont la qualité des coupables relevait encore le caractère odieux étaient journellement commis dans les provinces en présence de juridictions locales qui restaient désarmées quelquefois faute de bon vouloir, le plus souvent faute de puissance. Assassinats, viols, mises à rançon, voyageurs détroussés aux gorges des montagnes de l'Auvergne et du Velay, comme aux temps où les seigneurs de Montlhéry et du Puiset bravaient les armes de Louis le Gros, condamnés contumaces venant, à l'exemple du trop fameux marquis de Pomenars, confronter publiquement leur visage avec leur effigie, mille traits d'audace et

mille exemples d'impunité remplissent les importans mémoires où le jeune Fléchier a recueilli des souvenirs qui, pour nous, sont presque des révélations. Ces désordres, demeurés à peu près inconnus à l'histoire, quoique tenant une très grande place dans la vie de cette société, bientôt après si calme, sont confirmés d'ailleurs par des témoignages aussi nombreux qu'authentiques. Ils remplissent la plus grande partie des dépêches adressées à Colbert par Pommereuil, intendant à Clermont, Pellot, intendant à Montauban, de Sève, intendant à Bordeaux, et par les présidens Fieubet, d'Oppède et d'Atgouges (1). Lorsqu'on sait quelle terreur entretenaient dans certaines provinces les mœurs des gentilshommes et la rapacité des agens du fisc, il est facile de comprendre l'ivresse avec laquelle fut accueillie la nomination de la chambre de justice et des commissaires des grands jours. Dans le Berri, en Auvergne, en Guienne, le peuple se releva tout à coup, prêt à se montrer oppresseur à son tour, de telle sorte que le gouvernement, qui venait de dresser à Clermont l'échafaud du vicomte de Beaufort-Canillac et de jeter grand nombre des plus riches seigneurs dans les cachots ou dans l'exil, eut bientôt à réprimer les menaces de Jacques Bonhomme contre toute l'aristocratie territoriale. A la rigueur de ces grands coups, les fils des anciens serfs avaient reconnu le sang des vieux rois justiciers, et c'était avec une tumultueuse reconnaissance qu'ils se montraient la fameuse médaille commémorative des actes judiciaires de 1665, médaille qui représentait un esclave se relevant sous la protection du glaive royal, avec ces mots en exergue : ***Salus provinciarum; repressa potentiorum audacia.***

Louis XIV allait profiter bientôt de la consolidation de sa puissance en traçant à la procédure criminelle des règles non moins précieuses pour les accusés que pour la société elle-même; mais il n'y a point à s'étonner si, au début de son règne, il voulut user des armes que ses prédécesseurs lui avaient léguées pour reprendre la haute tutelle des faibles et des opprimés en présence de parlemens irrésolus ou intimidés. En convoquant les grands jours, il usa du seul moyen de répression efficace qu'eussent employé les rois de France depuis le règne de François Ier. La terreur que répandirent M. de Novion et ses quatorze commissaires en robe rouge fit tomber toutes les résistances formées par le concert des habitudes avec les intérêts, et Louis XIV, demeuré dans son royaume l'unique dispensateur de la force et de la justice en fait comme en droit, put bientôt

(1) *Correspondance administrative*, t. II, première partie. Pour se pénétrer de la nécessité où fut Louis XIV d'exercer au début de son règne une justice sommaire et rigoureuse, il faut lire le discours de Talon à l'ouverture des grands jours d'Auvergne. — *Appendice aux Mémoires de Fléchier.*

songer aux belles réformes destinées à imprimer tant d'éclat à son règne.

Lorsqu'on pénètre dans l'intimité de cette société, où l'autorité royale était seule debout au milieu des ruines qu'elle avait faites, on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'elle y était alors l'instrument nécessaire de tous les progrès, qu'elle seule possédait, avec une véritable puissance d'initiative, l'esprit d'entreprise et le pressentiment de l'avenir. Les divers pouvoirs locaux, qu'ils existassent comme les parlemens à titre judiciaire, ou comme les états provinciaux et les municipalités à titre administratif, n'avaient guère que la stérile ambition d'empêcher, et songeaient moins à imprimer une impulsion féconde qu'à élever des obstacles. Envahis par une sorte d'inertie jalouse, sans une vue ou un projet qui leur fût propre, les pouvoirs provinciaux ne s'animaient jamais que pour contrarier les conceptions de l'autorité centrale, ou pour défendre des prérogatives dont la première était à leurs yeux l'immobilité. S'agissait-il de simplifier le mécanisme administratif, d'ouvrir des routes, de construire des ports ou des canaux dans un intérêt public, c'était presque toujours sous le coup d'injonctions comminatoires que ces pouvoirs, dont l'œil n'embrassait que les horizons les plus étroits, consentaient à prêter leur concours moral et financier. Ce mal était endémique dans les parlemens, et bien plus encore dans les administrations provinciales. On avait vu les capitouls de Toulouse faire repousser dans les états du Languedoc l'uniformité des poids et mesures; ils y avaient fait proscrire l'indigo, qu'ils prétendaient inférieur à leur pastel. Ces états, dont l'administration mérite pourtant d'être citée entre toutes les autres, avaient repoussé le projet de la création d'un port à Agde; ils avaient vivement combattu l'idée d'un canal de Toulouse à Narbonne, et plus tard la même opposition s'y rencontra pour empêcher de joindre Narbonne au canal des deux mers, opposition à laquelle, selon Forbonnais, la postérité ne voudra pas croire. Le projet de dessécher les marais d'Aigues-Mortes fut aussi ajourné par suite de la résistance de la noblesse, inquiète de voir ses terres diminuer de valeur, si ces marais étaient assainis et rendus à l'agriculture. La Bourgogne n'opposa pas une résistance moins vive à Colbert pour l'exécution de ses plans industriels. Les états refusèrent tout concours aux manufactures que ce ministre se proposait de fonder dans la province, « personne ne trouvant ici, écrit le commissaire du roi, qu'il y ait aucun avantage pour le pays dans de pareils établissemens (1). » Il n'en fut pas

(1) *Correspondance administrative*, t. Ier; — *administration des états provinciaux*, jusqu'à la page 628.

autrement en Bretagne, où vivait un esprit national tellement ombrageux, que l'énergie même de ce sentiment en excuse les plus aveugles inspirations. Depuis la fin du XVII[e] siècle, les états de cette province eurent le sort de ces assemblées qui se consolent quelquefois par la vivacité de leurs paroles de la nullité de leurs attributions. Si des ports nombreux furent créés dans cette grande péninsule, si de larges routes vinrent féconder ses landes et la relier aux contrées voisines, ce ne fut pas sans que les états opposassent à ces mesures des protestations aussi vaines d'ailleurs que l'étaient alors leurs droits politiques. Entre ces droits, celui de faire porter au roi de respectueuses représentations contre ses édits ou contre les arrêts de son conseil était peut-être le plus chaleureusement défendu par les aspirans toujours nombreux à la députation en cour. Cette faculté d'ailleurs n'était pas sans importance dans le silence universel du temps : elle avait une valeur plus réelle que ce prétendu droit d'octroyer un don gratuit qui, à quelques milliers de francs près, était arrêté d'avance. Ce don n'était d'ailleurs perçu que sur les tailles, le seul impôt dont disposât la province pour les frais de son administration, tous les autres étant directement levés au nom du roi, sans aucune sorte de contrôle ou d'assentiment.

Des prérogatives constitutionnelles illusoires, des habitudes d'administration où dominait une incurable inertie, telle était donc la condition générale des pouvoirs locaux dans la première moitié du XVII[e] siècle. Ceci explique et semble justifier d'une part l'active intervention de la puissance ministérielle dans toutes les affaires locales, de l'autre la parfaite indifférence avec laquelle les provinces virent tomber dans la désuétude et l'oubli des institutions qui ne donnaient lieu qu'à un vain cérémonial et à des charges supplémentaires. Depuis assez longtemps, la plupart des états provinciaux de la monarchie avaient cessé d'être convoqués; la Normandie perdit les siens en 1655 (1), sans que cette disparition fût un événement ni pour elle ni pour le royaume. La Bretagne, la Bourgogne, l'Artois, le Languedoc, la Provence, quelques petites localités du midi conservèrent seules une représentation devenue purement nominale. A partir de 1672 environ, on ne souffle mot ni à Rennes, ni à Toulouse, ni à Dijon, et les états n'ont plus d'autre mission que de voter des gratifications au gouverneur et à l'intendant, aux secrétaires d'état, aux commissaires du roi et à leurs propres officiers. Il régnait alors dans ces assemblées, comme dans la presque totalité des corporations municipales, un esprit si mesquin et si naïvement égoïste, que leur chute ne saurait guère provoquer de regret, puisqu'en compensation

(1) *Histoire du Parlement de Normandie*, par M. Floquet, t. V.

des avantages matériels que leur obstination faisait perdre, elles ne suscitaient dans la nation aucun besoin de véritable indépendance, aucune habitude sérieuse de liberté.

La connaissance d'un état de choses qui fomentait à la fois l'esprit de désordre et de routine, et ne nuisait pas moins aux intérêts propres des provinces qu'à la puissance de la monarchie, confirmait chaque jour davantage Louis XIV dans le sentiment intime de son droit et dans celui de ses devoirs. L'un de ses premiers actes avait été de confier en 1664, à des maîtres des requêtes de son conseil, une mission de haute importance. Chacune des provinces du royaume fut visitée par l'un de ces magistrats, qui dut dresser une statistique minutieuse de ses besoins et de ses ressources. Configuration géographique et même géologique, état des routes, des travaux publics et des mines, agriculture, industrie, commerce, tels furent les principaux points sur lesquels il était prescrit aux maîtres des requêtes délégués de faire porter leurs investigations. M. Chéruel a publié, d'après les manuscrits Conrart, le texte même de l'instruction royale donnée aux commissaires, et notre administration, si passionnée pour les questionnaires, si amoureuse des chiffres, n'a pas certainement de cadre plus complet et plus méthodique à présenter. A la partie patente de cette enquête, la confiance du cabinet en avait joint une autre. Les maîtres des requêtes étaient chargés de prendre les informations les plus précises sur l'esprit, la fortune et les charges des hommes les plus influens de la noblesse et du clergé, et particulièrement sur les dispositions politiques des divers parlemens du royaume. La conduite des gentilshommes durant les troubles de la minorité devait être rappelée. Les ministres voulaient surtout savoir d'une manière certaine quel fonds le roi pouvait faire en toute occasion sur la fidélité de ses cours, « étant aussi fort important de dire si les magistrats sont bien résolus à se servir de l'autorité qui leur est commise pour protéger les faibles contre les puissans, et si dans toutes les occasions de violence, comme meurtres, assassinats, mauvais traitemens commis par les gentilshommes ou principaux des provinces, ils ont soutenu fortement la même autorité et fait justice contre les coupables. »

Ainsi se dessinait plus nettement chaque jour cette autorité absolue, mais tutélaire, qui tenait l'œil ouvert sur tous les besoins comme sur toutes les faiblesses de ses agens. Les renseignemens envoyés sur le personnel judiciaire ont été recueillis dans la *Correspondance administrative*, et l'ensemble de ces rapports fournirait des tableaux de mœurs des plus piquans. Il n'était pas un conseiller de cour supérieure, pas un maire, un échevin, un capitoul de quelque importance, dont on ne connût à Versailles le caractère, les disposi-

tions et les vœux, aussi bien qu'on les connaît aujourd'hui dans nos bureaux du personnel : preuve nouvelle que nous n'avons pas tout inventé! Les inconvéniens de ce système étaient alors perdus dans l'immensité de ses bienfaits. L'enquête ouverte par Louis XIV avait révélé les souffrances du peuple et celles de l'agriculture. Si ses lois céréales font moins d'honneur à Colbert que ses mesures financières, et si ce n'était pas en interdisant l'exportation des grains qu'il pouvait en encourager la production, on doit à ses conseils une série de dispositions dont l'effet sur la prospérité publique fut aussi heureux que rapide. Il fit remise à la population rurale de tout l'arriéré des tailles, et n'hésita pas à diminuer de moitié cet impôt, plus fatal encore qu'impopulaire, puisqu'il portait sur les instrumens mêmes du travail, et qu'il créait pour le pauvre la plus inique de toutes les glèbes (1).

Pénétré plus qu'aucun autre ministre de son temps du grand principe de l'égalité des charges, auquel il aurait aimé à donner une application plus complète, Colbert restreignit, par des règlemens qui ne lui survécurent pas, il est vrai, le champ malheureusement trop vaste des exemptions par privilége. A cette équitable pensée se lièrent bientôt après la recherche des faux nobles et cette fameuse réformation de 1669, sortie d'une inspiration bien plus fiscale que politique. Ce ministre ne tarda pas à trouver une compensation plus large encore dans l'établissement d'impôts de consommation qui atteignirent tous les sujets du roi, sans distinction de naissance, et dans la proportion de leur fortune véritable. Bientôt un remboursement des rentes de l'Hôtel-de-Ville, aliénées à vil prix par le cardinal Mazarin, remboursement exécuté par des procédés moins louables que les intentions, au sein d'une agitation que le pouvoir était désormais assez fort pour braver, vint alléger la dette publique de huit millions, somme qui représentait alors le dixième environ du budget des recettes. Colbert ne poursuivit pas avec moins d'ardeur la réforme de la comptabilité que la réforme de l'impôt. Un conseil royal des finances avait été créé par Louis XIV, et ses décisions, rédigées en forme d'ordonnances, furent toutes revêtues de la signature du roi, qui, jusqu'à la fin de son règne, ne manqua pas de le présider une fois par semaine. La formation de ce conseil fut le signal d'une ère nouvelle; l'improbité disparut avec le désordre. L'hérédité et la survivance des offices de finances furent en partie

(1) Le journalier qui ne possédait aucun bien-fonds dans une paroisse ne pouvait la quitter, même lorsqu'il y manquait de travail, sous peine de payer la taille durant deux années en deux paroisses différentes, et durant trois, si son nouveau domicile était dans le ressort d'une autre élection. Voyez Forbonnais, *Recherches sur les Finances*, t. Ier, p. 316.

révoquées; un cautionnement fut exigé des comptables, en même temps qu'une hypothèque était prise sur tous leurs biens; enfin leurs opérations, soumises à des formes rigoureuses, durent être consignées dans un registre-journal fréquemment inspecté. Pour les traités à passer avec les adjudicataires des fermes, le système des enchères fut substitué à celui des concessions directes (1), et jamais retour à l'honnêteté n'exerça sur la richesse publique une action plus immédiate. Il faudrait descendre jusqu'aux jours du consulat pour se trouver en présence d'une révolution aussi soudaine et aussi salutaire. L'argent afflua au trésor, et cette abondance fut encore moins déterminée par la réduction des rentes et les confiscations juridiquement prononcées que par le sentiment de sécurité qu'inspirait partout ce gouvernement, fortifié et rajeuni de la vigueur et de la jeunesse de son chef. A la tête des finances les plus florissantes du monde, Louis XIV put donc, sans renoncer à aucune de ses prodigalités splendides, entamer contre l'Espagne la lutte brillante qu'allait bientôt terminer cette paix d'Aix-la-Chapelle, plus glorieuse encore que ses victoires.

En trois ans, l'administration nouvelle avait porté les recettes de 84 millions à 100 millions; elle avait opéré dans les dépenses, et plus spécialement dans les frais de perception, qui s'étaient élevés à près de 50 pour 100, des réductions tellement considérables, que le roi put disposer, pour la suite de ses vues politiques, d'un excédant annuel d'environ 32 millions de francs. De 1662 à 1672, la richesse publique s'éleva par le contre-coup de la richesse de l'état, et réagit à son tour sur celle-ci. La remise des impôts arriérés, l'abaissement de la taille, l'interdiction de saisie sur le bétail et les instrumens aratoires, et l'application, parfois sanglante, du grand principe de l'égalité devant la loi, avaient rendu à la population agricole confiance et sécurité. La population maritime reçut une preuve plus éclatante encore de la sollicitude du pouvoir : le fameux droit de 50 sous par tonneau sur tous les navires étrangers répondit tardivement à l'acte de navigation de l'Angleterre, et fut établi malgré les plaintes et les menaces de la Hollande, maîtresse depuis trente ans d'un monopole sous lequel avaient péri nos dernières ressources maritimes. Si le *colbertisme*, envisagé dans l'ensemble de ses moyens artificiels d'excitation et de ses mesures protectrices, peut susciter de graves objections, ce vaste système, appliqué à tous les intérêts de la France avec la rudesse naturelle au génie du fondateur, donna du moins pour un temps à l'activité nationale des développemens qu'il est impossible de méconnaître.

(1) Forbonnais, *Recherches sur les Finances*, t. Ier, p. 305 à 385. — M. P. Clément, *Histoire de Colbert*, p. 125.

Parmi des mesures tellement diverses qu'on éprouve une difficulté véritable pour les énumérer, la plus importante fut le rétablissement de ce conseil du commerce, l'une des plus belles institutions de Henri IV, tombée en désuétude sous Mazarin. A ce conseil, présidé par le roi avec sa ponctualité habituelle, vinrent aboutir tous les renseignemens des intendans sur les besoins de l'industrie et tous les documens adressés par les agens diplomatiques et consulaires chargés d'enrôler au dehors, au prix des plus grands sacrifices, les artistes et les ouvriers qui pouvaient alors manquer à la France.

Les travaux publics, ceux qui touchaient surtout à la rapidité des communications entre les diverses parties du territoire, reçurent une impulsion dont la vivacité attestait une préoccupation plus morale encore que matérielle. A ce règne remontent la plupart de nos routes actuelles, dont les étrangers n'admiraient pas moins alors la largeur que la solidité. Le fameux canal des deux mers fut entrepris et terminé malgré des obstacles devant lesquels aurait peut-être hésité la savante audace de notre temps; on décréta le canal d'Orléans, on compléta celui de Briare, et Paris, assaini, pavé, éclairé, embelli par des monumens immortels, trouva dans un système d'approvisionnement bien assuré un éclat et une sécurité que ne connaissait à cette époque aucune des capitales de l'Europe.

Toujours poursuivi par la pensée d'unité qui était l'âme même du pouvoir monarchique dont il était le ministre, Colbert s'efforçait de s'en rapprocher dans toutes ses conceptions, lorsqu'il lui était interdit d'y atteindre. Assuré de rencontrer dans l'esprit de son royal maître l'adhésion la plus complète, il entama contre les antiques divisions territoriales, créées par les accidens de la nature ou de l'histoire, une lutte dont ni l'un ni l'autre n'aurait probablement désapprouvé la conclusion définitive, s'il leur avait été donné de la pressentir à cent ans de distance. Personne n'ignore qu'au XVII[e] siècle les provinces, agglomérées successivement dans la vaste monarchie française, avaient conservé entre elles des barrières qu'aucun produit manufacturé ou naturel ne pouvait franchir, même en temps de disette, sans acquitter des droits qui avaient le double effet d'en retarder la circulation et d'en élever la valeur (1). Moins puissant qu'une révolution, quoiqu'il le fût beaucoup plus que tous ses prédécesseurs, Louis XIV ne pouvait consommer en un jour l'unité administrative de la France; mais, contrairement à la marche de ceux

(1) Il faut voir dans le beau livre de Boisguillebert les effets, à peine croyables aujourd'hui, qu'avaient au siècle de Louis XIV la multiplicité des droits de douanes en cas de disette locale et l'action de ces droits sur le prix vénal des marchandises. — *Détail de la France*, 2[e] partie, ch. VIII, p. 104.

qu'il faut bien nommer les héritiers de sa doctrine, il tournait les obstacles qu'il ne pouvait affronter, s'en remettant au temps, parce qu'il croyait sa pensée appelée à se perpétuer dans sa race. Colbert dut donc se contenter de négocier une sorte d'union douanière, comme nous dirions aujourd'hui, entre un certain nombre de provinces limitrophes. Plus tard, pour atténuer quelque peu les inconvéniens de l'isolement où persistaient à se maintenir les provinces dites *étrangères* et pour favoriser le commerce extérieur, il créa des entrepôts pour les ports maritimes, dans lesquels s'opérait, en cas d'exportation, la restitution intégrale des droits acquittés à l'intérieur du royaume. Ainsi l'intelligence du pouvoir triomphait de la puissance des préjugés, et l'exportation s'étendait malgré des obstacles locaux tellement étranges, que nous avons aujourd'hui quelque peine à en admettre même l'existence. La Savonnerie, Aubusson et Beauvais livraient à l'Europe des tapis plus beaux que ceux de l'Orient; l'art des Gobelins rivalisait avec celui de l'Italie; nos glaces faisaient oublier celles de Venise, et nos dentelles soutenaient la concurrence avec les plus beaux points de Flandre et d'Angleterre. De grandes compagnies organisées par l'état avec les souscriptions personnelles du roi, des princes et de toute la cour, avec un large concours financier imposé aux fonctionnaires, embrassaient sur tous les points du globe, depuis les Indes jusqu'au Canada, des opérations auxquelles il ne manqua pour réussir que le stimulant de l'esprit de liberté. Au dedans du royaume, le commerce maritime était déclaré compatible avec la noblesse; au dehors, il rencontrait un appui toujours présent dans le nombreux corps consulaire dont Colbert venait de déterminer les devoirs et de régler les attributions.

III.

C'étaient là certainement des travaux magnifiques et des œuvres fécondes. Ces réformes étaient loin de suffire cependant à un prince aussi ardent pour le travail que pour le plaisir, et chez lequel le goût des détails avait pris le caractère d'une sorte de passion. Louis XIV se sentait mal à l'aise dans son royaume au milieu de tant de lois et de coutumes que les siècles y avaient laissées comme une sorte de protestation contre sa toute-puissance; il aurait cru manquer à l'une des parties les plus importantes de son œuvre royale, s'il n'avait préparé du moins cette unité de la législation civile, corollaire obligé de l'unité dans la nation comme de l'unité dans le pouvoir.

Trois élémens distincts par leur origine comme par leur esprit composaient alors la magistrature française, — les justices seigneu-

riales, les parlemens et les présidiaux. Ces derniers seuls inspiraient à la royauté une confiance entière. Récemment créés par elle, ils ne se rattachaient pas, comme les justices seigneuriales, à une organisation dont elle aurait voulu abolir jusqu'au souvenir, et n'avaient des parlemens ni l'importance, ni les prétentions, ni les préjugés. Le prix très élevé des charges parlementaires et l'esprit provincial, qui s'était retiré dans les compagnies souveraines comme dans son dernier asile, avaient imprimé à leurs membres une sorte de caractère politique incompatible avec le système d'une monarchie purement administrative. L'une des pensées poursuivies avec le plus de persévérance par le gouvernement de Louis XIV fut celle qui tendait à réformer les parlemens en réduisant leurs attributions et l'étendue de leurs ressorts, de manière à les transformer en simples cours d'appel. Supprimer d'un seul coup la vénalité des charges dans la magistrature était une œuvre presque impossible, même pour le despotisme, car des sommes immenses étaient engagées dans cette nature de propriétés; mais Louis XIV espéra se rapprocher du but en attaquant le scandale des *épices*, au moyen desquelles les magistrats retrouvaient l'intérêt des sommes dépensées pour l'achat de leurs charges. Dans une double préoccupation de politique et d'humanité, il proclama donc le grand principe de la gratuité de la justice, et ce principe devint l'une des bases de ces fameuses ordonnances de réformation qui donnèrent pour la première fois à la France un code civil et un code pénal.

De 1665 à 1667, le roi suivit lui-même, malgré les entraînemens de la guerre et des amours, les travaux épineux des savans commissaires chargés par lui de mettre les diverses législations de son royaume en harmonie avec l'autorité suprême du monarque et avec l'égalité de tous ses sujets devant celui qui était alors la loi vivante. Le journal d'Olivier d'Ormesson nous initie à tous les détails ignorés jusqu'ici de cette grande enquête, si longtemps contrariée par les résistances intéressées des parlemens, si obstinément poursuivie par l'indomptable volonté du prince. Dans ces conférences, nous voyons apparaître le vieux chancelier Séguier, enseigne imposante de tous les cabinets, qui, par une destinée singulière, avait, durant cinquante ans, su conserver un prestige personnel sans obtenir jamais d'importance politique. Derrière lui, nous trouvons le premier président de Lamoignon, ce type de la magistrature du XVII[e] siècle, dévoué à la pensée du roi comme à l'idée même de la vérité et de la justice. A côté, l'on entrevoit Colbert caché par son oncle Pussort, « ce fagot d'épines toujours à la tête des plus grandes affaires du royaume. » Puis au second plan se montrent, avec quelques avocats d'élite, des conseillers d'état et des maîtres des requêtes comme

Boucherat, Pontchartrain, Chamillart, Voysin, Le Pelletier, La Reynie, Caumartin, figures désormais familières, depuis que dans l'élévation de leur fortune elles ont eu le dangereux honneur d'être burinées par Saint-Simon.

La commission chargée de préparer l'ordonnance civile à laquelle fut attribué le nom de *Code Louis* devait, tout en la déplorant, respecter la distinction établie dans le royaume par la pratique séculaire du droit coutumier et du droit romain. Fixer la compétence de manière à ce que nul ne fût désormais distrait de ses juges naturels, simplifier la procédure, réduire les frais, abréger les delais, dicter des règles identiques pour tous les tribunaux, en préparant l'unité du fond par l'unité de la forme, ce n'en fut pas moins à coup sûr un grand pas dans le sens des idées modernes, et la constituante de 1789 n'avait à tirer qu'une dernière conséquence de l'œuvre des commissaires de 1667. L'ordonnance criminelle de 1670 eut le même caractère de prudence et de progrès : elle ne prescrivit aucune innovation qui ne fût en faveur des accusés, et tempéra par des garanties précieuses les rigueurs encore trop nombreuses des temps barbares. Le même témoignage doit être porté du *Code noir*, qui, en maintenant le droit des maîtres dans ses inexorables nécessités, assura aux nègres des colonies françaises une situation plus douce, moralement supérieure à celle des esclaves des autres nations. Si l'on s'étonne aujourd'hui de la timidité de ces tentatives, il suffit de parcourir la *Correspondance administrative* pour s'assurer que le gouvernement de Louis XIV n'aurait pu faire un pas de plus sans passer du courage à la témérité. La plupart des parlemens opposèrent à l'exécution des ordonnances nouvelles ou des résistances effectives, ou une force d'inertie peut-être plus dangereuse. Ce fut par des ordres d'exil et des lettres de cachet que cette coalition, qui avait duré trente ans, fut enfin dissoute, grâce à la fermeté persévérante du chancelier de Pontchartrain (1). Louis XIV avait donc accompli dans toute sa plénitude la tâche d'un roi qui entend diriger une réforme sans déchaîner une révolution.

On aurait en effet fort étonné Louis XIV en lui prédisant qu'une révolution sortirait un jour de son œuvre, parce que la bourgeoisie voudrait bientôt être placée dans la société française sur le même pied où il l'avait mise dans son gouvernement; mais si, en cachant au grand roi tout le côté sinistre des événemens, on avait pu lui en présenter les seuls résultats administratifs, si on lui avait dit, par exemple, qu'un jour viendrait où le même droit régirait la France, où la vénalité des charges serait abolie et remplacée par des nomi-

(1) *Correspondance administrative*, t. III. — *Justice et Police*.

nations émanées du pouvoir central, où à ces parlemens, objet constant de ses haines et de ses méfiances, seraient substitués des tribunaux établis dans des circonscriptions géographiquement égales; si on avait ajouté qu'au sommet d'une hiérarchie fondée sur un double degré de juridiction serait assise une cour suprême chargée d'imprimer à toute la jurisprudence du royaume le sceau d'une merveilleuse unité, il n'est pas permis de douter que Louis XIV n'eût acclamé de grand cœur un pareil avenir, et qu'il ne l'eût considéré comme le fruit de ses efforts et le dernier mot de sa pensée.

Je vais plus loin, et je demande si ce prince et tous ses ministres, Colbert en tête, auraient éprouvé une admiration moins vive pour cette division territoriale de la France qui a eu l'effet simultané d'anéantir l'esprit provincial, non moins odieux à Louis XIV que l'esprit parlementaire, et de doubler le nombre de ces intendans que la constitution de l'an VIII a décorés du nom romain de préfets. A ce propos, il me revient en mémoire certains passages d'un livre que Mirabeau et ses collègues de la constituante ont pillé plus d'une fois sans y rien perdre de leur réputation d'originalité. Un homme né sous Louis XIV, quoiqu'il ait écrit sous le règne suivant, s'inquiétant plus qu'il n'était ordinaire en son temps et dans sa condition d'une révolution qu'il tenait pour imminente, s'efforçait de la prévenir en proposant de l'opérer par l'initiative royale, c'est-à-dire par le développement extrême des doctrines que la royauté française avait si longtemps représentées contre le régime féodal. Dans cette utopie démocratico-monarchique, émanée d'un ministre des affaires étrangères, des justices populaires électives remplacent les justices seigneuriales; les parlemens et les états provinciaux sont supprimés; les provinces elles-mêmes disparaissent sans miséricorde, et l'on voit se déployer cet échiquier départemental auquel ne manque aucune des dénominations que nous tenons aujourd'hui pour nouvelles. Pour ne faire qu'une seule citation, voici l'un des nombreux articles du projet de constitution élaboré par le marquis d'Argenson plus de cinquante ans avant la révolution : « Le royaume sera divisé en départemens moins étendus que ne le sont aujourd'hui les généralités, et l'on suivra pour cette division les mœurs et les rapports de situation et de commerce. A la tête de chaque département, il y aura un intendant qui sera le premier officier royal... Sa majesté, se proposant de donner au gouvernement de son royaume toutes les perfections dont il est susceptible, jugera s'il n'est pas à propos de diviser les départemens en plus petites parties, non-seulement afin de mettre en sûreté l'autorité royale, mais principalement pour multiplier les soins et les attentions, reconnaissant qu'un moindre territoire est toujours plus soigné qu'un grand..... Les in-

tendans résideront chacun dans la ville la plus centrale de leur département. Ils auront de bons et suffisans appointemens pour fournir à la dépense de représentation convenable, etc. (1). »

Un ancien ministre, fils et frère de secrétaires d'état, a donc trouvé dans ses traditions domestiques et dans l'atmosphère administrative de son temps tout notre système préfectoral, auquel ne manquent pas même les frais de représentation : nouvelle preuve que, sous un certain rapport, la révolution s'est inspirée de notre passé beaucoup plus qu'il n'est d'usage de le dire, et que la centralisation bureaucratique n'est si vivace en France que parce que la pensée-mère en est aussi vieille que la monarchie. L'esprit moderne, j'ai presque dit l'esprit démocratique du système de Louis XIV, ne peut manquer de ressortir de l'ensemble de ces réformes, appliquées à l'administration publique comme à la vie civile de ses sujets. Il m'a donc paru convenable de les exposer avec quelque étendue, au risque d'avoir à rappeler plus brièvement les miracles de cette activité qui fit de la France la première nation maritime et militaire de l'Europe, et lui permit, après avoir épuisé tous les enivremens de la gloire, de résister sans périr à tous les ennemis qu'elle s'était faits.

Louis XIV avait trouvé la marine créée par Richelieu à peu près anéantie. La Hollande couvrait les mers de ses vaisseaux, et les sujets anglais de Charles II exigeaient avec d'autant plus de fierté l'hommage de notre pavillon qu'ils étaient alors plus irrités de l'abaissement de leur roi. Cette infériorité, toujours humiliante, et qui pouvait devenir en certaines occasions si périlleuse, fut l'un des premiers soucis de Louis XIV, et M. de Lyonne, qui, jusqu'en 1669, réunissait le portefeuille de la marine à celui des affaires étrangères, reçut l'ordre de porter tous ses soins sur cette partie importante du service. Ce ministre fit donc réparer tous les vieux vaisseaux que possédait encore la France, et prescrivit d'en acheter un assez grand nombre en Hollande. Nos ateliers de construction furent remontés à l'aide d'ouvriers et de mécaniciens engagés hors du royaume; le port de Brest fut agrandi, celui de Toulon creusé en attendant la fondation de Rochefort, cette création toute personnelle de Colbert. Lorsque celui-ci eut reçu du roi le portefeuille de la marine, l'activité imprimée par Lyonne à ce département devint bien plus vive encore; elle fut loin de se ralentir lorsqu'à partir de 1672, Colbert fut autorisé à s'adjoindre, pour la direction de cette branche du service public, le marquis de Seignelay, son fils et son survivancier. Un conseil supérieur da la marine, un conseil

(1) *Plan du gouvernement proposé pour la France*, à la suite des *Considérations sur le gouvernement*, par le marquis d'Argenson, p. 196 à 203; édition d'Amsterdam 1765.

des constructions navales, institués sur des bases qui n'ont point changé, vinrent centraliser tous les renseignemens et préparer en les éclairant les résolutions ministérielles. L'unité des poids et mesures fut établie dans tous les arsenaux. L'administration fut séparée dans les ports du commandement militaire, et des instructions multipliées embrassèrent les plus minutieux détails avec une telle précision, que tous les progrès de l'avenir sont venus s'encadrer comme d'eux-mêmes dans le cercle élastique de ces prévisions admirables. La flotte française, qui ne se composait en 1662 que de trente bâtimens de guerre, comptait déjà, lors de la paix de Nimègue, cent vingt bâtimens. Lorsque Colbert mourut en 1683, ce nombre s'élevait à cent soixante-seize; en y ajoutant les galères et les navires en construction, la force maritime de la France n'était pas inférieure à deux cent soixante-seize bâtimens.

Le soin du matériel ne faisait pas négliger au gouvernement de Louis XIV celui du recrutement naval. Pendant que les compagnies de gardes de la marine mettaient chez les jeunes officiers de vaisseau la science nautique à la hauteur du courage, la précieuse inscription maritime substituait à l'ancienne presse, dont nous avions partagé jusqu'alors avec l'Angleterre l'humiliante nécessité, un mode d'enrôlement régulier qui venait confondre dans une même pensée et une égale sollicitude le double intérêt de l'état et du commerce, de la patrie et de la famille. Enfin l'ordonnance de 1681, où tous les détails de ce grand service sont consignés, où les plus hautes questions du droit maritime sont résolues, appliquait le dernier sceau à tant de créations fécondes, et dotait la France d'institutions que toutes les nations ont imitées sans jamais parvenir à les égaler. « Si des principes l'on arrive aux résultats, dit le judicieux historien de Colbert, on voit la marine marchande se développer tout à coup, grâce au double encouragement du droit de tonnage et des primes, le régime régulier des classes substitué aux violences de la presse, une caisse de secours fondée en faveur des gens de mer invalides, des écoles d'hydrographie et d'artillerie créées, les ports du Havre et de Dunkerque fortifiés; puis enfin, comme couronnement de cette œuvre, où l'activité et le soin des détails s'élevèrent jusqu'au génie, une ordonnance mémorable, la première de ce genre et le modèle de toutes celles qui l'ont suivie; une flotte de deux cent soixante-seize bâtimens dans un pays qui en comptait trente à peine vingt ans auparavant, et pour la commander d'Estrées, Tourville, Duquesne, Vivonne, Châteaurenault. Les destinées de la France eussent été trop belles, si ceux qui la gouvernaient à cette époque n'avaient pas abusé d'une si grande puissance; mais c'est par malheur le propre de la force d'incliner à la violence, et il semble qu'il soit

plus difficile encore aux gouvernemens qu'aux individus d'être à la fois puissans et modérés (1). »

Ce que Colbert fit pour la marine, Louvois le fit pour l'armée. A son ministère remonte, comme à sa date véritable, notre constitution militaire actuelle. Jusqu'au jour où Louis XIV prit possession du gouvernement, les troupes françaises avaient conservé quelque chose de ces allures vagabondes qui avaient fait si longtemps de la vie du soldat une carrière d'aventures. Elles étaient surtout demeurées vis-à-vis de leurs chefs dans des rapports personnels de subordination qui rappelaient la vieille fidélité du vassal, et jusque sous les princes les plus militaires l'action royale ne s'était exercée dans les armées que d'une manière indirecte et médiate. Tout cela fut changé. Les chefs de corps désignés par le roi, jamais pour longtemps par crainte qu'ils ne prissent trop d'autorité (2), perdirent tout prestige et n'exercèrent plus qu'un pouvoir restreint et visiblement délégué. Recrutés directement par l'état au moyen de la milice et des enrôlemens volontaires, les régimens cessèrent d'être la propriété de leurs colonels, les compagnies celle de leurs capitaines. Les soldats durent renoncer aux couleurs de leurs chefs, qu'ils avaient portées jusqu'alors, pour revêtir l'uniforme réglementaire. Depuis le hausse-col jusqu'à la baïonnette, l'équipement fut établi sur un pied peu différent de celui où nous le voyons encore de nos jours (3). A partir du maréchal de France jusqu'au sous-lieutenant d'infanterie, chacun reçut sa commission des bureaux de la guerre et vécut dans la plus étroite dépendance du ministre, justement appelé *le plus grand et le plus brutal des commis*. Des inspecteurs généraux, des commissaires des guerres et des commissaires des vivres furent chargés, sous la direction immédiate de Louvois, de l'inspection proprement dite, périodiquement exercée, et de la direction des divers services spéciaux. Tous les abus signalés furent impitoyablement punis. Les marches et logemens militaires, laissés jusqu'alors à la discrétion des chefs de corps, objet constant d'effroi pour les villes, occasion fréquente de marchés odieux, furent réglés étape par étape et jour par jour. Les exactions cessèrent avec les violences, et la France respira, comme au lendemain des grands jours, sous cette main toujours présente et sous cet œil toujours ouvert.

Louis XIV alla plus loin, et ce fut peut-être par l'organisation de ses armées qu'il porta à la haute aristocratie l'atteinte la plus sensible. Il ne pouvait songer encore à retirer à la noblesse le seul

(1) *Histoire de Colbert*, par M. P. Clément, ch. XIX, p. 390.
(2) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 681.
(3) *Histoire administrative*, par M. Chéruel, t. II, ch. XI.

privilége dont la conservation lui fit prendre en patience la perte de tous les autres, celui de verser son sang sous l'épaulette; mais que d'épreuves et de déboires attendaient, dans ses armées et dans les bureaux de ses ministres parvenus, les fils de ces seigneurs devant lesquels la royauté avait tremblé si longtemps! Avant de commander, il fallut apprendre à obéir, et aucun nom, si grand qu'il fût, ne dispensa de deux années de service dans ces compagnies de mousquetaires, pépinière des officiers de l'armée. L'avancement fut soumis à des règles que la faveur la plus prononcée parvint rarement à fléchir, et que chacun respectait en les maudissant, parce que réclamer contre elles, c'était s'exposer aux plus vives irritations du monarque. *L'ordre du tableau* arrêta l'essor des carrières rapides. « Au moyen de cette règle, dit avec indignation l'un des plus implacables ennemis de Louvois, il fut établi que, quel qu'on pût être, tout ce qui servait demeurait, quant aux grades, dans une égalité entière. De là tous les seigneurs dans la foule d'officiers de toute espèce, *de là cette confusion que le roi désirait;* de là, peu à peu, cet oubli de tous, et dans tout, de toute différence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état de service militaire devenu populaire, tout entier sous la main du roi, beaucoup plus sous celle du ministre et même de ses commis (1). »

Une telle colère n'est pas moins significative qu'éloquente. Si cette constitution militaire ne fondait pas encore l'égalité dans la nation, elle la fondait du moins dans l'armée, et l'égalité sous le drapeau conduisait à l'autre. Maîtresse de l'administration tout entière, depuis les ministères jusqu'aux intendances et aux tribunaux, la bourgeoisie côtoyait alors de trop près cette noblesse, de jour en jour plus soumise et plus appauvrie, pour ne pas la regarder bientôt du haut de son importance et de sa richesse toujours croissantes. Abaisser les sommets, c'était préparer le nivellement de la plaine, et jamais prince ne travailla avec une si persévérante ardeur à l'œuvre dont il était de sa destinée de passer pour l'ennemi mortel. Durant cinquante-quatre ans, à travers les vicissitudes les plus diverses, Louis XIV déploya une passion véritable pour imposer à toutes les classes de la nation l'habitude de l'égalité civile et pour centraliser la vie de la France dans les cartons ministériels. Il fut l'instrument, sinon le plus clairvoyant, du moins le plus actif de la grande transformation sociale, mêlée de tant de biens et de tant de maux, à laquelle rien n'aide autant à se résigner que l'étude de notre histoire. Celle-ci peut seule en effet placer la révolution française sous son jour véritable. Elle nous la montre sortant de nécessités presque

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 58.

fatales; elle en fait moins une protestation contre les siècles écoulés que le testament même de ces siècles.

A quelle époque arrêter le travail auquel Louis XIV mit la dernière main, mais dont il reçut la tradition de son aïeul, comme Henri IV l'avait reçue de François Ier, comme François Ier lui-même l'avait empruntée à Louis XI? Le rival de Charles-Quint fut sans doute parmi nous le véritable fondateur du despotisme proprement dit; mais comment sous son règne prévenir cette conséquence extrême des prémisses déjà posées? comment éveiller l'esprit politique de la nation dans une époque toute dominée par les controverses religieuses? Lorsqu'aux premières années du XVIe siècle les rois de France substituèrent leur bon plaisir au droit suprême de la nation, représentée par les états-généraux, cette grande révolution parut n'alarmer personne, et l'on en suit à peine la trace dans les écrivains contemporains. Si plus tard le sentiment de la liberté s'éveilla à la suite des passions religieuses et par l'effet même des dangereux problèmes que celles-ci avaient suscités, l'habileté de Henri IV, qui sut transformer une transaction en une victoire, ne tarda pas à l'étouffer. La dictature de Richelieu, qui fonda la suprématie de la France en Europe, vit s'élever beaucoup de prétentions individuelles; mais celles-ci eurent du moins la pudeur de ne s'abriter derrière aucun intérêt public. La minorité qui avait précédé son ministère et celle qui le suivit furent plus hypocritement cyniques : des seigneurs vendus à l'étranger et gorgés de son or se posèrent en redresseurs des griefs populaires et en restaurateurs de la liberté perdue; ce fut son dernier malheur, et sous un tel coup on put croire qu'elle avait succombé pour jamais. Louis XIV se trouva donc en complète harmonie avec le sentiment public, lorsqu'il concentra tous les pouvoirs dans sa main, et qu'à la veille de reculer les frontières de la France, il fit d'une organisation fortement concentrée la base de son immense puissance militaire. Si Colbert n'avait pas transformé ses finances, si Le Tellier et Louvois n'avaient pas discipliné ses armées, il n'aurait pu profiter des perspectives que lui ouvrirent au début de son règne la paralysie de l'Espagne, la vénalité de Charles II et les dissensions intérieures de l'empire germanique. S'il n'avait eu les plus belles finances et la monarchie la plus compacte de l'Europe, il aurait infailliblement succombé sous la double coalition provoquée par ses fautes. Lorsque ces ministres eurent disparu avec la génération qui avait fait la grandeur du règne, leurs tristes successeurs eurent sous la main, pour suppléer à leur insuffisance, des instrumens de gouvernement qu'aucune nation ne possédait alors. Ce fut en les déployant sans réserve et sans pitié, en fermant l'oreille aux cris de désespoir d'un pays

hors d'état désormais de lui marchander aucun sacrifice, que Louis XIV parvint à triompher enfin de la mauvaise fortune, à conserver à la France la plupart de ses conquêtes, et à une dynastie française la couronne des Espagnes. Si de 1704 à 1713 son gouvernement soumit la nation à des tortures qu'elle ne devait plus connaître que durant la période correspondante du siècle suivant, ces extrémités de la soumission et de la souffrance ne lui furent pas du moins inutiles, car à la dernière page de l'histoire de son règne Louis XIV put inscrire la victoire de Denain et le traité d'Utrecht.

En complétant le territoire français par des acquisitions longtemps disputées, en façonnant sans relâche la nation à l'égalité dans toutes les relations civiles, Louis XIV devenait son premier initiateur à cette vie démocratique et militaire du sein de laquelle la révolution et l'empire sortirent un jour comme deux jumeaux. Cependant, si conforme que fût au génie français ce gouvernement centralisé, il existait dans le pays un autre élément dont ce prince, dans les enivremens de sa toute-puissance, avait omis de tenir compte, et qui ne tarda pas à réagir contre son œuvre, au point de finir par la renverser. Si la France aime la force dans l'administration des affaires publiques, elle n'a pas un goût moins vif pour la liberté dans les spéculations de l'esprit et pour toutes les témérités de l'intelligence. Durant la première partie du règne de Louis XIV, le prestige qui s'attachait aux miracles de sa fortune avait momentanément dominé cette disposition native et maintenu l'opinion dans un parfait accord avec les institutions existantes; mais cette abdication de l'esprit critique n'avait pas été de longue durée. Le jansénisme, devenu l'instrument d'une pensée toute politique sous les seules formes où elle pût alors se produire, avait donné à cette indestructible disposition du génie français une satisfaction d'autant plus vive qu'elle était moins avouée, et sous le règne inauguré au bruit des cantates lyriques, on vit s'élever et croître dans l'ombre l'opposition d'esprits fiers et contenus dont une publicité posthume nous a révélé les haines secrètes, mais profondes. Sans parler des écrivains réfugiés, qui ont fait si chèrement payer à Louis XIV le prix de la plus lourde de ses fautes, Fénelon, Catinat, Vauban, Saint-Simon, Boulainvilliers, Boisguillebert, représentèrent, aux derniers temps du règne, cet indestructible ressort que les pouvoirs les plus forts ne parviennent point à briser, et par lequel la France ne tarde jamais à se relever de ses plus apparentes prostrations. Quelques différences qu'il y ait à signaler entre les points de départ de ces hommes plus éminens encore par le caractère que par l'intelligence, tous exprimèrent la même pensée, et le doux archevêque de Cambrai trouva des paroles plus énergiques peut-être que celles de Saint-Simon pour exhaler l'indignation ac-

cumulée dans son cœur par l'arbitraire d'un gouvernement qui avait substitué son bon plaisir à la liberté et à la conscience même de la France (1).

Louis XIV avait à peine fermé les yeux, que la réaction se déploya avec une audace chaque jour croissante. Les plus redoutables problèmes de l'ordre social ne furent pas creusés avec moins de hardiesse que ceux de l'ordre religieux, et la société élégante, disciplinée par le grand roi, sua la licence par tous les pores. Sous le coup d'excitations de plus en plus vives, qui, sans rien modifier dans l'organisation administrative, bouleversaient toutes les idées, et laissaient la nation aussi inhabile à pratiquer la liberté qu'incapable de supporter le pouvoir, on arriva à l'épreuve suprême. Alors s'opéra la mixture la plus étrange entre les traditions très vivantes encore du XVIIe siècle et les aspirations de l'esprit philosophique du XVIIIe. Le peuple tira contre la noblesse les dernières conséquences du système qui, en dépouillant celle-ci de tous ses droits utiles, l'avait affublée des honneurs les plus blessans et les plus universellement odieux. La bourgeoisie acheva contre les parlemens et contre l'antique organisation provinciale la rude guerre que leur avaient faite Colbert et Pontchartrain. Au gouvernement de Louis XIV on emprunta donc toutes ses tendances à l'unité législative, à l'uniformité des méthodes, à l'égalité géométrique des subdivisions administratives et judiciaires. Au XVIIIe siècle on prit un large contingent de théories politiques; on chercha dans Montesquieu les règles du mécanisme constitutionnel, en empruntant à Rousseau des doctrines presque toujours inconciliables avec celles-ci. L'anarchie emporta bientôt l'œuvre à laquelle manquaient, pour la défendre contre ses propres incohérences, la sagesse et la modération de ses auteurs. Depuis soixante ans, la France se trouve ainsi ballottée entre deux courans d'idées dont il reste dans sa destinée de tenter toujours la conciliation, si vains que tant d'efforts soient demeurés jusqu'ici. La nation veut le gouvernement fort auquel son histoire l'a visiblement prédisposée; mais elle ne veut pas moins résolûment qu'une large place y soit ménagée au contrôle de l'opinion, au mouvement de l'intelligence et de la pensée. Mal préparée à gérer elle-même ses propres affaires, elle l'est encore moins à reposer longtemps en paix sous le despotisme. Si divergentes que puissent sembler ces dispositions, le problème de son avenir n'est soluble que par leur accord, et le XIXe siècle aura sans doute fort avancé son cours avant d'avoir confondu dans un symbole définitif les traditions opposées des deux âges précédens.

(1) Voyez le célèbre projet de mémoire au roi écrit en 1694 et publié par M. Renouard, d'après le *fac-simile* de Fénelon, dans l'édition complète de ses œuvres.

Si l'étude de ces temps projette quelque lumière sur notre génie national, que de côtés restent dans l'ombre! Que de problèmes demeurent posés sans être résolus! Louis XIV vient de nous apparaître comme le précurseur d'une révolution dont il aurait approuvé la plupart des innovations administratives, et qui, dans ses résultats politiques, fut la conséquence presque nécessaire, quoique fort imprévue, de son système de gouvernement. Nous venons de le voir déployant une persévérance sans exemple pour donner à la bourgeoisie l'esprit et l'habitude des affaires, en même temps qu'il frappait de stérilité l'intelligence politique de la noblesse. Cependant, par un contraste inexplicable pour l'esprit de contradiction le plus obstiné, il se trouve que les fils de ceux dont il remplissait ses conseils le tiennent pour le représentant d'un état social dont ils abhorrent jusqu'au souvenir, tandis qu'il est devenu le modèle des princes et le type accompli de la royauté pour les gentilshommes, dont il avait abaissé l'importance jusqu'à le servir à sa table et à l'assister à sa toilette. Les hommes dont il a préparé la fortune n'ont pas seulement outragé sa mémoire, ils l'ont poursuivi jusque dans sa race, et l'on a vu les victimes d'une politique que Saint-Simon appelait le comble de l'indignité aller, aux jours d'épreuves, avec une abnégation héroïque, consommer dans l'exil, auprès des petits-fils du grand roi, une ruine dont ils ne semblaient même soupçonner ni les causes, ni les auteurs. De tels mystères rentrent dans le domaine du moraliste plus que dans celui du publiciste et de l'historien, car pour les expliquer il faudrait descendre jusqu'aux profondeurs les plus insondables de notre cœur.

L. DE CARNÉ.

LES ÉLECTIONS

DE 1857

EN ANGLETERRE

II.

LA CONSTITUTION ÉLECTORALE DE L'ANGLETERRE ET LA PROCHAINE RÉFORME.

A côté des mœurs politiques qu'elles ont mises en relief (1), les dernières élections de la Grande-Bretagne ont fait ressortir une fois de plus les principes de la législation électorale du pays. Elles ont donné un grand spectacle, qui pouvait attirer et satisfaire la curiosité; mais en même temps elles se prêtent à une étude plus sérieuse. Il ne s'agit pas seulement de juger les institutions électorales de l'Angleteterre sur les apparences : avant de leur rendre la justice qui aujourd'hui leur est due, il faut savoir si derrière ces apparences ce n'est pas une déception qui se cache. Il y a des gens qui aimeraient à le faire croire à force de le répéter, et il importe que la vérité puisse être découverte dans tout son jour.

Voici des citoyens qui, mêlés les uns aux autres, paraissent concourir indistinctement sur la place publique à la nomination d'un député; mais ils ne participent pas tous au pouvoir de décider l'élection. Comment le partage s'est-il fait entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas le droit de suffrage, et quelles en sont les règles de moins en moins arbitraires? Voici maintenant des électeurs auxquels la

(1) Voyez la livraison du 15 mai.

pleine capacité politique est reconnue; comment la justifient-ils, et à quels signes reconnaître les progrès obtenus par la loi contre tous les abus auxquels l'élection donnait lieu? Enfin n'y a-t-il pas des projets de changemens qui s'annoncent, et quelle en sera la portée? Ce sont là des questions qui ont besoin d'être approfondies avant d'être résolues : elles ne touchent pas à des intérêts qui soient restreints à l'Angleterre; elles ont droit à l'attention publique par les utiles enseignemens qui peuvent y être renfermés. On est trop tenté de croire de nos jours que le royaume insulaire est une planète séparée de toutes les autres, dont les habitans, *toto divisos orbe Britannos,* ont reçu en naissant une nature privilégiée, et l'on oublie que, loin de la recevoir, ils se la sont lentement faite à eux-mêmes. L'étude de la législation électorale contribue à donner un démenti à cette commode doctrine, inventée par ceux qui veulent se donner le plaisir d'admirer de beaux exemples, en s'imaginant qu'ils étaient dispensés de les suivre et qu'ils ne seront jamais tenus de les imiter. Elle nous montre sans doute combien il est avantageux à la liberté d'avoir jeté depuis longtemps de fortes racines qui en assurent toute la croissance; mais elle nous enseigne aussi comment un grand gouvernement, aidé par un grand peuple, sait se servir du passé pour rendre le présent meilleur et préparer le progrès de l'avenir. Elle nous fait suivre ainsi comme un cours d'éducation politique, où l'on peut apprendre que les institutions profitent à ne pas rester toujours immobiles, et que les changemens gagnent à n'être jamais révolutionnaires. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'il importe de reconnaître comment la constitution électorale de l'Angleterre s'est fondée, s'est développée et s'est soutenue, quelles garanties successives en rendent l'usage chaque jour meilleur, et quels complémens désirables elle peut encore recevoir.

I.

Le système électoral de la Grande-Bretagne, dans sa constitution organique, remonte au XIIIe siècle. C'est à partir de cette époque qu'on peut suivre le mouvement continu et presque ininterrompu d'un peuple qui, sous la garde d'une royauté héréditaire, a pris à ses affaires une part de plus en plus active par le choix régulier de ses députés. Cette intervention du pays dans son gouvernement a été pour la nation comme un patrimoine transmis fidèlement d'âge en âge, et dont les aïeux ont dû rendre compte à leurs descendans. Pour la liberté comme pour le pouvoir, c'est beaucoup de ne pas dater d'hier; les institutions ne se passent pas plus aisément que les dynasties de traditions. La constitution de l'Angleterre a ce qui

manquait à un souverain tout puissant quand il disait dans les jours de sa grande fortune : « Je voudrais être mon petit-fils. » Elle peut montrer ses parchemins, et sa force lui vient de sa durée.

Le pouvoir électoral, dès l'origine, a été constitué sur des fondemens qui ont dû être raffermis et restaurés, mais qui n'ont jamais été renversés; il a été mis à la disposition des différentes classes du pays, de la classe des propriétaires des campagnes et de la classe des habitans des villes, et avant d'être étendu aux deux universités d'Angleterre, il s'est établi à la fois dans les comtés et dans les bourgs, qui représentaient deux sociétés différentes dont les intérêts ne pouvaient être confondus. Dans les comtés, qui étaient des circonscriptions territoriales de même nature, reconnues par la loi politique du pays, il a pris naissance et il s'est développé sous l'empire de principes communs, et il a été attribué d'abord sans aucune condition de revenu, ensuite sous certaines réserves, aux propriétaires qui avaient un titre féodal de pleine propriété, c'est-à-dire aux francs-tenanciers. Dans les bourgs, le droit électoral a dû son origine à des causes de toutes sortes, différentes de ville à ville : c'est tantôt leur importance, tantôt la faveur de chartes privilégiées, tantôt enfin le hasard des circonstances qui a fait reconnaître aux bourgs leurs droits de représentation, inégalement répartis entre eux, et dont l'exercice a toujours été soumis à la variété des statuts locaux. Toutefois, dans les bourgs comme dans les comtés, le pouvoir électoral n'a été qu'un pouvoir ajouté et rattaché à d'autres pouvoirs déjà existans; nulle part il ne s'est établi comme un pouvoir spécial, isolé, étranger aux habitudes de la vie politique du pays. Ainsi les francs-tenanciers se réunissaient dans les cours des comtés pour rendre la justice et traiter ensemble de leurs intérêts communs : ce sont les cours des comtés qui ont été chargées de nommer des députés. Dans les bourgs, les citoyens, quand ils avaient le droit de se gouverner eux-mêmes, choisissaient leurs magistrats, réglaient les affaires de la communauté, dont la gestion était souvent concentrée dans le conseil de la ville : le droit d'élection se confondit avec les droits municipaux, et il s'exerça aux mêmes conditions, sans être jamais ramené à un système d'unité. Partout les électeurs avaient été groupés suivant leurs relations habituelles; c'est à ce prix seulement, comme le disait M. Guizot dans ses belles leçons sur les *Origines du gouvernement représentatif*, que des assemblées électorales peuvent faire ce qu'elles veulent et savoir ce qu'elles font.

Comment ne pas reconnaître le parti qu'on aurait pu également tirer, dans l'ancienne France, des institutions représentatives, si le développement de la liberté politique, quelque insuffisant qu'il fût, avait été résolument poursuivi par les classes élevées du pays, au

lieu d'être arrêté par le pouvoir absolu, qui faisait le vide autour du trône à son propre détriment et au détriment de la nation? La nation a fait fausse route parce que la bonne route lui a été fermée. Plus heureuse, l'Angleterre, à travers le moyen âge et les temps modernes, conserva avec sa constitution sa législation électorale, qui, il y a vingt-cinq ans, était encore restée à peu près intacte. Cette constitution avait soutenu l'épreuve des siècles, mais elle n'avait pu échapper aux altérations du temps, de ce temps qui, par les abus comme par les progrès qu'il engendre, est le grand novateur, comme le désignait énergiquement lord Bacon (1). Les conditions du droit d'élection étaient restées les mêmes dans la loi, mais elles avaient changé en fait. Ainsi dans les comtés les francs-tenanciers avaient gardé le monopole du suffrage, et ils n'y participaient que sous certaines conditions, qui, en Écosse par exemple, réduisaient le nombre des électeurs à 2,000 environ; mais à côté des propriétés des francs-tenanciers, qui seules pouvaient jadis garantir l'indépendance nécessaire à l'exercice du droit électoral, d'autres propriétés, acquises primitivement à titre de concessions féodales, s'étaient peu à peu relevées de cette dépendance, et la différence d'origine des propriétés ne justifiait plus la différence de capacité politique des propriétaires. Les droits des fermiers, au moins des fermiers à long bail, ne pouvaient non plus être justement exclus, et la position agrandie qu'ils avaient prise dans la société demandait à être reconnue par la loi.

Dans les bourgs, les abus étaient également devenus plus saillans à mesure que les vicissitudes de la population et de la richesse avaient métamorphosé toute l'économie d'un système devenu suranné. Ainsi dans un grand nombre des bourgs électoraux d'Angleterre le suffrage appartenait aux dernières classes de la population, souvent à l'exclusion de celles qui auraient eu le plus de titres pour l'obtenir. Il était ordinairement attribué aux habitans qui étaient admis au droit de bourgeoisie municipale (les *freemen*) en dehors de toute condition de fortune, soit par naissance, soit par service ou apprentissage, soit par concession au gré des conseils des villes, qui faisaient souvent, dans l'intérêt de telle ou telle candidature, la distribution la plus abusive du titre d'électeur. Dans d'autres bourgs, surtout en Ecosse, le pouvoir électoral, au lieu d'être démesurément étendu, était démesurément restreint, et il était concentré dans les conseils des villes, qui se recrutaient eux-mêmes, ou bien étaient choisis par les chefs des différentes corporations; le député d'Édimbourg n'était ainsi nommé que par 33 électeurs.

(1) Discours de lord Grey, 1832.

En outre, le droit de représentation était refusé à des villes qui, comme Manchester et Birmingham, avaient conquis par leur importance le premier rang : au contraire, il avait continué d'appartenir à des hameaux, à des habitations qui avaient seules, pour ainsi dire, survécu sur l'emplacement d'anciens bourgs peu à peu détruits, et il était resté attaché même à des ruines. L'élection était dès-lors à la discrétion du propriétaire du bourg, auquel toutes les maisons appartenaient, et qui n'y faisait habiter que les électeurs dont il pouvait disposer suivant son bon plaisir. En 1820, le propriétaire d'un de ces bourgs, lord Lonsdale, y fit venir des ouvriers qu'il payait à la semaine, leur fit bâtir des chaumières, et s'assura ainsi le nombre de votans qui lui était nécessaire pour faire réussir son candidat : c'étaient des ouvriers mineurs, et il les appelait ses *gentilshommes noirs*. Le nom de *bourgs pourris* avait été donné à ces colléges électoraux inféodés à un patron tout-puissant qui les transmettait régulièrement, par donation ou testament, à tel ou tel de ses héritiers, ou bien les vendait même quelquefois au plus offrant. Le prix de telles ventes s'est élevé, dans certaines circonstances, jusqu'au-delà d'un million. Toutefois un tel trafic n'était pas en désaccord avec les mœurs d'un pays où les grades militaires s'achètent et ne donnent pas à l'armée des officiers moins braves, de même que la vénalité des charges judiciaires ne donnait pas à l'ancienne magistrature française des juges moins intègres peut-être. Il faut reconnaître que, sous l'empire même de cette législation, jamais on n'avait vu entrer au parlement des députés qui se fussent montrés indignes ou incapables d'y siéger. C'était à l'aide d'un tel système qu'avait prévalu la prépondérance de l'aristocratie, et il avait été calculé qu'un petit nombre de pairs et de grands propriétaires faisaient nommer à la chambre des communes 450 membres, parmi lesquels 63 dépendaient de la nomination de 7 pairs seulement. Toutes ces anomalies et toutes ces injustices exigeaient impérieusement que le système électoral du pays, sans être sacrifié dans ses principes, fût cependant remis d'accord avec les changemens et les progrès d'un état social où il avait cessé d'être à sa place. Des classes nouvelles avaient gagné la puissance et la richesse; « des villes, dit Macaulay, étaient devenues de petites bourgades, tandis que des villages étaient transformés en cités plus étendues que la Londres des Plantagenets: il ne fallait pas interdire le présent ni murer l'avenir. »

Toutefois, avant de poursuivre résolûment l'œuvre toujours périlleuse des réformes, même les plus nécessaires, l'Angleterre sut attendre, et on peut dire qu'elle pouvait attendre. La constitution défectueuse du pouvoir électoral n'avait pas empêché le libre jeu des institutions. Il avait suffi que ce pouvoir fût légalement disputé

entre les deux grands partis constitutionnels, les conservateurs et les libéraux, pour que le parti appelé au gouvernement trouvât toujours en face de lui un parti prêt à le contrôler, qui le forçait, sinon à prendre l'initiative des plus importantes réformes, du moins à rendre sans cesse ses comptes au pays. A l'aide de la liberté de la presse, le parlement avait toujours donné comme une voix à l'opinion publique, et, malgré des éclipses passagères, il en avait prévenu les défaillances. Les abus mêmes s'étaient transformés en garanties. Ainsi la représentation des petits bourgs qui avaient été flétris du nom de *bourgs pourris* avait servi à faire entrer dans le parlement les jeunes gens qui pouvaient se consacrer de bonne heure, avec le plus de succès, à la vie publique, grâce à la protection de telle ou telle grande famille intéressée à donner les meilleurs défenseurs à la cause du parti auquel elle appartenait. Telle est la voie qui s'est ouverte constamment aux plus grands orateurs, aux plus grands ministres, aux plus grands hommes d'état, et, pour n'en citer que quelques-uns, à Pitt, à Fox, à Burke, à Sheridan, à ces grands princes de la politique et de l'éloquence anglaise. « Les destinées de la Grande-Bretagne, disait avec quelque raison un des membres du parlement, dépendent beaucoup plus de ceux qui les dirigent que de telle ou telle amélioration des lois politiques. »

Cependant il ne faut pas juger des institutions par leurs accidens heureux, et, comme l'observait M. Villemain dans un de ses derniers écrits, il est dangereux de chercher toujours dans le caractère des hommes le correctif des mauvaises lois. « L'ancien système de la législation électorale de l'Angleterre était condamné par les exclusions injustes et les tolérances abusives qu'il perpétuait (1), » et les projets de réforme mis en avant dès 1750 n'auraient pas tardé à gagner peu à peu toutes les chances de succès, si le mouvement favorable de l'opinion publique n'avait été brusquement refoulé d'abord par les inquiétudes justement défiantes qu'avaient éveillées les excès et les crimes de la révolution française, plus tard par les préoccupations de guerre étrangère qui ne laissaient place qu'à l'ardeur d'une indomptable résistance. Au retour de la paix de l'Europe, la poursuite du changement depuis longtemps demandé reprit enfin son cours; de nouvelles propositions se succédèrent sans relâche, et après avoir achevé pour ainsi dire la quarantaine qui semble imposée en Angleterre à toute innovation, la réforme électorale, devenue dans tout le pays un cri de guerre menaçant, passa, en 1831 et en 1832, par l'épreuve légale d'une dernière lutte. Ce fut une lutte solennelle et dramatique, prolongée pendant quinze mois, et dans

(1) M. Villemain, notice sur *lord Grey*.

laquelle la royauté, représentée par le ministère de lord Grey et de lord John Russell, résolûment soutenue par la chambre des communes, força la résistance opposée jusqu'à la dernière heure par la chambre des lords. Tel fut le beau triomphe de toutes ces qualités de persévérance, de patience, de modération et de respect constant de la légalité, qui permettent à un peuple d'atteindre sûrement au but, parce qu'elles l'empêchent de le dépasser. Il donnait encore une fois de plus le consolant exemple d'un pays qui, connaissant ce qu'il veut et sachant s'y tenir, se montre digne des concessions qu'il obtient de son gouvernement, parce que, suivant la fine remarque que faisait un jour le prince Albert dans un entretien privé, « les concessions n'y sont jamais le point de départ d'aucune exigence. »

II.

L'acte de réforme qui rajeunissait la vieille constitution avait été conquis par l'énergie de cet esprit à la fois tenace et conservateur qui est la principale qualité d'un grand peuple : n'ayant pas été précipité, il avait pu être mûrement préparé, et il n'était point exposé au sort de ces coups d'essai improvisés sur lesquels il faut plus tard revenir. Le mouvement en avant avait été bien calculé, de façon à n'être pas suivi d'un mouvement en arrière : pour que les changemens restent dans les lois, et pour que les libertés n'y soient point passagères, il faut que les peuples sachent les obtenir avant de les recevoir. L'acte de réforme, avant d'être donné, fut obtenu; aussi s'est-il fait place dans les institutions du pays. Étendu dans la même année à l'Écosse et à l'Irlande, complété plus tard par quelques lois de détail qui y ont été ajoutées, il est resté depuis vingt-cinq ans le code électoral de la Grande-Bretagne.

La nouvelle législation a conservé l'ancien nombre des membres de la chambre des communes, fixé, depuis l'acte d'union avec l'Irlande en 1800, à 658, et limité aujourd'hui à 654; mais elle en a changé la répartition soit entre les trois royaumes, soit entre les colléges électoraux de chaque royaume. Elle a ainsi donné, pour les comtés, les bourgs et les universités, à l'Irlande 105, à l'Écosse 53, à l'Angleterre 500 députés, réduits aujourd'hui à 496, par suite de la déchéance du droit de représentation à laquelle deux bourgs, convaincus de s'être laissé corrompre, ont été condamnés (1).

(1) Des 105 députés d'Irlande, 64 sont envoyés par les comtés et 41 par les bourgs, dont 2 par l'université de Dublin. Des 53 députés d'Écosse, 30 appartiennent aux comtés et 23 aux bourgs. Des 496 députés de l'Angleterre et du pays de Galles, 159 ont été attribués aux comtés entre lesquels ils ont été répartis inégalement à raison de leur

Le droit de représentation des bourgs a été en outre soumis à un nouveau partage, principalement en Angleterre; il a été retiré en tout ou en partie à certains bourgs qui n'avaient plus une population suffisante, et pour lesquels il n'était plus qu'un privilége abusif; il a été attribué en revanche à beaucoup d'autres qui avaient gagné l'importance nécessaire pour être associés par l'élection de députés au gouvernement du pays. La législation nouvelle a fait entre eux un choix, et elle a reconnu le pouvoir électoral à 201 bourgs, qui jouissent ainsi des mêmes droits que les comtés. Les changemens dans la répartition des colléges électoraux, complétés par une plus juste proportion introduite dans le nombre de députés qui leur a été attribué, ont été destinés à mettre fin aux abus de l'ancien système, qui était devenu peu à peu la contre-partie de l'état de la société; mais ce ne sont pas de nouveaux principes qu'ils ont fait prévaloir : ils ont empêché que les vieilles traditions d'inégalité dans la représentation du pays ne restassent trop choquantes, sans les sacrifier à une théorie préconçue d'égalité arithmétique qui aurait donné un représentant à un nombre déterminé de citoyens. Les colléges électoraux n'ont plus gardé un pouvoir fictif, mais ils ont conservé les uns à l'égard des autres un pouvoir inégal. Ils ont continué à être constitués pour représenter des intérêts collectifs, des besoins communs, et non pas un chiffre abstrait d'électeurs groupés d'après la statistique de la population. Pour prendre au hasard quelques exemples, qui ne sont pas des exceptions, mais qui rentrent tous dans la règle générale, comparons un comté à une ville : le comté de Chester, avec 158,000 habitans, nomme 2 membres de la chambre des communes, et la ville de Chester, avec 28,000 habitans, en nomme également 2. Comparons les comtés entre eux : voici le comté de Northumberland, qui, avec 8,000 électeurs, envoie au parlement 4 députés, comme le comté de Norfolk, qui en compte 16,000. De même voici en Angleterre 68 bourgs qui n'ont pas plus de 200 à 500 électeurs, et dont quelques-uns peuvent nommer 2 députés aussi bien que des villes comme Manchester et Liverpool, où le nombre des électeurs atteint au chiffre de 17 ou 18,000.

Ainsi des petits colléges ont été conservés à côté des grands colléges, au profit des comtés et surtout au profit des bourgs. Les petits colléges des bourgs ont gardé l'avantage de pouvoir assurer, comme autrefois, aux nouveaux ou aux anciens hommes d'état les

territoire, — un comté nommant 6 membres, d'autres en nommant 4, 3, 2, ou même, comme plusieurs comtés du pays de Galles et de l'île de Wight, un seul représentant. 337 députés ont été donnés aux bourgs, tantôt à raison de 4 membres, comme pour la Cité de Londres, tantôt à raison de 2 représentans ou d'un seul député : parmi eux, 4 ont été réservés comme autrefois aux deux universités d'Oxford et de Cambridge.

plus éminens la scène sur laquelle ils ont pu commencer à débuter, comme l'ont fait tour à tour lord John Russell, sir J. Graham et M. Macaulay, ou bien le lieu de retraite où ils se cantonnent à l'abri du flux et du reflux de l'opinion, suivant l'exemple donné par sir Robert Peel et aujourd'hui encore par lord Palmerston. D'autre part, les colléges électoraux distincts réservés à chaque comté ont servi à perpétuer les traditions locales si favorables à la vie politique, et sur lesquelles la constitution d'Angleterre s'est toujours bien gardée de passer le niveau, comme l'ont fait tour à tour en France l'ancienne royauté au profit de la révolution, et la révolution au détriment de la liberté. « Qui de vous, disait à ses électeurs le député du comté de Buckingham, peut voir dans notre comté, ici le chemin ombragé que suivait Hampden en tenant à la main sa pétition des droits, là le temple dédié à l'éloquence de Chatham, plus loin le chêne sous lequel Burke méditait ses immortels discours, sans se sentir fier d'appartenir au comté natal illustré par de tels hommes? Quand chacun trouve à côté de soi, en exerçant ses droits de citoyen, les traces de ses pères fidèles à leur devoir, comment n'être pas encouragé à faire soi-même son devoir? »

La diversité inégale des colléges électoraux assure encore au pays un plus précieux avantage : elle garantit l'équilibre des forces politiques, et elle protége les droits de la minorité. Le système d'égalité des districts électoraux préparerait la facile prépondérance des grandes villes, où l'opinion est si mobile et si passionnée; il leur sacrifierait toutes les petites agrégations de citoyens dans lesquelles l'esprit d'ordre et de conservation est toujours assuré de trouver un refuge (1). Ainsi, s'il fallait ne tenir compte que de la population, Londres, avec ses 2,360,000 habitans, aurait un corps de 57 représentans, et l'Écosse tout entière n'aurait droit qu'à 69 députés. En outre, avec des colléges électoraux différens les uns des autres, qui n'ont pas le même nombre d'électeurs et qui ne sont pas jetés pour ainsi dire dans le même moule, la minorité a bien moins à craindre d'être exclue par la majorité de toute participation aux affaires publiques; elle est bien plus assurée de pouvoir donner quelque part des défenseurs à sa cause, et la majorité n'est pas exposée à devenir la maîtresse toute puissante du gouvernement. Chez un peuple où il

(1) Toutefois il ne faudrait pas croire qu'aujourd'hui les droits des petits bourgs fussent en général à l'avantage du parti conservateur; ceux qui ont été conservés par l'acte de réforme en 1832 ont été plutôt destinés à servir les intérêts du parti libéral, qui était alors au pouvoir, et dans les dernières élections, les 68 bourgs d'Angleterre qui n'ont pas plus de 500 électeurs viennent d'envoyer à la chambre des communes 39 députés conservateurs sur 60 députés qui, malgré leurs opinions modérées, appartiennent tous au parti libéral.

n'y a point de partis ni de factions hostiles aux institutions de l'état, l'intérêt permanent du pays exige que le pouvoir ne cesse jamais d'être mis comme au concours entre des rivaux qui, pour le garder ou l'obtenir, ont besoin de se montrer dignes de l'exercer. C'est là un de ces biens qui pour beaucoup ne sont rien quand ils les ont, et qui sont tout quand ils les perdent. Le mérite de l'acte de réforme, c'est de n'en avoir pas fait bon marché. Sans doute de nouveaux changemens, peut-être prochains, remanieront entre les colléges électoraux la représentation du pays; mais ils ne seront destinés qu'à mettre de nouvelles garanties, encore meilleures, à la place des anciennes, et sous telle ou telle forme le système restera le même.

Après avoir reconnu comment a été réparti le droit de représentation entre les différens colléges électoraux, il faut rechercher maintenant quels sont les électeurs auxquels le pouvoir électoral a été attribué. Fermés à la plus grande partie des classes qui avaient gagné tous les titres pour l'exercer, ouverts, au moins dans les bourgs, à celles qui semblaient au contraire les avoir perdus, les cadres des électeurs demandaient à être reformés. Ils ne représentaient plus qu'un corps politique isolé de la nation, et qui avait besoin d'être retrempé dans un de ces courans de vie qui préviennent ou réparent la décadence des pouvoirs. Telle fut l'œuvre entreprise et menée à bonne fin par l'acte de réforme. Seulement, en consacrant les innovations nécessaires, il importait de ne pas rompre avec les traditions; il fallait réparer et créer sans détruire. Aussi la nouvelle législation ne manqua pas de respecter les principes de l'ancienne, et se borna à en faire une meilleure application. Elle n'eut pas en vue un système destiné à donner à tous les habitans les mêmes droits politiques, et à confondre indistinctement les uns avec les autres. Par goût pour des principes abstraits, elle ne fit nulle part violence à l'état de la société. Elle tint compte des conditions différentes qui devaient être demandées à des classes distinctes les unes des autres soit par leurs moyens d'existence, soit par leurs intérêts. En outre, à côté des droits nouveaux qu'elle établit, elle fit soigneusement la part des droits acquis. Enfin elle traita séparément avec chacun des trois royaumes, où les mêmes usages n'avaient pas toujours prévalu, où les mêmes besoins pouvaient bien ne pas se faire sentir. De là la variété compliquée de toutes les dispositions qui y ont trouvé place. Si cette variété contraste avec les habitudes d'unité qui nous sont si familières, elle est au contraire conforme aux traditions d'un pays où les constitutions refaites à neuf sur du papier blanc renouvelé au bout d'un certain nombre d'années sont heureusement inconnues. Aussi serait-ce bien à tort qu'on s'attendrait à pouvoir découvrir par un article de loi quels sont les électeurs de la Grande-Bretagne : pour

l'apprendre, il faut se résigner un moment à une véritable étude, et pour l'enseigner, il n'est pas inopportun de répéter, en guise d'excuse, le mot dit à un jeune prince qui commençait ses leçons de mathématiques : « Ici, il n'y a pas de route royale à suivre. »

Toutefois, avant d'entrer dans cette espèce de labyrinthe, il y a moyen de s'assurer comme un fil conducteur en s'attachant au principe commun auquel peuvent être ramenées les différentes conditions dont la loi électorale a fait dépendre le droit de suffrage. C'est en raison de la position acquise qu'elle l'a attribué. Dans la constitution de la Grande-Bretagne, le droit de suffrage n'est pas une propriété qui appartient à chaque homme en naissant, et pour que l'électeur puisse l'obtenir, il faut qu'il paraisse capable de l'exercer: ainsi est écartée la théorie du suffrage universel, qui, dans une société comme la société anglaise, ne donnerait aucune de ces garanties d'indépendance et d'aptitude intellectuelle ou morale dont la nécessité ne peut être nulle part impunément méconnue.

Sans doute le moyen de détermination qui doit aider à faire reconnaître de telles garanties ne peut jamais être un signe infaillible; mais il faut qu'il soit approprié à l'état politique et économique de chaque société. Ainsi le paiement de l'impôt n'aurait guère pu servir à établir en Angleterre un principe de législation constitutionnelle, parce que le système des taxes, si différent du nôtre, ne s'y serait pas facilement prêté. La présomption qui pouvait être préférée comme la plus générale et la plus justifiable, c'était le revenu de la propriété mis en rapport avec la condition sociale des différentes classes de citoyens. Aucune autre ne pouvait attribuer le droit de suffrage à des électeurs qui parussent réunir plus de titres pour l'exercer, et qui fussent mieux associés aux intérêts de l'état : elle s'encadrait dans la constitution politique d'un pays où la propriété fait la force de toutes les institutions et les marque de son empreinte. En réservant le même privilége aux gradués qui appartiennent aux universités, et qui, au lieu de tenir au sol, se rattachent également à la société par leurs liens avec tels ou tels corps constitués, la loi n'a pas dérogé, même par exception, au principe qu'elle a proclamé; elle en a seulement étendu l'application, et elle a laissé ainsi une voie ouverte aux développemens légitimes qui peuvent la compléter, en conservant cette garantie de la position acquise, sans laquelle le pouvoir électoral n'est plus qu'un pouvoir sacrifié.

L'uniformité dans les dispositions qui sont également étendues aux électeurs du royaume-uni est restreinte à l'incapacité établie à raison, soit du sexe, soit de l'âge au-dessous de vingt et un ans, soit de telle ou telle position, comme celle de pair siégeant au par-

lement (1), soit de telle ou telle fonction publique, comme celle d'employé du gouvernement dans certaines administrations (2); elle ne s'applique en outre qu'à l'indignité qui résulte de certaines condamnations. Là s'arrête la part qui est faite à l'unité de la loi, et il faut maintenant suivre la variété des conditions qui, dans les trois royaumes, donnent aux comtés, aux bourgs et aux universités des classes différentes d'électeurs.

Le droit de suffrage dans les comtés a été réservé, en Angleterre, aux propriétaires qui ont un droit originaire de pleine propriété, c'est-à-dire aux francs-tenanciers (*free-holders*) qui continuent à justifier, comme autrefois, d'un revenu de 40 shillings (50 francs). Il s'est étendu, sous la condition d'un revenu de 10 livres (250 fr.), aux autres classes de propriétaires fonciers dont les titres étaient, par exemple, des titres de propriété concédée (*copy-holders*) (3). Il a été en outre attribué aux locataires ou fermiers (*lease-holders*) à des conditions plus ou moins favorables, suivant la durée plus ou moins longue du bail. Si, par exemple, le bail est de soixante ans ou au-dessus, il suffit que le revenu de la propriété affermée soit de 10 livres sterling (250 francs); si le bail est au-dessous de soixante ans, il faut que le revenu soit de 50 livres (1,250 fr.) (4). C'est dans cette dernière catégorie que le vote d'un amendement introduit dans l'acte de réforme a fait rentrer les fermiers à volonté (*tenants at will*) qui, n'ayant passé aucun bail, ne conservent leur fermage que selon le bon plaisir du propriétaire : c'étaient là des électeurs qui, par leur condition de dépendance, devaient assurer à l'aristocratie les renforts dont elle avait besoin pour garder les débris de son ancienne prépondérance.

Les mêmes dispositions ont été étendues à l'Écosse; seulement en Écosse les francs-tenanciers dont les anciens droits ont été réservés n'étaient autres que les francs-tenanciers qui justifiaient du titre d'anciens vassaux de la couronne : ils ont continué à être dis-

(1) Il n'y a que les pairs d'Angleterre qui aient tous droit de séance au parlement. Les pairs d'Écosse et d'Irlande y envoient seulement des représentans de leur ordre. Les pairs d'Écosse en choisissent seize, réélus ou renouvelés, pour chaque parlement; les pairs d'Irlande en choisissent vingt-huit, qui sont nommés à vie. Les pairs d'Irlande qui ne siégent pas à la chambre des lords ont gardé le droit de voter pour l'élection des membres de la chambre des communes.

(2) Ce sont en général les employés des contributions indirectes qui se trouvent exclus du droit de vote. Ce droit leur est refusé dans la circonscription où ils exercent leurs fonctions.

(3) Ces titres se sont peu à peu réduits depuis qu'ils peuvent être convertis en titres de pleine propriété ou de franche tenure moyennant convention de rachat.

(4) En Écosse, le paiement une fois fait d'une somme de 300 liv. équivaut à la condition du fermage de 50 livres.

pensés de toute condition de revenu, mais ils n'ont dû garder leur privilége qu'à titre viager. D'autre part, les francs-tenanciers qui ne rentraient pas dans cette classe, et auxquels la nouvelle législation a reconnu les droits qui leur étaient auparavant refusés, ont été soumis, comme tous les autres propriétaires, à la condition d'un revenu de 10 livres (250 fr.).

En Irlande, le droit des francs-tenanciers, élevé, en 1829, de 40 shillings (50 fr.) à 10 livres (250 fr.), à raison du trop grand morcellement des terres, a été abaissé, en 1850, de 10 livres à 5 livres. La condition des fermiers a été un peu différemment réglée, et la loi, sans se départir du même système, s'est montrée en général plus facile dans la fixation du revenu qu'elle exige (1). Toutefois elle n'étendit pas le droit de suffrage au-dessous d'un bail de quatorze ans, à raison du nombre trop considérable des petits fermiers, qui atteint à un chiffre de 500,000. En 1852, une nouvelle classe fut associée au pouvoir politique d'après un nouveau système, et le droit de suffrage remanié fut attribué à tous ceux qui avaient, comme propriétaires ou locataires, un droit d'occupation sur des biens-fonds assujettis à la taxe des pauvres pour une valeur de 12 livres. Cette nouvelle augmentation du corps électoral des comtés était destinée à réparer les grands vides qu'y avaient faits tour à tour la famine, l'émigration et la transformation de l'état économique de la propriété; elle était justifiée par la nécessité, et elle atteignait à son but en élevant le nombre des électeurs de 21,863, à 155,645. Comme disait le marquis de Lansdowne en la proposant, elle était devenue pour l'Irlande la véritable condition d'un gouvernement représentatif.

Ainsi c'est dans des classes différentes que se recrutent les électeurs des comtés; mais, en mettant à part la nouvelle classe, un peu mélangée, des électeurs d'Irlande, il est facile de reconnaître qu'elles sont destinées à être rapprochées par les mêmes intérêts, les intérêts de la propriété et du fermage. C'est de son unité que le corps des électeurs de comté tire sa force, et c'est grâce à cette unité qu'il peut garder le rôle que la prévoyance de la constitution lui a assigné en le destinant à représenter les principes du parti conservateur. Cette garantie serait fort compromise, si les conditions du droit de suffrage devaient être abaissées dans les comtés jusqu'au niveau de celles dont il dépend dans les bourgs. Un tel changement, demandé depuis quelques années par un membre du parlement, M. Locke-King, en appelant les petits locataires de toutes les bourgades du

(1) Ainsi le fermage d'une propriété d'un revenu de 10 livres suffit quand la durée du bail est au-dessus de vingt ans. Au-dessous de vingt ans, c'est un revenu de 20 livres qui est exigé.

comté qui ne sont pas constituées en bourgs électoraux à voter avec les propriétaires et les grands fermiers, empêcherait ceux-ci de garder leur part de pouvoir, et les disperserait au milieu d'une population le plus souvent étrangère à leurs intérêts, à leurs vues, à leurs habitudes. Sans doute la même exclusion tourne au détriment des petits fermiers et des cultivateurs des campagnes; mais quels titres la loi pouvait-elle reconnaître soit aux petits fermiers, auxquels manque toute indépendance de position, soit aux cultivateurs des campagnes, qui n'ont jamais fait encore, même par l'exercice des droits municipaux, aucun apprentissage de l'éducation politique? De tels électeurs n'auraient été que des soldats dociles aux ordres de leurs chefs. D'ailleurs la loi ne rend pas le droit de suffrage inaccessible, et en l'attribuant, sinon en Écosse, au moins en Angleterre, à la propriété d'un bien de franche-tenure produisant seulement un revenu de 40 shillings (50 fr.), ne le met-elle pas à la portée d'un grand nombre? Ce serait une erreur de croire que la concentration de la terre ne laisse pas la liberté d'acquérir de petites propriétés, et il n'est pas inutile de rappeler que le nombre des propriétaires est évalué en Angleterre à 350,000. Aussi n'est-il pas rare de voir l'homme qui a consacré sa vie à un travail manuel finir par acheter un petit bien auquel le droit de suffrage est attaché, et lord John Russell, encourageant cet emploi des économies ouvrières, avait soin de dire que personne, dans la chambre des communes, ne pouvait refuser son estime à ces nouveau-venus qui avaient fait la laborieuse et pacifique conquête de leurs titres de citoyen. Dans le vieux palais de Westminster, on les nomme avec honneur des nouveau-venus; chez d'autres peuples, n'auraient-ils pas été appelés avec mépris des parvenus? Ainsi le corps électoral des comtés n'est pas condamné à vivre sur lui-même, et peut toujours se recruter; il se compose en moyenne, dans chacun des comtés ou des subdivisions de comtés d'Angleterre, de 5 ou 6,000 électeurs (1), et ces 5 ou 6,000 électeurs sont une assemblée d'élite qui représente les véritables forces du pays.

C'est dans les mêmes vues que la loi a réglé l'extension du droit de suffrage aux nouveaux électeurs des bourgs. Dans les comtés, elle avait trouvé son point d'appui dans la propriété foncière; dans les bourgs, elle le chercha dans la propriété bâtie, d'après un système d'uniformité qui a également prévalu dans les trois royaumes. Elle y a conféré le pouvoir électoral à tout habitant qui occupe, comme propriétaire ou locataire, une maison ou une partie de maison d'un revenu annuel de 10 livres sterling (250 fr.), et qui semble

(1) En Écosse, la moyenne est de 5 à 6,000, mais la même proportion est toujours gardée par rapport au nombre des habitans.

ainsi associé aux intérêts du commerce, de l'industrie, de la fortune mobilière, ou des professions libérales : elle a créé de la sorte un cadre élastique destiné à se prêter aisément à l'admission de tous ceux qui, dans telle ou telle condition, appartiennent aux classes moyennes ou bien s'y font leur place. C'est grâce à cette disposition légale que le corps des électeurs, sans être dispersé dans la nation, n'en a pas été isolé.

Tel est le danger que la nouvelle législation a toujours cherché à prévenir, et c'est afin de le détourner qu'en 1850 il fut reconnu nécessaire d'élargir dans les bourgs d'Irlande les conditions dont dépendait le droit de suffrage. Le nombre des électeurs y était devenu peu à peu aussi insuffisant que dans les comtés, et ce fut à l'aide du même système qu'on l'augmenta dans une proportion de 11,000 à 24,000. Le pouvoir électoral a été attribué dans ces bourgs à l'occupation d'une propriété bâtie ou non bâtie, assujettie à la taxe des pauvres pour une valeur de 8 livres (125 fr.). La loi avait besoin d'obtenir des électeurs; mais, en les obtenant, elle ne cessa pas de les choisir, et obligée d'amoindrir les garanties, elle ne les sacrifia pas.

A côté de l'unité établie dans les nouveaux bourgs, et à laquelle il n'a été dérogé qu'en partie pour l'Irlande, la diversité a subsisté dans tous les anciens bourgs qui ont été conservés par l'acte de réforme. En regard des droits qui ont été créés, les droits acquis ont été réservés à titre viager ou à titre perpétuel.

Les droits qui étaient réservés à titre viager se sont étendus à tous les priviléges qui dépendaient de la variété des statuts locaux, et qui, dans quatre-vingt-trois bourgs d'Angleterre, faisaient participer au pouvoir électoral, ici tous les habitans sans distinction, là les habitans logés, — tantôt ceux qui contribuaient aux impositions paroissiales, tantôt ceux qui ne recevaient pas de secours, ou même qui justifiaient seulement, suivant le vieil usage, des moyens de mettre le pot-au-feu. Toutefois, depuis vingt-cinq ans, de tels droits s'éteignent successivement, et tombent en outre chaque jour sous le coup de la prescription par le non-usage auquel la loi les a soumis. Aussi la réserve qu'elle en a faite n'a plus guère aujourd'hui qu'une importance historique; mais elle permet au moins de reconnaître quels sont les tempéramens avec lesquels en Angleterre il est fait justice même des abus, quand ils paraissent tenir à des droits acquis.

L'importance des anciens droits qui ont passé dans la constitution électorale du pays doit donc se mesurer à ceux qui ont été réservés à perpétuité. La classe la plus considérable (1) qui en profite,

(1) Le droit de suffrage n'a pas cessé non plus d'appartenir en perpétuité aux propriétaires qui avaient déjà acquis dans la circonscription du bourg un titre de pleine propriété comme francs-tenanciers, ou de propriété bourgeoise, parfois suffisant dans l'ancien système électoral pour obtenir suivant certaines conditions la qualité d'électeur;

c'est celle des habitans des bourgs qui, au jour de la présentation de l'acte de réforme, le 1er mars 1831, avaient part à la franchise municipale, les *freemen*. Les *freemen* ont continué à pouvoir exercer leurs droits dans les cent vingt et un bourgs d'Angleterre et d'Irlande, où ils en avaient déjà la jouissance; mais ils ont cessé de pouvoir les acquérir utilement pour l'avenir, à moins de les tenir de naissance ou de les avoir obtenus par apprentissage. En les conservant dans le corps électoral et en leur permettant de s'y perpétuer, la loi les a empêchés de pouvoir désormais y entrer, comme autrefois, à l'aide de ces concessions (1) qui rendaient les conseils des villes maîtres des élections. A Carlisle, la corporation municipale avait jadis assuré, la veille d'une élection, le succès d'une candidature par une fournée de 1,400 électeurs. Sans doute il a été mis bon ordre à de tels abus, qui aujourd'hui ne se conservent plus que par le souvenir; mais il n'en faut pas moins reconnaître que la loi, en faisant encore une aussi large part aux priviléges des *freemen*, a conservé dans le corps électoral des citoyens qui ne devaient pas y rester, et auxquels les titres nécessaires faisaient défaut. Les *freemen*, comme on l'a dit, ont contribué à faire souvent survivre les *électeurs pourris* aux *bourgs pourris*, et le mauvais usage qu'ils ont fait plus d'une fois du droit de suffrage sert à démontrer la nécessité de cette garantie de la position acquise qui doit être comme le passeport des pouvoirs politiques.

Dans les bourgs, la condition de la position acquise, qui aujourd'hui dépend de l'habitation et qui bientôt peut-être pourra se prêter à un système moins exclusif, assure un facile accès à toutes les classes moyennes, sans opposer un obstacle insurmontable à l'entrée de quelques-uns des travailleurs dans la classe gouvernante du pays. D'ailleurs la réserve des anciens droits, malgré les abus qui l'accompagnent, empêche que les classes ouvrières ne soient exclues, et si d'autres combinaisons peuvent donner en leur faveur les garanties d'un meilleur choix, plus régulier et moins dépendant du hasard, sans jeter pourtant la confusion dans les rangs du corps électoral des bourgs, tous les avantages qui pourront justifier l'équité et la prévoyance du législateur seront heureusement réunis.

mais le nombre des bourgs où un tel privilége a dû être respecté à titre perpétuel, soit en Angleterre, soit en Irlande, est très restreint, et il n'y a pas dès-lors à en tenir grand compte.

(1) Le droit de concession n'a été conservé qu'en faveur des *livery-men* de la Cité de Londres, qui n'avaient pu jamais l'obtenir qu'en donnant certaines garanties, par exemple en justifiant de la qualité de membres d'une corporation. C'est ainsi que tout dernièrement le docteur Livingston, le grand voyageur d'Afrique, a pu recevoir en récompense tous les priviléges de la franchise municipale.

A côté des électeurs de comtés et des électeurs de bourgs, les électeurs des deux universités d'Angleterre et de l'université de Dublin sont restés soumis aux anciennes conditions du grade universitaire qui leur étaient demandées, et auxquelles l'acte de réforme de 1832 ni aucune loi postérieure n'a rien changé ni rien ajouté. Les électeurs des universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin sont tous les gradués, et les élèves pensionnés (*fellows* et *scholars*) des colléges de l'université de Dublin partagent avec eux les mêmes droits. C'est là un corps choisi de 9,300 électeurs qui, s'il était confondu dans les autres colléges électoraux, y serait comme noyé sans pouvoir y surnager. Il fallait que tous les élémens de sa force fussent rapprochés et étroitement unis : la part que la constitution a faite aux intérêts qu'il représente est peut-être insuffisante, mais elle est la reconnaissance d'un principe légitime auquel ont été rattachés de salutaires avantages, et qui peut gagner à être développé.

Les conditions du droit électoral ont été complétées par les prescriptions qui en ont réglé l'exercice, et qui exigent au moins une durée de jouissance semestrielle ou annale de la propriété, du fermage et de la location, à laquelle doit s'ajouter une occupation ou un domicile de six mois, tant pour les fermiers à volonté que pour les électeurs des bourgs (1). Toutes ces garanties, qui autrefois faisaient défaut, ont eu pour but d'arrêter, par des obstacles multipliés, les manœuvres qui étaient la ressource favorite des candidats, et qui leur laissaient la liberté de s'assurer des électeurs de circonstance. Elles ont été comme couronnées par la nécessité de l'inscription sur des listes composées chaque année par les officiers paroissiaux et révisées par des avocats que désigne un des juges dans sa tournée d'assises : l'inscription peut être prise par tout électeur dans chaque collége électoral où il justifie du droit de suffrage et des conditions auxquelles il est soumis; elle n'exclut donc pas la pluralité des votes. C'est l'établissement régulier des listes électorales, inconnues avant l'acte de réforme, qui a contribué le plus utilement à assurer le bon ordre des élections. Cette réforme a empêché que le vote des électeurs ne dépendît désormais de la justification qui autrefois leur était demandée sur place par les officiers préposés à l'élection, et qui amenait souvent les contestations les plus tumultueuses. Enfin le contrôle judiciaire de l'une des grandes cours dont relèvent, au moins en Angleterre et en Irlande, les appels auxquels donnent lieu les décisions des avocats chargés de la révision

(1) La loi exige en outre pour les électeurs des bourgs, suivant qu'ils appartiennent aux anciennes ou aux nouvelles classes d'électeurs, tantôt le paiement de la taxe des pauvres, tantôt un témoignage justifiant qu'ils n'ont reçu aucun secours paroissial.

des listes a établi une jurisprudence uniforme pour la constatation des droits des électeurs. La connaissance de toutes les autres questions relatives aux faits abusifs de chaque élection appartient aux comités de la chambre des communes, qui, dans un délai de quatorze jours, reçoivent toutes les plaintes sous la garantie d'un cautionnement et prononcent sans appel sur la légalité comme sur la validité de l'élection.

Telle est la législation qui règle, par les dispositions les plus prévoyantes et les plus complètes, les droits des électeurs de la Grande-Bretagne. Elle a été à la fois l'œuvre de la tradition et l'œuvre de l'innovation. En faisant au progrès la part qui ne pouvait pas lui être refusée sans injustice et sans danger, elle a raffermi la constitution du pays, et c'est sans détruire le vieil édifice qu'elle y a remis les unes après les autres toutes les pierres qui y manquaient. ***Blessed the amending hand***, bénie soit la main réparatrice! — telle est la devise dont elle peut se parer, et qu'elle a justifiée.

Le corps électoral qu'elle a constitué comprend aujourd'hui, sur une population de 3 ou 4 millions de citoyens majeurs, 1,237,000 électeurs(1), dont un million environ appartient à l'Angleterre. Grâce au système d'habile aménagement qui a réglé la répartition de tous les droits et l'équilibre de toutes les forces, il donne aujourd'hui au pays les garanties d'une large représentation de tous ses intérêts et de tous ses besoins. Il n'est ni une multitude ni une oligarchie. Quand le corps électoral est une multitude, n'y a-t-il pas à craindre que, le jour où la multitude égarée ne prendrait plus conseil que d'elle-même, les sages ne soient gouvernés par les fous, les propriétaires par les prolétaires, ceux qui savent ce qu'ils font par ceux qui l'ignorent, et que la force du nombre ne prévale sur le bon droit? D'autre part, quand le corps électoral est une oligarchie, la nation est séparée en deux corps étrangers l'un à l'autre et peut-être ennemis l'un de l'autre. La classe gouvernante, n'ayant plus de liens avec la classe gouvernée, ne sait plus comment la conduire dans les jours heureux, ni comment la contenir dans les mauvais, et, trop confiante dans sa bonne cause, elle peut se laisser arracher le pouvoir par surprise, pour ne plus savoir ensuite comment le reprendre. Tels étaient les écueils qu'il fallait craindre, et l'Angleterre a su les reconnaître avant d'avoir fait l'épreuve du naufrage. Pour les éviter, le système électoral, sans faire passer à la foule le droit de suffrage, ne l'a pas réservé à une caste de privilégiés, et sans faire descendre le pouvoir politique dans la plaine, il ne l'a pas tenu sur une hauteur inaccessible. En outre, en appelant le peuple tout entier sur la place

(1) *Parliamentary companion*, 1857.

publique dans l'assemblée des électeurs, en l'associant, à l'aide des réunions préparatoires et de la nomination par acclamation, au choix de ses représentans sans lui donner le pouvoir de les choisir par le vote, le système électoral a conservé cette forte hiérarchie des droits qui, dans le grand concours des citoyens aux affaires publiques, ne donne pas à tous la même place, mais ne refuse une place à personne. C'est à ce prix que la liberté et le pouvoir se fortifient en même temps. Pour que la liberté s'acclimate chez un peuple, il ne faut pas qu'elle reste en serre chaude : elle demande à être abritée, mais elle ne peut se passer du grand air. D'autre part, il importe que le pouvoir soit toujours obligé d'obtenir la confiance de toutes les classes du pays, et il a besoin d'être assuré de leur concours permanent pour ne pas être exposé au danger de l'isolement, qui le ferait vieillir avant la nation. « Sire, disait un jour Mme de Staël à l'empereur Alexandre, je sais que la Russie est maintenant heureuse, quoiqu'elle n'ait d'autre constitution que le caractère personnel de votre majesté. — Quand le compliment que vous me faites serait vrai, répondit l'empereur, je ne serais jamais qu'un accident heureux. » Pour que la liberté et le pouvoir ne courent pas risque d'être des accidens et soient des institutions, une bonne législation électorale est nécessaire, et l'Angleterre doit à sa prévoyance d'en recueillir aujourd'hui les fruits.

III.

La législation électorale une fois connue, il faut faire l'étude des électeurs eux-mêmes. Pour que la liberté ne tourne pas en une vaine décoration, il importe que ceux auxquels le pouvoir politique est attribué n'en fassent pas un hochet. C'est la corruption qui a longtemps donné aux élections de la Grande-Bretagne les mauvaises apparences sur lesquelles on les a jugées, et il convient de donner la preuve des changemens qui doivent contribuer à en rétablir peu à peu la bonne renommée.

Pour mesurer le progrès, c'est le point de départ qu'il faut connaître, et c'est en regardant en arrière qu'on peut se rendre compte du chemin parcouru. Aussi n'est-il pas inopportun de remonter à l'origine du mal, afin de faire comprendre la longue résistance qui a été opposée à la convalescence et à la guérison. Les traditions de la corruption peuvent se suivre depuis le règne d'Élisabeth, et elles se sont promptement enracinées dans les mœurs politiques du pays: elles sont nées de l'ardeur des luttes légales et des rivalités pacifiques qui mettaient aux prises les partis et les candidats; elles ont été favorisées par l'état d'une société aristocratique dans laquelle les

classes moyennes se sont lentement formées et sont restées longtemps exclues de toute participation au pouvoir politique. Enfin elles se sont développées par suite de la condition inférieure de classes d'électeurs dépendans et indifférens. L'éducation politique d'un peuple ne peut d'ailleurs être que l'œuvre lente du temps : la liberté seule la prépare et l'achève; mais la liberté n'a pas le privilége de l'improviser. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si l'Angleterre était habituée, il n'y a guère plus de trente ans, à ces scènes d'oppression et de corruption qui semblaient être devenues l'accompagnement nécessaire des journées d'élection, et les terminaient souvent par des mêlées sanglantes, surtout en Irlande. Les amis d'un candidat ne se bornaient pas à obséder sans répit ceux qui avaient engagé leurs voix, envoyant au besoin chercher de force les malades jusque dans leur lit et les obligeant à se laisser mettre sur une civière, mais encore il n'était pas rare de les voir sans scrupule faire main basse sur les électeurs qui étaient enrôlés par leurs adversaires. Les uns étaient endormis avec des boissons soporifiques, les autres étaient mis sous clef et gardés à vue. Comme les votes n'étaient reçus, antérieurement à l'acte de réforme, qu'en une seule place, les électeurs étaient obligés, dans les élections des comtés, de se faire transporter souvent à de grandes distances, et la nécessité du transport les exposait à être victimes de nouvelles manœuvres. Tantôt tous les chevaux et toutes les voitures étaient retenus à l'avance, et il n'y avait pas alors de convoi de chemin de fer pour les remplacer; quelquefois les roues des diligences étaient démontées, afin que les électeurs restassent en route, ou bien, comme dans une guerre de partisans, les chemins étaient coupés par des fossés qui ne pouvaient être franchis que par des piétons. On assure même qu'un jour des électeurs qui, pour venir voter, avaient pris leurs places sur un bâtiment dont le capitaine était gagné par un candidat, au lieu d'être déposés à terre, furent emmenés dans un voyage au long cours pour n'être débarqués qu'à Amsterdam. La corruption s'ajoutait à l'oppression, et elle se multipliait sous les formes les plus différentes.

La distribution de l'argent était, il est vrai, prohibée; mais la prohibition était facilement éludée, et, même quand elle était respectée, elle n'empêchait pas la distribution des présens : les électeurs recevaient des bestiaux, des meubles; d'après le récit fait à l'un des comités de la chambre des communes, il y eut même un jour, au moment d'une élection, une pluie abondante de chapeaux neufs, d'habits neufs, de souliers neufs qui n'auraient pu aller à tous les électeurs, mais qui semblaient faits exprès pour les têtes, pour les dos, pour les pieds des électeurs dont les votes étaient donnés à certains candidats. Les cadeaux étaient quelquefois d'un autre genre, et on ra-

conte que la belle duchesse de Devonshire acheta en public, pour le candidat de son choix (c'était Fox), le vote d'un marchand de chandelles, en lui laissant prendre un baiser sur ses lèvres. Les *régals d'électeurs* (*treating*) complétaient les pratiques de corruption, et en multipliaient les abus. Telle était la source intarissable de dépenses qui contribuaient à faire monter le prix de certaines élections à des sommes ruineuses qui se comptaient par 100,000 fr. et atteignaient quelquefois jusqu'à des millions (1). Sans doute on pouvait plaider les circonstances atténuantes, et il aurait été injuste de ne chercher dans l'ancien système que la part du mal. Il ne faudrait pas s'imaginer que toutes les élections ne pussent se passer de pareils scandales. C'était seulement dans les élections les plus disputées entre des compétiteurs rivaux que se renouvelaient les exemples de l'oppression ou de la corruption des électeurs. En outre beaucoup d'abus n'étaient condamnables que par l'apparence. La distribution d'argent ou de cadeaux n'était même souvent qu'un moyen d'indemnité représentant la perte d'un jour de travail, et comme l'acquittement d'une dette dont les candidats devaient compte à leurs électeurs, auxquels des paroles de remerciement ou des sourires de reconnaissance n'auraient pas toujours suffi.

Toutes ces pratiques se liaient d'ailleurs au système de l'intervention active des comités, au rapprochement permanent entre le candidat et les électeurs, à ce mouvement de vie surabondante qui faisait du lieu de l'élection un champ de bataille, et donnait à chaque candidat comme un corps d'armée qu'il fallait grossir de soldats mercenaires. Enfin cette contrainte et ce trafic des votes, qui déshonoraient et pervertissaient la liberté, ne la mettaient pas en péril. C'étaient là des moyens peu avouables sans doute, mais qui ne favorisaient pas les uns au détriment des autres; ils n'étaient pas destinés à assurer la prépondérance d'un gouvernement tout-puissant sur une opposition désarmée. Ils restaient hors de la portée du pouvoir, qui n'avait pas la liberté de s'en servir dans un pays où la moindre manœuvre électorale met tout fonctionnaire sous le coup d'une accusation criminelle que chaque citoyen a le droit de poursuivre; ils étaient seulement à la libre disposition des deux grands partis constitutionnels, qui se disputaient toujours l'avantage dans les mêmes conditions d'influence, de richesse, de crédit, et pouvaient ainsi se combattre avec de mauvaises armes sans doute, mais avec des armes égales. « Nous avons accordé trente-six heures à nos adversaires, disaient devant un des comités de la chambre des

(1) D'après les calculs de lord John Russell, l'élection du West-Riding, un des districts du comté de York, avait coûté 250,000 liv. en 1807, 170,000 liv. en 1826.

communes les agens d'un candidat, et nous ne nous sommes mis à acheter les votes que parce qu'ils avaient commencé par s'en faire vendre. » C'était là l'exemple qui se renouvelait le plus fréquemment : il fait comprendre comment la corruption ou la violence, tout en déshonorant les mœurs politiques de la nation, ne contrariait pas cependant le jeu de la liberté et ne tournait à l'oppression d'aucun parti.

Les mesures répressives, tour à tour renouvelées par les lois, étaient restées impuissantes. Ce fut seulement l'acte de réforme qui, en réduisant la durée du vote et en répartissant les électeurs pour la même élection en plusieurs districts, commença à prévenir les tentatives de corruption et de violence, que la réunion prolongée des électeurs et leur lointain déplacement rendaient inévitables. En même temps, par l'appel des nouvelles classes auxquelles le pouvoir politique était étendu, l'acte de réforme vint donner au pays la garantie sans laquelle toutes les autres précautions étaient illusoires, la garantie d'un corps d'électeurs à la fois moins incomplet et moins vénal, moins insuffisant pour le nombre et mieux choisi pour la qualité.

Toutefois l'acte de réforme n'était pas une de ces panacées qui peuvent tenir lieu d'un long traitement : il ne détruisait pas tous les maux anciens, et il en créait de nouveaux. Ainsi, en faisant entrer dans les rangs des électeurs les classes moyennes, il n'en faisait pas sortir les classes inférieures, dans lesquelles se recrutaient les électeurs les plus corrompus, ceux qui n'avaient d'autre droit que la franchise municipale, les *freemen*, véritables bandes de *condottieri* qui, étrangers à toute éducation politique, mettaient souvent leurs votes aux enchères, comme une propriété, et se vendaient au plus offrant. De plus, l'acte de réforme, malgré les salutaires précautions qu'il avait prises contre les violences brutales auxquelles les électeurs étaient exposés, favorisait et encourageait un nouveau genre d'oppression, l'intimidation. En appelant dans le corps électoral les marchands des villes et les fermiers des campagnes, surtout en étendant le droit de suffrage aux fermiers sans bail (1), il mettait une classe d'électeurs dans la dépendance des grands propriétaires, et créait une sorte de vasselage politique qui ne laissait de choix qu'entre l'obéissance servile ou un acte de rébellion promptement suivi d'une signification de congé ou de l'abandon de la clientèle, en guise de punition. Sans doute les fermiers étaient presque toujours en communauté d'opinions avec leurs propriétaires, et la plupart sont disposés, dit-on, à donner leurs votes aussi faci-

(1) Le nombre des fermiers sans bail qui sont électeurs monte environ à 100,000.

lement qu'ils donneraient un coup de chapeau; mais l'intimidation n'en était pas moins une menaçante contrainte, et elle se faisait reconnaître assez fréquemment à des actes de véritable tyrannie.

C'était au progrès des lois qu'il fallait demander le progrès des mœurs. Contre l'intimidation, dont les victimes ne pouvaient être les complices, les lois n'avaient guère qu'à seconder le mouvement des mœurs; mais contre la corruption, qui avait la faveur des corrompus, il fallait qu'elles leur fissent en quelque sorte violence. Il appartenait donc aux législateurs de se mettre résolûment à l'œuvre, non pas en cachant le mal dans l'ombre et en l'enveloppant de ténèbres, mais en le regardant en face et au grand jour, afin de pouvoir plus sûrement le combattre et le vaincre. C'est l'honneur de la législation de la Grande-Bretagne d'être entrée dans cette voie et de l'avoir suivie jusqu'au bout sans découragement, ne reculant jamais et avançant toujours dans cette grande lutte entreprise pour l'épuration des élections, qui a été le siége de Troie, mais aussi la conquête de Troie.

Il ne s'agissait pas seulement d'ajouter de nouvelles lois à celles qui étaient déjà en vigueur : c'étaient des lois applicables qu'il fallait établir. L'impuissance des anciennes lois les avait discréditées : elles ne pouvaient guère atteindre que les petits coupables, elles laissaient échapper les plus grands, et elles étaient ainsi en désaccord avec ce besoin permanent d'égale justice dont la nation anglaise ne s'est jamais désaccoutumée. Grâce aux difficultés de la preuve, non-seulement les principaux agens savaient échapper à l'amende exorbitante qui devait les atteindre et ne laissaient frapper que leurs subalternes; mais le candidat lui-même dans l'intérêt duquel les électeurs étaient corrompus, et à qui l'on aurait pu dire avec le poète :

La faute en est... à toi, riche, à ton or,

était à peu près assuré de l'impunité. Sans doute la loi ne le couvrait pas de son indulgence; elle enlevait au député coupable le siége au parlement que la corruption lui avait fait gagner : en le déclarant incapable d'être élu pendant toute la durée du parlement, elle le mettait ainsi sous le coup de la juste punition qui devait le frapper. Ce n'étaient là toutefois, de la part du législateur, que de bonnes intentions, qui restaient trop souvent stériles. Pour que la corruption tournât au détriment du député qui en avait profité, il fallait qu'elle pût être prouvée contre lui, et les moyens de preuve faisaient défaut.

Telle fut la lacune que les lois nouvelles cherchèrent à combler, et si elles y réussirent, c'est que le succès fut l'œuvre bien conduite de la persévérance, qui ne se ralentit pas, et de la prévoyance, qui ne se laisse pas déjouer.

Pour atteindre le mal à sa source, c'était l'auteur de la corrup-

tion, le candidat, dont il fallait avoir raison. La peine que la loi prononçait contre lui était suffisante, il n'était pas nécessaire de la modifier; il ne s'agissait pas non plus de l'enlever à la juridiction des comités de la chambre des communes, qui seuls sont compétens pour statuer sur la validité des élections, et dont le choix donne aujourd'hui toutes les garanties d'une impartiale justice (1). C'étaient d'autres précautions qui devaient être prises; il fallait commencer par rendre plus facile la découverte de la corruption, afin de forcer, les uns après les autres, les retranchemens de la procédure derrière lesquels le coupable bravait trop aisément la répression. Ainsi les faits qui étaient prouvés à la charge de tel ou tel agent d'un candidat ne pouvaient être imputés au candidat lui-même, si la preuve légale des pouvoirs donnés par lui à son agent faisait défaut : cette preuve cessa d'être exigée par un acte de 1841, et aussitôt, dans cinq cas sur huit, il y eut condamnation. D'autre part, le candidat incriminé, pour n'être pas déclaré coupable et ne pas perdre le droit d'être réélu dans un autre collége électoral, avait souvent coutume de donner sa démission au profit de son concurrent, afin que toute plainte fût retirée : aux termes d'un acte de 1842, la plainte retirée peut être reprise par un comité qui fait nommer par le président de la chambre un agent chargé de l'enquête, sur laquelle la chambre entière doit prononcer. En outre, d'après la loi commune, les parties intéressées ne devaient pas être entendues dans les affaires civiles, et la force de l'évidence ne pouvait être attribuée qu'aux dépositions des témoins : en 1851, la loi commune a été changée, et les candidats mis en cause, qu'elle avait jusqu'alors protégés, ont été désormais soumis à un interrogatoire sur faits et articles qui ne leur permet guère d'empêcher que la vérité ne soit conquise contre eux pas à pas. Enfin la définition des faits qui devaient donner lieu à l'an-

(1) Il peut n'être pas indifférent de connaître les dispositions d'un dernier acte de 1848 qui règle aujourd'hui l'organisation de ces comités. Ainsi à l'ouverture de chaque parlement le président de la chambre choisit, de l'aveu de l'assemblée, six membres qui sont toujours pris parmi les députés reconnus les plus capables. Ces six membres composent le comité appelé le *comité général des élections*. Le comité général dresse à son tour une liste appelée la *liste des présidens* (*chairmen's panel*); elle doit comprendre de six à douze membres qui se choisissent entre eux pour présider tour à tour chacun des comités spéciaux. Le comité général répartit ensuite tous les membres de la chambre dont l'élection n'est pas attaquée en cinq tableaux, dont l'ordre de service est tiré au sort, et sur le tableau de service il désigne pour chaque cause un comité de quatre membres qui tient publiquement ses séances. Ce comité de quatre membres est celui qui est chargé de confirmer ou d'annuler l'élection, et il est présidé par un des membres appartenant à la *liste des présidens*. Toutes ces dispositions, qui garantissent les avantages du bon choix et du hasard, complètent les précautions qui ont été prises. En attribuant les pleins pouvoirs aux comités ainsi constitués, au lieu de les réserver à la chambre des communes tout entière, la loi a eu en vue d'empêcher que le jugement ne pût devenir, au profit de la majorité, une question de parti.

nulation de l'élection était obscure et insuffisante : en 1854, la loi l'a éclaircie et complétée, en rendant le député responsable, non-seulement de toutes les manœuvres de la corruption, mais encore du régal d'électeurs et des pratiques d'intimidation longtemps tolérées ou au moins ménagées. Pour entrer au parlement, le candidat prévaricateur ne peut plus compter sur aucun *laissez-passer;* toutes les portes lui sont fermées.

Les colléges électoraux dans lesquels la corruption menaçait de se perpétuer n'ont pas été plus ménagés que les candidats, et le droit de représentation peut leur être enlevé plus facilement qu'autrefois. Jusqu'ici l'instruction, ne se poursuivant que dans les comités de la chambre des communes, leur laissait, à raison de l'éloignement, des garanties d'impunité; aujourd'hui, par un acte de 1852, l'enquête peut être faite sur place, et elle est confiée à des commissaires nommés par la reine sur la demande des deux chambres.

Une fois la répression de la loi politique rendue efficace, la répression de la loi pénale et même de la loi civile pouvait plus librement suivre son cours, soit contre le candidat lui-même, soit contre tout électeur. Elle a été sagement mesurée et réglée en même temps avec la minutie la plus scrupuleuse par un acte de 1854, qui, dans tous les cas de corruption et d'abus d'influences jusqu'alors impunis, a réservé aux parties intéressées la poursuite criminelle (1) et la demande civile en dommages-intérêts, qui sont étendus désormais dans une juste proportion à tous les faits plus ou moins répréhensibles (2). Contre tous ceux qui ont été reconnus coupables, non-seulement de corruption et d'abus d'influences, mais encore de régal d'électeurs, la même loi a en outre prononcé la déchéance du droit de suffrage, et elle exige que la liste des citoyens dont le nom est ainsi exclu du registre des électeurs soit affichée, afin que leur déshonneur, rendu public, serve d'exemple. Cette exclusion des indignes, destinée à séparer l'ivraie du bon grain, comme on le disait dans le parlement, rentre dans ce système d'épuration constante et progressive qui, successivement étendu aux colléges électoraux, aux candidats, aux électeurs, ne transige nulle part avec l'ennemi, le serre de près et le contraint à faire retraite.

Pour lever tous les voiles derrière lesquels la corruption pourrait encore se cacher, et pour en percer à jour les manœuvres secrètes, la loi de 1854 a établi pour chaque élection un agent comptable (*elec-*

(1) La peine applicable est l'amende et l'emprisonnement.

(2) Le taux des dommages-intérêts est réglé ainsi qu'il suit : 100 l. (2,500 fr.) en cas de corruption, 50 l. (1,250 fr.) en cas d'abus d'influences ou de *régal d'électeurs*, 40 sh. (50 fr.) en cas de distribution de rafraichissemens. La responsabilité de la corruption est également étendue aux corrompus, qui sont passibles de dommages-intérêts fixés à 10 l. (250 fr.).

tion auditor), désigné par l'officier public qui y est préposé. Cet agent doit recevoir l'argent nécessaire aux dépenses et faire lui-même tous les paiemens (1). Un tel contrôle, destiné à prévenir et à découvrir les dépenses qui seraient illégales, est assuré et garanti par les peines pécuniaires rigoureusement applicables à ceux qui voudraient s'y soustraire. Les comptes de ces nouveaux agens, qui ne sont encore que bien incomplètement publiés, vont d'ici à un mois faire connaître sûrement pour la première fois le prix de toutes les élections de la Grande-Bretagne, qui jusqu'ici n'avaient jamais été soumises à une telle vérification. Sans doute, s'il faut croire, d'après quelques communications officieuses, que l'election, quand elle n'est pas débattue, coûte en moyenne au moins 5,000 fr., et qu'elle a coûté par exemple 75,000 fr. à l'un des principaux candidats à la députation de la Cité de Londres, on peut trouver le chiffre encore élevé, quoique bien réduit, si on le compare à celui d'autrefois. Les dépenses résultent, il ne faut pas l'oublier, de tous les frais légaux que la loi met à la charge des candidats, comme le paiement très onéreux de la construction des bureaux de vote et la retribution fort élevée des officiers qui surveillent toutes les opérations. Il y a d'ailleurs des charges inséparables de toute lutte ardemment et loyalement soutenue, tels que les frais des comités, des courtiers électoraux, et de la publicité sous les diverses formes qu'elle peut prendre; mais au moins elles cesseront d'être attribuées aux honteuses exigences de la vénalité du moment où tous les articles qui les grossissent paraîtront justifiables.

Le procès en réhabilitation des élections de la Grande-Bretagne est maintenant instruit, sans qu'il y manque aucune pièce. Le grand enseignement qui doit en ressortir, c'est la preuve de ce travail ininterrompu de progrès qui n'a pas sans doute supprimé le mal sur-le-champ, par un de ces changemens à vue que ne comportent pas les tristes conditions de la nature humaine, mais qui a enfin permis de le combattre avec succès, et de s'en rendre maître en le frappant de coups redoublés. En effet, l'arme de répression, une fois mise en état de servir, n'est pas restée une arme d'arsenal et de musée; elle a été une arme de guerre qui n'a pas été laissée inactive, et le remaniement progressif de la législation en a étendu la portee. Ainsi, depuis l'acte de réforme, deux bourgs d'Angleterre ont été privés et comme dégradés du droit de représentation, qui a eté suspendu pour plusieurs autres; des classes d'electeurs convaincues de vénalité ont été, dans certains colléges, exclues du corps electoral. Chaque année, les poursuites contre les candidats ont eté suivies de

(1) Il y a, il est vrai, une part laissée au candidat pour payer ses dépenses personnelles et les frais d'annonce; mais elle est fixée à l'avance, et le candidat doit en rendre compte.

plus nombreuses condamnations, qui en vingt ans, de 1832 à 1852, ont enlevé à 82 membres leurs siéges au parlement. Aux avant-dernières élections de 1852, sur 76 membres dont l'élection a été attaquée, 36 ont pu être convaincus et condamnés.

Les élections de 1857 vont être soumises à cette épreuve : les comités de la chambre des communes sont maintenant occupés à instruire l'enquête sur toutes celles auxquelles il est fait opposition par voie de pétition. Sur les 654 députés qui ont été nommés, 60 environ sont incriminés, et quoique parmi eux aucun ne semble avoir à répondre de faits qui pourraient rappeler les anciens scandales de la corruption, on peut assurer à l'avance que le rigoureux emploi de tous les moyens de perquisition fera découvrir des coupables qui devront sortir du parlement. De même, dans un pays où le droit de plainte appartient à chacun sans aucune entrave, il faut s'attendre aux poursuites fréquentes qui, pendant toute une année, peuvent mettre tel ou tel électeur sous le coup de la responsabilité civile ou pénale soigneusement établie et étendue par le dernier acte de 1854, dont les dispositions n'avaient pas encore été appliquées : les instances qui sont déjà engagées pourraient faire reconnaître, mieux que toute réflexion, qu'il n'y a plus pour la moindre prévarication ni tolérance de la loi ni tolérance des mœurs, et qu'il peut être demandé compte au premier citoyen venu du plus petit abus de conduite.

Ce n'est pas sur l'emploi plus ou moins rare des moyens de répression, c'est sur la part plus grande qui a pu être faite aux garanties de la répression qu'il faut parfois mesurer le progrès. Avant de juger de l'état moral d'un peuple par le nombre des crimes et des délits, il faut savoir si tous les crimes et si tous les délits sont punis et atteints. Autrement l'avantage appartiendrait aux sociétés où la justice dans ses moyens d'action est la plus défectueuse, et le prix de vertu devrait être donné aux nations chez lesquelles il y a non pas le moins de coupables, mais le plus de coupables impunis. Voici deux grands pays qui, pour la forme de leurs institutions, peut-être également appropriées à leurs traditions, sont aux deux pôles opposés, l'Angleterre et la Russie. En Angleterre, ce sont des citoyens qui, en se choisissant librement des députés, prennent part aux affaires du pays; en Russie, ce sont des fonctionnaires qui gouvernent et administrent l'état. Eh bien! que l'on compare un moment, avec toutes les données de la statistique pénale, les députés et les électeurs de l'Angleterre aux fonctionnaires de la Russie, et parce qu'il y aura encore aujourd'hui plus de plaintes et de jugemens pour faits de corruption contre les uns que contre les autres, faudrait-il conclure qu'il y a plus d'abus dans les élections de la Grande-Bretagne que dans l'administration de la Russie? C'est une maxime de la morale

chrétienne que plus l'homme est parfait, plus il découvre en lui d'imperfections, et il y a souvent lieu de faire sur les peuples la même expérience. L'Angleterre peut hardiment la supporter : les poursuites et les enquêtes auxquelles les dernières élections donnent lieu peuvent faire découvrir et condamner un certain nombre de coupables; mais elles serviront aussi à montrer que les coupables d'aujourd'hui sont pris dans la classe de ceux qui étaient les innocens d'autrefois.

Les changemens de l'état social du pays sont venus en aide aux heureux efforts de la législation, et ont contribué à élever le niveau de l'honnêteté et de l'indépendance des électeurs. Les bienfaits de l'éducation, la diffusion des lumières, l'accroissement du bien-être, joints à la diminution progressive du nombre d'électeurs appartenant aux classes les plus vénales (1), ont préparé des citoyens plus capables de faire usage de leurs droits et moins disposés à en trafiquer. En même temps les réformes économiques, telles que le rappel des lois des céréales et la liberté des échanges, ont émancipé les fermiers des campagnes et les employés des manufactures en ne permettant plus à leurs propriétaires ou à leurs maîtres, pressés désormais par les exigences de la concurrence, de pouvoir se passer de leurs services par fantaisie politique. Enfin la longue pratique de la liberté régularisée dans son exercice ne pouvait être une école stérile de mœurs publiques, et comme il était dit dernièrement avec une chaleureuse admiration par l'auteur de l'étude sur *l'Avenir politique de l'Angleterre*, « c'est dans la gymnastique perpétuelle de la vie politique que le caractère national s'est graduellement épuré, relevé et fortifié. »

Sans doute, en dépit de tous les progrès, il ne faut pas s'imaginer que le vote des électeurs ne sera jamais déterminé que par des motifs irréprochables. A moins que l'Angleterre ne soit mise un jour à un régime de liberté silencieuse incompatible avec les seules conditions qui empêchent l'élection d'être illusoire, les conditions de la lutte, l'exercice du droit électoral ne pourra jamais être également désintéressé, ni également spontané pour tous les électeurs. Il faudrait rompre tous les liens qui rattachent le député à ses commettans et refaire à neuf la nature humaine pour mettre obstacle aux moyens d'action destinés à servir l'intérêt d'une candidature. Pour atteindre la corruption, même indirectement préparée, et l'intimidation, même adoucie, une importante réforme est depuis longtemps demandée, et après avoir été débattue dans les assemblées électorales, elle va être de nouveau discutée dans le parlement : c'est la substitution du scrutin secret au vote public.

(1) Ainsi aujourd'hui, d'après une statistique qui remonte à dix ans, la classe des *freemen* ne compte guère en Angleterre plus de 49,000 électeurs sur les 360,000 électeurs des bourgs.

Il faut reconnaître cependant que le scrutin secret, malgré ses avantages apparens, ne répondrait pas aux vues de ceux qui le demandent. Loin de décourager la corruption ou l'intimidation, il pourrait donner à tous ceux qui tiendraient à se servir encore de telles manœuvres les garanties qui leur permettraient de s'assurer si les votes qui ont été achetés et exigés n'ont pas changé de destination dans l'urne électorale. Dans un pays habitué à la libre discussion de toutes les questions et au rapprochement de tous les citoyens, il n'y a pas de mécanisme, si ingénieux qu'il soit, qui puisse permettre à celui qui veut faire mystère de son opinion de la tenir cachée à celui qui veut la connaître, à moins qu'on n'établisse entre eux, comme le disait un spirituel écrivain anglais, Sydney Smith, des barrières de séparation encore mieux gardées que celles des sexes en Turquie.

Le scrutin secret serait plus dangereux qu'utile : il préparerait la désunion des partis en couvrant de son ombre des infidélités intéressees qui n'osent s'avouer au grand jour. Il y a deux beaux mots qui, dans la bouche d'un Anglais, ont je ne sais quelle fière et mâle énergie : c'est *oui* et *non;* il faut qu'ils continuent à être dits tout haut. En outre, l'abandon du vote public contribuerait à rompre peu à peu les liens qui rattachent les élus à leurs électeurs; il faudrait dès-lors s'attendre tôt ou tard à la dissolution de ce petit corps d'armée groupé derrière chaque député de la chambre des communes, bien uni et bien discipliné, dans lequel tous les soldats, se connaissant, connaissant leur chef et en étant connus, lui donnent comme une garde civile qui ferait sa force dans les jours de péril. D'un autre côte, le scrutin secret dérangerait tout ce système de responsabilité qui est en quelque sorte le mécanisme de la constitution, et qui a passé dans toutes les institutions politiques et judiciaires d'un pays où les honnêtes gens n'ont pas été habitués à craindre pour leur opinion tantot la persécution ou la défaveur du pouvoir, tantôt les vengeances sinistres d'un parti révolutionnaire. Enfin l'établissement du scrutin secret élèverait un mur de séparation infranchissable entre les classes de citoyens qui font partie du corps électoral et celles qui n'y sont pas admises : il retirerait à celles-ci le droit de vue sur l'election que leur donne la publicité du vote, et, en préparant des élections à huis-clos, il les déshériterait de toute intervention dans la vie publique. Il rendrait ainsi nécessaire l'extension démesurée des droits politiques que d'autre part il semblerait justifier, en mettant le vote de chacun sous la protection d'une independance bien illusoire sans doute, mais néanmoins apparente. Telle est la fin à laquelle il serait destiné, et ainsi peuvent s'expliquer à la fois les sympathies qu'il éveille et les résistances qu'il rencontre dans le parlement. Le vote public n'est pas une de ces formes qui peuvent être sacrifiées à la légère; il fait corps avec la

constitution électorale du pays, ou du moins il en garde et en défend les approches.

IV.

Cette constitution électorale est-elle aujourd'hui menacée? Doit-on s'attendre à la transformation du système établi par l'acte de 1832? Telle est la dernière question à laquelle il faut répondre. Après avoir reconnu quelles sont les assises de l'édifice, après avoir examiné comment toutes les parties en sont distribuées, il s'agit de faire la part des changemens qui seraient dangereux et des réparations qui peuvent être avantageuses.

Depuis 1849, les demandes de réformes n'ont pas fait défaut, et elles se sont souvent reproduites dans des propositions, tantôt plus exigeantes, tantôt plus réservées, auxquelles le ministère de lord John Russell avait donné en 1852 son actif concours. Le mouvement des dernières élections les a remises en faveur. Combattues par le parti conservateur, écartées par le ministère, elles sont entrées néanmoins dans les engagemens du plus grand nombre des candidats nommés pour donner leur concours à l'administration de lord Palmerston. Dans son manifeste électoral, dans son allocution à ses électeurs, et même dans le discours de la couronne, le premier ministre avait évité avec soin de s'expliquer sur les intentions du gouvernement. Une fois cependant que le choix du pays lui eut envoyé une majorité prête à le soutenir contre des adversaires mal unis, mai disposée à mettre des conditions à ses services, il n'eut pas d'embarras à prendre un parti. Il ne voulait pas s'exposer à jouer le jeu de ceux qui, séparés de lui surtout par des questions de personnes, comme lord John Russell ou d'autres, n'attendaient que l'occasion de le supplanter en lui enlevant la direction du parti libéral, et au moment où les conservateurs sortaient de l'épreuve des élections plutôt affaiblis que fortifiés, il ne pouvait être tenté de défendre à ses risques et périls la politique de la résistance. Aussi, dès la première séance du nouveau parlement, à peine les anciennes propositions de réforme eurent-elles été reprises, lord Palmerston rompit le silence qu'il avait gardé jusqu'alors, et, coupant court à toute discussion, il annonça que le gouvernement saisirait la chambre des communes d'un nouveau projet de loi électorale dans le courant de l'année qui allait suivre. C'était la contre-partie de la conduite imprudente tenue en 1830 par le duc de Wellington, quand il perdit le ministère dont il était le chef en déclarant à la chambre des communes brusquement, et sans avoir consulté ses collègues, qu'il n'y avait rien à faire, et que rien ne serait fait. Habitué à se mettre toujours sous le vent qui lui semble le plus favorable, le premier mi-

nistre d'aujourd'hui n'est pas de ceux qui, pour l'honneur de leurs principes, se font les champions des causes compromises ou des causes perdues.

Il est vrai que l'opinion publique ne semble avoir répondu nulle part à l'appel intéressé des partisans de la réforme. « En dehors du parlement, a dit avec raison M. Disraeli, on ne trouve guère personne qui demande que le parlement soit réformé. » On pourrait dès lors être tenté de croire qu'il ne convient pas de prévenir le besoin et le désir de la nation en allant au-devant d'un de ces changemens toujours périlleux à hasarder, et qui sont seulement justifiés par la nécessité d'obéir à la voix du pays, quand elle s'est fait entendre. Toutefois il faut reconnaître l'avantage qu'un gouvernement s'assure en se mettant en marche sans être poussé en avant; il reste ainsi libre de ses mouvemens sans être obligé de précipiter sa course à l'aventure. Quand il lui faut compter avec les exigences des partis et prendre une décision au bruit des clameurs populaires, il court souvent risque d'être entraîné hors de la voie dans laquelle il aurait aimé à rester et d'être emporté au-delà du but qu'il ne veut pas dépasser. Tel est le danger qu'il s'agissait d'éviter et contre lequel les gouvernemens sages se garantissent « quand ils se rappellent, comme disait M. Royer-Collard, qu'ils ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » C'est en prenant à temps l'initiative de la réforme que le premier ministre d'Angleterre pourra réussir à en régler les proportions et les limites, et à empêcher que la mesure du changement ne soit trop élargie.

Le développement, et non le changement de la constitution électorale du pays, tel est en effet le seul plan qui puisse maintenant être suivi avec succès : tout autre échouerait, sinon devant la résistance de la chambre des communes, au moins devant la résistance de la chambre des lords, qui serait aujourd'hui toute-puissante, parce qu'elle n'aurait plus à craindre, comme en 1832, le mouvement de l'opinion du pays. Il faut donc mettre de côté, sans examen, les réformes qui bouleverseraient l'œuvre du passé, pour se borner à tenir compte de celles qui doivent seulement la compléter.

C'est surtout aux collèges électoraux des bourgs que le projet de réforme devra être appliqué : le droit de suffrage pourra y être avantageusement étendu à de nouvelles classes d'électeurs. Les électeurs des bourgs doivent aujourd'hui justifier de l'occupation, à titre de propriétaires ou de locataires, d'une maison d'un revenu de 10 livres (250 francs), à moins qu'ils n'appartiennent aux catégories privilégiées d'anciens électeurs, dont les droits ont été réservés sans condition de revenu, soit à vie, soit à perpétuité, et dont les rangs se sont peu à peu bien éclaircis. L'acte de 1832 a fait ainsi entrer dans le corps électoral des bourgs des citoyens qui devaient

représenter les intérêts des classes commerçantes et industrielles; mais en faisant dépendre la qualité d'électeur de l'habitation produisant un certain revenu, il a peut-être été trop exclusif, et il pourrait gagner à être élargi. Les nouveaux moyens d'emploi du capital, qui, il y a vingt-cinq ans, n'étaient pas connus, ou dont il n'était fait qu'un insuffisant usage, devraient aujourd'hui servir à déterminer les présomptions de la loi : pour que la loi garde son point d'appui, il faut qu'elle soit en permanent accord avec l'état de la société. C'est dans cette vue qu'il conviendrait d'étendre, sous la condition d'un revenu plus ou moins élevé, à certains placemens, dont l'intérêt donnerait toute garantie de fixité, le privilége dont l'habitation seule a joui jusqu'ici. Le droit de suffrage serait ainsi attribué à un grand nombre d'électeurs nouveaux appartenant aux professions libérales, ou même aux professions manuelles, et qui donneraient autant de garanties que les électeurs d'aujourd'hui. Cette adjonction pourrait même se concilier avec l'exclusion des électeurs qui font partie des classes inférieures, et dont l'acte de réforme a réservé les droits au détriment plutôt qu'à l'avantage des élections. La condition d'un placement d'argent serait demandée dans la mesure de leurs moyens, et quand ils n'y pourraient pas satisfaire, il serait reconnu qu'ils n'ont aucun des titres nécessaires à l'exercice du pouvoir politique. Une telle réforme donnerait au corps électoral des bourgs une nouvelle force par les électeurs qu'elle y ferait entrer et par les électeurs qu'elle en ferait sortir. Le droit de suffrage ne serait pas un cadeau attribué aux premiers venus, il resterait au contraire comme une récompense accordée à ceux qui paraîtraient l'avoir méritée. Les nouveau-venus auxquels on ouvrirait les rangs des électeurs ne seraient pas destinés à y jeter le désordre et la confusion; placés dans la même condition sociale que les électeurs d'aujourd'hui, ils ne feraient que partager la même communauté d'intérêts. L'unité du corps électoral des bourgs ne serait pas atteinte, mais seulement complétée (1).

La part plus étendue faite à la propriété sous ses différentes formes, telle est la condition nécessaire de la forte constitution du pouvoir électoral dans les comtés et dans les bourgs; mais elle pourrait encore ne pas assurer pour une part suffisante la représentation de toutes les forces de la nation. Aussi dans le projet de remaniement de l'acte de 1832 y aura-t-il lieu de réserver à d'autres intérêts qu'à ceux de la propriété une place qui n'est peut-être pas assez large, ou qui même fait défaut.

La participation spéciale des classes lettrées au gouvernement

(1) « L'attribution du droit de suffrage aux propriétaires de livrets de caisse d'épargne pour une valeur de 30 livres donnerait environ 100,000 électeurs nouveaux, et si la valeur requise était de 50 livres au lieu de 30 livres, on pourrait encore compter 60,000 électeurs qui en profiteraient. » (*Revue d'Édimbourg*, octobre 1853.)

des affaires du pays a continué à être réglée suivant la même mesure, qui n'a jamais été élargie. Aujourd'hui comme autrefois, trois colléges électoraux seulement sont reconnus par la loi en faveur des électeurs qui jouissent du droit de suffrage à raison de leurs connaissances intellectuelles : le privilége d'être représenté au parlement n'appartient qu'aux deux universités d'Oxford et de Cambridge, et à l'université de Dublin; le nombre de députés qu'elles y envoient est limité à six. Une répartition aussi restreinte demande à être étendue. Sans doute, les électeurs qui appartiennent aux professions libérales ont pour la plupart leur entrée dans le corps électoral; mais, dispersés au milieu des propriétaires des comtés et des bourgs, ils sont en quelque sorte isolés, et n'ont aucun moyen d'action. D'autre part, les députés aujourd'hui élus, qui, par l'éducation qu'ils ont reçue ou la carrière qu'ils suivent, sortent des classes les plus élevées par l'intelligence, ne peuvent pas se borner à se faire choisir pour leur mérite : il faut qu'ils soient unis par des liens plus ou moins étroits aux intérêts de leurs commettans, c'est-à-dire aux intérêts de la propriété agricole ou de la propriété commerciale. Les petits bourgs, qui seuls sont plus facilement abordables aux nouveaux-venus dans la carrière politique, ont des exigences locales qui doivent être satisfaites. Il importe donc beaucoup que les électeurs qui peuvent être reconnus comme les citoyens les plus éclairés et les plus indépendans du pays soient groupés dans un même collége électoral, pour avoir le moyen de se faire représenter par des députés de choix qui aient leur confiance, et qui fassent peser l'autorité des opinions de leurs commettans dans la balance de toutes les discussions. C'est à cette fin que serait destinée l'extension du pouvoir électoral des trois universités privilégiées à d'autres universités, comme celles de Londres, de Durham, d'Édimbourg, de Glasgow, d'Aberdeen, à certaines compagnies savantes, au corps des juges, aux différens colléges des avocats, peut-être aux corporations des avoués, à celles des médecins et chirurgiens. En outre, les ecclésiastiques et les ministres seraient également appelés à se réunir dans telles ou telles circonscriptions pour s'y choisir des représentans, et l'incapacité d'être élu, qui a fermé jusqu'ici l'accès de la chambre des communes à ceux qui font partie de l'église, serait en même temps levée. La véritable élite du pays, qui, en Angleterre, est au moins aussi attachée aux intérêts de l'ordre qu'à ceux de la liberté, serait dès-lors régulièrement armée d'un pouvoir qui, du moment où il peut être bien exercé, n'est jamais méconnu sans danger. Ainsi serait assurée à la chambre élective cette réserve permanente d'hommes supérieurs par leurs connaissances de tout genre qui est nécessaire à l'autorité de toute assemblée législative.

En mesurant non-seulement aux classes agricoles et commerçantes, mais encore aux classes savantes, leur part proportionnelle d'intervention dans l'exercice du pouvoir électoral, le nouveau projet de réforme laisserait encore désirer une dernière satisfaction qui devra en compléter les mérites. Ne faudra-t-il pas, en effet, apprécier les titres que les classes ouvrières pourront faire valoir pour obtenir les avantages et les garanties de la représentation? Sans doute, tous les citoyens qui font partie des classes ouvrières ne sont pas tenus en dehors des rangs des électeurs, et ils peuvent y gagner peu à peu leur place. Sans doute, la sollicitude pour leurs intérêts est toujours éveillée dans le parlement, et les services qui peuvent leur être rendus donnent aux partis la fréquente occasion d'une noble rivalité. Néanmoins, en leur demandant leur concours dans de certaines limites, la loi aurait l'avantage de devancer leurs exigences. Il suffirait d'établir, dans quelques-unes des villes où les classes ouvrières ont la force du nombre et de l'organisation, des colléges électoraux qui correspondraient, au bas de l'échelle sociale, aux colléges électoraux des universités. Les conditions du droit de suffrage y seraient réglées selon le temps qui aurait été passé par l'ouvrier dans sa corporation, selon la position qu'il y occuperait, telle que celle de contre-maître. Une telle innovation, si elle est proposée par le gouvernement de lord Palmerston, lui assurera une légitime popularité, sans mettre en péril aucun des principes conservateurs de la constitution. En effet, il ne s'agirait pas de bouleverser les institutions électorales du pays, en appelant les classes ouvrières à écraser par leurs masses les autres classes d'électeurs. Les classes ouvrières choisiraient leurs députés, et elles n'empêcheraient pas les autres classes d'être également représentées par les élus de leur choix; elles disposeraient dans le parlement d'un certain nombre de voix proportionné à la place qu'elles doivent tenir dans l'état, mais elles n'usurperaient pas la prépondérance qui doit rester attachée à la propriété, à la fortune acquise, à la position prise dans la société. Reconnaître aux travailleurs le droit de faire surveiller les intérêts du travail en leur attribuant la nomination de quelques-uns des membres de la chambre des communes qui seraient appelés à s'associer en leur nom au gouvernement du pays, voilà l'œuvre qui couronnera les progrès sagement mesurés de la législation. Elle ajoutera à la machine un nouveau rouage qui s'y engrènera sans difficulté, et qui, loin de déranger l'harmonie du système, en rendra le mouvement plus fort et plus sûr.

Élargir et épurer la classe des électeurs des bourgs, étendre le droit de représentation en faveur des classes lettrées et savantes, créer le droit de représentation pour les classes ouvrières, telles sont les principales réformes qu'il faut attendre du projet dont le gouver-

nement anglais prendra l'initiative. Pour que le développement progressif des institutions suive son cours, il faut que partout où il y a une force sociale, il y ait place pour un pouvoir politique. Sans doute l'intelligence individuelle, le travail isolé ne créent pas des liens qui rattachent l'homme à la société aussi étroitement que la propriété ou l'occupation du sol; mais toutes les fois que l'intelligence et le travail donnent à un pays des corps de citoyens régulièrement constitués, il faut savoir agir à leur égard comme avec des gouvernemens établis qui, ayant produit leurs titres, doivent être admis dans le concert des puissances légalement reconnues. Tel est le système dont la législation électorale de l'Angleterre s'est toujours rapprochée, et qu'elle gagnera à compléter. Il ne doit pas aboutir à la confusion de la nation en une seule masse d'électeurs agglomérés et partagés au hasard; il est au contraire destiné à tenir compte de plus en plus fidèlement de la condition distincte des élémens divers de la nation. Ce n'est pas en faveur des individus que le droit de suffrage s'étendra; c'est au profit des classes qu'il continuera à être réparti: la diversité ne cessera pas de prévaloir sur une unité qui serait toute factice et forcée. Un peuple a sans doute besoin d'être uni par des intérêts communs; mais en dehors de ces intérêts communs il y a place pour la variété ou même pour la divergence des pensées, des opinions, des besoins, qui tantôt rapprochent et tantôt divisent certains groupes de citoyens, suivant leur éducation, leurs occupations, leurs habitudes de vie. Dans un même pays, à côté d'une population remuante et livrée à l'esprit d'entreprise, il y a une population sédentaire et pleine de défiance contre tout changement. A côté de la famille de tous ceux qui sont associés au travail de l'intelligence, qui sont habitués à la réflexion, et qui ont le goût de la spéculation, il y a une autre grande famille où le jugement est moins exercé, où l'impression du moment a plus de chances d'être seule écoutée et suivie : c'est celle des travailleurs qui dans la pratique journalière de leurs métiers n'occupent que leurs mains et leurs bras. En Angleterre, plus que partout ailleurs, cette classification est bien marquée, elle est comme enracinée dans la société; l'œuvre de la législation électorale est de la conserver et de l'étendre : il faut que cette diversité se reflète dans le choix des députés d'un peuple libre pour que la représentation d'un pays ne soit ni insuffisante ni illusoire.

La contre-partie d'un tel système, c'est le suffrage universel uniformément étendu à tout citoyen majeur, et en Angleterre le suffrage universel ainsi entendu ne peut être mis sérieusement en question. Il serait en désaccord avec toutes les traditions, tous les besoins et toutes les institutions du pays; il ne vaudrait jamais les sacrifices qu'il coûterait, et ce qu'il ferait acheter bien cher, ce serait une déception. Le suffrage universel combiné avec l'égale répartition des

citoyens dans les colléges électoraux donnerait la prépondérance à une seule classe de la société à l'exclusion de toutes les autres; il ne serait destiné qu'à assurer l'avantage des plus nombreux sur les moins nombreux, qui courraient risque d'être sacrifiés sans réserve aux volontés de la majorité, et les plus nombreux, auxquels il ferait passer le pouvoir électoral, seraient ceux qui ont le moins d'intérêts et le moins de titres pour en exercer les attributions. Quel usage pourraient-ils en faire? Il ne faut pas s'imaginer qu'ils auraient à résoudre une de ces questions qui peuvent paraître faciles à décider et également accessibles à tous. La Grande-Bretagne n'est pas dans les conditions où peuvent se trouver quelquefois d'autres pays qui, ayant fait ou laissé faire table rase de toutes leurs institutions, doivent décider de leur destinée par une de ces résolutions auxquelles il importe souvent que chacun prenne part. Le suffrage universel ne serait introduit dans la constitution anglaise que pour être un moyen régulier de gouvernement, et c'est comme moyen régulier de gouvernement qu'il y serait impuissant.

Étendu à l'élection, fréquemment renouvelée, de députés qui doivent être choisis pour leurs opinions sur les affaires publiques, nécessairement variées et changeantes, il ne pourrait échapper à deux écueils, l'indifférence ou la passion populaire. Dans des temps calmes et tranquilles, comment compter que les cultivateurs des campagnes par exemple, étrangers à la connaissance des questions politiques, viennent librement voter pour tel candidat, de préférence à tel autre? Sans doute ils pourraient être pressés, circonvenus et comme entraînés à l'élection au profit de l'un des compétiteurs; mais quelle valeur auraient des votes auxquels la volonté réfléchie des votans n'aurait aucune part? D'un autre côté, dans les temps où se discutent ces questions qui peuvent troubler et émouvoir l'opinion des masses, comment espérer qu'elles les jugeront de sang-froid et sans emportement? Se sentant les plus puissantes par le nombre, excitées par ceux qui peuvent profiter d'un désordre, elles deviendraient aisément les instrumens de leurs engouemens ou de leurs colères d'un jour, et la population ouvrière des villes, bien plus active et plus remuante que la population des campagnes, n'étant plus contenue par aucune barrière, se ferait la maîtresse des destinées de la nation. Le droit de vote, jeté tout à coup sans nécessité à la multitude, qui ne serait pas préparée à s'en servir, ne serait qu'un jouet inutile ou une arme dangereuse.

D'ailleurs, quand même le suffrage universel pourrait se justifier par l'usage qui en serait fait, il faut néanmoins reconnaître qu'il serait inconciliable avec le système de gouvernement du pays. En appelant le peuple tout entier à se faire représenter par ses députés, il donnerait à la chambre des communes une force qui ne pourrait

plus être balancée par aucun contrepoids, et il mettrait dans sa dépendance les autres pouvoirs de l'état. La royauté et la chambre des lords ne seraient plus dès lors que des pouvoirs subordonnés et précaires destinés à servir plus ou moins longtemps comme institutions de décor : elles seraient sacrifiées à la chambre des communes, qui, parlant et agissant au nom du peuple, ne pourrait souffrir à côté d'elle aucun contrôle ni aucune résistance : elles ne feraient plus la loi, elles recevraient la loi toute faite. Pour que la liberté de chacun soit mise derrière le plus sûr abri, il faut que les pouvoirs constitutionnels soient également partagés et contrôlés. C'est cet égal partage qui est l'œuvre enviable du système politique de l'Angleterre : le suffrage universel ne pourrait manquer de la compromettre et de la détruire, s'il était établi pour la nomination des membres de la chambre des communes; il porterait à la constitution un coup dont elle ne se relèverait plus. Elle aurait beau, grâce au prestige de son robuste tempérament, paraître garder quelques restes de vie; elle n'en conserverait que les apparences, et il serait bientôt facile de s'apercevoir qu'elle n'est plus qu'un fantôme. La réforme électorale qui attribuerait à tout citoyen des trois royaumes le droit de suffrage aux mêmes conditions, sans tenir compte ni entre les citoyens, ni entre les colléges électoraux, d'aucune différence, serait une révolution, et la pire de toutes : une révolution inutile.

En effet, comment ne pas reconnaître que la conduite constante des affaires publiques par les parlemens élus depuis l'acte de réforme contribue à défendre le système de la loi électorale contre ceux qui, au lieu de le développer, voudraient le changer radicalement? Les chambres des communes, telles que les ont successivement choisies les classes d'électeurs auxquelles le droit de suffrage a été réservé, n'ont pas cessé de répondre à l'attente de la nation tout entière; elles n'ont pas seulement défendu toutes ses libertés, mais encore elles les ont complétées. En même temps qu'elles se sont tenues à la hauteur de leurs devoirs politiques, en sachant à la fois contenir et soutenir le gouvernement, en le surveillant sans l'inquiéter, elles ont suffi au travail des affaires, toujours prêtes à redresser les abus sans violence, à préparer et à garantir les progrès, sans être jamais emportées par le goût des aventures. La voix du pays a été écoutée avec déférence; ses sentimens ont été interrogés avec sollicitude, ses vœux ont été exaucés, ses désirs ont souvent été prévenus. Les mauvaises lois ont fait tour à tour place aux bonnes lois; les bonnes lois elles-mêmes ont été sans relâche perfectionnées; toutes les fois que les intérêts populaires ont été en jeu, la satisfaction désirable n'a jamais été refusée, et quand il s'est agi naguère d'assurer au peuple la vie à bon marché par l'établissement de la liberté agricole et industrielle, c'est l'opinion publique qui, servie par

un grand ministre, a obtenu gain de cause d'une chambre dont la majorité était attachée au système de la protection. Les grandes victoires religieuses, civiles, économiques, ont été gagnées les unes après les autres et pacifiquement conquises; l'harmonie avec les autres pouvoirs de l'état n'a pas été troublée; les priviléges de la royauté ont été religieusement respectés; les droits de la chambre des lords n'ont jamais été méconnus, et c'est le pays qui a profité de ce commun accord. La législation électorale a été l'un des plus puissans instrumens de tous ces bienfaits, et l'épreuve que l'Angleterre en a faite permet de la juger par les œuvres.

Les élections de 1857 ont complété le bon témoignage qu'un tel système mérite, elles ont servi à prouver comment il est en voie de progrès; elles ont fait reconnaître que les électeurs anglais ne se sont jamais montrés plus dignes ni plus capables d'exercer leurs droits. Il appartient maintenant aux élus de la Grande-Bretagne d'être fidèles aux traditions de leurs devanciers par le bon usage qu'ils feront de leurs pouvoirs; c'est en respectant la constitution électorale de leur pays qu'ils compléteront leur tâche. Pour la nouvelle chambre des communes, il s'agit de contribuer à la rendre meilleure sans la condamner, ni la sacrifier. Il y a beaucoup à espérer de la réforme qui se prépare, si elle a pour but de fortifier le gouvernement représentatif du pays : il y aurait tout à craindre, si elle devait en dénaturer et en confondre tous les élémens; mais l'Angleterre n'est pas habituée à de telles métamorphoses, et, assez heureuse pour s'instruire par l'exemple des autres peuples, elle sait que, pour s'assurer de nouvelles garanties, il ne faut pas commencer par faire bon marché des garanties acquises. Aussi le développement de la législation électorale ne sera-t-il destiné qu'à venir en aide aux institutions de l'état et non pas à en préparer la ruine avec une de ces armes d'attaque qui, même quand elles sont forgées pour servir la liberté, ne manquent jamais à un jour donné de se retourner contre elle. C'est là une cause qui est à l'avance gagnée devant le pays, et il est permis de prédire qu'elle ne sera pas perdue devant le nouveau parlement.

Puisse l'Angleterre raffermir ainsi le courage de ceux qui, décidés à ne sacrifier jamais par dépit ou par faiblesse ni la cause du pouvoir ni celle de la liberté, n'ont pas désespéré, malgré tant d'épreuves contraires, d'arriver à mettre d'accord l'esprit de progrès et l'esprit de conservation! Elle ne peut pas donner une leçon plus profitable aux générations contemporaines, ni gagner de meilleurs titres à la reconnaissance de l'histoire.

ANTONIN LEFÈVRE-PONTALIS.

DE

LA CIVILISATION

ET DU MONOTHÉISME

CHEZ LES PEUPLES SÉMITIQUES

Histoire générale et Système comparé des Langues Sémitiques, par M. Ernest Renan, ouvrage couronné par l'Institut.

I. — OBJET DU LIVRE DE M. RENAN.

Plusieurs, en lisant le titre de l'ouvrage de M. Renan, en voyant que l'objet en est une histoire de langues éloignées et difficiles, un système de leur formation et de leurs rapports, s'en détourneront comme d'une lecture aride et fatigante, comme d'une étude plus occupée de mots que de choses. Pourtant, si, triomphant de cette première impression, ils ouvrent le livre, ils se laisseront, je n'en doute pas, entraîner à l'intérêt que l'auteur y a répandu. M. Renan sait les détails et, comme on dit, les faits, mais il aime les généralités instructives; il compare les idiomes, mais il a le goût de l'histoire; il cite les textes, mais il les discute avec une clarté qui permet de les embrasser; il a la patience de l'érudit, mais il met l'ordre et la suite partout, et le tableau, visible, naît sous la main qui le trace et sous l'œil qui le suit. Il s'est instruit à force de recherches, mais son instruction est communicative; il traite un sujet grammatical, mais, par ce sujet grammatical, il peut et sait toucher à des problèmes délicats de psychologie et d'origine. Le style, toujours

approprié, soutient le lecteur, lui dénoue les difficultés et s'élève avec la pensée, si bien qu'à la fin on se trouve amené sans effort jusque sur les hauteurs de l'histoire et jusqu'aux contemplations suprêmes.

De fait, la science des langues est d'un secours infini à l'histoire. Platon avait inscrit au frontispice de son école qu'il ne fallait pas y entrer si l'on n'avait reçu l'initiation préalable de la géométrie, faisant entendre que celui qui ne s'était pas familiarisé d'abord avec des spéculations plus simples et moins difficiles n'était pas suffisamment préparé aux spéculations plus ardues de la philosophie. En un autre sens, je dirais que l'on ne peut traiter avec succès bien des questions de l'histoire générale, si l'on n'a pas une connaissance réelle des renseignemens fournis par la comparaison des langues. La comparaison des langues est une étude toute moderne. Les anciens ont laissé périr autour d'eux des idiomes considérables sans nous en transmettre ni un glossaire, ni une grammaire. Les Grecs ne nous ont rien appris sur le langage des Lydiens, des Phrygiens, des Thraces, des Gètes, des Sauromates, et de tant d'autres nations qui les avoisinaient; les Romains, rien sur les Samnites, qui étaient leurs proches parens, rien sur les Étrusques, qui avaient été leurs instituteurs, rien sur les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, qu'ils conquirent, rien sur les Germains, qui brisèrent la domination de Rome. On peut le regretter, mais on ne doit pas s'en étonner. Les anciens étaient encore occupés aux parties élémentaires de l'ensemble scientifique, ils ne concevaient l'histoire que comme narrative, ils ne la concevaient pas comme chargée de montrer la chaîne nécessaire du développement humain, et, à ce titre, subordonnée immédiatement à la connaissance du monde organique et de ses lois, et médiatement à celle du monde inorganique et de ses propriétés. Pourquoi auraient-ils amassé des matériaux dont ils ne voyaient aucune utilité et recueilli les mots d'idiomes barbares que leur oreille dédaigneuse repoussait? Mais l'esprit moderne, ayant fondé toutes les doctrines qui préparaient la grande science de l'histoire, sentit que les langues renfermaient les données les plus précieuses, et la philologie, sollicitée par ce besoin qu'on avait d'elle et assurée de sortir enfin des réduits de l'érudition pour se mêler aux plus importantes questions, procura en peu d'années un ensemble de notions positives qu'elle complète tous les jours, mais qui déjà est devenu un indispensable flambeau pour toutes les origines.

On comprendra sans peine comment il en est ainsi. Les choses anciennes ne nous sont connues que par les documens qui nous en informent, par les traces qu'elles ont laissées. La tradition, les livres, les monumens, voilà les sources où nous puisons. La tradition orale ne remonte jamais à une suite d'années très étendue; dès que la sé-

rie s'allonge, les faits et les temps se confondent, et ce qui est récent efface successivement ce qui est passé. S'il fallait aujourd'hui, de l'histoire moderne, ne savoir que ce qui est conservé dans la mémoire des hommes actuels indépendamment de toute écriture, les notions n'iraient pas bien haut et seraient très confuses, témoin ce que firent de Charlemagne la légende et la tradition dans les récits de Turpin et de nos trouvères. Aussi les plus vieux souvenirs des générations antiques, d'ailleurs sujets toujours à être remaniés tant qu'ils n'ont pas été consignés dans des ouvrages de date certaine, font bien vite défaut à la recherche ascendante vers les époques primitives.

Les livres sont à la fois plus sûrs et plus amples; mais à mesure que l'on s'enfonce dans l'antiquité, ils deviennent rares d'une façon singulièrement rapide, et quand on atteint des temps qui ne sont pas pourtant bien anciens, par exemple l'âge d'Homère ou de Moïse, de Zoroastre ou des Védas, on n'a plus qu'un seul livre, unique témoin qui nous soit parvenu, unique flambeau pour ce qui a précédé. Et cependant il est bien sûr qu'un immense passé a seul pu préparer la naissance de ces livres, en préparant des sociétés comme celles de la Judée, de la Perse, de la Grèce et de l'Inde, où les religions, les gouvernemens, les arts, l'écriture, s'étaient déjà développés. Les monumens vont plus haut que les livres. Ainsi, quand la Genèse a été écrite, quand Homère a chanté ses poèmes, quand Zoroastre a composé sa loi, quand les hymnes védiques sont venus présider au foyer domestique du père de famille arien, il y avait longtemps que les énormes pyramides, les temples de l'Égypte et les palais de ses rois bordaient, comme une allée gigantesque, les rives du Nil, merveilleux et fécondant; mais, ainsi que les livres, ces monumens témoignent d'une longue antiquité, plus vieille qu'eux, et dans laquelle le regard ne peut pénétrer. Traditions, livres, monumens s'arrêtent, chacun suivant sa nature, à une certaine étape dans le chemin de l'histoire.

Il est un élément qui remonte plus haut que tout cela, ce sont les langues. Les langues que nous parlons, les mots que nous prononçons, ne sont pas nés d'hier; chose singulière, ces vocables qu'on croirait une simple vibration de l'air sonore, et qui semblent si fugitifs et si précaires, ont des racines qui s'enfoncent profondément dans le sol, et que des fouilles bien conduites poursuivent fort loin. Le français, nous le savons, est dérivé du latin; mais le latin n'est point indigène dans les Gaules : il y rencontra le celtique et y fut heurté aussi par l'allemand, que la conquête y amenait. Ce celtique, ce latin, ce tudesque, que les événemens mettaient ainsi en présence, et qui n'avaient aucun moyen de se reconnaître alors, étaient pourtant des langues sœurs dont la linguistique a retrouvé les généalogies et les titres de famille. De plus, elles étaient toutes les trois étrangères

et conquérantes sur le sol qu'elles occupaient; elles se rattachaient à des contrées lointaines, elles avaient traversé de vastes espaces, et indiquaient toutes les trois l'Asie comme leur berceau. En effet, elles y avaient et y ont encore des idiomes fraternels, le persan et le sanscrit. Ainsi, par-delà tous les livres, par-delà tous les monumens, les langues signalent des consanguinités, des migrations, des origines sur lesquelles rien autre ne peut nous éclairer. Elles sont pour les âges anté-historiques ce que sont les fossiles pour les âges antédiluviens : les restes permanens de choses qui furent, des documens difficiles à interpréter, mais dont une critique sagace et sévère peut tirer des notions aussi certaines qu'inattendues.

Ceci est la famille des populations ariennes. C'est d'une autre famille de langues, d'un autre monde philologique, que s'est occupé M. Renan. Les Arabes tiennent une place considérable dans l'histoire du monde : Mahomet est leur prophète, l'islam est leur religion, et, sous l'impulsion religieuse et guerrière qu'ils reçurent, ils portèrent bien loin leurs armes et leurs idiomes. Il fut un temps où l'on parlait arabe en Espagne et en Sicile. Depuis longtemps, le torrent débordé est rentré dans son lit. Toutefois l'arabe, outre la péninsule arabique, est demeuré le parler du Maroc, de l'Algérie, de Tunis, de Tripoli, de la Syrie et de l'Égypte. Laissant de côté l'Afrique, où il a succédé au grec, au latin, sans détrôner le berbère, toutes langues qui n'ont rien de commun avec lui; laissant de côté aussi l'Égypte, où le copte, également étranger à l'arabe, a disparu, il a remplacé en Syrie le syriaque ou araméen, dont il est le frère. Ce syriaque était devenu la langue commune de la Syrie à l'époque de l'établissement du christianisme. Il avait servi de propagateur à la nouvelle religion, et plus tard d'intermédiaire entre la science grecque et les Arabes, devenus musulmans, puissans, et désireux de cultiver les hautes connaissances. Les œuvres des philosophes, des mathématiciens, des astronomes, des médecins de la Grèce, furent traduites en syriaque et de là en arabe; mais ce syriaque même, plus ancien que l'arabe, du moins en tant que langue cultivée, était bien plus récent sur le sol qu'il occupait que d'autres idiomes auxquels il avait succédé, à savoir ceux des Hébreux, des Tyriens, et peut-être aussi (du moins bien des signes paraissent l'annoncer) de Babylone et de Ninive. Toutefois la chaîne n'est pas interrompue, et du syriaque à l'hébreu la communauté radicale est incontestée.

Si l'on considère ces langues dans le temps, voici comment elles se présentent : elles sont sans doute les unes et les autres également anciennes, mais elles ont commencé à jouer un rôle littéraire à des époques très éloignées. L'arabe, à ce titre, est le plus moderne; il n'a commencé à être écrit que par Mahomet et après Mahomet. On ne possède, du temps qui précéda immédiatement le prophète, que

quelques pièces de poésie; mais il est très certain qu'on parlait arabe en Arabie, et quand la domination romaine et grecque occupait les contrées limitrophes, et quand Jérusalem, Tyr et Sidon florissaient, c'est-à-dire depuis l'époque inconnue où les premiers pères des habitans de cette vaste contrée vinrent s'y fixer. Toutefois, pendant une longue antiquité, il ne se fit aucun mouvement dans cette langue, et après une torpeur de beaucoup de siècles, un éveil survenant, les Arabes entrèrent dans le cercle des peuples qui imaginent, pensent et écrivent. Je fais cette remarque afin de noter qu'une population, même douée heureusement, peut rester, pendant un temps indéfini, dans l'immobilité d'esprit, si quelque chose d'intérieur ou d'extérieur surgissant n'y décide ce que j'appellerais volontiers la fermentation intellectuelle. Ainsi, quand, les documens faisant défaut, nous arrivons à un point de l'histoire où la route est coupée, il ne faut pas croire que cette limite apparente soit voisine de l'origine; un nombre immense d'années ont pu s'écouler pendant lesquelles cet état, qui nous paraît primordial, et qui sans doute l'est à un certain point de vue, n'a pas varié. Dans les époques primitives, il y a peu ou point d'histoire, c'est-à-dire que le mouvement d'ascension de l'humanité n'y est pas marqué, ou bien y est peu marqué. En d'autres termes, les périodes initiales ou anté-historiques n'ont aucune proportion connue avec les périodes du développement historique. La péninsule arabique nous en offre un exemple.

Comme l'arabe, le syriaque remonte, en tant que langue parlée, aux siècles les plus lointains; mais, en tant que langue écrite, s'il a le pas sur l'idiome sacré de l'islamisme, il n'a pourtant pas droit à une très haute antiquité; il appartient à une époque intermédiaire. Les monumens qui nous en restent sont surtout relatifs au christianisme. La Syrie fut chrétienne jusqu'à l'invasion des Arabes, qui firent prévaloir leur religion; mais jusque-là elle avait fourni un notable contingent de docteurs et d'écrivains qui propagèrent et défendirent la foi inaugurée par Jésus. Le syriaque s'était effacé quand l'arabe avait pris le premier rang; de même, quand le syriaque arriva sur la scène littéraire, l'hébreu avait cessé d'être une langue vivante et productive. C'est lui en effet, puisque nous n'avons conservé aucun livre de Sidon ou de Tyr, c'est lui à qui revient sans conteste, dans cette série, le droit d'antiquité. Les livres des Hébreux sont les plus lointains documens écrits que nous possédions pour tout cet ensemble de peuples; par-delà, il n'y a plus que des légendes, des traditions, des conjectures. La langue hébraïque est la forme la plus ancienne que nous connaissions de ces langues unies entre elles par des liens étroits.

Cet ensemble de peuples a tenu un très haut rang, et leur part a été grande dans l'histoire de l'humanité. Les Arabes ont fait d'im-

menses conquêtes; ils ont créé une religion qui, après avoir suivi la fortune de leurs armes et s'être étendue ou avoir reculé suivant la chance de la guerre, a perdu, il est vrai, depuis longtemps toute force expansive du côté de l'Occident, mais n'en exerce pas moins encore aujourd'hui un prosélytisme actif vers l'intérieur de l'Afrique. Il a été un temps, la première période du moyen âge, où, les Occidentaux n'ayant plus du grec qu'une connaissance petite et par intermédiaire, les Arabes, qui s'étaient fait traduire les principaux livres de science, eurent une prééminence, si bien que ce fut une révolution dans les écoles latines quand les livres arabes, traduits à leur tour, y apparurent. Les Tyriens ont été le peuple navigateur par excellence dans l'antiquité; ils ont jeté de nombreuses colonies sur toutes les côtes fréquentées par leurs vaisseaux; Carthage, une des villes fondées par eux, a disputé l'empire du monde à Rome, et, ce qui est plus que les plus grandes conquêtes, ils ont découvert l'écriture alphabétique (s'il faut en croire l'antiquité, qui tout d'une voix leur accorde cet honneur). Enfin les Hébreux, peuple qui n'eut pas un caractère militaire très marqué, bien qu'on ne puisse assez admirer l'indomptable courage avec lequel ils défendirent Jérusalem contre les Romains, ainsi que leur lutte victorieuse contre les Grecs de Syrie, ont les premiers inauguré le monothéisme parmi les nations, monothéisme d'où sont sortis le christianisme d'abord, puis le mahométisme. C'est chez eux qu'est née la Bible, livre duquel, indépendamment de l'intérêt religieux qu'il a pour les Juifs et les chrétiens, indépendamment des documens inappréciables qu'y trouve l'historien, on doit dire avec M. Renan : « Si nous envisageons dans son ensemble le développement de l'esprit hébreu, nous sommes frappés de ce haut caractère de perfection absolue qui donne à ses œuvres le droit d'être regardées comme classiques, au même sens que les productions de la Grèce, de Rome et des peuples latins. Seul entre tous les peuples d'Orient, Israël a eu le don d'écrire pour le monde entier. Les autres littératures de l'Orient ne sauraient être lues et appréciées que des savans; la littérature hébraïque est la Bible, le livre par excellence, la lecture universelle; des millions d'hommes, répandus sur le monde entier, ne connaissent pas d'autre poésie. Il faut faire sans doute, dans cette étonnante destinée, la part des révolutions religieuses, qui, depuis le XVIe siècle surtout, ont fait envisager les livres hébreux comme la source de toute révélation; mais on peut affirmer que, si ces livres n'avaient pas renfermé quelque chose de profondément universel, ils ne fussent jamais arrivés à cette fortune. Israël eut, comme la Grèce, le don de dégager parfaitement son idée, de l'exprimer dans un cadre réduit et achevé; la proportion, la mesure, le goût, furent en Orient le privilége exclusif du peuple hébreu, et c'est par là qu'il réussit à donner à la

poésie et au sentiment une forme générale et acceptable pour tout le genre humain. »

Ces peuples ont parlé ou parlent des langues qui ont entre elles d'étroites affinités par la grammaire et par les radicaux, et qui se distinguent profondément des autres idiomes par les radicaux et par la grammaire : c'est là ce qui forme une famille de langues. A celle-ci, les érudits ont donné le nom de sémitique. Cette dénomination dérive de Sem, fils de Noé; mais, comme le remarque M. Renan, elle est défectueuse, puisque, tirée de la Bible, elle n'est pas en concordance avec le document qui l'a fournie. Ainsi les Élamites, qui d'après la Genèse sont des Semites, ne parlaient pas une langue sémitique, et au contraire une langue sémitique était parlée par les Phéniciens et par des Arabes de diverses tribus qui, d'après la Genèse, étaient issus de Cham. On a dit que les Phéniciens, bien que se servant d'une langue sémitique, n'en étaient pas moins des *Chamites* qui s'étaient approprié une langue étrangère; mais cela ne peut se soutenir. L'histoire montre les Phéniciens, les Sidoniens, en un mot les Chananéens établis de toute antiquité dans le pays qu'ils occupaient, et ce que nous savons de leur idiome prouve qu'il était aussi pur qu'aucun des autres idiomes syro-arabes,— ce qui ne serait pas s'ils étaient des étrangers ayant appris, on ne sait comment, la langue de leurs voisins. Aussi d'ordinaire on interprète le texte de la Genèse, et on voit une désignation géographique dans la dénomination de fils de Sem. Quoi qu'il en soit, l'érudition donne à *sémitique* un sens ethnographique, et appelle ainsi un groupe de peuples qui parlent des langues construites sur un même type et ayant entre elles des analogies comparables à celles qu'ont entre eux le français, l'italien et l'espagnol.

II. — DES ARIENS ET DES LANGUES ARIENNES.

Quelque éminens qu'aient été les services rendus par les Sémites à la civilisation générale, toutefois il reste encore dans le vaste ensemble qu'elle présente une grande place pour des peuples qu'une destinée favorable ou d'heureuses aptitudes ont élevés à l'honneur suprême d'y laisser une trace profonde, car l'on peut dire des peuples ce que le poète dit des hommes privilégiés :

..... Quos æquus amavit
Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus.

Jupiter, c'est le concours de conditions bienfaisantes qui activent le développement; la *vertu ardente*, c'est la disposition innée qui porte une race vers les hautes parties de l'intelligence ou de la moralité

humaine. Plus on examinera le vers de Virgile, plus on verra qu'un grand peuple et un grand homme ont d'évidentes analogies.

Les Ariens forment une famille de nations non moins illustres que les Sémites. Leurs rivaux dans la haute antiquité, ils sont même devenus, dans l'âge moderne, supérieurs, et ont pris la direction de tout le mouvement social. Sortis, selon les vraisemblances, du plateau central de la Haute-Asie à une époque qui dépasse l'histoire, on les trouve, sitôt que les documens commencent à naître, occupant, sous les noms d'Indiens, de Perses, de Thraces, de Grecs, de Latins, de Scythes ou Slaves, de Germains et de Celtes, une zone immense qui s'étend depuis les bords du Gange jusqu'à la Grande-Bretagne. La fortune de ces populations a été très diverse et l'est encore : les Indiens, arrivés à tout le développement que comportent le régime des castes et le polythéisme, sont depuis des siècles arrêtés sur un seuil qu'ils n'ont pu franchir. Les Perses, fondateurs d'un grand empire, disciples de Zoroastre, sont tombés sous le joug des Musulmans et languissent dans l'impuissance et le désordre. Les Grecs ont éclairé le monde de l'éternelle lumière de la philosophie et de la science, et y ont jeté des types immortels de beauté qui le charment et l'inspirent. Les Latins, assez bien doués pour se soumettre à toute la doctrine des Hellènes, ont, d'un bras de fer, associé les populations civilisées et en ont fait un corps politique opposé à la barbarie. Les Celtes se sont laissé latiniser et incorporer. Les Germains, plus sauvages, ont menacé un moment l'existence de cet admirable organisme; mais eux aussi n'ont pas tardé à courber la tête sous l'Occident, qui depuis lors est devenu irrésistible. Enfin les Slaves, frères arriérés, commencent à ressentir puissamment l'attrait de la civilisation occidentale.

Une famille de peuples dispersés sur une aussi vaste étendue et présentant de telles différences n'aurait pas été reconnue (car où serait le signe?), s'ils n'avaient aussi formé une famille de langues. Longtemps la consanguinité a été ignorée; mais, soutenue par le développement général dans l'âge moderne, l'érudition aborda ce difficile problème, et elle fut singulièrement secondée par un événement philologique, à savoir la découverte du sanscrit. Le peu qu'on savait de l'antique histoire de l'Inde n'avait autorisé personne à supposer que la langue sacrée des Indiens, mère de la plupart des idiomes modernes qui se parlent dans cette vaste péninsule, eût le moindre rapport avec les idiomes occidentaux. Aussi ce fut avec un vif étonnement, quand les livres des brahmes vinrent à la connaissance de l'Europe, que l'on aperçut d'incontestables ressemblances avec le grec, avec le latin, avec l'allemand, avec le persan. La curiosité scientifique une fois éveillée, non-seulement on détermina un très grand nombre de radicaux essentiels qui se trouvent communs

à tous ces idiomes, mais encore la grammaire est fondamentalement la même; l'esprit, ce qui prouve mieux que tout le reste la consanguinité de ces peuples, y a suivi la même marche pour exprimer les rapports des mots. Cette analyse délicate fut servie grandement par une circonstance particulière : le sanscrit est de toutes les langues ariennes celle qui porte le caractère le plus ancien et les plus visibles traces des procédés primitifs. Ce que M. Renan a dit de l'hébreu, qu'il est le type le plus parfait des idiomes sémitiques, en ce sens qu'il nous a conservé des traits de la physionomie primordiale que le temps a effacés dans les langues congénères, on peut le dire du sanscrit; la raison des mots y paraît mieux à nu. Ainsi guidé, le scalpel du grammairien a pu pénétrer fort avant et résoudre en leurs vrais élémens bien des formes sans risquer de couper des parties véritablement homogènes. Le radical fut séparé des terminaisons, le sens des terminaisons fut assigné, et tout l'ingénieux mécanisme des langues ariennes, malgré sa complication, fut découvert. Là ne s'arrêta pas le succès des recherches où l'on était entré. Un érudit doué d'une sagacité merveilleuse, et qui a été inventeur en tout ce qu'il a touché, Eugène Burnouf, imagina de se servir des affinités du sanscrit pour interpréter le zend, idiome dans lequel est écrit ce qui reste des livres de Zoroastre. Cette langue, qui était jusqu'alors une lettre close, ces livres, que les prêtres des Guèbres n'entendaient pas, et dont ils n'ont que des traductions fautives, s'ouvrirent par cette clé. Enfin, continuant le cours de ses divinations, Burnouf supposa que le zend ou du moins une langue très analogue devait être cachée sous les inscriptions cunéiformes de Persépolis; l'heureuse supposition se trouva vraie, le déchiffrement fut conduit avec une incomparable habileté, et l'érudit satisfait put expliquer et traduire les inscriptions tumulaires de Darius et de Xercès, dernière preuve, s'il en avait fallu, de l'étroite parenté des langues ariennes.

Ayant ainsi deux grandes familles d'idiomes, les sémitiques et les ariens, il fut naturel de les comparer et d'essayer si ce qui avait réussi respectivement dans le domaine de chacun réussirait de même en passant de l'un à l'autre. L'essai a été fait avec toute la diligence qu'inspirait un si curieux sujet, avec toutes les ressources que fournissait la linguistique moderne, si exercée et si habile; mais les efforts ont été vains, et il a été tout à fait impossible de ramener à une souche commune ces deux systèmes. Là s'est présentée, sur un autre terrain, la difficulté que, de son côté, la biologie a rencontrée. Les hommes blancs, noirs, jaunes, rouges et tant de races intermédiaires proviennent-ils d'un seul tronc? On peut dire maintenant que les recherches ont été impuissantes à faire voir par quels moyens, par quelles influences, par quels climats, en un mot par quelles voies physiologiques les uns auraient donné naissance aux

autres, et la biologie, toutes les fois qu'elle veut rester dans son domaine, est obligée de convenir que la dérivation est sans aucune preuve, de prendre les faits tels qu'ils sont, c'est-à-dire d'admettre autant de souches qu'il y a de différences anthropologiques nettement constatées. Tel est aussi le cas de la linguistique : elle ne peut passer d'un système de langues à un autre; les chemins lui sont coupés. D'ailleurs, on le sent, ces deux ordres de faits sont solidaires; si physiologiquement il y avait possibilité de passer d'une race à l'autre, il y aurait possibilité de passer d'une famille de langues à une autre.

M. Renan, avec l'érudition solide qu'il possède, avec l'art de la mettre en œuvre qui lui est propre, a discuté la question et mis en relief les raisons décisives qui défendent de rattacher l'un à l'autre le système des langues sémitiques et celui des langues ariennes. Néanmoins il n'a point renoncé à chercher une parenté entre les deux races. Sa première raison est tirée du langage, mais du langage considéré, on le comprend, à un point de vue particulier. « Quelque distincts, dit-il, que soient le système sémitique et le système arien, on ne peut nier qu'ils ne reposent sur une manière semblable d'entendre les catégories du langage humain, sur une même psychologie, si j'ose le dire, et que, comparés au chinois, ces deux systèmes ne révèlent une organisation intellectuelle analogue. » En conséquence, il se représente les deux systèmes comme produits par deux fractions d'une même race et peut-être avec une certaine conscience réciproque de leur œuvre. La seconde raison éclaircit ce qu'il entend par une conscience réciproque, c'est-à-dire une élaboration commune dans le sein d'une race qui, de bonne heure, s'est séparée en deux branches. Toutes les recherches s'accordent pour placer l'origine des Ariens dans le plateau central de l'Asie; c'est de là qu'ils auront marché d'une part sur l'Inde, de l'autre sur l'Occident. C'est donc là, si l'on veut établir l'identité primordiale des deux familles, qu'il faut chercher les traces des Sémites. A la vérité, les Hébreux eux-mêmes se disent venus d'Ur en Chaldée, Our-Kasdim, et leur premier séjour historique parait être dans les montagnes d'Arménie, entre le cours supérieur du Tigre et de l'Euphrate et le Cyrus; mais cela est loin de suffire, et il s'agit d'un séjour anté-historique et bien plus oriental. C'est à quoi vient en aide la géographie mythologique de la Genèse au sujet du paradis terrestre : l'Éden est un jardin de délices situé à l'orient; il en sort un fleuve qui se divise en quatre branches, le Phison, le Gihon, le Tigre et l'Euphrate. M. Renan, observant que le Tigre et l'Euphrate, à nous connus, ont été substitués, par les derniers rédacteurs, à des fleuves plus orientaux, ajoute : « Si nous cherchons à déterminer le pays qui satisfait le mieux au thème géographique des premiers chapitres

de la Genèse, il faut avouer que tout nous ramène à la région de l'Imaüs, où les plus solides inductions placent le berceau de la race arienne. Là se trouvent, comme dans le paradis de la Genèse, de l'or, des pierres précieuses. Ce point est peut-être celui du monde où l'on peut dire avec le plus de vérité que quatre fleuves sortent d'une même source : quatre immenses courans d'eau, l'Indus, l'Helvend, l'Oxus, le Jaxarte s'en échappent et se répandent de là vers les directions les plus opposées. De fortes raisons invitent à identifier le Phison avec le cours supérieur de l'Indus, et le Gihon est probablement l'Oxus. » Puis, rapprochant quelques mythes qui semblent communs entre les Sémites et les Ariens, il résume avec une clarté ingénieuse son idée en ces mots : « On pourrait comparer les relations primitives des Sémites et des Ariens à celles de deux jumeaux qui auraient grandi à une petite distance l'un de l'autre, puis se seraient séparés tout à fait vers l'âge de quatre ou cinq ans. En se retrouvant dans leur âge mûr, ils seraient comme étrangers entre eux, et ne porteraient guère d'autre signe de parenté que des analogies imperceptibles dans le langage, quelques idées communes, telles que le souvenir de certaines localités, et, par-dessus tout, un air de famille dans leurs aptitudes essentielles et leurs traits extérieurs. »

Ces inductions, M. Renan les admet avec toute la réserve que naturellement elles comportent; il ne les suit que comme des lueurs projetées dans les ténèbres infinies du temps qui a précédé l'histoire. Moi aussi, je les accepterais comme telles, je m'en aiderais comme d'une hypothèse qui, conduisant les recherches en une voie déterminée, doit à la longue rencontrer ce qui la vérifie ou l'annule, si elles ne me paraissaient pas en contradiction avec un fait qui ne permet pas de s'y fier, et qui porte la pensée vers un autre aperçu.

Ce fait, à ma connaissance, n'a point été signalé; mais il mérite d'être utilisé dans la question, car il touche à la doctrine du langage. Le voici. Quand on examine avec soin la distribution des peuples, on n'en trouve pas qui, ayant même séjour primordial et même race, parlent une langue essentiellement différente les uns des autres: un voisinage de siege primitif est accompagné d'une similitude primitive dans le parler. En effet, quelque idee qu'on se fasse de l'origine du langage, il résulte toujours de deux élémens, les aptitudes de l'esprit humain et le spectacle extérieur. Ces deux élémens sont variables : le premier change suivant les races, le second suivant les localités. Il en résulte que deux groupes d'hommes appartenant à une même race et habitant un même lieu ne peuvent pas avoir un langage de caractère dissemblable, puisque l'aptitude qui perçoit les impressions et les impressions qui mettent en jeu l'aptitude

sont identiques. Dans toutes les langues, il y a un fonds dépendant de la nature humaine, puis l'influence de la race et celle de la région : la communauté de la nature humaine produit ce qu'elles ont de commun: la race et la région, ce qu'elles ont de différent.

La conclusion à tirer est directement contraire à l'hypothèse qui place le berceau des Sémites à côté de celui des Ariens. Les Sémites et les Ariens n'ont point de caractères anthropologiques qui les distinguent, cela est incontesté; de là des analogies entre le système de langues des uns et celui des autres, lesquelles sont dues, comme le dit très bien M. Renan, à une même psychologie. Si le second terme, l'identité de séjour, coïncidait aussi, on ne verrait aucune raison aux différences fondamentales qui séparent les idiomes sémitiques des idiomes ariens. Les deux frères, pour me servir de sa comparaison, s'ils avaient été élevés aux mêmes lieux, auraient, avec un cerveau semblablement disposé, reçu des impressions semblables d'un même monde extérieur, et leurs langues auraient subi l'action d'un moule commun. Il faut donc admettre, suivant moi, que le séjour des Sémites a été primordialement distinct de celui des Ariens, et, au lieu d'un seul berceau, supposer qu'il y en a eu deux.

Au reste, la biologie et la philologie s'accordent en ceci, qu'elles arrivent toutes deux à des groupes irréductibles qu'elles ne peuvent faire rentrer l'un dans l'autre. La première ne connaît aucune voie scientifique, aucun procédé légitime, aucune théorie à l'épreuve de la critique, pour faire provenir la race blanche de la race nègre, ou la race nègre de la blanche, ou la race jaune de l'une de ces deux-là. La seconde a vainement cherché un point commun de jonction, une série de radicaux qui permissent de rattacher toutes les langues à un même tronc. Ces deux sciences, si diverses, concourent à indiquer une solution semblable. Il faut accepter les faits tels qu'ils se présentent. La seule hypothèse qui s'y accorde (et pour ces origines, soustraites à nos regards, il n'y aura jamais que des hypothèses, mais rigoureusement assujetties à l'ensemble des notions), c'est d'admettre un certain nombre de familles primordiales, souches distinctes du genre humain, et produites, comme tout ce qui fut produit, avec des types spéciaux. L'humanité ne fut pas plus la même dans les grands compartimens du globe que n'y furent les mêmes l'animalité et la végétalité. Quelques-unes de ces familles ont très probablement péri; toutes ne furent peut-être pas contemporaines; leurs langues, leurs aptitudes, leur théologie, furent différentes, quoique avec un fonds commun; leurs rencontres, leurs luttes, leurs destinées varièrent jusqu'à ce qu'enfin certaines d'entre elles, devenues les aînées par le droit de la science et de la puissance, prennent souci des familles cadettes, et, dégageant de ses voiles la grande idée d'une humanité mère et protectrice de tous,

établissent sur ce fondement la morale du genre humain et la culture du domaine terrestre.

III. — DU MONOTHÉISME DES HÉBREUX.

Une des grandes particularités de l'histoire du monde est l'établissement, chez les Hébreux, du culte d'un seul Dieu à une époque très reculée. En possession de cette croyance, Israël la défendit opiniâtrément et victorieusement contre les violences étrangères et les faiblesses intérieures. Quand le temps fut venu, son monothéisme poussa, chez les gentils qui marchaient aussi vers un monothéisme avec leur philosophie, un rameau qui devint le christianisme, et plus tard Mahomet y puisa la source de sa prédication, d'où sortit le groupe musulman. On voit quelle place tient dans l'histoire le développement religieux du peuple hébreu.

M. Renan s'en rend ainsi compte : « Le monothéisme résume et explique tous les caractères de la conscience des Sémites. C'est leur gloire d'avoir atteint, dès leurs premiers jours, la notion de la Divinité que tous les autres peuples devaient adopter à l'exemple d'Israël et sur la foi de sa prédication. Cette race n'a jamais conçu le gouvernement de l'univers que comme une monarchie absolue; sa théodicée n'a pas fait un pas depuis le livre de Job; les grandeurs et les aberrations du polythéisme lui sont toujours restées étrangères. On n'invente pas le monothéisme : l'Inde, qui a pensé avec tant d'originalité et de profondeur, n'y est pas encore arrivée de nos jours; toute la force de l'esprit grec n'eût pas suffi pour y ramener l'humanité sans la coopération des Sémites; on peut affirmer de même que ceux-ci n'eussent jamais compris le dogme de l'unité divine, s'ils ne l'avaient trouvé dans les instincts les plus impérieux de leur esprit et de leur cœur. Les Sémites ne comprirent point en Dieu la variété, la pluralité, le sexe; le mot *déesse* serait en hébreu le plus horrible barbarisme. La nature, d'un autre côté, tient peu de place dans les religions sémitiques : le désert est monothéiste; sublime dans son immense uniformité, il révéla tout d'abord à l'homme l'idée de l'infini, mais non le sentiment de cette vie incessamment créatrice qu'une nature plus féconde a inspiré à d'autres races. »

Je suis pleinement d'accord avec M. Renan sur le principe qui lui a dicté les lignes précédentes, à savoir que tout, dans l'histoire, est historique, c'est-à-dire que tous les phénomènes sociaux proviennent des forces immanentes à la société et sont dus au développement naturel de l'humanité. Le problème est, en chaque cas, de déterminer par quelle élaboration une idée a surgi, une évolution s'est faite, un progrès s'est accompli, comment en un mot la civilisation s'est, de degré en degré, élevée de l'état rudimentaire à ses

perfections successives. Cette recherche est souvent fort difficile, et on ne peut l'entreprendre qu'à l'aide d'une théorie historique, ou plutôt (car ce n'est pas assez dire) d'une philosophie dont la théorie historique n'est qu'une partie, et qui, embrassant l'ensemble des notions spéculatives, leur génération et leur subordination, permet d'entrevoir certains linéamens de l'avenir et du passé.

M. Renan attribue le monothéisme primitif à une disposition innée de la race, à une manière de sentir et de concevoir qui, propre à la famille sémitique, la conduisit tout d'abord à la notion d'un Dieu unique, créateur et maître de la terre et des cieux. La rareté des documens sur une aussi lointaine histoire nous dérobe le procédé par lequel les idées et les choses se sont produites dans le développement des peuples, et ne laisse place qu'à des inductions difficiles et peu sûres. L'hypothèse de M. Renan a pour elle le fait : dès une haute antiquité, on voit Israël, qui d'ailleurs ne se distingue pas par une suprématie de science et de civilisation sur ses voisins de Tyr, ou de Sidon, ou de Babylone, trancher fortement, sur tout ce monde païen, par sa croyance en Jéhovah, par sa haine des dieux multiples, par sa ténacité religieuse et par son espérance prophétique de voir un jour les nations venir au monothéisme. Pourtant de graves difficultés me paraissent s'opposer à cette interprétation du fait historique.

La plus grave est le paganisme de plusieurs branches sémitiques. Les Sidoniens, les Tyriens, les Carthaginois, les Palmyréniens, les Arabes, les Éthiopiens, tout cela fut païen. Naturellement M. Renan ne s'est point dissimulé cette objection, et il y répond, quant aux Phéniciens, en disant que, s'ils tombèrent dans le paganisme, ce fut l'effet de migrations et d'influences étrangères qui les firent entrer dans les voies profanes de la civilisation, du commerce et de l'industrie; quant aux Arabes, en disant que ce serait une erreur d'envisager Mahomet comme ayant fondé le monothéisme chez eux, et que le culte d'Allah suprême avait toujours été le fond de la religion de l'Arabie. Toutefois ces dires ne portent pas la conviction dans mon esprit. Où est la trace historique que les Tyriens, pour ne parler que d'eux, aient jamais été monothéistes? Où est la preuve que des migrations et des influences étrangères aient altéré leur religion primitive et y aient substitué le culte des dieux multiples? La langue est certainement le meilleur miroir de la pureté d'une race; or à ce titre la langue phénicienne (ce que nous en savons du moins) ne présente aucune marque de ces mélanges, de ces altérations qui, en témoignant de l'action exercée par des populations étrangères, témoignent d'un changement, en bien ou en mal, dans les idées et dans les croyances. La réponse relative aux Arabes ne lève pas non plus tous les doutes. Je croirai sans peine avec M. Renan que la notion d'Allah suprême est, chez les Arabes, une notion fondamentale;

mais cela ne suffit pas pour qu'on puisse en conclure qu'ils furent monothéistes, pas plus qu'on ne serait en droit d'affirmer que les Grecs, parce qu'ils avaient la notion d'un *Zeus* suprême, père des dieux et des hommes, ou les Latins, parce qu'ils croyaient à un Jupiter très grand et très bon, *Jupiter optimus maximus,* doivent être retranchés du nombre des peuples polythéistes. La conclusion ne me paraît pas s'appliquer davantage aux Arabes, car si, à côté de cet Allah suprême, il n'y avait pas eu, comme chez les païens incontestés, des divinités multiples, qu'aurait signifié la mission de Mahomet, qui n'eut pas d'autre but et d'autre effet que d'enlever son peuple au paganisme? M. Renan, en exposant son hypothèse, a laissé un nuage sur sa pensée, ordinairement si précise et si claire. « Le désert, dit-il, est monothéiste. » Si c'est le désert qui inspira aux Sémites la notion d'un seul Dieu, ils ne la tiennent pas de leur race, ils la tiennent d'une influence extérieure, celle des lieux, du sol et du ciel, influence qui en effet est très considérable, et qui, combinée avec les aptitudes innées de chaque famille humaine, produit toutes les diversités de notions; mais il s'ensuit qu'ils descendirent polythéistes du plateau de l'Asie, et qu'ils ne devinrent monothéistes que dans le désert où leur émigration les conduisit. Dès-lors leur polythéisme primitif n'en reste pas moins, même au point de vue de M. Renan, une nécessité historique; seulement il est reporté sur un plan plus éloigné.

Et de fait je ne crois pas qu'on puisse en aucune circonstance échapper à la nécessité de retrouver le polythéisme sur le fond de l'histoire, et si la première raison, tirée du paganisme de tant de peuples sémitiques, me touche beaucoup, cette seconde ne me touche pas moins. Quelque loin que l'on pousse les inspirations fournies à une race primitive par l'uniformité sévère d'un immense désert d'Asie ou d'Afrique, on n'arrivera jamais à en faire sortir l'ensemble de notions générales et élevées qui forment le fond de la croyance des Hébreux. Elles dépassent de beaucoup les intuitions simples et primordiales, car on y trouve un Dieu créateur ou tout au moins formateur unique de l'univers, — la production successive des choses et des êtres vivans, — deux opinions d'ailleurs inconciliables sur la formation de l'homme, qui, dans l'une, est représenté comme androgyne, tandis que, dans l'autre, Dieu enlève une côte pour faire la femme, — la science du bien et du mal symbolisée dans l'arbre planté au centre de l'Éden, — enfin une explication de l'origine du mal en un monde d'où la main souveraine l'avait originairement banni. Il est impossible, ce me semble, de méconnaître en tout ceci une élaboration fort avancée d'idées métaphysiques dont on saisit sans grande peine l'enchaînement. Dès-lors nous sommes reportés bien loin d'un monothéisme spontané qui proviendrait des aptitudes

inhérentes à une race ou des impressions données par les lieux habités. Nous n'avons là rien de primitif; bien au contraire, nous avons un résultat de conceptions profondes et abstraites et de méditations sur l'ensemble des choses et sur la destinée humaine. Tout y porte le caractère, non d'une religion remontant aux premières inspirations, mais d'une religion nouvelle qui se fait place dans le monde. Les traditions égyptiennes qui nous ont été transmises par Manethon et d'autres, non moins que les récits bibliques, nous représentent ce grand événement comme un déchirement, comme le point de départ d'hostilités réciproques entre les croyances anciennes, qui se sentaient méprisées, et la croyance nouvelle, qui eut constamment, même aux jours du plus grand abaissement, conscience de sa supériorité.

Ainsi écarté de l'opinion de M. Renan, qui rattache le monothéisme à l'origine de l'humanité, au moins par une des familles humaines, je reviens à celle qui le regarde comme précédé naturellement par le polythéisme et comme né du développement historique des sociétés et de leurs croyances. Sans doute, à une aussi haute antiquité, bien des traces sont effacées, bien des documens ont disparu, qui rendraient plus faciles l'interprétation des faits et l'enchaînement des idées; mais peut-être l'obstacle serait-il insurmontable, peut-être serait-on réduit à des considérations indirectes suggérées par les linéamens généraux du développement social, linéamens qui assujettissent les périodes mal connues comme les périodes bien connues à la loi de filiation et de gradation, si les annales des temps reculés ne présentaient des mutations religieuses qui sont congénères. Or dans toute science (et l'histoire, je ne cesserai de le répéter, est, non pas une érudition qui recherche et enregistre les choses particulières, mais une science qui a, comme les autres, ses généralités et ses lois), un fait, quand il est rapproché de faits semblables, a, par le rapprochement seul, reçu un commencement d'explication effective.

A une époque mal déterminée, mais certainement très ancienne, il y a eu, chez un peuple de race arienne, une révolution religieuse qui a joué un rôle considérable. Le magisme a régné pendant des siècles sur les Perses et sur la plupart des nations voisines; il a communiqué aux Hébreux quelques-unes de ses conceptions; il a inspiré, au commencement du christianisme, la célèbre hérésie de Manès; enfin, persécuté à outrance comme une idolâtrie par les musulmans vainqueurs, il a disparu du pays des Sassanides, sans pouvoir cependant être anéanti d'une façon complète. Quelques fugitifs ont emporté dans l'Inde leur foi, et, sous le nom de *guèbres*, leurs descendans y suivent encore le culte de leurs aïeux. Zoroastre fut le promoteur de ce grand mouvement, le législateur de cette nouvelle

croyance. Nous avons son livre écrit en zend, langue depuis longtemps disparue, qui avait déjà vieilli quand Darius et Xercès faisaient inscrire sur les monumens leurs victoires ou leurs épitaphes, et qui tient par les liens les plus étroits au sanscrit, et, par des relations moins prochaines, au grec, au latin, à l'allemand. Sur un fond théologique qui a des analogies profondes avec le système polythéistique des principales populations ariennes, Zoroastre a établi une religion qui s'en détache fortement. Indépendamment d'une moralité précise et pure qu'il n'importe pas de considérer ici, ce qui va directement à mon but, c'est que la conception fondamentale destinée à expliquer le bien et le mal dans le monde admet l'existence de deux principes éternellement opposés. Qui ne voit ici le résultat d'un travail métaphysique de la pensée?

A une époque moins reculée, mais pourtant fort haute encore, puisqu'elle appartient au VI[e] siècle avant l'ère chrétienne, une autre population, une autre religion ariennes furent soumises à l'épreuve d'un déchirement de croyances. Les Indiens (j'entends par là des gens parlant le sanscrit) avaient apporté de l'Asie leur polythéisme. Soutenu par les védas, qu'une caste sacerdotale, les brahmanes, interprétait, il avait présidé au développement antique de cette race; mais un temps vint où le brahmanisme ne satisfit plus à toutes les exigences de la conscience indienne. Un réformateur, un homme privilégié, Bouddha, fut l'interprète de la nouvelle direction des idées. Obéissant à la pente qui avait dirigé le brahmanisme vers le panthéisme, il fit définitivement, de l'absorption dans le grand tout, le but des efforts de l'activité et la récompense de la vertu : des métempsychoses éternellement successives attendent l'individu une fois engagé dans l'engrenage de la vie; la sainteté et la pénitence suprême rompent cet enchaînement fatal, et anéantissent l'individualité dans la substance infinie qui la rappelle à soi.

Pour pénétrer dans ces antiques révolutions de la pensée et de la croyance, nous avons plus que des inductions, nous avons un fait historique qui montre quel en a été le levier. C'est le bouddhisme qui le fournit. Le brahmanisme, directeur suprême d'une nombreuse et intelligente population, n'était point resté immobile; il avait suscité dans son propre sein un travail mental qui, partant des livres sacrés et de la foi commune, avait tiré de ces prémisses des conséquences très diverses. Plusieurs systèmes métaphysiques s'étaient formés, et, vivant à l'ombre de la religion qui leur avait permis de naître et de croître, conservaient plus ou moins implicitement des germes de désaccord avec elle. Tel était l'état des esprits quand le bouddhisme vint s'emparer de ces matériaux accumulés. Non-seulement il avait été précédé, on le voit, de systèmes qui s'étaient exer-

cés sur les questions de cause, d'origine et de finalité, mais encore, se servant de l'un d'eux comme d'un instrument tout préparé, il l'étendit et l'appliqua. Ce serait avoir une idée bien insuffisante de ces grandes rénovations des opinions et des mœurs que d'y voir le simple effet de spéculations abstraites et d'investigations philosophiques : le cœur, les sentimens, la morale, y jouent un rôle prééminent; pourtant l'esprit y a sa grande part. L'élément intellectuel, quoique moins apparent, y agit d'une façon décisive; c'est ainsi en effet qu'elles prennent toute leur influence. Si, supérieures moralement, elles étaient inférieures intellectuellement, elles ne renouvelleraient pas, comme elles font, la société entière.

La similitude des effets permet de conclure la similitude des causes. Bouddha, Zoroastre et Moïse ont dû à la pensée collective et à leur génie individuel l'illumination qui a éclairé et fécondé tant de siècles et tant de peuples. Les grandes sociétés des bords du Nil, de l'Euphrate, du Tigre et du Gange étaient solidement assises; des gouvernemens puissans les régissaient; un sacerdoce qui avait le dépôt des hautes connaissances y représentait le pouvoir spirituel. Les arts industriels avaient fait de grands progrès, les beaux-arts étaient cultivés; on écrivait, on lisait, comme le prouvent de plus en plus tous les débris qu'on exhume de ces temps reculés. Comment donc en ces circonstances la pensée serait-elle restée inerte et inactive? Aussi ne le fut-elle pas, et naturellement elle s'exerça sur les questions qui émanaient directement des religions préexistantes. L'érudition peut chercher avec confiance : elle trouvera dans cette antiquité, vers qui elle s'ouvre des voies ignorées jusqu'alors, la trace du travail mental qui agita et renouvela les sociétés.

IV. — DE LA SÉRIE DES PEUPLES HISTORIQUEMENT LES PLUS ANCIENS.

Réunissant les aperçus divers auxquels l'a conduit l'examen des antiques populations, M. Renan propose, sur l'apparition de l'humanité et sur la succession des races de l'ancien continent, le système que voici : 1° races inférieures, n'ayant pas de souvenirs, couvrant le sol dès une époque qu'il est impossible de rechercher historiquement, et qui ont disparu dans les parties du monde où se sont portées les grandes races civilisées. Les régions où ces grandes races ne se sont pas établies, l'Océanie, l'Afrique méridionale, l'Asie septentrionale, en sont restées à cette humanité primitive qui devait offrir les plus profondes diversités, mais toujours une incapacité absolue d'organisation et de progrès. 2° Apparition des premières races civilisées : Chinois dans l'Asie orientale, Couschites et Chamites (on appelle *Couschites* les peuples fondateurs de Babylone et de Ninive,

et *Chamites* les Égyptiens) dans l'Asie occidentale et dans l'Afrique. Premières civilisations empreintes d'un caractère matérialiste; instincts religieux et poétiques peu développés; grande aptitude pour les arts manuels et pour les sciences mathématiques et astronomiques; esprit positif, tourné vers le négoce, le bien-être et l'agrément de la vie. Toutes les civilisations couschites et chamites ont disparu sous l'effort des Sémites et des Ariens : en Chine, au contraire, ce type de civilisation a survécu, il est venu jusqu'à nous. 3° Apparition des grandes races nobles, Ariens et Sémites, venant de l'Imaüs. Ces races apparaissent en même temps dans l'histoire, la première en Bactriane, la seconde en Arménie. Très inférieures d'abord aux Couschites et aux Chamites pour la civilisation extérieure et les travaux matériels, elles l'emportent infiniment sur eux pour la vigueur, le courage, le génie poétique et religieux. Les Ariens eux-mêmes dépassent tout d'abord les Sémites en esprit politique et militaire, et plus tard en intelligence et en aptitude aux spéculations rationnelles; mais les Sémites conservèrent longtemps une grande supériorité religieuse, et finirent par entraîner presque tous les peuples ariens à leurs idées monothéistes. Une fois cette mission accomplie, la race sémitique déchoit rapidement, et laisse la race arienne marcher seule à la tête des destinées du genre humain.

Cette série est bien tracée. Il est certain que historiquement l'Égypte est le plus ancien des pays, c'est-à-dire celui qui a les plus longues annales, et même j'ajouterai que, tout en pénétrant ainsi à la plus haute antiquité qu'il soit, présentement du moins, possible d'atteindre, on n'arrive en aucune façon aux origines égyptiennes. Les monumens les plus reculés montrent la société dès-lors organisée, comme elle le fut toujours plus tard, avec ses prêtres, ses rois, son écriture, ses arts, en un mot avec toute sa civilisation, de sorte que nécessairement ce vaste ensemble a été précédé par une période inconnue et illimitée de préparation et de civilisation inférieure. Après l'Égypte viennent les grands centres fondés sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Enfin les Tyriens et les Hébreux d'une part, les Ariens de la Perse et ceux de l'Inde d'autre part, fondèrent de puissantes sociétés. On voit donc, dans le temps que nous appelons la haute antiquité, et qui pourtant est d'une date relativement moderne quand on songe aux siècles sans nom et sans histoire qui avaient commencé l'œuvre commune, on voit, dis-je, se former un fonds solide de civilisation. A part les Indiens, qui de bonne heure perdirent toute relation avec les autres, et, se développant sur eux-mêmes, ne reçurent ni n'exercèrent d'influence générale, l'Égypte, la Babylonie, la Syrie, la Perse, constituèrent un système qui fut longtemps le guide et la lumière du monde. C'est de là que partirent les semences fécondes qui germèrent en Grèce, et la

Grèce à son tour, franchissant les limites assignées jusque-là au génie de l'homme, jeta les bases du régime scientifique, attira à soi l'Occident, et ouvrit définitivement la porte de l'histoire.

Rien de plus difficile que de tracer pour une race des caractères qui soient assez généraux pour lui appartenir et assez précis pour la distinguer, et M. Renan a montré dans cette tâche un talent plein de ressource et d'habileté; mais, en raison même de la difficulté, les essais de ce genre veulent être repris à plusieurs fois. Ce qui complique essentiellement la question, c'est, en instituant la comparaison, de distinguer ce qui est original de ce qui est dû à des degrés inégaux de développement et de civilisation. Ainsi, quand on prend d'une part les Égyptiens, et d'autre part les Sémites Tyriens ou les Sémites Hébreux, et que dans ce rapprochement on essaie de reconnaître les traits distinctifs, on met en regard une population très ancienne avec une population qu'à ce point de vue on peut dire moderne, si bien que la plus ancienne ne s'était pas complétement dégagée de l'écriture hiéroglyphique, et que l'autre en était déjà à l'écriture alphabétique. Une autre complication non moindre est celle qui provient des différentes destinées de chaque race, des essaims qu'elle dissémine, des régions que ces essaims occupent et du conflit qu'ils ont avec la nature et avec les hommes. Considérez en effet une seule race chez laquelle il faut bien supposer des aptitudes identiques, et voyez quelles modifications sont produites par les lieux et par les circonstances. Le Sémite est monothéiste et agriculteur en Judée, marchand et navigateur à Tyr, négociant et conquérant à Carthage, pasteur en Arabie, et même un jour arrive où le Juif devient uniquement homme d'affaires. La famille arienne n'offre pas de moindres diversités. Dans l'Inde, après un brillant début, elle s'arrête, demeure sans retour dans le polythéisme et le régime des castes, et ne paraît pas moins incapable de mouvement et de progrès que les Chinois ou les races jaunes. En Perse, elle ne s'élève pas non plus à un bien grand développement. En Occident, c'est bien pis : le Celte, le Germain, le Slave restent pendant de longs siècles dans la barbarie, et en sortent non par leur propre force, mais par l'initiation d'une civilisation supérieure. Évidemment, si, avec les traits des Allemands, des Français, des Anglais, on essayait de retrouver quelques-uns de ceux de la famille arienne, il faudrait une bien délicate critique pour en écarter ce qui y provient de la culture gréco-romaine, produite elle-même par la culture orientale. Si la race chamite a l'initiative des premiers établissemens de civilisation (et jusqu'à présent on ne remonte pas au-delà d'elle), il faut lui en savoir grand gré, car tous les commencemens sont les plus difficiles. Si elle a trouvé les élémens de l'arithmétique, de la géomètrie et de l'astronomie, il faut y voir non une marque de la faiblesse de son

esprit, mais une vraie puissance de découverte qui a jeté les bases de la science réelle. Si elle a élevé d'immenses monumens, temples, palais, pyramides, obélisques, sphynx, il faut reconnaître dans ces structures grandioses le sentiment d'un art primordial sans doute, mais d'un art qui ne manque ni de grandeur, ni de beauté, ni d'effet. Si elle a Osiris, Isis, et leur cortége d'innombrables divinités, il ne faut pas l'accuser d'avoir l'instinct religieux peu développé, car son polythéisme, dans le caractère fondamental, n'a rien qui tranche sur celui des Sémites Tyriens ou des Hellènes Ariens. Les différences sont donc malaisées à saisir entre les Chamites, les Sémites et les Ariens. La plus essentielle gît toujours, jusqu'à présent du moins, dans la langue.

En parlant ainsi, en indiquant combien les Chamites, les Sémites et les Ariens sont près les uns des autres, en demandant qu'on cherche à une plus grande profondeur les caractères qui les marquent, je ne prétends aucunement écarter de l'histoire la considération des races. Il y a eu certainement, à l'origine, des races qui ont été plus aptes que les autres à agrandir le champ de la vie et à trouver les élémens de la civilisation. Puis dans ces races se sont développés les essaims ou peuples qui à leur tour, bien qu'issus de la même mère et nourris du même lait, ont montré des dispositions très différentes; je l'ai déjà dit, jusqu'à l'invasion romaine, ni les Celtes, ni les Germains n'avaient encore rien ajouté à l'héritage commun de l'humanité, et depuis bien des siècles les Indiens n'y ajoutent plus rien. Enfin, comme les races ont surgi dans le genre humain, comme les peuples ont surgi dans les races, de même au sein de chaque peuple surgissent les hommes de génie, qui jettent dans la masse les semences du développement. Ainsi s'est formé et se forme le trésor de nos acquisitions matérielles, morales et intellectuelles.

Mais après cet aperçu il ne faudrait pas se méprendre ni considérer un classement des races comme une théorie de l'évolution historique. Sans doute on peut, on doit dire avec M. Renan, que, si les races inférieures avaient seules paru sur la terre, les résultats supérieurs de la civilisation n'auraient point paru non plus. La série eût été plus courte, mais elle n'en offrirait pas moins un enchaînement analogue pour toute cette portion commune aux races inférieures et aux races supérieures. Celles-ci ont commencé, ont marché comme celles-là; seulement elles ont cheminé plus vite et ont atteint des hauteurs où les autres ne sauraient arriver par elles-mêmes. La race procède comme l'individu, et s'il est impossible de soutenir que l'homme du plus vaste génie n'a pas traversé les phases de la débilité intellectuelle qui est propre à l'enfance, il est impossible de dire que les races supérieures n'ont pas eu, comme les autres, une en-

fance débile, mais, à la différence des autres, une enfance plus précoce, menant à un âge mûr plus actif.

M. Renan s'est fait de ces choses une idée différente. Il suppose aux Ariens et aux Sémites une noblesse et une pureté originelles qu'ils perdirent dans leurs contacts avec les peuples étrangers. Il dit qu'aucune branche des races ariennes ou sémitiques n'est descendue à l'état sauvage, qu'ainsi les races civilisées n'ont pas traversé cet état et qu'elles ont porté en elles-mêmes, dès le commencement, le germe des progrès futurs. Enfin, attribuant aux Chamites, qu'il place en un rang inférieur, plus d'aptitude pour les mathématiques et l'astronomie qu'aux Ariens et aux Sémites, il admet par là implicitement que le développement scientifique est à la fois plus ancien et d'un ordre moins relevé que les autres. Ces propositions, il est mieux de les soumettre à la lumière d'une doctrine générale que de les discuter isolément.

Les géomètres, voyant que la terre et toutes les autres planètes étaient renflées à l'équateur et aplaties aux pôles, trouvèrent par les lois de la mécanique qu'un tel renflement et un tel aplatissement n'étaient possibles qu'en un seul cas, celui où le corps animé d'un mouvement de rotation est fluide. Dès lors il a fallu que toutes les hypothèses sur la géologie, passant sous le joug de cette loi, admissent la fluidité primordiale de notre terre, et une théorie qui ne s'y conforme pas est, par cela seul, invalidée. De même dans la science de la vie et dans celle de l'histoire, qui en est un prolongement, domine une loi fondamentale qui doit toujours être satisfaite : c'est la loi de développement. Dans l'ordre de la vie et de l'histoire, non-seulement rien ne se fait qui n'ait un commencement et un progrès, mais, et c'est là le point capital, dans ce commencement et ce progrès les termes ne peuvent jamais être intervertis : ce qui est supérieur suppose toujours comme base ce qui est inférieur. Dans la série des êtres organisés, il y a un échelonnement graduel depuis les végétaux jusqu'à l'homme; les animaux supposent les végétaux, et dans la chronologie géologique les plus compliqués sont les derniers venus. L'individu de chaque espèce sort d'un germe et gagne successivement ses organes et ses aptitudes. Les deux vies, végétative et animale, sont superposées l'une à l'autre; la première est plus ancienne sur la terre, qui n'eut d'abord que des végétaux; elle est plus ancienne chez l'animal et chez l'homme, qui dans l'ovule maternel commencent par n'avoir que l'existence végétative. Enfin dans la vie animale elle-même, c'est-à-dire dans l'ensemble des fonctions nerveuses, il y a encore un ordre invariable d'évolutions : les facultés les plus éminentes, celles qui forment l'apanage de l'humanité, sont les dernières à se montrer; pour qu'elles apparaissent, il faut qu'elles soient portées par les facultés inférieures qui pré-

sident aux besoins et aux passions; chez l'individu et chez l'espèce, les unes et les autres entrent en exercice selon l'ordre de leur ancienneté anatomique, de leur énergie et de leur complication, trois termes qui sont connexes. Les plus éminentes sont moins anciennes anatomiquement, sont moins énergiques dans leurs impulsions, et sont plus compliquées dans leurs opérations; par conséquent, chez l'individu et chez l'espèce, le rôle en est toujours postérieur.

De la sorte on peut éclaircir ce que laissent de vague les propositions de M. Renan. Si par sauvage on doit entendre, comme je le pense, un état où l'homme est exclusivement préoccupé de ses besoins physiques, où il est, si je puis ainsi parler, sans aucun capital matériel et intellectuel, il n'y a aucune race qui ait échappé à cet état; chacune a développé de proche en proche ses facultés à fur et à mesure des accumulations. Les travaux mathématiques et astronomiques, bien loin d'être primitifs, supposent au contraire une longue évolution antérieure qui a permis à la spéculation scientifique, si difficile à l'homme primitif, de se manifester dans ses premiers rudimens. Enfin, noblesse et pureté de race ne pouvant signifier qu'une organisation supérieure et une plus grande aptitude à traverser rapidement les stages inférieurs, il ne faut pas voir une déchéance dans les contacts divers au milieu desquels ces familles humaines privilégiées ont créé la civilisation et l'ont exhaussée successivement.

V. — CONCLUSION.

M. Renan écarte péremptoirement de l'histoire la philosophie *à priori* et les idées absolues. Je suis, sans réserve, de son avis. A la vérité, il se borne à cela, et, s'attachant aux faits et aux conclusions qui en découlent immédiatement, il ne nous dit pas quelle philosophie il met en la place de celle dont il se détourne. Mon intention n'est, en aucune façon, de demander à M. Renan compte du mode d'exposition qu'il a suivi; mais, prenant pour point de départ le seuil sur lequel il s'arrête, je continue. La philosophie *à priori*, autrement dit la métaphysique, perd, à chaque pas du développement moderne, la consistance et quelqu'un des appuis qu'elle avait dans les habitudes et, si je puis dire ainsi, dans la constitution transitoire de l'esprit. Des deux grandes philosophies qui se sont partagé le monde intellectuel, l'une *à priori*, subjective ou métaphysique, l'autre *à posteriori*, objective ou expérimentale, le sort est désormais décidé; le rapport est devenu inverse, et la révolution est accomplie. Ce qui jadis était impossible à l'expérience et possible à la métaphysique, à savoir donner une philosophie des choses, est aujourd'hui impossible à la métaphysique et possible à l'expérience.

C'est de nos jours que l'œuvre a été ainsi consommée : dès la fin du XVIIIe siècle, une bonne part du domaine spéculatif pouvait recevoir une systématisation positive; c'est ce que sentirent fort bien les savans d'alors, qui, tout à fait au niveau de leur temps, réalisèrent, dans l'École polytechnique, cette systématisation pour le monde inorganique, sorte de grand tronçon qui, complet par le bas, attendait un prolongement par le haut. Peu après, la science des corps vivans y fut incorporée, ce qui annonçait à la fois la direction des tendances et l'approche d'une dernière et définitive découverte. En effet, un penseur contemporain, trouvant la filiation et par conséquent, la loi de l'histoire, a, d'un même jet du raisonnement, trouvé le système qui, s'incorporant la philosophie de chaque science particulière, en fait la philosophie générale ou positive. J'ai toujours compté comme un des bonheurs de ma vie d'avoir eu, quoique je fusse à la fin de l'âge mûr, l'intelligence encore assez docile pour la comprendre et l'accueillir. Elle m'a procuré, sans briser en moi les racines de mon passé, elle m'a procuré, au déclin naturel d'une vie qui s'achève, ce qui n'est l'apanage que de la jeunesse, les horizons étendus, l'ardeur aux choses futures, en un mot ce que notre fabuliste nomme si bien *le long espoir et les vastes pensées,* l'espoir qui s'identifie avec les générations les plus lointaines, les pensées qui se plongent dans la mer du passé et de l'avenir.

Le livre de M. Renan sur le *Système comparé des langues sémitiques* est riche d'une érudition de bon aloi, et se range à côté de ces ouvrages qui à la fois fournissent des excitations et des matériaux à la pensée. L'histoire, au sens le plus élevé du mot, vit de l'érudition, comme la physique et la chimie vivent des observations et des expériences, et tout cet ensemble que la sagacité et la patience préparent, et que le génie développe et anime, finit par agir sur le niveau des esprits, des opinions et des mœurs, si bien qu'un mouvement déterminé vers une civilisation progressive se dessine dans la destinée du genre humain, comme un grand courant sur la mer; car, il ne faut pas s'y méprendre, les sciences et la philosophie qui en émane n'agitent point les hautes questions seulement pour le plaisir d'intelligences d'élite, satisfaites de la curiosité et de la contemplation : elles les agitent aussi pour des œuvres sérieuses, pour de grandes luttes, pour de profondes révolutions, en un mot pour tout le perfectionnement humain, qui n'est qu'à ce prix. Rien ne peut leur ôter ce caractère social qui les vivifie et les consacre; elles sècheraient dans leurs racines, si elles ne tenaient de toutes parts au service commun de l'humanité. Elles entrent inévitablement en conflit avec les conceptions religieuses et politiques qui les ont précédées, et dont au fond elles ne sont que l'examen graduel et la vérification générale.

Voyez l'histoire : là où les sciences et leur philosophie ne font plus de progrès, les choses restent stationnaires et immobiles; là où elles sont dans une ascension non interrompue, tout se meut et suit leur marche ascensionnelle. Aussi ceux des pouvoirs qui se sont sentis mal compatibles avec elles ont-ils plus d'une fois essayé de leur fermer la carrière, comme cet éphore, inutilement prudent, qui coupa deux cordes d'une lyre novatrice. Heureusement la force compressive s'est toujours trouvée plus faible que la force d'expansion, et les relations entre la science et la société sont incessamment devenues plus nécessaires et plus visibles.

M. Renan est un habile écrivain. Il a non-seulement la lucidité, sans laquelle on n'agit guère sur le lecteur, mais encore l'élégance qui plaît, et, comme dit Cicéron, ces lumières du style, *lumina dicendi,* qui sont dans une page ce qu'est la lumière du jour dans un paysage. Le style est l'intermédiaire entre les recherches abstraites de l'érudition et de la science et la masse de ceux qui veulent et qui doivent avoir des *clartés de tout.* En effet, s'il est des régions élevées, domaine de la pensée abstraite et de la raison spéculative, ces régions ne sont point, dans leur isolement, quelque retraite où l'on vivrait dans je ne sais quel ascétisme intellectuel. Le long de la route qui y conduit, sont rangés, à toutes les hauteurs possibles, les esprits les plus divers, qui servent d'intermédiaires, et c'est ainsi que descend le courant d'idées et de découvertes qui féconde les terres subjacentes. Mais il y aurait une bien grande erreur à croire qu'elles donnent sans recevoir; loin de là, tout ce qu'elles ont de fertilité, elles le doivent au fond sur lequel elles reposent. La science, la philosophie et l'intelligence d'élite ne sont quelque chose que grâce à l'héritage commun, résultat du travail de tout le monde. C'est une circulation qui ne s'arrête pas, et que le cœur de l'humanité entretient par son jeu régulier. Elle fait la force et la sécurité des grands esprits et écarte le scepticisme, naturel à la pensée qui se croit solitaire.

Le but de la vie individuelle, sitôt qu'elle prend conscience d'elle-même, est d'agrandir et d'orner la vie collective. Les générations passées ont été engagées instinctivement dans ce grand service; les générations futures y seront engagées de propos délibéré et avec la claire vision de leur office social. Là est le lien qui unit les forts et les faibles, les esprits supérieurs et les intelligences communes, l'élite et la foule, et qui, dans une immense et saine solidarité, écarte les trompeuses délices d'un isolement illusoire.

É. Littré.

MISS BRONTË

SA VIE ET SES ŒUVRES

I.

LA VIE ANGLAISE ET LA JEUNESSE DE MISS BRONTË.

The Life of Charlotte Brontë, by Mrs Gaskell, 2 volumes, London, Smith, Elder and Co, 1857.

Il y a longtemps qu'il n'avait paru en Angleterre un livre qui fît pénétrer aussi profondément dans l'intimité de la vie anglaise. La vie de Charlotte Brontë est mieux qu'une biographie, c'est en plus d'un sens un livre historique, et nous croyons que cette expression n'a rien de trop aventureux. Il marque une transition non-seulement entre deux générations différentes, mais pour ainsi dire entre deux états de société et deux manières de sentir et de penser. On y saisit admirablement cette transition, dont la famille Brontë a été en quelque sorte la victime, entre la vieille vie anglaise qui finit et la nouvelle vie anglaise qui commence; on voit comment d'un de ces états de société a pu naître l'autre, comment les fortes racines de la barbare et robuste indépendance qui nous y est dépeinte ont pu produire cette imposante dignité de caractère que nous admirons dans miss Brontë, comment cette moralité rude et grossière a pu, à la longue, engendrer de telles délicatesses d'âme, un tel soin de soi-même, des scrupules de conscience si raffinés. On comprend comment les préjugés tories et anglicans, sincèrement acceptés et embrassés de toute la force du cœur, crus de toute la force de l'intelligence, ont fini par rejoindre les idées les plus nouvelles et par se transformer en sentimens novateurs. Le vieil esprit anglais s'y montre sous des

couleurs et des formes qu'il n'avait pas revêtues jusque-là; l'esprit nouveau s'y révèle sous d'anciens costumes et des formes connues, car c'est l'originalité de miss Brontë et de toute sa famille que cette union entre l'esprit moral de l'ancienne Angleterre et l'esprit moral de la nouvelle Angleterre. Ces deux sociétés qui se fondent en une dans la famille Brontë, qui y forment un mélange si extraordinaire, qui donne à son génie comme une sorte d'hésitation et de gêne, se présentent en outre dans ce livre parfaitement distinctes l'une de l'autre, et nous sont révélées sous leurs aspects les plus curieux : d'une part, la société nouvelle, le monde littéraire actuel, le monde imprégné d'idées et de sentimens que miss Brontë a pressentis, désirés, compris, sans oser les avouer ni les accepter entièrement, monde qui a franchi la limite de l'hésitation qu'elle n'a jamais osé dépasser; de l'autre (c'est la portion du livre qui contient les peintures et les révélations les plus curieuses), cette vieille vie anglaise qui est encore si près de nous, et qui en est si loin par tant de côtés. L'Angleterre d'il y a cinquante ans ressuscite devant l'imagination du lecteur, grâce aux vestiges que l'auteur fait passer sous ses yeux. Les Anglais contemporains eux-mêmes ont pu rester frappés de surprise devant les types étranges qui leur sont révélés; ce sont des figures de politiques, d'ecclésiastiques, de paysans, de maîtres d'école, qu'ont rarement connues certes les hommes qui ont moins de cinquante ans. Nous avons là des échantillons de toute sorte de ces vieilles mœurs anglaises fortes et barbares, pleines de bonhomie, de brutalité, de cruauté et d'esprit moral, et de ces violens préjugés séculaires à l'ombre desquels a grandi, exclusive, jalouse, intolérante, la nationalité anglaise. Walter Scott racontait qu'il avait vu dans son enfance les paysans des *Highlands* danser leurs danses barbares sur les bruyères, en agitant le poignard celtique et en chantant une sorte de chant de guerre, et ces mœurs si rapprochées semblaient déjà aux contemporains de Walter Scott plus lointaines que l'époque d'Élisabeth. Certaines parties du livre de mistress Gaskell, les chapitres où sont résumées et exposées les mœurs populaires du West-Riding à l'époque de l'enfance de miss Brontë, où sont décrits les types des *clergymen* de Haworth et de Roë-Head, et les relations des paroissiens anglicans ou dissidens avec leurs ministres, peuvent produire la même impression sur nos contemporains, et les transporter en esprit au-delà même du XVIII[e] siècle.

Ce livre fait le plus grand honneur à la femme dont il raconte la vie, à celle qui l'a écrit, et au pays auquel l'une et l'autre appartiennent. Oui, quelque chose du grand esprit moral qui fut l'âme de miss Brontë et qui a inspiré sa vie revient de droit à l'Angleterre. Chez les nations du continent, les hautes qualités morales et les

grandes vertus sont plus facilement séparables des mœurs générales, et même se présentent en face d'elles comme un contraste, un exemple ou une réprimande. En Angleterre, il n'en est pas ainsi; il a fallu toute une civilisation particulière pour former des caractères tels que ceux que nous allons montrer, et on sent en eux, pour ainsi dire, l'abrégé de toute une nation. On sent aussi, en lisant ce livre, si admirable à tant d'égards, la véritable supériorité de l'Angleterre sur les nations du continent, — l'esprit moral. Chez nous, l'individu doit moins à la société qu'à son éducation; ce qu'il est, il l'est en vertu de ses qualités propres et non en vertu de la société, qu d'ailleurs agit sur lui d'une manière plus malfaisante que bienfaisante, et le corrompt plus qu'elle ne l'éclaire. Il n'est soutenu par rien que par lui-même, il apprend vite qu'il ne doit demander à la société et qu'elle ne peut lui donner que des satisfactions d'intérêt et de plaisir. De là la double faiblesse de la société et de l'individu, qui ne sont unis que par des liens extérieurs et passagers, noués par une volonté d'un jour, dénoués par le caprice d'une minute. En Angleterre au contraire, l'individu n'est si fort que parce que la société est sur lui toute-puissante. Elle joue dans son éducation le rôle que les influences naturelles exercent dans l'éducation des plantes; elle est la terre humide, pleine de sucs généreux, dans laquelle plongent les racines de l'arbre, la sève qui remonte du tronc aux rameaux, la pluie rafraîchissante qui fait éclater les bourgeons. Ses qualités, ses préjugés, ses vertus, ses vices, ses doctrines, ses sottises, la société anglaise fait peser indifféremment tout cela sur l'individu, comme la nature fait peser indifféremment sur les créatures sorties de son sein les orages qui les brisent, les maladies qui les détruisent, et les influences salubres qui entretiennent en elles la vie. Nous sommes, il faut l'avouer, plus dégagés des liens sociaux et de la tyrannie de nos semblables. Les sottises de ceux qui nous entourent n'ont pas la force de nous communiquer des maladies incurables; nous prenons facilement notre parti des injustices sociales : si les préjugés que nous rencontrons nous blessent, nous passons notre chemin, et nous faisons semblant de ne pas les apercevoir. Nous ne mourons pas par le fait de la société, mais aussi nous ne vivons pas par elle. En Angleterre, on vit et on meurt par elle; elle est un pouvoir, une tyrannie, bien plus, une famille indéfinie, un vaste *home,* et les affections, les amours, les séductions, les hypocrisies, les vices, les violences des millions d'hommes et de femmes qui composent cette immense famille, vous frappent, vous attirent ou vous blessent, comme s'il s'agissait de frères et de sœurs qu'on aime par sympathie naturelle, ou dont on supporte les défauts par devoir.

Cette supériorité morale de l'Angleterre est encore frappante par une autre qualité; elle est naturelle. Les vertus anglaises peuvent être excentriques, elles ne sont pas une violence faite à la nature. Je vais m'expliquer à demi. Sur le continent, spécialement en France, nous sommes souvent plus remarquables par nos défauts que par nos qualités, et, chose terrible à dire, il entre quelquefois moins de vulgarité dans les uns que dans les autres. Nos vices ont quelquefois une certaine grandeur que souvent nos vertus n'ont pas, et en tout cas les hommes les plus originaux de notre société sont ceux où l'amalgame entre les vertus et les vices s'est le mieux accompli. Je ne veux faire ici aucune apologie malséante, mais constater un fait historique intéressant, et qui prête à la réflexion. Ce malheur tient, je crois, à une unique cause, à l'*artificialité* de notre éducation depuis trois siècles, à l'importance excessive que nous avons donnée aux convenances. Nous avons donné la préférence à l'art, dont il ne faut pas abuser, sur la nature, que rien ne remplace. Nous avons essayé d'acquérir par l'art et au moyen de certaines règles ce qui ne s'apprend pas précisément par cette méthode, c'est-à-dire les vertus, et en fait nous ne sommes arrivés qu'à perfectionner nos vices, qui, eux, s'accommodent très bien de l'artificiel. De là la supériorité qu'ont souvent chez nous des hommes à demi corrompus sur de parfaits honnêtes gens. De là quelque chose de maigre, de glacial, de sec dans nos vertus françaises, qui inspire je ne sais quel ennui, et qui donne l'idée d'une absolue stérilité. Notre éducation, tout extérieure et si en désaccord avec la nature, a produit ces vertus sans tempérament, sans muscles ni chair, qui seraient celles de spectres, si par hasard ils pouvaient en avoir. Vous les rencontrez depuis trois siècles, à toutes les époques de notre histoire, ces blafardes et monotones vertus, filles de l'hypocrisie religieuse et de la fausse décence mondaine, ces vertus qui n'ont jamais su rien faire, impuissantes pour le bien, impuissantes contre le mal, sans héroïsme, sans intrépidité d'esprit, sans énergie; mais la nature violentée a résisté, et, proscrite, elle a prodigué ses dons à ceux qui en apparence semblaient les moins dignes de les obtenir. Si vous cherchez une image des grandes qualités françaises, abandonnez ces faux simulacres de vertus pédantesques qui n'ont pour ainsi dire rien d'humain, et tournez-vous plutôt du côté de ces hommes qui, en bien, en mal, ont suivi leurs instincts et ne se sont pas écartés de la nature, ne fût-ce que pour trouver la satisfaction de leurs vices. Pour tout dire d'un mot, je préfère M. le régent, avec tout son cortége de vices odieux, à beaucoup de pieux monarques pavés comme l'enfer de bonnes intentions, et le vicieux Mirabeau, comme l'appelaient ses candides contemporains, aux plus vertueux parlementaires. Ils peuvent être monstrueux, mais ils sont

humains. Chez eux du moins, les vices sentent la nature qu'ils outragent, et les bonnes qualités sont une réalité et non une illusion.

La civilisation anglaise offre un phénomène absolument contraire. Les vertus anglaises ne sont pas en désaccord avec la nature, elles ne sortent pas d'une école, d'une maison d'éducation, d'un manuel de bienséances. Elles n'ont pas été raffinées jusqu'à perdre toute énergie. Jamais aucune de ces vertus si redoutables ne pourrait acquérir assez de douceur puérile, de mollesse et de lâcheté polie pour obtenir les bons points des cuistres, dont il semble que nos honnêtes gens français aient toujours été avides. Elles n'ont point cette apparence d'infirmité qui donne toujours envie de rapporter nos vertus à un état de maladie; elles ne sont point pâles et n'ont pas l'air d'avoir jeûné. Non, elles portent les couleurs de la santé; elles sont vivantes, robustes ou gracieuses; elles ont une main pour se défendre, une bouche pour commander ou juger, un œil pour exprimer la défiance, l'amour ou le mépris. Elles n'ont pas permis aux vices d'avoir seuls le privilége de la puissance et de la séduction, d'être seuls poétiques, dramatiques, romanesques, que sais-je? Dans l'âme anglaise telle que l'ont faite la race, l'éducation et surtout la religion, la candeur n'exclut pas l'énergie, et l'innocence n'exclut pas la passion. Les vertus anglaises nous semblent posséder un charme souverain, et ce charme tient à une seule cause : elles n'ont peur de rien. Elles savent, comme le Satan de Milton, que le véritable enfer est dans l'âme, et qu'elles n'ont à redouter aucun enfer extérieur. Ainsi préservées, elles passent au milieu du monde, à travers ses cloaques et ses jardins d'Armide, sans penser qu'elles peuvent être souillées ou séduites. Elles sont actives, résolues, et se mêlent à la vie pratique; elles sont ardentes, curieuses, et se mêlent à la vie intellectuelle. Rien n'égale leur originalité; elles sont souvent excentriques, mais toujours intéressantes. En se plaçant au simple point de vue du pittoresque, on peut dire qu'elles ont ce charme qui séduit souvent et attire même vers les âmes qui méritent le moins la sympathie, c'est-à-dire une belle tournure et une expressive physionomie.

C'est ce curieux spectacle d'une moralité *pittoresque* autant qu'élevée, d'une vertu originale et dramatique autant que sincère, que m'a procuré le livre de mistress Gaskell. Le plaisir que j'ai ressenti, je voudrais le faire partager au lecteur dans tous ses détails. Je voudrais le faire marcher pas à pas dans les mêmes sentiers et les mêmes solitudes que j'ai parcourus dans ce livre avec son héroïne. J'oserai le convier à cette excursion, et je n'en abrégerai aucune des étapes, persuadé d'avance qu'il y trouvera ce que j'y ai trouvé moi-même : intérêt, plaisir et instruction.

I.

La vie de Charlotte Brontë confirme ce que ses écrits laissaient pressentir. Ces écrits sont le produit, le résultat de certaines circonstances particulières, et miss Brontë, qu'on nous pardonne ce jargon barbare, est elle-même un *résultat*. Rien n'est curieux comme de contempler la fermentation, l'amalgame, la combinaison des élémens divers qui ont contribué à former ce talent. Quand on a achevé cette lecture, il semble qu'on ait assisté à toutes les phases d'une création naturelle, et on pense involontairement qu'il y aurait à fonder une nouvelle science qui pourrait prendre justement le titre de chimie morale.

La première question à se poser est celle-ci : quel est le don qui distingue miss Brontë? L'avait-elle reçu en naissant, ou le doit-elle à des circonstances particulières? Je crois qu'en règle générale on peut diviser les artistes et les écrivains en deux grandes classes : ceux dont le talent domine la nature, et ceux dont la nature est plus puissante que le talent. Je m'explique : certains artistes et écrivains, et ceux-là sont les plus grands et les plus sûrs d'eux-mêmes, semblent devoir peu de chose à l'éducation et aux circonstances dans lesquelles ils ont vécu. Ils ont reçu de Dieu un don spécial, inné, qui fait partie de leur nature, qui la domine, qui se laisse apercevoir dès les premières années, et qui, bien loin d'être dominé par les circonstances extérieures, se les approprie au contraire et s'en rend possesseur. Cette faculté n'est pas gouvernée, mais gouverne toutes les autres, et dirige à son gré, librement en quelque sorte, l'ensemble de l'organisme humain. De cette catégorie d'artistes et d'écrivains, on peut dire que le talent est plus fort que la nature, ou plutôt qu'il est la nature même. Les autres au contraire, — et ce sont à mon avis les plus intéressans, — ne naissent pas ainsi armés de pied en cap d'une faculté invincible, et qui doit être fatalement victorieuse des obstacles. Il semble que lorsqu'ils ont été jetés dans le monde, ils aient été recommandés à la sollicitude et à la tendresse de la nature, et qu'ils portent écrit sur leur front : Destin, sois-moi favorable; hommes, ayez pitié! Le seul don qu'ils aient reçu est celui d'une excessive *susceptibilité*. Vague, flottante, sans direction précise, leur nature présente l'aspect d'une fermentation, d'un bouillonnement, d'un chaos puissant et fécond qui attend son *fiat lux*. Ce *fiat lux*, ce sont les circonstances qui le prononcent. Il n'y a presque jamais rien à craindre pour l'avenir de telles intelligences, car leur susceptibilité leur tient lieu de tout, et la richesse des élémens qui les composent ne peut disparaître. Elles seront toujours re-

marquables dans quelque milieu qu'elles soient jetées; mais la direction qui sera imprimée au talent, la forme que revêtira ce talent, les obstacles ou les appuis qui lui prêteront précision et énergie, tout cela est fatal et caché dans les profondeurs de l'avenir. Si les circonstances sont favorables, le talent s'épanouira naturellement, et portera les couleurs de la santé et du bonheur. Si les circonstances sont défavorables, le talent s'épanouira comme une fleur maladive, et portera les couleurs de la solitude, de l'abandon et du malheur.

C'est là l'explication du talent de miss Brontë. Il serait très difficile d'assurer qu'elle ait reçu en naissant un don spécial. Elle est née avec une âme énergique, ardente, curieuse : voilà ce qu'on peut affirmer; les circonstances ont fait le reste. N'eût-elle rien écrit, elle eût été toujours une remarquable personne; elle aurait toujours donné l'idée d'une âme noble, capable de fortes passions, tournée par goût vers ce qui est grand, désireuse d'une belle existence morale; elle aurait donné l'idée d'une héroïne de roman plutôt que d'une personne capable de faire des romans. Ses qualités morales auraient frappé plus que ses facultés intellectuelles, car elle est une personne poétique avant d'être un poète. Et c'est là le grand charme de ses livres. C'est sa nature qu'elle a mise dans ses œuvres, son énergie, son ardeur, sa curiosité. Ce qu'elle y a mis en plus ne lui appartient pas, mais appartient à la fatalité des circonstances. La substance de ses livres est tirée de la nature même de la femme; leur forme, les événemens dont ils nous entretiennent, les personnages qu'ils mettent en scène, les sensations qu'ils essaient de nous peindre, tout ce qui est la part du romancier appartient à l'éducation. La faculté qui se laisse voir au fond des œuvres de miss Brontë est une faculté morale bien plus que littéraire : l'énergie, voilà ce qui est inné en elle. Dans miss Brontë, c'est donc la nature qui engendre le talent; il n'y a pas en elle à l'origine un artiste, il y a une femme susceptible de sentir fortement, et que la force des impressions reçues rendra artiste inévitablement, si par hasard il lui prend envie d'appliquer son énergie à la littérature.

Miss Brontë est un *produit* et en quelque sorte une victime et un martyr des circonstances. Elle est d'abord un produit spécial d'une civilisation très particulière; elle est Anglaise et exclusivement Anglaise. Sa culture intellectuelle est anglaise, et elle est aveugle pour tout ce qui n'appartient pas à son pays. Elle a vu le continent, et le continent lui a fait horreur. Anglicane de religion, elle partage, à l'endroit du *romanisme,* le mépris des protestans les plus entêtés. Chose curieuse, cette personne qui devait attaquer avec tant de puissance les conventions sociales n'a subi aucune influence libérale, et n'a reçu aucune éducation *humaine,* dans le sens latin du

mot. Elle est pleine de vigoureux préjugés anglais; elle a des principes tories et conservateurs; son protestantisme est strict, régulier, orthodoxe; aucune des innovations religieuses du jour n'a mordu sur elle. Elle regarde également comme fous les partis extrêmes de la haute et de la basse église. Son héros favori est lord Wellington, qu'elle met tout net au-dessus de Napoléon. Son indépendance intellectuelle est vigoureuse plus qu'étendue, — moins vigoureuse cependant que son indépendance morale. C'est par l'indépendance morale, cet attribut de tout noble Anglais, qu'elle se relève; c'est par là qu'elle trouve la force de combattre des préjugés que son intelligence admettrait peut-être, mais que son âme ne peut accepter. Ainsi Charlotte Brontë est Anglaise, exclusivement Anglaise, et quoique ses livres aient été accusés de socialisme et de démocratie, on ne retrouve pas en elle cet esprit tout nouveau qui distingue les écrivains anglais contemporains, la sensibilité maladive de Charles Dickens, la raillerie irrespectueuse de Thackeray, les tourmens d'esprit de Charles Kingsley, la résolution logique de miss Martineau, la large sympathie féminine de mistress Gaskell. Sa sympathie est limitée; elle a plutôt des tourmens de conscience que des tourmens d'esprit; son respect des choses établies est très grand, elle se distingue même par une certaine intolérance; il reste en elle en un mot beaucoup de la vieille Angleterre.

Produit d'une civilisation spéciale, elle l'est encore de circonstances spéciales. Elle a été élevée au milieu de paysans chez lesquels subsistent de vieux restes de barbarie anglaise. Dès son enfance, miss Brontë a été entourée d'un peuple dur, brutal, plein de qualités loyales, dénué de qualités aimables. Elle a passé sa jeunesse dans un monde sans tendresse et dans la compagnie d'un père excentrique, morose et violent. La solitude a pesé sur elle pendant de longues années, et a rempli son cerveau de fiévreuses hallucinations. Dans ces interminables heures d'abandon, elle a fait des appels désespérés à son énergie, des appels ou des reproches désespérés à sa destinée. Les malheurs de famille sont venus fondre sur elle avec un acharnement tel qu'on aurait pu les croire l'œuvre d'un esprit malfaisant ou d'un invisible ennemi. Elle a été le jouet du sort et a bu jusqu'à la lie la coupe d'amertume. Les privations matérielles ont engendré les privations morales; l'exiguité de ses ressources a brisé les ailes de son esprit. Pour elle, pas de voyages, pas de fréquentation des grandes villes ou des personnes cultivées. Elle a été gouvernante, et elle a eu à subir les humiliations de la dépendance, les insolences de gens sans tact, les airs hautains de niaises bourgeoises. Elle est venue sur le continent, et elle y a vécu seule deux années, au milieu d'une population étrangère à ses goûts, à ses habitudes,

à son langage, à sa religion. Même la nature, au milieu de laquelle elle cherchait souvent des consolations, était plus âpre que douce, et, quand elle ouvrait ses fenêtres pour chasser la solitude qui l'étouffait, son regard se promenait sur un lugubre spectacle, celui du cimetière *plein jusqu'aux bords*, regorgeant de tombes, qui s'étendait autour du presbytère. Comprenez-vous à présent le génie de miss Brontë? Son énergie native a été décuplée par ces circonstances et a subi une tension excessive. Son esprit, allumé par la solitude, s'est créé des cauchemars et des visions effrayantes. Rudesse, pauvreté, abandon, ont été ses compagnons familiers, et elle les peindra dans ses livres. Vous y retrouverez aussi toutes les sensations terribles d'une telle existence : les larmes prêtes à couler et supprimées par l'orgueil, le cœur qui s'ouvre débordant de confidences, et qui se referme par mépris du sort, l'amour prêt à s'avouer, vaincu par un instinct de liberté rigide et moral, le bonheur qui vient s'offrir de lui-même, méprisé et abandonné pour l'infortune indépendante. Ajoutez tout le cortége des terreurs invisibles, des vaines imaginations, enfans maudits de la chair pécheresse et de l'esprit qui a perdu, ne fût-ce qu'un instant, la pensée de Dieu, la peur, le regret, le désespoir. Placez enfin ces personnages, ces sentimens, ces luttes dans les milieux les plus sombres et les plus désolés, dans de vieux châteaux mystérieux, dans de pauvres presbytères, dans des écoles publiques, et vous aurez à la fois une idée des romans de miss Brontë et de la vie qu'elle a menée. Vous n'y trouverez donc rien d'impersonnel ni de supérieur à elle-même, et peut-être cette lecture vous laissera-t-elle au contraire soupçonner une nature supérieure à ses productions.

Laissons maintenant les faits parler d'eux-mêmes : ils sont éloquens, instructifs, sympathiques comme la douleur; l'auteur est dramatique comme ses livres. C'est à Haworth, village du Yorkshire, que Charlotte Brontë a passé la plus grande partie de sa vie. Le village est situé sur le penchant d'une colline de toutes parts entourée de bruyères; le presbytère, enclos de tombes, se dresse en face de l'église et domine le village. La nature environnante est triste, sombre, et donne à peine l'idée de la campagne. La terre est à demi stérile et produit de chétives moissons, qui, au lieu de haies vives, sont séparées par des murs de pierre. Des manufactures, des habitations d'ouvriers, de vieilles fermes s'élèvent çà et là, et donnent à ce coin du pays un caractère mixte qui n'est ni l'activité de la vie urbaine, ni la solitude charmante de la vie rustique. L'air est obscurci par la fumée des habitations éparses et des manufactures. L'horizon est borné par des collines grises qui s'élèvent devant l'œil du spectateur comme de tyranniques barrières. Voilà le paysage, voyons les habitans.

La population du Yorkshire est une de celles où se retrouvent, mêlés à plus forte dose, les vieilles qualités et les vieux défauts de l'Angleterre. Les hommes du Yorkshire, dit mistress Gaskell, frappent même leurs voisins du Lancashire par leur force de caractère. La vieille nature anglo-saxonne domine chez eux. Ils sont durs, inhumains, inhospitaliers, incharitables. Ils sont fidèles et loyaux, mais envers les leurs seulement; l'étranger ne leur inspire que défiance et aversion. La profondeur du sentiment anglais existe en eux, mais il faut aller la chercher sous une couche épaisse d'insociabilité et de rudesse. Leur abord est celui de boules-dogues; ils grognent et montrent les dents. On peut dire, à leur excuse, que leurs défauts sont engendrés par leurs qualités; leur rude affection pour les leurs engendre l'insociabilité; leur indomptable indépendance engendre l'inhospitalité. Tout Anglais compte avant tout sur lui-même, mais le *Yorkshireman*, exagérant cette vertu nationale, ne compte exactement que sur lui-même. Il ne demande l'assistance de personne, et il n'offre jamais la sienne : il croit au succès et n'estime que le succès. Un homme qui ne réussit pas n'a aucun prix à ses yeux. C'est assez dire que cette population n'a pas le sens des qualités délicates, et qu'elle ne croit qu'aux choses immédiates et tangibles. Les qualités et les défauts anglais qui nous sont familièrement connus se retrouvent en eux, mais condensés, concentrés, et sans aucun de ces alliages aimables que la civilisation y a introduits dans d'autres parties du pays, de sorte que cette population présente comme un résumé de ce que l'Angleterre a de vigoureux, de cruel et de barbare. C'est une image d'airain, âpre et forte, de l'Angleterre, forgée et sculptée comme par un artiste sans délicatesse, et dont la matière l'emporte sur la main-d'œuvre. La vigueur des haines anglaises, par exemple, se retrouve exprimée avec une effrayante énergie dans le proverbe particulier aux habitans d'Haworth : « Mets une pierre dans ta poche, garde-la sept années, retourne-la et garde-la sept ans encore, afin qu'elle soit toujours prête sous ta main, quand ton ennemi s'approchera. » La croyance au succès, la chasse à l'argent, chère à toute intelligence anglaise, ne peuvent être mieux *illustrées* que par cette anecdote que racontait miss Brontë. Un homme qui avait toujours été heureux dans toutes ses entreprises eut l'idée de prendre pour lui-même une assurance sur la vie. A quelque temps de là, il tomba dangereusement malade, et le médecin lui révéla le péril où il était. « Par Dieu! s'écria-t-il en se relevant, je la ferai *au même*, la société d'assurance; j'ai toujours été un heureux *cadet*. »

Tel présent, tel passé. Leur indépendance a toujours été extrême. Au temps des guerres civiles, les *yeomen* du Yorkshire vinrent en foule remplir l'armée de Cromwell, et aujourd'hui encore ils sont ardemment républicains. Nulle part, dit mistress Gaskell, l'atta-

chement à la république n'a duré plus longtemps, et nulle part la république n'a laissé des souvenirs aussi ardens. La mémoire du protecteur, qui avait délivré de toute entrave commerciale les manufactures de laine du West-Riding, resta longtemps chérie du peuple, et il n'y a pas trente ans encore, on parlait du temps d'Olivier pour désigner une époque de prospérité inaccoutumée. Sous la restauration, l'opposition aux Stuarts rencontra dans cette population un auxiliaire actif, et les ministres têtes rondes, privés de leurs bénéfices par les cavaliers et le clergé royaliste, trouvèrent abri ou secours parmi toutes les classes de la population, dans la *gentry* comme chez les plus pauvres paysans. Ils ont conservé leur esprit puritain et donnent à leurs enfans des noms de baptême exclusivement tirés de l'Ancien Testament; leur enthousiasme républicain a ajouté à la liste des noms bibliques les noms des révolutionnaires du continent que la renommée a portés jusqu'à eux, de sorte que, dans plus d'une famille, des Dembinski et des Kossuth vont grandir à côté des David et des Samuel.

Les manières et les mœurs de cette population semblent avoir été formées sur le patron de leurs ancêtres, guerriers saxons ou pirates danois. Le voisinage des forêts avait encore empreint leur caractère d'une sauvagerie particulière. Dans la première partie de ce siècle, à l'époque où M. Brontë vint prendre possession de sa cure, les habitudes les plus barbares régnaient parmi la population : la vengeance était léguée de père en fils comme un héritage, le crime était regardé comme un acte d'énergie. La capacité de boire beaucoup sans s'enivrer passait pour une vertu virile. Les amusemens faisaient frémir : les plus innocens étaient à coup sûr les courses de chevaux et les courses à pied, où les coureurs, dans une nudité à peu près complète, offraient aux curieux le spectacle le moins décent. La plus immorale de ces coutumes était celle des *arvills* ou repas funèbres. Au moment où les fossoyeurs descendaient le mort dans sa fosse, le sacristain annonçait officiellement aux amis et aux assistans que le repas funèbre se tiendrait au *Taureau-Noir* ou à telle autre auberge des environs. La compagnie s'y rendait, et oubliait sa tristesse dans des flots d'ale, de rhum, ou d'un horrible mélange de bière et d'eau-de-vie énergiquement appelé du nom de *nez de chien*. Avant la fin du repas, la moitié des convives avait roulé à terre, et les survivans de ces joûtes alcooliques employaient leur surabondance de forces à se livrer des batailles sanglantes. De pareilles brutes énergiques peuvent voir le sang couler sans horreur, et en effet leur indifférence à l'endroit de la vie humaine est telle qu'elle peut étouffer même la voix des sentimens naturels. M. et M[me] Gaskell furent témoins de leur incroyable dureté dans une visite qu'ils firent à Ad-

dingham, petit village non loin d'Haworth. Un petit garçon, ayant sauté dans la rivière à l'endroit où les habitans jetaient leurs pots brisés et leurs tessons de bouteilles, se coupa une artère, et arriva couvert de sang chez ses parens. Il était en train de saigner jusqu'à ce que mort s'ensuivît, mais ses parens ne se dérangeaient pas, et déclaraient que cela leur épargnerait « pas mal de tracas. » En voyant ce peu d'empressement, M. Gaskell banda lui-même l'artère, et demanda si on était allé chercher un chirurgien. — Oui, répondit un des assistans, mais nous ne pensons pas qu'il vienne. — Et pourquoi donc? — Oh! il est vieux, voyez-vous, et asthmatique, et il faut beaucoup monter pour venir jusqu'ici. — M. Gaskell court lui-même à la demeure du chirurgien, et rencontre une tante du patient qui sortait. — Va-t-il venir? — Non, il a dit qu'il ne viendrait pas. — Mais dites-lui que l'enfant va saigner jusqu'à ce que mort s'ensuive. — Je le lui ai dit. — Et qu'a-t-il répondu? — Le diable l'emporte! Qu'est-ce que cela me fait? — Enfin, pour compléter le tableau, pendant que l'enfant était étendu dans une mare de sang, son frère fumait tranquillement sa pipe, et regardait ce spectacle avec la plus profonde indifférence.

Cette dureté n'est point particulière aux basses classes de la société; les riches fermiers, les *squires,* les gros personnages du comté n'en sont pas exempts. L'excentricité anglaise, qui partout ailleurs porte un caractère de misanthropie inoffensive ou de bizarre bienveillance, prend chez cette population un caractère de férocité. Un fermier possesseur d'une belle maison de campagne, remarquable par son antiquité, avait trouvé, pour écarter les curieux et défendre les abords de son logis, un moyen infaillible : il tirait des coups de fusil, et il avait ainsi blessé plusieurs personnes. Un *squire* d'une éducation supérieure à celle de ce rustique personnage avait poussé jusqu'à la fureur la passion de ses compatriotes pour les combats de coqs. Il tomba malade, mais la maladie ne fit pas lâcher prise à sa passion : il fit apporter dans sa chambre les belliqueux volatiles, et s'amusait à contempler leurs combats de son lit. Lorsqu'il lui devint impossible de se retourner et de prendre l'attitude convenable pour jouir de ce spectacle favori, il fit disposer des miroirs autour de lui, afin que ses yeux à demi éteints ne perdissent pas un épisode de ces intéressantes batailles. Il mourut au milieu de cette délicate occupation. Cette dureté, comme on peut croire, ne s'arrête pas à la brutalité ou à l'excentricité; elle va souvent jusqu'au crime, et quelquefois engendre des aberrations morales qui font frémir. En voici un exemple. Dans leur enfance, les petites Brontë allaient souvent passer la soirée chez une riche famille de dissidens. La fille aînée de cette maison avait épousé un manufacturier des environs. Étant en-

ceinte et près d'accoucher, elle demanda qu'une de ses jeunes sœurs vînt lui tenir compagnie jusqu'après la naissance de son enfant. Ce désir fut satisfait; mais, quelques semaines après son retour, la jeune fille montra des signes de malaise et d'abattement moral. On découvrit alors qu'elle avait été séduite par son propre beau-frère. Son père la condamna à rester enfermée dans sa chambre jusqu'à ce qu'il eût pris une décision; ses sœurs évitèrent sa présence et lui prodiguèrent l'injure. Sa mère seule en eut pitié, et souvent dans la nuit, s'il faut en croire les rumeurs du village, les passans attardés entendaient les deux femmes pleurant et parlant ensemble. « Elles pleurent et parlent encore, disent les paysans de la localité, quoiqu'elles soient l'une et l'autre descendues depuis longtemps dans le tombeau. » La conclusion de l'histoire est terrible : le père fit offrir publiquement une somme d'argent à quiconque voudrait épouser cette réprouvée, qui avait jeté le déshonneur sur une famille *religieuse*. On trouva un mari qui, se croyant autorisé sans doute par la conduite du père, la fit mourir de chagrin. Cette famille si rigide ne cessa pourtant pas ses relations avec le misérable parent qui avait séduit cette malheureuse. Les durs habitans des environs ont eux-mêmes été scandalisés et tiennent pour maudits les descendans de cette cruelle et pharisaïque famille.

Des gens d'une humeur aussi peu sociable doivent être de désagréables paroissiens. Aussi donnent-ils parfois d'étranges embarras à leurs ministres. Le prédécesseur de M. Brontë, M. Redhead, fut obligé de fuir devant les facéties des habitans d'Haworth : ils s'étaient imaginé que sa nomination violait je ne sais quels droits de la commune, et ils se disposèrent à les revendiquer par toute sorte de moyens charivariques. Le premier dimanche qu'il officia, ils se contentèrent de faire un sabbat infernal avec des cannes et des bâtons dont ils s'étaient munis dans cette louable intention; mais le dimanche suivant montra que leur imagination avait travaillé et mis à profit les sept jours de la semaine. Au milieu du service divin, un âne monté par un homme le visage tourné du côté de la queue et portant sur la tête une pyramide de vieux chapeaux, entra dans l'église et la parcourut lentement au milieu des rires et des applaudissemens de la congrégation, qui étouffèrent la voix de M. Redhead. Le troisième dimanche, M. Redhead crut nécessaire de prendre ses précautions, et se rendit à l'église escorté de quelques amis venus d'un village voisin. Cette prudence bien naturelle excita la fureur de ses paroissiens. Ils vont chercher un ramoneur tout barbouillé de suie, le grisent, l'emmènent dans l'église, et le placent en face du pupitre de M. Redhead. Voilà cette tête barbouillée qui s'agite et donne, à la grande joie des assistans, son assentiment stupide à toutes les paroles

du ministre. Tout à coup, sous l'impulsion d'un de ces caprices de tendresse familiers aux ivrognes, le ramoneur se lève et veut embrasser M. Redhead. Une lutte s'engage, à laquelle prend part la congrégation. Au milieu des bourrasques et des cris, toute l'assistance sort de l'église; M. Redhead est renversé dans le cimetière sur un monceau de suie, et s'enfuit à la plus prochaine taverne. Alors la gaieté de la foule, irritée de voir son jouet lui échapper, se tourne en fureur : elle fait le siége de la taverne, et enfonce les portes. Il fallut faire fuir le ministre par une porte de derrière. M. Redhead ne revint à Haworth que plusieurs années après cet événement.

Telle était la manière dont les paroissiens anglicans défendaient leurs droits contre leur ministre. Les dissidens n'étaient pas beaucoup plus souples. A Heckmondwike, village des environs d'Haworth, il y avait plusieurs chapelles appartenant aux sectes dissidentes, particulièrement aux indépendans. Il était de coutume, à chaque mariage, de chanter un hymne religieux, nommé *Wedding Anthemn*, après que les dernières prières avaient été dites. Les chanteurs, en récompense, recevaient un petit salaire, qu'ils employaient à boire dans la soirée au grand scandale du ministre, qui résolut de mettre fin à cette coutume. Il fut approuvé dans cette résolution par les membres les plus vénérables de la congrégation, mais la majorité fit à la mesure projetée la plus furieuse opposition. Un mariage devant être célébré et les chanteurs ayant déclaré qu'ils chanteraient bon gré, mal gré, le ministre fit fermer le banc dans lequel ils se tenaient. Ils forcèrent les portes, et au moment où le ministre annonçait qu'à la place de l'hymne il lirait un chapitre de la Bible, ils se levèrent, et, commandés par un tisserand gigantesque, entonnèrent l'hymne prohibée. Ces scènes durèrent plusieurs semaines, et occasionnèrent des batailles fréquentes entre les membres de la congrégation. Le ministre, de guerre lasse, céda la place à ces chanteurs obstinés.

Tels paroissiens d'ailleurs, tels ministres. Parmi ceux-ci, plusieurs sont des hommes d'une énergie à toute épreuve et d'une grande force morale. Deux de ces ministres, dont Mme Gaskell trace les portraits, sont de remarquables échantillons du caractère anglais dans ce qu'il a d'excellent. La rudesse et la dureté que nous avons observées chez les hommes du Yorkshire se retrouvent en eux, mais cette fois appliquées à un but moral. L'un des prédécesseurs de M. Brontë se nommait M. Grimshaw. Il exerça ses fonctions dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, à une époque assez rapprochée de celle où M. Brontë vint prendre possession de sa cure, fut un *wesleyen* zélé, et a laissé l'ombre d'un nom dans les annales religieuses de l'Angleterre. C'est tout simplement une manière de héros. Lorsqu'il entra en fonctions, il trouva le peuple brutal que nous avons décrit plongé dans un

état de mœurs voisin du paganisme. Comme il est glorifié pour l'avoir laissé meilleur qu'il ne le trouva, et que les traits de caractère que nous avons rapportés appartiennent à ces paroissiens régénérés, il faut croire en effet qu'ils avaient comblé la mesure de la barbarie. Les ministres antérieurs n'avaient pas daigné convertir cette population, peut-être parce qu'ils avaient trop appartenu à cette classe de joyeux curés anglicans, plus dévoués à leurs habitudes qu'à leurs ouailles, royalistes féroces, ivrognes solides, parasites de juges de paix et de *squires* aussi grossiers qu'eux, dont la littérature anglaise, de Fielding à Walter Scott, nous a si souvent présenté le portrait. Un bel échantillon de ce type curieux et à jamais perdu semble avoir été un certain M. Nicholls, curé d'Haworth sous la restauration des Stuarts, et qui, pour excuser ses habitudes d'ivrognerie et préserver en même temps son caractère sacré, avait coutume de dire : « Vous ne devez vous inquiéter de moi que lorsque je suis à trois pieds de terre, » c'est-à-dire en chaire. M. Grimshaw entreprit la réformation de sa paroisse, ou, pour mieux dire, reçut du ciel, sous la forme de visions impératives, l'ordre de l'entreprendre. Aucun effort ne lui coûtait. Quand il avait achevé les offices et satisfait à ses obligations générales, il s'en allait prêcher de maison en maison, et cela jusqu'à vingt ou trente fois par semaine. Des paroissiens aussi rebelles que les siens devaient être durs à convertir, et les moyens de douceur et de persuasion fort impuissans; mais M. Grimshaw ne reculait pas devant les mesures énergiques. S'il s'apercevait de l'absence de quelques-uns de ses paroissiens, il sortait de l'église pendant que la congrégation chantait quelque psaume, le cent dix-neuvième par exemple, qu'il avait choisi à cause de sa longueur; puis, armé d'un fouet, il allait chercher les absens dans les cabarets du village, et les poussait à coups redoublés jusqu'à l'église. Ce trait de caractère me touche singulièrement. Honnête et morale Angleterre, les coups de fouet de M. Grimshaw peuvent nous faire sourire; mais ce petit fait bizarre et expressif explique une des causes de la grandeur anglaise. Quand vous vous demandez comment s'est établie et maintenue la liberté anglaise, pensez un peu à M. Grimshaw et à son fouet. Dans ce pays, les honnêtes gens ne se sont pas tenus timidement à l'écart; à quelque classe qu'ils appartiennent, on les voit toujours maintenir contre la populace leurs droits d'honnêtes gens, les droits que donnent la vertu, la piété et le savoir. Ils ont ainsi formé une oligarchie puissante, toujours armée contre la brutalité, la corruption et le crime. Oui, l'Angleterre est un pays oligarchique; mais son oligarchie est très étendue. Ce n'est pas une oligarchie titrée et nobiliaire, c'est une oligarchie morale et religieuse qui ne veut céder aucun

de ses droits pour mieux accomplir ses devoirs, persuadée de cette vérité incontestable, et que nous connaissons trop peu : qu'il y aurait pour elle triple péril à céder, d'abord parce qu'elle laisserait empiéter sur ses droits, ensuite parce qu'elle se mettrait dans l'impossibilité d'accomplir ses devoirs, en troisième lieu parce qu'en laissant violer en elle la justice, elle se rendrait coupable envers la morale éternelle.

Moins célèbre, mais plus singulier encore que M. Grimshaw, est un certain ministre nommé M. Roberson, ami de jeunesse de M. Brontë. C'est un caractère essentiellement insulaire, chez lequel toutes les grandes qualités de notre nature ont pris une tournure tellement anglaise qu'on hésite à leur donner le nom d'humaines, et qui semble appartenir à une race disparue dont nous n'avons plus aucune idée. C'était un de ces conservateurs comme l'Angleterre en a toujours produit, et comme les autres pays en produisent trop peu, qui s'attachent au passé non par un égoïste amour de l'injustice, mais parce qu'ils craignent que le règne de l'innovation politique ne soit en même temps le règne de l'anarchie. Les souffrances étaient grandes parmi les populations ouvrières pendant les guerres de la Péninsule, et des troubles s'étaient élevés dans quelques districts du Yorkshire à l'occasion de certaines machines introduites dans les manufactures. M. Roberson, qui était l'intime ami d'un manufacturier voisin, M. Cartwright, vint armé jusqu'aux dents, avec tous ses domestiques, défendre la manufacture contre les insurgés. Sa rare fermeté a laissé une telle impression de terreur sur l'esprit des habitans, qu'elle lui a valu de passer à l'état de légende. On raconte qu'il poussa les représailles jusqu'à défendre qu'on donnât de l'eau aux insurgés blessés qui avaient été laissés sur le carreau. Quand les soldats furent envoyés pour réprimer les troubles, c'est lui qui les reçut et les hébergea à la vue de ses paroissiens alarmés. Il avait établi une école de petits garçons, et il portait dans la discipline de cette école toute sa dure excentricité. Il avait inventé des punitions bizarres, celle-ci par exemple : il obligeait les coupables à se tenir des heures entières debout sur une jambe, les mains chargées de deux livres énormes. Un enfant s'enfuit un jour de l'école; M. Roberson monte à cheval, réclame le fugitif à ses parens, l'attache par une corde à l'étrier, et le force de courir au grand trot jusqu'à l'école. — Sa servante Betty avait un amoureux; M. Roberson les surprit et demanda au garçon s'il était venu dans l'intention de courtiser sa servante. Le malheureux ayant confessé la vérité, M. Roberson appelle tous les petits drôles de son école : « A la pompe, mes enfans, à la pompe! » De temps à autre, le ministre interrompait les douches forcées qui pleuvaient sur la tête du pauvre

amoureux pour lui demander s'il poursuivrait encore Betty, et chaque réponse affirmative était suivie d'une nouvelle averse. « Pompez encore, mes enfans, » s'écriait le ministre. Enfin, trempé, grelottant et morfondu, le patient échappa à ce supplice en renonçant à sa Betty. Les habitudes de M. Roberson étaient toutes viriles, et sa grande passion était celle des chevaux. A quatre-vingts ans, il prenait encore plaisir à dresser des chevaux indociles, et il était capable de les monter, de les faire manœuvrer pendant une demi-heure et plus. Redouté de ses paroissiens, respecté de ses égaux, il mourut dans un âge très avancé; mais les paysans qui se souviennent de lui avec terreur le voient encore durant les nuits d'hiver danser, environné de flammes, au milieu de noirs démons.

Il nous semble, en lisant et en rapportant de tels traits de mœurs et de caractère, remuer les ossemens de fossiles humains, car ces caractères, inconnus à notre continent, commencent à s'effacer en Angleterre même, et en auront bientôt disparu peut-être. L'énergie anglaise se transforme; le fer rugueux, forgé sans art, se change en un acier poli et flexible. L'avenir dira si cette remarquable métamorphose est un bonheur pour l'Angleterre. Elle y gagne en un sens, cela est incontestable; n'y perdra-t-elle rien? Quoi qu'il en soit, c'est dans le voisinage de ces caractères, c'est au sein de cette société que Charlotte Brontë a grandi et passé la plus grande partie de sa vie. Ceux qui ont lu ses romans pourront reconnaître que beaucoup d'épisodes sont de simples souvenirs, et comprendront ce que l'intimité avec une nature humaine aussi barbare et aussi excentrique a dû donner à son talent de concentration, d'énergie, de fermeté. L'exubérance de virilité de ses héros, l'admiration qu'elle laisse percer à chaque instant pour la force, ses préférences partiales pour les caractères violens et rudes s'expliquent facilement par l'éducation et les spectacles qui ont frappé ses yeux dès l'enfance, par le milieu dans lequel son intelligence s'est ouverte à la réflexion, et les impressions dans lesquelles son imagination ardente a trouvé sa première nourriture.

II.

Si de la société au milieu de laquelle Charlotte Brontë a vécu nous passons au foyer domestique auprès duquel elle a grandi, nous y rencontrerons une haute moralité, une grande énergie, mais toujours l'excentricité et la violence.

M. Patrick Brontë, qui réside encore à Haworth et qui a eu le triste privilége de survivre à toute sa famille, est né en Irlande dans le comté de Down. Son tempérament irlandais et ses habitudes an-

glaises semblent s'être unies sans se contrarier et s'être mêlées par leurs côtés semblables. Il avait la violente impétuosité du sang celtique et la tenace opiniâtreté du caractère saxon. Sa violence était muette, et ses excentricités cherchaient la solitude. Pour faire passer sa colère, il avait l'habitude de tirer un nombre illimité de coups de pistolet sur les bruyères qui s'étendaient derrière sa maison. C'était là le calmant ordinaire, mais il en avait d'autres plus baroques et moins sinistres; par exemple, il jetait au feu un tapis, et le regardait brûler sans se soucier de la mauvaise odeur qu'il répandait, ou bien il sciait le dos des chaises et les réduisait à l'état d'escabeau. Il était grand marcheur et faisait de longues promenades, solitaire et toujours armé. Il avait contracté cette dernière habitude depuis l'époque de ces grèves d'ouvriers où nous avons rencontré M. Roberson jouant un rôle si énergique. Comme lui, M. Brontë avait pris parti contre les insurgés, et par suite, étant devenu impopulaire, il avait jugé prudent de ne plus sortir sans pistolets. Du reste, sa conduite dans ces querelles entre maîtres et ouvriers avait été dictée par un mobile plus moral que politique, car quelques années après une grève ayant eu lieu, M. Brontë jugea que cette fois les ouvriers avaient raison, et les aida de tout son pouvoir pour faciliter leur résistance et les empêcher de tomber dans l'abîme des dettes. Les manufacturiers, ses voisins, lui firent des remontrances; il n'en tint compte, et persévéra dans ce qu'il regardait comme juste. Ses opinions étaient d'ailleurs aussi violentes que ses habitudes, et avaient toute la force despotique des préjugés. Il les imposait aux autres aussi fortement qu'elles s'imposaient à lui. Atteint de bonne heure d'une maladie intestinale, il prit l'habitude de dîner seul. Ses idées sur l'éducation étaient toutes stoïques; il faisait régner sur sa famille la tyrannie des lois somptuaires. Il ne voulait pas que ses enfans prissent plaisir aux choses de la table ou du vêtement. Leurs repas étaient pleins de frugalité, et se composaient surtout de légumes; leurs vêtemens étaient plus que simples. Un jour que les petites Brontë devaient aller à une promenade, leur bonne avait placé près du foyer toute une rangée de jolies petites bottines qui leur avaient été données en présent. M. Brontë entre, aperçoit ces objets de luxe corrupteur et les jette au feu. Sa femme avait reçu en présent une robe de soie qu'elle ne portait jamais, et qu'elle gardait sous clé dans un de ses tiroirs. Un jour elle entend M. Brontë qui marchait dans sa chambre, et, se rappelant qu'elle avait oublié la clé de son armoire, elle monta précipitamment. Il était trop tard, la robe de soie était en lambeaux. Il ne faudrait pas conclure de ce fait que M. Brontë fût un tyran domestique; cet homme violent était tendre pour les siens, bon père et bon époux. « Ne dois-je pas être reconnaissante

de ce qu'il n'a jamais eu contre moi un mot de colère, » disait sa femme à son lit de mort. Envers ses paroissiens, il était généreux, et on pourrait même dire prodigue.

Il s'était marié de bonne heure et peu de temps après avoir reçu les ordres. Il exerça d'abord ses fonctions ecclésiastiques à Hartshead, dans le Yorkshire; là il tomba amoureux d'une jeune personne qui était en visite chez un parent *clergyman* comme lui, miss Branwell, fille d'un marchand du pays de Cornouailles. M. Brontë était jeune, beau garçon, impétueux, d'une vivacité qui n'admettait pas de délais; miss Branwell était douce, pieuse, obéissante : le mariage se fit donc sans grand retard. De ce mariage naquirent coup sur coup six enfans, cinq filles, Marie, Élisabeth, Charlotte, Émilie, Anne, et un garçon, Patrick Branwell (1). L'aînée des filles avait six ans lorsque Anne naquit. La santé de mistress Brontë déclina rapidement, et elle mourut bientôt après l'arrivée de la famille à Haworth. Ainsi Charlotte et ses sœurs n'ont jamais connu leur mère : les quelques souvenirs confus qu'elles en avaient gardés la leur représentaient malade dans une chambre silencieuse, et leur existence, solitaire de bonne heure, devint après la mort de leur mère plus solitaire encore.

Laissés à eux-mêmes, ces enfans contractèrent de bonne heure l'habitude de la réflexion. Leur intelligence, excitée et aiguisée par des lectures de toute sorte, se développa prématurément, et c'est en partie à cette croissance prématurée de l'âme qu'il faut attribuer leur sensibilité maladive et leur mort si prompte. M. Brontë, dans une lettre adressée à M[me] Gaskell, raconte une anecdote qui peut donner une idée de leur précocité singulière; l'aîné des enfans a dix ans, le plus jeune en a quatre.

« Je commençai par la plus jeune, Anne, et je lui demandai quelle était la chose dont un enfant avait le plus besoin; elle répondit l'âge et l'expérience. Je demandai à la suivante, Émilie, ce que je devais faire avec son frère Branwel lorsqu'il n'était pas sage; elle répondit : lui faire entendre raison, et s'il résiste à la raison le fouetter. Je demandai à Branwell quel était le meilleur moyen de connaître la différence qu'il y avait entre les intelligences de l'homme et de la femme; il répondit : considérer la différence qui existe entre leur corps. Je demandai à Charlotte quel était le meilleur livre qu'il y eût au monde, elle répondit : la Bible. — Et le meilleur après celui-là? — Le livre de la nature. — Je demandai à Élisabeth quelle était la meilleure éducation pour une femme; elle répondit : celle qui peut lui faire gouverner le mieux sa maison. Enfin je demandai à l'aînée quel était le meilleur moyen de passer le temps, elle répondit : se préparer à une heureuse

(1) Souvent en Angleterre le nom de famille de la mère accompagne le nom de baptême des garçons.

éternité. Peut-être n'ai-je pas rapporté exactement les mots mêmes dont ils se servirent, mais je ne dois pas m'écarter beaucoup de l'exactitude, car ces réponses laissèrent dans ma mémoire une impression profonde et durable. La substance de ces réponses toutefois est telle que je l'ai donnée. »

Cette scène était bien capable en effet de faire impression sur un cœur de père, car les réponses sont curieuses, non-seulement parce qu'elles portent la marque d'une éducation toute spéciale, mais parce qu'elles sont inspirées par l'intelligence ou par le caractère. De ce nombre sont celles de Branwell et d'Émilie, qu'on peut, je crois, déclarer, après avoir lu le livre de mistress Gaskell, les deux plus remarquables personnes de cette remarquable famille.

Un an après la mort de mistress Brontë, sa sœur, miss Branwell, vint de Penzance pour surveiller l'éducation de ses nièces. Sa société n'était pas faite pour modifier cette éducation que la solitude avait commencée, et que l'habitude des sentimens tristes devait achever. Miss Branwell était une excellente personne, dévouée, comme elle le montra bien en consentant à venir élever les enfans de sa sœur, mais dont le dévouement, par une raison facile à concevoir, était surtout résigné. Elle avait cette tristesse qui accompagne toujours l'accomplissement d'un devoir que les circonstances, et non le libre choix, nous ont imposé. Elle avait quitté son pays fertile et charmant pour un district stérile où ne poussaient ni arbres ni fleurs. Elle avait quitté la société d'amis depuis longtemps connus pour le froid presbytère d'Haworth, où on ne voyait jamais personne, sauf de temps à autre quelque ministre d'une paroisse voisine. Elle prit le Yorkshire en horreur. Elle garda par conséquent toujours, même au milieu des sentimens les plus affectueux, ce quelque chose de froid et de triste dont l'influence, chez les enfans, est semblable à une gelée d'avril, retarde le printemps du cœur, et empêche les sentimens joyeux d'éclater.

On dirait que toutes les circonstances défavorables se sont conjurées pour donner à Charlotte et à ses sœurs la tournure d'esprit et le caractère si marqué qui leur sont propres. Les années d'école sont généralement pour les enfans des années d'insouciance et des années de bonheur, en dépit de la tyrannie de la discipline. A l'école de Cowan's-Bridge, Charlotte fit la première expérience des perversités du cœur humain, expérience qui laissa chez elle des souvenirs indélébiles, et qu'elle a consignés dans la première partie de *Jane Eyre*. L'école de Cowan's-Bridge est vouée à l'éducation des filles de *clergymen*. Elle était l'œuvre d'un riche *clergyman* qui l'avait élevée en partie à ses frais, en partie au moyen de souscriptions annuelles volontaires. M. Carus Wilson, fondateur et en même temps directeur de cette école, était un homme bienveillant, mais qui n'avait

aucune idée de la nature humaine, et surtout de celle des enfans. Il pensait donner à ses élèves la vertu chrétienne de l'humilité en ne manquant jamais une occasion de leur rappeler leur semi-dépendance, et de leur faire sentir qu'elles étaient élevées par la charité d'autrui. En outre, de grandes responsabilités pesaient sur lui : l'école était son œuvre; si son plan croulait, sa réputation de prudence et de bon jugement pouvait être gravement atteinte. M. Wilson, pour éviter ce fâcheux résultat, exagérait la prudence et l'économie; il voulait se mêler des petits détails de comptabilité, et, grâce à cette préoccupation, ramassait une paille et passait sans voir une poutre. Comme il avait la prétention d'être mieux instruit que personne de ce qui se passait dans son établissement, et qu'il croyait que la tyrannie devait faire partie des qualités d'une bonne administration, il ne souffrait aucune observation. Il s'était donc réservé le monopole de détails qui rentrent sous la surveillance naturelle des femmes, par exemple les détails de ménage et de cuisine. Il en résulta que les mets qu'on servait aux enfans étaient préparés sans aucun soin, malpropres et de mauvaise qualité; le potage sentait la fumée et contenait des ingrédiens exotiques; la viande était gâtée, le lait sentait l'aigre, les plats et les assiettes avaient une odeur rance. On prenait l'eau qui devait servir à faire les *puddings* sous la gouttière. Cette nourriture détestable produisit bientôt ses résultats naturels; elle attaqua la santé de ces enfans, qui se levaient souvent de table sans rien manger. Une autre cause de maladie était l'espèce de voyage que les enfans avaient à accomplir le dimanche pour se rendre à l'office divin. L'église était à une distance de deux milles de l'école, et les élèves avaient à faire ce long trajet à pied, quelque temps qu'il fît. Une épidémie se déclara dans l'école, cette épidémie même dont nous avons lu une description dans *Jane Eyre*. Alors M. Wilson prit l'alarme, et connut, mais trop tard, les causes véritables de ce fléau.

Maria Brontë tomba malade et mourut bientôt. Maria Brontë est l'original du personnage que Charlotte a décrit dans Hélène Burns. Elle avait inspiré une antipathie violente à une sous-maîtresse que tous les lecteurs de *Jane Eyre* connaissent sous le nom de miss Scatcherd. Quelque temps après une courte maladie, Maria se sent mal un matin et demande à rester couchée; la sous-maîtresse ne le permet pas. L'enfant, tremblant de froid, se soulève à demi et met ses bas sans sortir de son lit; la sous-maîtresse la saisit par un bras, la traîne au milieu du dortoir, la frappe sur le côté, à la place où étaient encore les marques d'un vésicatoire récemment posé, en l'injuriant pour ses habitudes de négligence. L'indignation que ce spectacle excita dans l'âme de Charlotte a duré jusqu'à sa mort,

et était aussi vive le jour où elle écrivit la peinture de l'école de Lowood que vingt ans auparavant. Maria mourut quelque temps après cette scène, et Élisabeth la suivit de près. Charlotte, qui se trouvait subitement devenue l'aînée de la famille, revint à Haworth avec Émilie. Jusque-là, elle avait été une enfant pensive, mais gaie, disent ceux qui l'ont vue à cette époque. A partir de ce moment, ce rayon s'éteignit, et le futur auteur de *Jane Eyre* et de *Villette* commença à se préparer en Charlotte.

Plusieurs années s'écoulèrent, années de solitude où les enfans enfermés à Haworth grandirent et s'élevèrent tout seuls dans la compagnie de leur tante et d'une vieille servante qui était entrée au presbytère quelque temps avant leur retour, et qui y vécut trente ans. Tabby, c'était son nom, est une des figures originales de ce district et de cette famille excentriques. Elle éleva et soigna les enfans de M. Brontë avec la tendresse d'une nourrice et la rudesse d'une paysanne, en les grondant beaucoup et en les gâtant autant qu'il était en son pouvoir. Tabby était un membre de la famille, et, se regardant comme telle, réclamait les mêmes droits que la tante miss Branwell aurait pu réclamer. Elle exigeait qu'on l'informât de toutes les affaires de la maison, chose difficile, car Tabby était devenue extrêmement sourde, et par conséquent les secrets qu'on lui confiait couraient risque de ressembler aux secrets du roi Midas. Pour obvier à cet inconvénient, Charlotte emmenait Tabby avec elle sur la bruyère, et lui confiait à loisir tout ce qu'elle désirait savoir. Tabby, grâce à son grand âge, avait la mémoire pleine d'histoires merveilleuses. Elle se rappelait l'époque où il n'y avait pas de manufactures dans le pays et où toute la laine était filée à la main. A cette époque, les fées avaient coutume de se promener au clair de lune sur la prairie ou au bord des ruisseaux; Tabby avait connu des personnes qui les avaient vues. Aujourd'hui on ne les rencontre plus; mais autrefois il n'y avait pas de manufactures : ce sont les manufactures qui les ont fait fuir, disait Tabby. Vieilles anecdoctes, vieilles traditions, histoires de gens morts depuis des années et de familles depuis longtemps éteintes, crimes, tragédies domestiques sortaient avec abondance de la mémoire de Tabby, qui racontait tout cela crûment, avec la naïveté cynique de la nature, sans se douter que ses récits initiaient les imaginations des enfans qui l'écoutaient aux secrets de la terreur et à l'art de les exprimer. Nous sommes sans doute redevables à Tabby de quelques-uns de ces épisodes émouvans et dramatiques qui abondent dans les romans de miss Brontë.

Cette imagination s'allumait sous d'autres influences encore. Quoique solitaire, la vie du presbytère n'était point sans présenter de

temps à autre quelqu'un de ces incidens qui se gravent en traits ineffaçables dans la mémoire susceptible des enfans. Charlotte prenait note de tous les petits événemens de sa vie, et les couchait scrupuleusement sur un journal. De bonne heure elle acquit ainsi une des habitudes les plus utiles à l'artiste et à l'écrivain, celle de revenir sur ses propres impressions, de refroidir, en les transcrivant à tête reposée, l'ardeur trop grande de ses premières sensations, et d'en déterminer par la réflexion la véritable nature. Voici un des épisodes de son existence d'alors, d'une couleur tout anglaise, qui semble comme un dernier bégaiement du sombre fanatisme biblique d'autrefois, et qui était bien de nature à émouvoir l'imagination d'un enfant :

« Un incident étrange est arrivé le 22 juin 1830. A cette époque, papa était au lit très malade et si faible, qu'il ne pouvait se lever sans assistance. Tabby et moi nous étions seules dans la cuisine; à neuf heures et demie avant midi environ, nous entendîmes un coup frappé à la porte. Tabby se leva et ouvrit. Un vieillard apparut, se tint en dehors de la porte et nous aborda ainsi :

« Le vieillard. — Le ministre habite-t-il ici?

« Tabby. — Oui.

« Le vieillard. — Je désire le voir.

« Tabby. — Il est malade au lit.

« Le vieillard. — J'ai un message pour lui.

« Tabby. — De qui?

« Le vieillard. — Du Seigneur.

« Tabby. — De qui?

« Le vieillard. — Du Seigneur. Il désire que je vous avertisse que le fiancé va venir et que nous devons nous préparer à le recevoir, que les cordes vont être lâchées et le vase d'or brisé, la cruche brisée à la fontaine.

« Il termina là son discours et partit soudain. Lorsque Tabby eut fermé la porte, je lui demandai si elle le connaissait. Elle répondit qu'elle ne l'avait jamais vu, ni personne qui lui ressemblât. Quoique je fusse entièrement persuadée que c'était quelque enthousiaste fanatique, bien intentionné peut-être, mais ignorant de la véritable piété, je ne pus m'empêcher de pleurer, en songeant à ses paroles si imprévues à un tel moment. »

Frères et sœurs lisaient beaucoup et écrivaient davantage. Ils écrivaient des contes, des drames, des poèmes, infatigablement, sans repos ni relâche. Écrire est chez eux une passion, même une sorte de rage. Ils jouaient pour ainsi dire au romancier et au poète comme les autres enfans jouent au soldat; ils avaient un *magazine* dont ils étaient à la fois les rédacteurs, les lecteurs et les souscripteurs. Charlotte surtout barbouillait d'une écriture remarquablement fine et serrée d'innombrables rames de papier. Mme Gaskell nous a donné, d'après le journal de Charlotte, une énumération de ces élucubrations puériles qui frappent pourtant par une particularité si-

gnificative, qui est l'admiration de l'auteur pour le duc de Wellington. L'*Iron Duke* joue un grand rôle dans tous ces essais d'enfant, et son nom sert de titre à plusieurs. Cette admiration a persisté jusqu'à la mort de Charlotte. En général, leurs héros préférés à cette époque appartiennent tous au parti tory ; ils avaient puisé cette préférence dans les conversations de leur père, ardent tory, et dans la lecture des journaux qu'ils recevaient, et qui étaient presque tous des organes de ce parti. Ils furent ainsi de bonne heure imbus de principes tories qu'ils n'abandonnèrent jamais entièrement dans la suite de leur vie. Charlotte a décrit en termes très animés l'intérêt, extraordinaire pour des enfans de cet âge, qu'ils prenaient aux débats sur l'émancipation des catholiques; Charlotte avait environ treize ans lorsquelle écrivit les lignes suivantes, en s'excusant, auprès d'un lecteur imaginaire, d'avoir interrompu la publication du *magazine* qu'elle rédigeait avec son frère et ses sœurs :

« Mais le parlement s'était ouvert et la grande question catholique mise sur le tapis, et les mesures arrêtées par le duc avaient été exposées devant les chambres, et tout était calomnie, violence, esprit de parti, confusion. Oh ! quelle époque que ces six mois, depuis le discours du roi jusqu'à la fin de la session ! Personne ne pouvait penser, écrire ou parler d'autre chose que de la question catholique, du duc de Wellington et de M. Peel. Je me rappelle le jour où le journal vint avec le discours dans lequel M. Peel exposait les termes dans lesquels les catholiques devaient être admis. Avec quelle ardeur papa déchira les bandes du journal ! comme nous nous pressions tous autour de lui ! avec quelle anxiété nous retenions notre souffle et nous écoutions la lecture de ce discours, où l'une après l'autre toutes les mesures arrêtées étaient exposées et expliquées si bien et si habilement ! Puis lorsque tout fut fini, notre tante déclara que ce discours était excellent, et que les catholiques ne pourraient faire aucun mal avec des mesures aussi prudentes. Je me rappelle aussi les doutes exprimés sur le sort possible du bill à la chambre des lords, les prophéties de rejet, et lorsque vint le journal qui devait nous apprendre comment s'était décidée la question, l'anxiété avec laquelle nous écoutions les détails de toute l'affaire était presque effrayante, etc., etc. »

Le tableau est complet, et, pour être écrit par un enfant de treize ans, il n'en est pas moins frappant. M. Brontë déchirant d'une main fiévreuse les bandes du journal, la vieille tante attentive, exprimant sur la question l'opinion d'une bonne protestante, les enfans se pressant autour du fauteuil de leur père et partageant son anxiété et son ardeur, comme tout cela nous transporte loin de la société qui nous est familière ! Comme tout cela est anglais ! Comme on sent bien que la politique est chez ce peuple une passion sérieuse, et qui tient une aussi grande place dans la vie de l'individu que dans la vie générale de la nation ! Dans la description de Charlotte, nous assis-

tons pour ainsi dire à la naissance de cette passion chez des âmes d'enfans; nous voyons comment les facultés d'imitation de l'enfance aident à son développement, comment cet instinct inné se fortifie par l'éducation et les habitudes familières. Le foyer de la famille Brontë est dans cette scène l'image de bien des intérieurs anglais.

Cette passion politique est tellement inhérente à la nature anglaise, qu'elle n'épargne ni le sexe ni l'âge. Deux ans après la scène que nous venons de raconter, Charlotte était à l'école de miss Wooler à Roë-Head, et la question de la réforme électorale qui s'agitait alors était l'objet des discussions de toutes les petites filles de l'école. « Nous discutions furieusement de politique en 1832, écrit une des anciennes amies de Charlotte. Charlotte savait les noms qui composaient les deux ministères : celui qui s'était retiré et celui qui fit passer le bill de réforme. Elle adorait le duc de Wellington, mais disait qu'on ne devait pas se fier à sir Robert Peel, car il n'agissait pas par principe, mais bien d'après l'utilité et l'à-propos du moment. Comme j'étais une furieuse radicale, je lui répondais que je ne comprenais pas comment un des ministres pouvait se confier à l'autre; ils étaient tous de si grands coquins! Alors elle se lançait dans l'éloge du duc de Wellington, éloge que je ne contredisais pas, car j'étais très ignorante sur son compte. Elle disait qu'elle s'était intéressée à la politique depuis l'âge de cinq ans; elle n'avait pas tiré ses opinions de son père, au moins directement, mais des journaux qu'il préférait. » Ces passions puériles, significatives seulement en ce sens qu'elles laissent entrevoir le génie de la nation, étaient relevées chez Charlotte par une ardeur très âpre, qu'on serait loin d'attendre d'une fille de quinze ans. Il y a de la haine sérieuse et de la colère dans ce fragment d'une lettre écrite à son frère en 1832 : « Récemment je commençais à croire que l'intérêt que je prenais autrefois aux choses publiques s'était affaibli; mais l'extrême plaisir que j'ai ressenti en apprenant la nouvelle du rejet du bill de réforme par la chambre des lords et de la résignation de lord Grey m'ont convaincu que je n'ai pas encore perdu mon ancien penchant pour la politique. » C'est le ton de l'esprit de parti, c'est l'accent de la conviction passionnée. Si quelqu'un de ses héros, M. Rochester, ou le curé Helstone, ou M. Yorke, exprimaient leur opinion politique, ils ne parleraient pas un langage bien différent.

Le séjour à l'école de miss Wooler à Roë-Head, où Charlotte fut envoyée vers l'âge de quinze ans, fut relativement un temps de bonheur. C'est une journée de soleil entre deux journées de brouillard. Là, Charlotte trouva un moment ce qui lui manqua toujours, une société. Elle forma des amitiés dont quelques-unes ont duré toute sa vie. La nature n'y était pas sombre comme à Haworth, mais riante et

gracieuse. Les localités environnantes étaient pleines de vestiges du passé et de légendes romantiques. Miss Wooler, qui était une aimable et grave Anglaise, douée du talent de conter, narrait ces légendes à ses élèves. Elle leur racontait aussi des anecdotes réelles, d'une couleur plus sombre et moins poétique; elle leur racontait comment les manufactures s'étaient introduites dans le pays, les changemens qu'elles y avaient opérés, les souffrances du peuple pendant les guerres de l'empire, les insurrections désespérées des ouvriers à cette époque, cruellement réprimées par le bon sens politique de la nation, désespérée elle-même... C'est là qu'avait vécu ce célèbre M. Roberson dont nous avons déjà parlé, là qu'avait été fait le siége de la manufacture de M. Cartwright, personnage en partie connu des lecteurs de *Shirley*, sous le nom de M. Moore; dans la bruyère voisine, un autre manufacturier avait été tué en plein jour. Ce séjour à Roë-Head et les récits de miss Wooler ont fourni à Charlotte tous les élémens du roman de *Shirley*. Les héroïnes du roman sont ses amies de l'école; ses héros sont les personnages réels dont miss Wooler lui avait raconté l'histoire : M. Cartwright le manufacturier, le curé Roberson. La couleur lumineuse et le ton joyeux du roman sont un souvenir de cette heureuse époque. Miss Brontë a concentré dans *Shirley* tous les rares souvenirs de bonheur de sa vie, comme dans *Jane Eyre* elle a concentré le souvenir de ses longues années d'ennui. Entre ces deux livres, il y a un parfait contraste; mais c'est le livre né de l'ennui qui l'emporte. Le bonheur est une exception dans la vie de Charlotte, et *Shirley* est un livre inférieur.

III.

Charlotte était alors, à cet âge de quinze ans, ce qu'elle devait être toute sa vie, au physique et au moral. Physiquement, elle n'était pas belle. Je ne sais pourquoi son visage me semble offrir la contradiction qui exista entre sa condition et sa nature. Pris isolément, les traits du visage sont communs; ce sont bien les traits d'une gouvernante anglaise : la physionomie est celle d'une personne distinguée. Il y a quelque chose d'excentrique dans ce visage; il ne donne pas l'idée d'une dame, il repousse bien vite l'idée d'une femme de classe inférieure; il donne l'idée d'une personne née pauvre et bien élevée par des parens adoptifs. Le caractère qui distingue souvent le visage des orphelines frappe dans le visage de Charlotte. Beaucoup de timidité s'y mêle à beaucoup de résolution. Il a une expression peureuse et en même temps énergique. La bouche, mal dessinée, exprime vaguement le dégoût ou le mépris; le nez est fort, presque viril; les yeux sont doux, tristes, et doivent

par moment avoir été fiers. Mistress Gaskell assure, et nous n'avons pas de peine à le croire, qu'ils exprimaient la colère ou l'indignation comme elle ne l'a jamais vu exprimer par le regard humain. La joie en est absente, et l'on n'y découvre aucun rayon qui fasse songer même à la possibilité du bonheur. Dès cette époque, l'abattement était l'état d'âme habituel de miss Brontë. Jamais, dit Mme Gaskell, elle ne connut l'espérance et ne compta sur l'avenir. La solitude, la tristesse, avaient pesé d'un poids trop lourd sur elle, et jamais elle n'essaya de soulever ce poids. Elle était taciturne, sans être cependant très rêveuse; elle aimait la solitude par habitude et par choix plutôt que par goût et par nature. La pression des circonstances a fait dans son âme une fêlure qui, lorsque cette âme résonnera, produira une musique plaintive, agaçante ou même criarde. A l'école, elle n'évitait pas la société de ses compagnes, elle ne la recherchait pas. De bonne heure elle semble s'être dit que les plaisirs de l'intelligence étaient les seuls qui lui fussent permis et réservés. Aussi sa seule passion a-t-elle été celle des livres. Telle qu'elle est, avec son abattement, son énergie résignée, sa timidité et son stoïcisme, Charlotte me semble exprimer sous une forme bien équilibrée le génie propre à sa famille. C'est en elle que se combinent le mieux la timidité et la violence qui sont communes à tous les siens; elle est en quelque sorte une transition entre la douceur résignée de sa plus jeune sœur, Anne, et les emportemens passionnés de Branwell et d'Émilie.

Nous n'avons pas de portrait de Branwell et d'Émilie; c'est une lacune regrettable dans le livre de mistress Gaskell. Émilie était, dit-on, la plus jolie des trois sœurs. Nous ne savons jusqu'à quel point cette épithète de jolie était méritée. Ce qu'il est permis d'affirmer, c'est qu'elle était l'esprit le plus distingué et le caractère le plus marqué de cette famille si fortement douée. L'abattement et le dédain de toutes choses, qui caractérisent Charlotte, sont absens de l'âme d'Émilie. Elle regimbe contre la destinée, elle soupire après la liberté, et quelques-uns de ses accens semblent appeler la passion. Elle a l'esprit plus poétique que Charlotte, et elle a aussi une nature plus poétique que la sienne. Elle était timide comme ses sœurs, mais sa timidité était sauvage comme celle des gracieuses bêtes fauves; toutes ses passions et toutes ses habitudes avaient aussi quelque chose de sauvage. Elle aimait les longues promenades sur les bruyères autour d'Haworth, et quand elle était loin de ses landes chéries, elle séchait d'ennui et dépérissait. On l'envoya à Roë-Head en compagnie de Charlotte, qui, après avoir été élève de miss Wooler, devint un instant sous-maîtresse dans son pensionnat. Trois mois après, il fallut la ramener à Haworth. Charlotte, qui connais-

sait les causes de cette nostalgie, nous a décrit dans le passage suivant le caractère sauvage et les habitudes indépendantes de sa sœur.

« Ma sœur Émilie aimait les bruyères. Des fleurs plus brillantes que la rose fleurissaient pour elle sur la plus noire des landes. Elle pouvait trouver un Éden dans quelque morne creux, au flanc d'une grise colline. Dans la triste solitude, elle trouvait de nombreux et de bien chers plaisirs, dont le plus grand, le plus aimé était la liberté. La liberté était le souffle des narines d'Émilie. Sans elle, elle périssait. La transition du foyer domestique à l'école et de sa vie bien silencieuse et bien solitaire, il est vrai, mais exempte de restriction et sans contrainte faite à la nature, à une vie de routine disciplinée, fut ce qu'elle ne put supporter. Sa nature instinctive fut plus forte que son empire sur elle-même. Chaque matin, lorsqu'elle s'éveillait, la vision du *home* et des bruyères s'emparait de son esprit, obscurcissait et attristait d'avance le jour qui se levait devant elle. Personne, excepté moi, ne savait ce qui l'agitait; mais, moi, je le savais trop. Dans cette lutte, sa santé s'altérait rapidement; sa blanche figure, sa forme émaciée, ses forces affaiblies faisaient craindre une prochaine crise. Je sentis dans mon cœur qu'elle mourrait, si elle ne retournait pas bien vite à la maison, et, dans cette conviction, j'obtins la permission de son départ. Elle n'avait été que trois mois à l'école, et plusieurs années s'écoulèrent avant qu'on tentât de nouveau l'expérience de lui faire quitter la demeure paternelle. »

Émilie avait pour les animaux un amour qu'on peut appeler sauvage et maladif. Elle portait ses préférences non sur les plus doux et les plus tranquilles, mais sur les plus turbulens et les plus dangereux. Ainsi il lui arrivait parfois d'arrêter quelque chien équivoque qui courait sur la route tête basse et langue pendante, pour lui donner à boire. Si elle était mordue, elle faisait rougir un fer au feu, et, impassible, cicatrisait la blessure sans rien dire à personne, dans la crainte de jeter le trouble dans l'esprit de ses parens. On lui avait donné un chien d'un caractère tout à fait anglais : il était fidèle et loyal autant que chien peut l'être; mais lorsqu'une fois il avait été frappé d'un bâton ou d'un fouet, il oubliait toute son ancienne fidélité, et se précipitait sur l'offenseur pour l'étrangler. Émilie eut la gloire de dompter ce chien intraitable; l'anecdote est caractéristique et donne une grande idée de l'énergie d'Émilie.

« Il aimait à monter les escaliers et à étendre ses larges pattes fauves sur les lits comfortables, délicatement revêtus de couvertures blanches; mais la propreté intérieure du presbytère était stricte, et cette habitude de *Keeper* (le chien s'appelait *Keeper*, gardien) était en tel désaccord avec le bon ordre du ménage, qu'Émilie, en réponse aux remontrances de Tabby, déclara que si on le trouvait encore en faute, elle-même, en dépit de la férocité naturelle de l'animal, le battrait si sévèrement, qu'il ne donnerait plus aucun motif d'offense. Un soir d'automne, Tabby entra à demi tremblante, à demi triomphante, mais en grande colère, pour annoncer à Émilie que Keeper était

couché sur le plus beau lit, et dormait là voluptueusement. Charlotte vit la figure d'Émilie qui pâlissait et sa bouche qui se contractait, mais elle n'osa pas intervenir; personne n'osait le faire, lorsque les yeux d'Émilie, brillans de colère, éclairaient son pâle visage, et que ses lèvres prenaient la rigidité de la pierre. Elle monta, et Tabby et Charlotte se tinrent en bas dans un corridor obscur plein déjà des ombres de la nuit qui s'approchait. Quelque temps après, Émilie descendit, traînant après elle le récalcitrant *Keeper*, les jambes de derrière étendues dans une vigoureuse attitude de résistance, et poussant de sourds et sauvages grondemens sous la main qui le tenait. Charlotte et Tabby auraient bien voulu parler, mais elles ne l'osèrent pas, dans la crainte de partager l'attention d'Émilie, et de l'obliger à détourner un instant les yeux de la bête furieuse. Arrivé au bas de l'escalier, dans un coin obscur, elle le lâcha; il n'y avait pas à perdre de temps pour chercher une verge ou un bâton. Déjà l'animal s'apprêtait à s'élancer sur elle; mais, avant qu'il n'eût le temps de s'élancer, le poing fermé, elle lui asséna un coup vigoureux sur les yeux, et continua ainsi, jusqu'au moment où la brute, étourdie, à moitié aveugle, les yeux gonflés, au lieu de se révolter, vint faire panser ses blessures et frotter sa tête par Émilie elle-même. Dès ce jour, il fut corrigé et ne garda pas rancune à Émilie. »

Cette étrange personne, devant laquelle son énergique sœur tremblait elle-même, est morte prématurément. Son talent naturel n'a pas eu le temps de se développer; mais il était plus grand peut-être que celui de Charlotte. Il était en tout cas plus *primesautier*, plus naïf. Émilie avait le don que les Anglais qualifient de *genial*. Dans l'ensemble des poèmes publiés en commun par les trois sœurs, les plus remarquables sont ceux d'Ellis Bell (Ellis était le pseudonyme d'Émilie). Tous ont beaucoup d'élévation; ceux d'Émilie ont seuls de l'accent. Elle n'avait pas acquis la précision et le talent plastique qui distinguent sa sœur; mais son livre, *Wuthering Heights*, est plein d'esprit poétique. Le succès de Charlotte a nui aux premiers essais de ses sœurs, qui n'ont pas été remarqués autant qu'ils le méritaient; mais, en prenant les poèmes et les romans d'Émilie à simple titre de promesses, on peut affirmer qu'elle était mieux douée que ses sœurs. Elle avait, en tout cas, une nature plus riche, plus libre, et s'était laissée comprimer beaucoup moins par les circonstances. Elle est inférieure à ses sœurs sous un rapport cependant : plus passionnée, elle obéissait moins que Charlotte à son devoir, et l'on peut découvrir en elle une pointe d'égoïsme. Tandis que ses sœurs consentaient, le cœur brisé, à s'éloigner de la demeure paternelle, à se faire institutrices ou gouvernantes, Émilie n'eut jamais le courage de rester longtemps loin de ses bruyères. Cet égoïsme n'est chez elle qu'à l'état de nuance, mais il y existe, comme chez tous les êtres trop passionnés.

Le caractère de Patrick Branwell a de grands traits de ressem-

blance avec celui d'Émilie : de tous les membres de cette famille malheureuse, c'est lui qui devait avoir le sort le plus malheureux. Ses sœurs eurent tous les défauts qu'engendre une vie solitaire, mais elles eurent aussi tous les avantages qu'elle procure. Branwell au contraire ne fut pas séparé de toute société : il dut à son sexe de jouir d'une demi-liberté; mais cette demi-liberté devait lui être aussi fatale que l'absolue solitude le fut à ses sœurs. Le préservatif unique d'une âme passionnée, ou qui a plus de sensibilité que de force de caractère, est précisément la timidité. A ces âmes, la timidité tient lieu de réserve et de prudence; elle clôt les lèvres qui sans elle seraient indiscrètes, elle contient la curiosité. Branwell, passionné comme ses sœurs, ne connut jamais la timidité. Cette liberté sembla d'abord cependant être pour lui une bonne fortune; sa nature se développa et s'épanouit sans obstacle. A dix-huit ans, c'était un garçon gai, intelligent, sympathique, ardent, l'idole de sa famille et l'enfant gâté de tout le village, un de ces êtres à qui tout semble sourire, et qui sont prédestinés à toutes les erreurs. C'était le seul membre de la famille avec lequel les habitans du village eussent fait complète connaissance, et ils en raffolaient. C'était la merveille de la paroisse : on l'invitait aux repas de noces, aux repas funèbres, aux bombances de tavernes, aux fêtes populaires. Lorsqu'un voyageur descendu à l'hôtel du *Taureau-Noir* semblait s'ennuyer, l'hôtelier s'approchait de lui et disait : « Voulez-vous qu'on aille chercher Patrick pour vous tenir compagnie, monsieur? » La conversation de Patrick (c'est ainsi que l'appelaient familièrement les villageois) était regardée comme un préservatif contre l'ennui. Patrick abusa de cette liberté, et ses passions se développèrent avec impétuosité. Les écarts de sa conduite n'échappaient pas à ses sœurs, qui les cachaient soigneusement à M. Brontë; mais elles aimaient, dans leur idolâtrie, à les mettre sur le compte de son sexe et à les regarder comme des marques d'exubérante énergie. Cette nature heureuse fut ainsi détruite dans sa fleur; son énergie, tournée exclusivement vers la passion, produisit l'effet d'une arme trop chargée qui repousse. Une passion coupable s'empara de lui; il y mit toute son âme et l'y perdit. Pour se consoler de cette mort morale, il chercha l'anéantissement physique dans l'alcool et l'opium : il l'y trouva; mais, violent jusqu'à la fin, lorsqu'il sentit s'approcher la dernière agonie, il se fit dresser sur les pieds et voulut mourir debout. Nous allons retrouver bientôt cette terrible histoire. Pour le moment, Patrick était la gloire et l'amour de sa famille; ses sœurs étaient prêtes à faire pour lui tous les sacrifices, et ses talens semblaient mériter ce dévouement. Il avait des dispositions heureuses pour la peinture, et sans nul doute il avait un tempérament d'ar-

tiste; aussi ses parens se proposaient-ils de l'envoyer bientôt à Londres comme élève à l'Académie royale. Branwell, nourrissant son imagination de cette espérance, en avait fait d'avance une demi-réalité, car il s'était mis à étudier les plans de Londres avec ardeur, et il étonnait tout le monde par la connaissance exacte qu'il avait des plus obscures impasses des quartiers les moins fréquentés de la grande ville.

Voilà les membres de la famille Brontë. A l'exception d'Anne, personne de talent et de mérite, mais dont les qualités de douceur sont un peu mises dans l'ombre par les dons brillans de son frère et de ses sœurs, ils ont tous des caractères excessifs. Quelle existence le sort infligera-t-il à ces personnes si ardentes? Quels alimens donnera-t-il à leur curiosité? Cette existence peut se raconter en deux mots pendant tout le temps de leur séjour à Haworth. Un jour y ressemble à tous les jours. Les trois sœurs se promènent sur les bruyères, en évitant autant qu'elles peuvent de traverser le village. Leur timidité est devenue tellement maladive qu'elles ont peur de la vue de leurs semblables, et que la rencontre des figures même familières est pour elles un événement pénible. Elles sont plus à leur aise au presbytère : là, après avoir vaqué aux occupations du ménage, elles lisent toute sorte de livres, dont quelques-uns excentriques et même dangereux, certains livres de piété par exemple, œuvres de quelques sectaires à demi fous, et remplis d'apparitions et d'avertissemens surnaturels. Le soir, elles cousent jusqu'à neuf heures; alors la tante va se coucher, les sœurs posent leur ouvrage, et, après avoir éteint les lumières par économie, marchent en tout sens à travers leur chambre, éclairées seulement par la clarté sombre du foyer ou par quelque rayon furtif de la lune. C'est l'heure où elles causent, non pas de leurs espérances, mais de leurs inquiétudes, de leurs soucis et de leurs plans pour l'avenir. Le cimetière s'étend sous leurs fenêtres, et la mort leur donne souvent une distraction funèbre. Un certain hiver, les pluies ayant été plus fréquentes que d'habitude, les décès furent aussi plus nombreux. Pendant de longs mois, elles furent cloîtrées par le mauvais temps dans le presbytère, et la monotonie de leur existence revêtit une teinte sinistre. Toute la journée, les cloches faisaient entendre leur carillon lugubre, et, lorsqu'il s'interrompait, c'était pour faire place au bruit aigu et criard du ciseau qui taillait la pierre de quelque tombe récemment ouverte. Ce spectacle quotidien aurait dû, ce semble, émousser la sensibilité de Charlotte et de ses sœurs : il la rendit plus maladive. « J'ai vu Charlotte pâlir et près de s'évanouir, disait une de ses amies, un jour que, dans l'église de Hartshead, quelqu'un remarqua que nous marchions sur des tombes. »

Le cœur s'use vite et vieillit vite avec une pareille existence. Replié sur lui-même, se nourrissant de sa substance, il s'amaigrit, s'étiole, contracte des infirmités précoces, ou se gonfle démesurément et s'hypertrophie. Charlotte et ses sœurs contractèrent de bonne heure quelques-unes de ces maladies. On la voit, à l'âge de dix-neuf ans, éviter d'aller trop souvent chez ses amies par la crainte bizarre d'arriver à trop aimer et de fatiguer l'objet de ses affections. Ce sentiment, qui est une sorte de dépravation propre aux personnes qui ont beaucoup souffert silencieusement, et qui arrivent à considérer la sécheresse comme une vertu, a beaucoup tourmenté toute sa vie. Nous la voyons occupée à réprimer ses penchans affectueux, à fermer son cœur, à se rendre indifférente et froide. Elle voudrait arriver à cet état de perfection où l'on n'agit plus par aucun mobile affectueux, mais par devoir. Cette déviation morale des sentimens naturels est très protestante. Calvin aurait approuvé cet effort de l'âme tendant à supprimer tout ce qui touche trop à la créature; un puritain fanatique l'aurait encouragée comme l'unique voie du salut. Charlotte résista malgré tout, et n'osa jamais renier la nature; mais dès-lors elle essaya d'établir dans sa vie un équilibre entre les deux mobiles de l'affection et du devoir. Une autre infirmité qu'elle contracta de bonne heure sous l'empire de cette solitude est celle du découragement. A vingt et un ans, elle écrit qu'elle voit bien que pour elle le printemps de la vie est passé. Enfin elle arriva, en se tourmentant elle-même et en faisant sans cesse le tour de sa conscience, à se demander si elle n'était pas condamnée, et à désespérer de son salut de chrétienne. Jamais Bunyan dans ses transes de l'enfer, jamais Cowper dans ses terreurs de l'éternité, jamais calviniste croyant à la prédestination, n'ont exprimé un plus sombre état d'âme que celui que laissent entrevoir pendant plusieurs années les lettres de Charlotte. Comme une analyse ne remplacerait qu'imparfaitement l'esprit de ces lettres, et qu'elles révèlent une situation morale inconnue dans notre civilisation catholique, nous en allons mettre quelques fragmens sous les yeux du lecteur. La vie morale du protestantisme, avec ses grandeurs, ses dangers et ses misères, respire dans ces lettres, singulièrement dramatiques, quoique une seule âme soit à la fois l'acteur et la scène de ce drame. Voici quelques fragmens de ses lettres écrites de dix-neuf à vingt-deux ans.

« Ma chère E..., je suis en ce moment toute tremblante d'agitation après la lecture de votre lettre. Je n'en ai jamais de ma vie reçu une pareille; c'est l'épanchement sans contrainte d'un cœur chaud et généreux. Je vous remercie avec énergie de cette tendresse; je ne reculerai pas plus longtemps devant vos questions, et je vous dirai pourquoi je souffre. Je souhaite d'être meilleure que suis. Je prie souvent avec ferveur afin d'obtenir de de-

venir meilleure. J'ai des chatouillemens de conscience, des tressaillemens de remords, des visions de choses saintes et inexprimables qui m'étaient inconnues autrefois. Tout cela peut s'évanouir, et je puis me trouver alors dans la nuit noire; mais j'implore du clément Rédempteur que si ces lueurs que j'entrevois doivent être l'aurore de son Évangile, il fasse épanouir cette aurore en un splendide midi. Ne vous abusez pas sur mon compte, ne me croyez pas bonne : je désire seulement le devenir. Je déteste mon ancienne présomption et mon ancienne frivolité. Oh! je ne suis pas meilleure qu'autrefois; je suis dans un tel horrible et sombre état d'incertitude, qu'à ce moment même je consentirais à être vieille, à avoir les cheveux gris, à avoir dit adieu à tous mes jours de jeunesse et de joie, à être inclinée sur le bord de mon tombeau, si j'avais l'espérance d'être réconciliée avec Dieu et rachetée par la grâce de son Fils. Je n'ai jamais exactement été insouciante de ces choses, mais elles m'ont toujours fait éprouver une impression répulsive et sombre, et maintenant les nuages deviennent plus noirs encore, et un abattement plus oppressif pèse sur mon âme. Vous m'avez consolée; pendant un moment, un *atome de temps*, j'ai pensé que je pourrais vous appeler ma sœur selon l'esprit, mais maintenant l'excitation est passée, et je suis aussi misérable et désespérée que jamais. Cette nuit, je prierai comme vous me le recommandez. Puisse le Tout-Puissant m'écouter avec complaisance; j'espère qu'il m'exaucera, puisqu'à mes prières souillées vous joindrez vos pures supplications. Tout est tumulte et confusion autour de moi..... Si vous m'aimez, venez, venez, venez vendredi; je vous attendrai; si vous ne venez pas, je pleurerai... »

« 10 mai 1836..... Ne vous abusez pas sur mon compte; n'imaginez pas que j'aie un atome de bonté réelle. Ma chérie, si je vous ressemblais, j'aurais le visage tourné vers Sion, mais je ne suis pas comme vous. Si vous connaissiez mes pensées, les rêves qui m'obsèdent, les imaginations enflammées qui me dévorent et qui me rendent toute société insupportable, vous auriez pitié de moi, et j'ose dire que vous me mépriseriez. Je connais pourtant les trésors de la Bible, je les aime et je les adore; je puis voir la source de la vie dans tout son éclat et dans toute sa transparence, mais lorsque je m'approche pour boire de ses eaux, elles fuient mes lèvres comme si j'étais Tantale.

. . . .

« Vous avez été bien bonne pour moi dernièrement, vous m'avez épargné toutes ces petites et innocentes plaisanteries qui, grâce à ma malheureuse susceptibilité de caractère, me faisaient tressaillir autrefois, comme si j'avais été touchée avec un fer chaud; des choses dont personne ne s'inquiète entrent dans mon esprit et l'irritent comme un venin. Je sais que ces sentimens sont absurdes, et je fais tous mes efforts pour les cacher; mais plus je les ensevelis en moi, plus leur aiguillon est fort. »

. . . .

« 1837..... Si je pouvais toujours vivre avec vous, si chaque jour je pouvais lire la Bible avec vous, si vos lèvres et les miennes pouvaient boire en même temps, et dans la même coupe, les eaux de la fontaine de clémence, j'espérerais, j'aurais la confiance de devenir meilleure que ne me le permettent

maintenant mes mauvaises et vagabondes pensées et mon cœur corrompu. Souvent je trace le plan de la vie heureuse que nous pourrions mener ensemble, nous fortifiant l'une l'autre dans cette vertu de l'abnégation et de l'oubli de soi, dans cette dévotion brûlante et bénie que les premiers saints atteignirent si souvent. Mes yeux se remplissent de larmes lorsque je mets en contraste les bénédictions d'une telle vie, illuminée par les espérances de l'éternité, avec l'état misérable dans lequel je vis maintenant, incertaine que je suis d'avoir jamais ressenti la contrition véritable, péchant en pensée et en acte, aspirant après la sainteté que je n'atteindrai jamais, jamais, mordue parfois au cœur de cette pensée que les sinistres doctrines calvinistes sont vraies, l'âme obscurcie enfin par les ombres de la mort spirituelle. Si la perfection chrétienne est nécessaire au salut, je ne serai jamais sauvée; mon cœur est une serre chaude pour les mauvaises pensées, et lorsque je prends une décision, c'est à peine si je me souviens d'implorer la direction de mon Rédempteur. Je ne sais comment prier, je ne peux incliner ma vie à la grande fin de faire le bien, je vais caressant constamment mon propre plaisir, poursuivant la satisfaction de mes propres désirs : j'oublie Dieu; Dieu ne m'oubliera-t-il pas? Et cependant je connais la grandeur de Jéhovah; j'adore sa parole, j'adore la pureté de la foi chrétienne; mes croyances sont droites, mes actes horriblement pervers. »

Ces lettres maladives expriment bien des choses : d'abord elles nous font apercevoir la civilisation protestante avec tout son cortége de sentimens particuliers; ensuite elles nous donnent un état vrai de l'âme de Charlotte. Ce qui frappe le plus dans ces lettres, ce ne sont pas les infirmités morales dont Charlotte s'accuse, et qui sont le résultat des circonstances de sa vie, c'est la lutte qu'elles laissent entrevoir entre la nature et la religion. Les tentations dont parle Charlotte, les mauvaises pensées dont elle s'accuse ne sont pas toutes évidemment de vaines imaginations enfantées par une conscience protestante; elle y revient trop souvent pour que ces tourmens n'aient pas eu d'autres causes. La cause véritable, c'est sa nature passionnée qui se révolte, qui jette dans tout son être un incendie qui l'effraie, et qu'elle s'occupe incessamment à éteindre. Il me semble reconnaître dans ces lettres l'accent même de *Jane Eyre,* et je m'étonne que mistress Gaskell n'en ait pas fait l'observation. Quelles peuvent être les tentations et les faiblesses dont s'accuse une jeune fille de vingt ans, de nature passionnée, d'éducation religieuse? La réponse est trop facile. Ce sont les tentations et les faiblesses de la petite gouvernante qu'elle nous a si merveilleusement décrites. Le grand souci de la vie de Charlotte, ce fut de réprimer sa nature; nous avons vu qu'elle avait peur de trop aimer, et qu'elle faisait tous ses efforts pour étouffer en elle la voix du cœur. Elle réussit. Elle trouva dans les circonstances malheureuses de son existence la preuve évidente que le bonheur n'était pas fait pour elle, et que la résignation était

un acte de raison. En considérant ses traits, elle se dit que le mariage n'était pas fait pour elle, et qu'elle devait s'habituer à cette idée; elle se persuada enfin que la nature, en la faisant ardente, malheureuse et laide, l'avait formée pour le devoir seul, et que le sacrifice était sa destinée. Elle resta fidèle à cette noble persuasion, et le devoir fut l'âme de sa vie.

Nous sommes ici dans les régions morales les plus hautes : les infirmités, les déviations, les tourmens d'une telle conscience sont plus élevés et plus nobles que bien des vertus. Les sentimens de tendresse les plus délicats, la bonté la plus touchante, avaient trouvé le moyen d'éclore dans cette âme lassée de ses propres orages. En elle, on ne rencontre aucun des vilains petits sentimens d'aigreur et de jalousie qu'engendrent les espoirs déçus et les passions concentrées. Savez-vous ce qu'elle faisait au moment où elle s'accusait d'être une proie marquée pour la damnation? Elle remplaçait la servante Tabby. Tabby s'était cassé la jambe, et avait en conséquence été obligée d'abandonner son service. Miss Branwell jugeait que cette circonstance, jointe au grand âge de Tabby, exigeait qu'elle fût remplacée : elle pouvait vivre avec les économies qu'elle avait faites; elle avait une sœur qui résidait à Haworth, et quant aux dépenses qu'entraînerait sa maladie, M. Brontë y pourvoirait. M. Brontë, aussi généreux qu'il était pauvre, accepta ce plan avec difficulté. Cependant la prudence et les raisonnemens d'économie domestique de miss Branwell avaient fini par l'emporter; mais les demoiselles Brontë firent une opposition silencieuse à cette décision : elles furent maussades, et s'abstinrent de manger jusqu'à ce qu'elles l'eussent emporté. Tabby resta dans la maison, et tous les soins du ménage retombèrent sur les jeunes filles; elles ne s'en plaignirent pas. Charlotte et Émilie firent la cuisine comme si elles n'avaient jamais lu Shakspeare et Scott. « Émilie et moi, nous sommes suffisamment occupées, comme bien vous pouvez supposer; je repasse et je fais les chambres; Émilie s'occupe de la boulangerie et de la cuisine. Nous sommes de si singuliers animaux que nous préférons cet arrangement de choses à l'ennui d'avoir parmi nous une nouvelle figure. J'ai beaucoup excité la colère de ma tante en brûlant le linge la première fois que j'ai essayé de repasser; je m'en tire beaucoup mieux maintenant. Les sentimens humains sont d'étranges choses. J'éprouve plus de bonheur à faire les lits et à frotter les carreaux ici que je n'en aurais à vivre ailleurs comme une belle dame. »

Une telle personne, malgré sa laideur physique, ne pouvait manquer d'être intéressante. Si elle n'avait rien de ce qui peut exciter la passion ou plaire à la plupart des hommes, elle avait toutes les qualités requises pour commander l'estime et piquer la curiosité.

Elle éveilla tour à tour ces deux sentimens. En 1839, elle reçut une proposition de mariage d'un *clergyman* qui semble avoir été un homme austère, et dont elle avait conquis l'estime. Charlotte refusa à peu près pour les mêmes raisons que Jane Eyre, lorsqu'elle repousse les propositions de Saint-John Rivers. Elle vit que ce qui l'attirait à elle, ce n'était pas sa nature passionnée, qu'il ne connaissait pas et qu'il ne pourrait aimer, mais la nature contrainte qu'elle s'était faite. Son langage en cette occasion est d'un bon sens très original.

« J'avais un tendre penchant pour lui, parce qu'il est de dispositions aimables et bienveillantes. Cependant je n'avais pas et je ne pouvais avoir cette intensité d'attachement qui m'aurait portée à mourir pour lui avec joie, et si jamais je me marie, c'est à travers cette lumière d'adoration que je veux pouvoir contempler mon mari. En outre, je suis persuadée qu'il n'a pas conscience de ma vraie nature. Oui, cela le ferait tressaillir de surprise de me voir dans mon caractère naturel; il me considérerait comme une bizarre et romanesque enthousiaste. Je ne pourrais pas rester tout le jour à garder gravement mon sérieux devant mon mari. Je voudrais rire, plaisanter et dire tout ce qui me passerait par la tête; mais s'il était un homme intelligent, et qu'il m'aimât, le monde entier mis dans une balance contre le plus petit de ses désirs, serait léger comme l'air. »

Ici la nature véritable de Charlotte se révèle par cette note passionnée, tout à fait en harmonie avec les tourmens dont elle nous a entretenus plus haut. Quelque temps après cette aventure, elle piqua la curiosité d'un jeune *clergyman* irlandais, et il y eut un commencement de *flirtation* bien vite réprimé par la grave Charlotte. Laissons la raconter elle-même cette scène; son caractère s'y montre avec toute sa sévérité et le peu qu'il eut jamais de gaieté et d'enjouement.

« Ce dernier *gentleman*, M. B..., est un jeune *clergyman* irlandais fraîchement sorti de l'université de Dublin. C'était la première fois que nous le voyions, mais avec la nature de ses compatriotes il fut bientôt comme chez lui. Son caractère se révéla vite dans la conversation, spirituel, vif, ardent, intelligent, mais dépourvu de la dignité et de la discrétion anglaises. A la maison, comme vous savez, je parle aisément; je ne suis plus timide, je ne suis pas opprimée par cette misérable mauvaise honte qui me tourmente et me contraint partout ailleurs. Je causai donc avec l'Irlandais, qui me fit rire par ses bons mots, et quoique je visse très bien les défauts de son caractère, je les excusais à cause de l'amusement que me procurait son originalité. Je me refroidis un peu toutefois vers la fin de la soirée, parce qu'il jugea bon d'assaisonner sa conversation de certaines flatteries irlandaises qui ne me plaisaient pas du tout. Toutefois ils partirent, et il ne fut plus question d'eux. Quelques jours après, je reçus une lettre dont l'adresse me troubla, n'étant

d'aucune écriture connue de moi; je l'ouvris, et il se trouva que c'était une déclaration d'amour et une proposition de mariage exprimés dans l'ardent langage de ce jeune et sagace Irlandais. J'espère que vous riez de bon cœur. N'est-ce pas que voilà bien une des aventures qui me sont habituelles? Elles ressemblent plutôt à celles qui sont familières à Marthe. Je suis certainement condamnée à être une vieille fille; peu importe, je me suis faite à cette idée depuis l'âge de douze ans. »

En effet, la pensée du mariage ne se fit jour dans l'esprit de Charlotte que longtemps après, lorsque la mort l'eut successivement allégée du fardeau de devoirs qu'elle portait, fardeau qui précisément à cette époque pesait lourdement sur elle.

IV.

Les ressources pécuniaires de M. Brontë étaient, comme nous l'avons dit, fort restreintes, et le moment vint où les enfans durent songer à se créer une situation qui pût suffire à leurs besoins. Ce n'était pas une chose facile. Longtemps ils avaient caressé l'espérance de tirer leurs ressources d'occupations conformes à leurs goûts; Patrick serait artiste, les demoiselles écriraient ou dessineraient. Dans cette pensée, Patrick et Charlotte avaient écrit deux lettres à Wordsworth et à Southey, en leur envoyant quelques essais. La remarquable lettre de Patrick à Wordsworth resta sans réponse. Celle de Charlotte à Southey en obtint une qui honore singulièrement le poète qui l'a écrite. Dans cette lettre, Southey, tout en reconnaissant les promesses de talent que contenaient les essais qui lui avaient été envoyés, engageait cependant Charlotte à ne s'occuper de littérature qu'autant que cette occupation serait compatible avec ses devoirs. C'est une lettre sensée, à la fois indulgente et sévère, où l'auteur a pris un soin extrême pour n'inspirer ni découragement, ni espérance. Charlotte fut très sensible à cette admonition; son ardeur en fut un peu ralentie, et pendant longtemps elle ne songea plus à la littérature comme ressource immédiate. Que faire alors? Les sœurs pensèrent à fonder une école; malheureusement l'argent manquait, et aussi l'instruction voulue. Leur éducation s'était faite à bâtons rompus : elles avaient acquis beaucoup, mais par elles-mêmes, et en dehors de toutes les règles voulues; leur santé d'ailleurs était mauvaise. La santé d'Anne chancelait dès cette époque (1839), celle de Charlotte n'était pas meilleure; Émilie, qui avait tenu une école à Halifax, fut obligée de revenir à Haworth au bout de six mois. Il fallait cependant prendre un parti, et elles étaient décidées à tout. Charlotte, pour sa part, n'était pas difficile sur le

choix d'une occupation; mais elle n'avait les doigts ni agiles ni habiles, et sa taciturnité mélancolique lui interdisait certaines fonctions. « Je ne voudrais être ni bonne d'enfans, ni femme de chambre, encore moins dame de compagnie, ni couturière, ni modiste. Je serais volontiers servante, etc., et dans le fait je cherche une *situation* comme une servante hors de place. D'ailleurs j'ai découvert récemment que j'ai un talent tout particulier pour nettoyer les cheminées, balayer les chambres, faire les lits..... » Quelques semaines après, Anne et Charlotte avaient trouvé deux places de gouvernantes.

Charlotte avait raison, il eût mieux valu être servante. Elle fit bientôt connaissance avec les misères de son nouveau métier. La condition d'une gouvernante est une condition mixte, tenant le milieu entre la condition de servante et celle d'institutrice, et par conséquent une des plus déplorables où l'on puisse tomber : c'est une situation d'autant plus cruelle et plus humble qu'elle est mal déterminée. Une servante ne s'attend à aucun égard, une gouvernante croit avoir droit à quelque bienveillance. Sa bonne éducation, au lieu d'être un titre en sa faveur, devient une arme contre elle. Pauvre et bien élevée, ces mots s'accordent ensemble au coin du feu paternel; ils jurent ensemble au foyer d'un étranger. Vos scrupules passent pour de grands airs, vos plaintes pour de l'orgueil. Si vous voulez conserver votre dignité, on vous rappellera que vous oubliez votre condition. La timidité naturelle, inséparable d'un tel état, vous rendra le jouet des enfans; vos vêtemens, où la propreté s'allie à la pauvreté, vos vêtemens décens, râpés, déteints à force d'avoir été lavés, exciteront la gaieté des visiteurs et du quartier. Charlotte disait à Mme Gaskell qu'il était impossible, sans avoir été gouvernante, de se faire une idée des mauvais sentimens que cet état d'humiliation permanente pouvait engendrer. La sympathie s'émousse, l'égoïsme se développe lentement sous l'empire de cette dépendance, l'envie de tyranniser naît de cette contrainte humiliante. L'acteur doit rire lorsqu'il a envie de pleurer, mais ce n'est que pour une heure; ici, il faut plier son caractère à tous les accidens d'humeur de ses maîtres. Un jour à un grand dîner, chez sa maîtresse, on confia à Charlotte le soin d'amuser toute une bande d'enfans. Charlotte, qui était rarement gaie, eut bientôt épuisé la petite provision de bonne humeur qu'elle avait demandée à son énergie. Sa maîtresse lui reprocha durement sa tristesse. « Je pleurai amèrement, dit Charlotte, et je songeai à tout planter là et à m'en retourner à la maison; mais après quelques heures de réflexion, je me déterminai à faire appel à toute mon énergie et à laisser passer l'orage. Je me dis à moi-même : Je n'ai jamais quitté un lieu où j'ai séjourné sans avoir conquis un ami. L'adversité est une bonne école; les pauvres sont

nés pour travailler, et les gens soumis à la dépendance pour souffrir. » C'est l'accent de Jane Eyre appelant de toute la force de son cœur une nouvelle servitude. Plus loin, elle excuse à demi sa maîtresse en rejetant avec un tact charmant ses défauts sur le bonheur et la santé dont elle jouit. « Mistress est généralement regardée comme une femme agréable, et elle mérite sa réputation, je n'en doute pas, lorsqu'elle est dans le milieu du monde. Sa santé est solide, son tempérament riche, par conséquent elle est gaie en société; mais ces avantages peuvent-ils compenser l'absence de tout beau sentiment, de toute douceur et de toute délicatesse? Elle se conduit avec moi un peu plus poliment que les premiers jours, et les enfans sont un peu plus traitables; mais elle ne connaît pas mon caractère et ne désire pas le connaître. Je n'ai jamais eu cinq minutes de conversation avec elle depuis mon arrivée, excepté quand j'ai dû subir ses gronderies. »

Les enfans sont indociles; à la rigueur cependant on les mènerait, s'ils n'étaient pour ainsi dire dépravés par leurs parens. Ils s'attacheraient à leur gouvernante, si les parens n'avaient pas à cœur de fausser leur esprit, de pervertir par les préjugés et les conventions sociales leurs élans de reconnaissance et de bonté naturelle. Un jour on confia à miss Brontë la garde d'un enfant de trois ans, en lui recommandant surtout de ne pas le laisser aller à l'écurie. Son frère aîné induisit le petit en tentation, et l'emmena à l'endroit prohibé. Charlotte intervint; mais les deux enfans, s'encourageant l'un l'autre, l'assaillirent à coups de pierre : miss Brontë reçut une blessure grave à la tempe. Le lendemain, la mère ayant demandé la cause de cette blessure, Charlotte répondit brièvement : « C'est un accident, madame. » Cette réponse lui gagna le cœur des enfans, qui lui furent reconnaissans de leur avoir épargné des gronderies, et elle, en retour, s'attacha davantage à eux. Un mot cruel vint arrêter cette affection croissante. Un jour qu'un des enfans, dans un élan de tendresse démonstrative, serrait la main de Charlotte en lui disant : « Je vous aime bien, miss Brontë, » la mère, comme ne pouvant retenir son étonnement et sa honte, s'écria devant ses enfans et devant Charlotte elle-même : « Aimer la gouvernante, mon chéri, fi! » Il est facile d'imaginer le goût d'absinthe et de fiel que ce mot laissa dans le souvenir de Charlotte. Laissons-la d'ailleurs raconter elle-même les impressions de sa vie de gouvernante.

« Juin 1839. Les enfans sont constamment avec moi. Ils font ce qu'ils veulent; quant à les corriger, je me suis aperçue bien vite que cela était hors de question. Mes plaintes à la mère me font regarder de travers, et n'ont pour résultat que de lui faire trouver pour leurs défauts des excuses injustes

et partiales... Je vous disais dans ma dernière lettre que mistress ne me connaît pas. Je commence maintenant à m'apercevoir qu'elle ne se soucie pas de me connaître, qu'elle n'a aucun souci de moi, si ce n'est le désir d'en tirer le plus de travail possible. A cet effet, elle m'inonde d'un océan d'ouvrages d'aiguille, de mètres de batiste à ourler, de bonnets de nuit en mousseline à faire, et par-dessus tout de poupées à habiller..... Je pensais autrefois que j'aimerais à vivre au milieu du tourbillon de la société des gens riches; mais aujourd'hui j'en ai assez : c'est fort triste à contempler. Je vois plus clairement qu'autrefois qu'une gouvernante n'a pas d'existence réelle, qu'elle n'est considerée comme un être vivant et raisonnable que dans ses rapports avec les devoirs insupportables qu'elle a à remplir. De toutes les soirées que j'ai passées ici, la seule agréable est celle où, M... étant allé se promener avec ses enfans, j'ai reçu l'ordre de les suivre par derrière à quelque distance. En traversant la campagne avec son magnifique chien de Terre-Neuve à ses côtés, il avait tout à fait l'aspect qui convient à un *gentleman* loyal, riche et *conserrateur*. Il parlait librement et sans affectation à tous les gens qu'il rencontrait. et, quoiqu'il gâtât ses enfans et qu'il les laissât prendre trop de libertés avec lui, il ne souffrait pas qu'ils insultassent grossièrement personne. »

Charlotte ne resta pas longtemps dans cette maison inhospitalière, où le maître seul avait trouvé grâce à ses yeux. Elle revint à Haworth à la fin de 1839. Deux années s'écoulèrent encore, et ses espérances reculaient sans cesse à l'horizon. Pour tromper les ennuis de sa vie monotone, Charlotte se remit à écrire avec une nouvelle rage. La grande dépense de Charlotte et de ses sœurs semble avoir été celle du papier durant les années qui précédèrent l'apparition de *Jane Eyre*. La quantité de papier qu'elles achetaient excitait l'étonnement de l'honnête marchand qui le leur vendait. « Je me demandais ce qu'elles en faisaient, disait-il à Mme Gaskell; je pensais quelquefois qu'elles devaient collaborer aux *magazines*. Lorsque mes provisions étaient épuisées, j'avais toujours peur de les voir venir; elles semblaient si contrariées lorsque j'étais à sec. J'ai bien des fois fait le voyage d'Halifax pour acheter une demi-rame, dans la crainte d'être pris au dépourvu. » Charlotte s'était remise en effet à caresser ses rêves de littérature. Elle commença un roman qui devait avoir la proportion de ceux de Richardson. De temps à autre, elle et son frère Branwell envoyaient des essais à Wordsworth et à Coleridge. Branwell écrivait quelquefois dans un journal de province, Émilie composait ses poèmes. Toutes ces jeunes têtes étaient en fermentation, et ce tumulte intellectuel fait même un singulier contraste avec la vie silencieuse du presbytère. Charlotte n'a pas encore trouvé sa voie; elle est pleine de maladresse, elle cherche et s'égare. L'éducation n'est pas complète; cinq ou six années de malheurs sont encore nécessaires à la formation de ce talent.

En 1841, Charlotte quitta de nouveau Haworth pour une position de gouvernante. Cette fois elle tomba dans une maison hospitalière et chez des maîtres bienveillans, mais elle s'aperçut bientôt que ce métier n'était décidément pas fait pour elle. La société des enfans ne convient pas aux personnes tristes et éprouvées par la douleur. Sa timidité lui créait un foule de petits obstacles. « Je ne sais comment faire pour réprimer la familiarité bruyante des enfans. J'éprouve une difficulté extrême à demander aux domestiques ou à ma maîtresse les choses qui me sont nécessaires, quelque besoin que j'en aie. J'ai moins de peine à supporter les plus grands embarras qu'à descendre à la cuisine pour prier qu'on m'en délivre. Je suis une folle, mais Dieu sait que je ne puis faire autrement. » Charlotte d'ailleurs à cette date avait l'esprit bien loin des occupations vulgaires auxquelles elle était assujettie. Dans sa tête commençaient à bouillonner confusément une foule de personnages, de paysages, d'aventures, qui cherchaient à se dégager de leurs limbes, et imploraient Charlotte de les faire venir au jour. Charlotte n'avait pas un instant à donner à l'imagination, qui devenait de plus en plus impérieuse. En outre, elle réfléchit que ce métier de gouvernante, avec des gages de 16 liv. (400 fr.) par an, n'était pas un avenir. Elle reprit le projet, déjà abandonné une fois, de tenir un pensionnat. Celui de miss Wooler était à vendre. Il lui avait été offert; mais deux difficultés l'arrêtaient : il lui fallait un petit capital et deux années de travaux préparatoires dans l'étude du français et de l'allemand. Elle décida sa tante à risquer une petite somme qui devait être partagée entre les premiers frais d'établissement et les frais d'éducation supplémentaire qui lui était devenue indispensable. La tante consentit : Charlotte et Émilie partirent pour le continent et débarquèrent à Bruxelles, dans le pensionnat de M. Héger, où elles devaient compléter leur éducation.

Les deux sœurs transportèrent avec elles sur le continent les aiguillons de souffrance qui les avaient blessées sans relâche, et sentirent plus vivement leurs piqûres au milieu d'un monde étranger. Leur timidité était telle qu'une dame anglaise, qui les invitait de temps à autre à venir chez elle, cessa de le faire, parce qu'elle s'aperçut que ces invitations leur causaient plus de peine que de plaisir. Émilie prononçait à peine quelques monosyllabes : quant à Charlotte, elle causait quelquefois éloquemment, lorsqu'elle était en veine de sociabilité; mais avant de se décider, elle avait l'habitude de se détourner sur sa chaise de manière à cacher son visage à son interlocuteur. Toutes les gaucheries de la solitude étaient désormais inséparables de leur personne. Les deux sœurs vécurent à peu près exclusivement dans la société l'une de l'autre; elles avaient à

Bruxelles deux amies d'enfance, l'une d'elles mourut bientôt. Ces deux écolières, dont l'une avait vingt-six ans et l'autre vingt, n'avaient dans leur exil qu'une pensée : apprendre bien vite ce qu'il leur était nécessaire de savoir et quitter ce monde maudit. Le continent leur faisait horreur. Tout autour d'elles était si différent de leur manière de vivre et de sentir. Elles flairaient des corruptions qui leur étaient inconnues. Jamais Scythe ou Germain antique n'a été plus scandalisé de la corruption de la Grèce et de Rome que ces deux petites sauvages du Yorkshire ne le furent des mœurs et du culte qu'elles avaient sous les yeux. Les impressions de Charlotte sont loin d'être favorables au continent en général, au peuple belge et à la religion catholique en particulier; mais elles sont curieuses, et nous en transcrivons quelques-unes en lui en laissant toute la responsabilité.

« Si l'on doit juger du caractère national des Belges par le caractère de la plupart des jeunes filles de l'école, c'est un caractère singulièrement froid, égoïste, bête et inférieur. Elles sont très indociles, et donnent beaucoup de peine à leurs maîtresses. Leurs principes sont pourris au cœur. Nous les évitons, ce qui n'est pas difficile, car nous avons sur notre front la marque réprouvée du protestantisme et de l'anglicisme. On parle du danger auquel les protestans s'exposent en allant vivre dans les pays catholiques, où ils courent risque de perdre leur foi. Le conseil que je donnerai à tous les protestans assez assotés pour se faire catholiques est d'aller sur le continent, d'assister soigneusement à la messe pendant quelque temps, d'en bien noter les momeries, ainsi que l'aspect idiot et mercenaire de tous les prêtres, et puis, s'ils sont disposés à voir autre chose dans le papisme qu'un système de pauvres mensonges bien puérils, qu'ils se fassent papistes, et grand bien leur en advienne! Je considère le méthodisme, le quakerisme et les opinions extrêmes de la haute et de la basse église comme des folies, mais le catholicisme romain surpasse tout cela. En même temps permettez-moi de vous dire qu'il y a quelques catholiques qui sont aussi religieux que peuvent l'être des chrétiens pour qui la Bible est un livre scellé, et qui valent mieux que beaucoup de protestans. »

Aussi grande qu'ait été l'horreur de Charlotte pour le continent, celle d'Émilie était plus forte encore. D'autant plus soupirait-elle après ses chères bruyères. Ses impressions et l'état de son âme à cette époque ont été vivement décrits plus tard par Charlotte :

« A l'âge de vingt ans, après avoir étudié seule avec diligence et persévérance, elle vint avec moi sur le continent. Les mêmes souffrances et les mêmes luttes continuèrent et s'augmentèrent encore de la vive répugnance de son ferme esprit anglais et hérétique pour l'aimable jésuitisme du système romain et continental. Une fois encore elle sembla succomber, mais cette fois elle vainquit par la force seule de sa volonté. Elle jeta sur ses fai-

blesses d'autrefois un regard de remords et de honte, et se résolut à vaincre; mais la victoire lui coûta cher. Elle ne fut heureuse que lorsqu'elle put transporter sa science durement acquise dans l'obscur petit village anglais, le vieux presbytère et les collines désolées du Yorkshire. »

L'occasion de revoir ces collines si désirées se présenta bientôt, inattendue et sinistre. Charlotte et Émilie reçurent la nouvelle de la maladie de leur tante. Elles s'embarquèrent à la hâte, et trouvèrent à leur arrivée Anne et M. Brontë assis seuls et silencieux en face l'un de l'autre.

Quelque temps après leur retour, M. Brontë reçut une lettre de M. Héger. Ce dernier déplorait en termes sympathiques que des circonstances malheureuses eussent interrompu les études de Charlotte et d'Émilie, et offrait de les recevoir comme sous-maîtresses dans son pensionnat. La mort de miss Branwell laissait vide une place au foyer, et Anne était obligée d'aller reprendre ses fonctions de gouvernante. Émilie saisit donc avec un empressement un peu égoïste cette occasion de ne pas s'éloigner de ses chères bruyères. Charlotte partit seule au commencement de 1843. Pendant tout le cours de l'année, elle ne sentit pas trop, grâce à ses occupations, le poids de la solitude : « Je vis ici comme une manière de Robinson Crusoë, écrit-elle à Émilie, mais peu importe. » La saison des vacances fut pour elle une rude épreuve. Elle avait pour unique société une institutrice française qui lui avait toujours été antipathique, et dont elle s'éloigna avec épouvante, lorsqu'elle connut les principes qui gouvernaient sa conduite. Alors, opprimée par la solitude, fuyant la compagnie de sa perverse collègue, elle sortait, parcourait fiévreusement les rues et les boulevards, marchait tout le long du jour aussi loin que possible du pensionnat, et allait au cimetière rendre une visite au tombeau de la petite Marthe, morte l'année précédente. Une nostalgie violente s'empara d'elle. Le continent et le catholicisme lui faisaient de plus en plus horreur. « C'est dimanche matin, écrit-elle un jour, ils sont à leur *messe idolâtre,* et moi je suis seule ici dans le réfectoire. » Elle exprimait hautement sa haine pour le catholicisme, circonstance qui lui valut l'antipathie des personnes dont elle dépendait, et qui avaient été d'abord bienveillantes. M. Héger était un fervent catholique, Mme Héger était dévote, et de jour en jour elle devint plus froide envers Charlotte. En même temps de mauvaises nouvelles arrivaient d'Haworth; la vue de M. Brontë baissait sensiblement, et on craignait une cécité prochaine. La conduite de Branwell, qui d'année en année s'était singulièrement relâchée, devenait alarmante. Charlotte prit congé de M. et de Mme Héger. Après son retour, l'ancien projet de fonder un pensionnat fut de nouveau discuté; mais il ne fallait pas son-

ger à s'établir ailleurs qu'à Haworth, et Haworth était en pleine campagne, très retiré et très loin des grands centres de population. Le projet fut donc abandonné. D'ailleurs les trois sœurs allaient avoir à prendre soin de deux malades, d'un aveugle et d'un frénétique : l'aveugle était M. Brontë, le frénétique leur malheureux frère Branwell.

L'histoire de Branwell est affreuse, mais elle fait honneur, malgré tout, à la sincérité de passion et à la moralité de l'âme anglaise; elle fait même honneur à Branwell : ce n'est jamais un homme vulgaire qui prendrait à cœur une aussi triste aventure. Branwell, dans les années précédentes, avait obtenu une position de précepteur dans une grande maison. C'était, comme on l'a vu, un joli garçon, brillant causeur, sympathique à tout le monde, gâté de bonne heure et encouragé dans ses vices par l'idolâtrie de sa famille et l'indulgence de ses voisins. Ce qui dans l'adolescence n'avait été qu'étourderie devint corruption à mesure qu'il grandit, et ses sœurs avaient remarqué avec tristesse que son langage devenait de plus en plus cynique, et sa conduite énigmatique. Il eut la mauvaise chance d'inspirer une violente passion à une femme mariée, plus vieille que lui de vingt ans, et qui était la maîtresse même de la maison où il était précepteur. Une telle passion est sans scrupules : les premières avances furent faites par la dame, hardiment, sans qu'elle songeât à se cacher même de ses enfans, qui approchaient de l'adolescence. Ceux-ci, s'autorisant de sa conduite, la menaçaient, lorsqu'elle leur refusait ce qu'ils demandaient, de raconter à leur père, qui était infirme et au lit, « la manière dont elle se conduisait avec M. Brontë. » Ce sont de tristes détails; ce qui est plus triste, c'est que le jeune Branwell non-seulement céda, — accident dont on peut se relever, — mais eut le malheur de devenir éperdument amoureux à son tour de cette femme, qui aurait pu lui servir de mère aussi bien que de maîtresse. Lorsqu'il allait en visite chez son père, il restait aussi peu de temps que possible, ne tenait pas en place, et étonnait ses sœurs par les singularités de son humeur. Il passait d'un accès de gaieté maladive à un abattement extrême, s'accusait des plus graves forfaits et se disait coupable de la plus noire trahison. Ses sœurs l'observaient avec inquiétude, ne comprenant pas les causes de cette agitation; mais quelque temps après Branwell revint pour toujours au presbytère. Il avait reçu du mari outragé un congé fortement motivé, avec ordre de briser immédiatement ses relations coupables, et défense d'entretenir jamais une communication quelconque avec un membre de sa famille.

Le soir où tous les détails de cette histoire furent connus, le petit presbytère d'Haworth présenta un tragique spectacle. Imaginez les

sœurs se cachant le visage de honte, — non pas tant parce que la carrière de leur frère est brisée, mais parce que toutes leurs illusions sur ce frère adoré ont disparu et qu'elles n'ont plus en lui qu'une image vivante du péché; le père aveugle, douloureusement étonné, et dans un emportement à la fois tendre et violent, maudissant la malheureuse qui a corrompu son enfant et l'a entraîné au crime; Branwell pleurant à chaudes larmes, et au milieu de son désespoir ne songeant encore qu'à sa passion. Mme Gaskell nous fait entrevoir toute cette scène. Il n'y en a pas de plus belle dans *le Vicaire de Wakefield*.

La vie de Branwell était brisée. Avec l'égoïsme de la passion, il ne songeait pas aux douleurs de ses sœurs et de son père; il ne songeait qu'à lui, aux plaisirs qu'il avait perdus. Cependant il avait un espoir, coupable encore, il est vrai. Le mari était malade, il pouvait mourir. Sa maîtresse serait libre alors; il l'épouserait. Il ne doutait pas qu'elle n'y consentît; elle lui avait offert de fuir avec lui, elle n'avait cessé de lui écrire, elle lui avait prouvé son amour par d'autres témoignages encore. L'événement désiré arriva; mais, par testament, le mourant avait légué toute sa fortune à sa femme, à la condition qu'elle ne renouerait jamais de relations avec Branwell. Pressentant qu'aussitôt qu'il apprendrait la mort de son mari, Branwell se mettrait en route pour la rejoindre, elle lui dépêcha en toute hâte un messager à Haworth. On envoya chercher Branwell au presbytère, et il resta enfermé environ une heure avec le messager. Lorsque ce dernier l'eut quitté, on entendit un grand bruit dans la chambre où avait eu lieu l'entrevue. C'était Branwell qui était en proie à des convulsions violentes. Sa maîtresse lui annonçait qu'elle l'abandonnait pour ne pas renoncer à sa fortune.

Ce fut le dernier coup. Patrick ne s'en releva pas. Il ne guérit sa passion que par la mort, et jusqu'à son dernier jour porta sur lui les lettres d'amour qu'il avait reçues. Il chercha des consolations dans l'alcool et l'opium. On avait défendu de lui vendre ce poison; mais pour se le procurer, il échappait à toutes les surveillances et multipliait les ruses. Aussitôt qu'il pouvait, par un moyen quelconque, se procurer une guinée, il sortait furtivement et allait chercher l'oubli dans quelque taverne voisine... Il fut pris du *delirium tremens,* et comme il couchait dans la chambre de son père, il déclarait souvent, sous l'empire de l'hallucination, que l'un ou l'autre des deux serait mort le lendemain. Les filles suppliaient vainement leur père de ne pas rester dans la chambre du malade; mais M. Brontë résistait. Alors les sœurs passaient la nuit, inquiètes, l'oreille au guet, et entendaient souvent le bruit sec d'un pistolet que l'on armait. Lorsque ces accès étaient passés, le lendemain Branwell s'accusait amère-

ment. « Nous avons eu une terrible nuit, le vieux père et moi, disait-il. Pauvre père, il fait de son mieux ; mais tout est fini pour moi, tout est fini. C'est sa faute *à elle,* sa faute. » Le bonheur n'avait jamais visité Haworth, mais cette fois le malheur y était entré, et pour toujours.

Mme Gaskell a raconté cet épisode dans ses plus grands détails, avec un acharnement et une âpreté morale extraordinaires. Rien n'est amer et violent comme les pages vengeresses qu'elle a dirigées contre la complice de Branwell. « Cette histoire doit être racontée. Je l'aurais passée sous silence si j'avais pu; mais outre qu'elle est parfaitement connue de bien des personnes vivantes, et qu'elle est pour ainsi dire tombée dans le domaine public, il est possible que la révélation des longues tortures, des habitudes dégradantes, de la mort prématurée de son complice, de la longue et poignante douleur de la famille, éveillent quelques sentimens de repentir dans l'âme de la misérable femme qui non-seulement survit, mais est connue dans les joyeux cercles de Londres comme une vive, élégante, florissante veuve... Dans le cas présent, c'est l'homme qui fut la victime. Cette femme, — pensez un peu au nom pieux de son père, au sang de tant d'honorables familles mêlé au sien, à sa maison paternelle, sous le toit de laquelle ont vécu tant d'hommes regardés comme saints pour leurs bonnes actions, — cette femme, coquette encore à son âge, tenue à flot par sa grande fortune, fréquente aujourd'hui encore la meilleure société! Je vois son nom dans les journaux de comtés parmi ceux des dames patronnesses des bals de Noël; j'entends parler d'elle dans les salons de Londres. Maintenant lisons non-seulement les souffrances de son complice, mais celles qu'elle infligea à d'innocentes victimes dont les cercueils prématurés peuvent être déposés à sa porte. » Et ailleurs : « Branwell est mort, et son jugement n'est connu que de la divine indulgence. Lorsque je pense à lui, je change la prière que j'adresse au ciel: — Puisse-t-elle vivre et se repentir! la bonté de Dieu est infinie. » Nous concevrions à peine ce ton amer en France en un pareil sujet; mais tous les sentimens anglais, la fidélité, la loyauté, la foi au serment, la sincérité dans la passion, ont été outragés, et Mme Gaskell les venge avec la colère d'une walkyrie scandinave.

Maintenant la fleur née dans la solitude, noyée de lourdes pluies, nourrie des maigres sucs d'une terre sauvage, battue des vents aigres et glacés, est arrivée à son épanouissement; elle est mûre pour les baisers de la renommée et la faux de la mort.

ÉMILE MONTÉGUT.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ART

ET L'INDUSTRIE

De l'Union des Arts et de l'Industrie, par M. Léon de Laborde, 2 vol.

Pour parler utilement de l'union des arts et de l'industrie, il faut recourir au témoignage de l'histoire, et c'est le parti qu'a choisi M. Léon de Laborde. Il a senti qu'en demeurant dans le domaine des idées purement théoriques, il ne pouvait intéresser qu'un petit nombre de lecteurs. Il voulait agir sur le goût, et la seule manière de réaliser son dessein était de chercher des leçons dans le passé : il n'a pas hésité, et, avant d'exposer ses vues personnelles sur la question qui est le sujet de son livre, il esquisse rapidement l'histoire des arts et de l'industrie. Ce procédé, conseillé par le bon sens, ne sera pas universellement approuvé, car l'auteur, malgré la modération de son langage, blessera plus d'une prétention. Il ne croit pas qu'il soit permis, même aux plus habiles, de négliger, de traiter comme non avenu ce qui a été fait avant eux. Au premier aspect, c'est la croyance du monde la plus innocente, et cependant elle ne s'accorde guère avec les idées qui règnent aujourd'hui : dans les arts du dessin comme dans la poésie, la tradition n'est pas entourée de respect. Ceux qui prêchent l'originalité ne comprennent pas, ne veulent pas que le présent tienne compte du passé. Ils rêvent une invention étrangère à tout souvenir, et n'hésitent pas à déclarer dangereuse, pour l'intelligence de la génération nouvelle, l'étude des monumens que nous a légués l'antiquité. M. de Laborde ne partage pas leur avis, et je

pense qu'il agit sagement. Il se sépare en termes très nets de ces novateurs étourdis, mais il n'essaie pas de les ramener au respect de la tradition, il les tient pour inguérissables. Que dire en effet à des hommes qui se trompent et refusent de s'éclairer par la discussion, qui dédaignent l'antiquité sans la connaître? Aussi n'est-ce pas à eux que l'auteur s'adresse. A ses yeux, l'union des arts et de l'industrie n'est pas aujourd'hui ce qu'elle devrait être; peut-on la rendre plus intime et plus féconde? En voyant ce qu'elle a été, nous trouverons sans peine la solution de cette question. A cet égard, M. de Laborde est bien informé; le précis qu'il nous donne sera lu avec intérêt par tous ceux qui ont à cœur la réforme du goût public. Il a beaucoup vu par lui-même, et il parle d'une manière pertinente des choses mêmes qu'il n'a pas vues, parce qu'il a pris la peine de recueillir et de comparer les témoignages.

Si les notions qu'il a réunies sur les relations de l'art et de l'industrie se propageaient parmi les industriels et les artistes, le luxe moderne ne tarderait pas à présenter une physionomie toute nouvelle; on ne verrait plus, ou du moins on verrait plus rarement l'extravagance acceptée comme une preuve d'imagination. A mon avis, le principal mérite du précis écrit par M. de Laborde est d'avoir revendiqué hautement les droits de la tradition. Les détails qu'il nous offre sur l'art et l'industrie, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours, sont précieux sans doute; cependant ces détails perdraient une partie de leur valeur, s'ils n'étaient soumis au contrôle d'une doctrine sévère et qui ne se dément jamais. Dans l'art, dans l'industrie, comme dans les autres formes de l'activité humaine, vouloir créer le présent de toutes pièces sans rien emprunter au passé est une des conceptions les plus déraisonnables qui puissent abuser l'esprit. L'histoire démontre avec une pleine évidence le néant d'un tel projet. Aujourd'hui profite d'hier, demain profitera d'aujourd'hui. Ce n'est pas là certainement une vérité nouvelle, et pourtant nous devons remercier ceux qui la remettent en lumière, car les sophistes ont pris soin de l'obscurcir. D'ailleurs, en revendiquant les droits de la tradition, l'auteur n'a pas négligé de marquer les temps d'arrêt dans le développement de l'art et de l'industrie. Il ne croit pas au progrès continu, et la raison est pour lui. Dans la recherche du beau et de l'utile, les derniers venus ne sont pas toujours les plus habiles. Le désir d'appeler sur soi l'attention mène souvent au mépris de la simplicité, la bizarrerie prend la place de l'élégance et règne pendant quelques années. Marquer en termes clairs les déviations du goût public, ce n'est pas mettre en doute la réalité, mais la continuité du progrès. Marini, venu après l'Arioste, est un des signes les plus évidens de la dépravation du goût italien;

Boucher, venu après Lesueur, signale dans le goût français une maladie pareille. Et pourtant, chose étrange, Marini et Boucher comptent encore aujourd'hui de nombreux admirateurs. Le bel-esprit et l'afféterie plaisent aux gens qui se disent délicats; pour eux, Lesueur manque d'élégance, et l'Arioste les effarouche par la franchise de l'expression. De telles bévues, commises et soutenues au nom du progrès, méritent les reproches de l'historien. S'il n'est donné à personne de prévoir où s'arrêtera le développement des facultés humaines, tous les esprits attentifs, en interrogeant le passé, sont amenés à reconnaître que la recherche du beau et de l'utile n'a pas été poursuivie avec un succès permanent. Il ne suffit donc pas de savoir les transformations de l'art et de l'industrie; il faut choisir parmi ces transformations celles qui sont dignes d'étude, et répudier résolûment celles qui sont dangereuses pour le goût. L'histoire, privée de ce contrôle, n'est qu'une lecture stérile.

M. de Laborde n'a pas oublié de caractériser le progrès et de marquer en quoi il diffère de la succession ou de la chronologie. Il y a deux manières de profiter du passé pour ceux qui le connaissent bien et savent le juger: c'est de chercher dans les œuvres belles ou utiles qu'il a laissées un encouragement, dans les fautes qu'il a commises un avertissement. Les défenseurs de l'originalité absolue ne s'arrêtent pas à ces menues questions; ils n'ont besoin, s'il faut les en croire, ni d'encouragement, ni d'avertissement. Ils possèdent sur le beau et sur l'utile des notions tellement précises, qu'ils interrogeraient sans fruit l'antiquité, le moyen âge ou la renaissance. Le siècle de Périclès n'a rien à leur enseigner; aussi se gardent-ils bien de l'interroger. Ils veulent ce qu'ils veulent pour d'excellentes raisons, et les œuvres qu'ils n'ont pas conçues ne leur disent rien qui puisse les détourner de la voie où ils sont engagés. Vanter la pureté des œuvres du ciseau grec, paroles perdues! Ce que nous appelons pureté, ils l'appellent froideur. Signaler dans les statues du moyen âge l'imperfection de la forme, à quoi bon? Ce qui blesse nos yeux les ravit en extase. Ils ne se contentent pas de louer l'expression naïve ou fervente des figures agenouillées sous le portail des cathédrales, ils soutiennent sans hésiter que le choix des lignes ne peut se concilier avec la ferveur ou la naïveté de l'expression. Recommander la renaissance comme un retour tenté vers la beauté, — une vérité si évidente n'arrive pas jusqu'à eux. Ils condamnent la renaissance parce qu'elle aimait l'antiquité, et s'ils font tant de bruit de la sculpture du moyen âge, ce n'est pas qu'elle leur plaise, mais l'ignorance, l'oubli ou le mépris de la forme ont à leurs yeux la valeur d'une protestation énergique. Il appartient aux bons esprits de rétablir le vrai sens de la tradition, de marquer, en racon-

tant le développement de l'art et de l'industrie, les aspirations, les triomphes, les défaillances; ils nous doivent le fruit de leurs études comme nous leur devons notre attention. Il ne faut pas nous laisser abuser par le prestige de la distance : il y a des œuvres fort vieilles qui ne méritent que l'oubli, il y a des œuvres nées d'hier et qui ont déjà vieilli, ou qui plutôt n'ont jamais eu de jeunesse. La pleine intelligence de l'histoire nous prémunit contre l'admiration des ruines sans valeur et des nouveautés sans jeunesse. Quand on connaît les métamorphoses de l'art et de l'industrie depuis Périclès jusqu'à Louis XIV, on n'est pas facile à surprendre, facile à tromper; on ne se laisse pas éblouir par la richesse de la matière : on veut, on demande avant tout l'accomplissement d'un dessein, on préfère le chêne sculpté par une main habile à l'ébène tourmenté par un ciseau maladroit.

L'origine assignée aux arts et à l'industrie par M. de Laborde échappe, je l'avoue, à toute discussion, car cette origine, d'après le nouvel historien, remonterait au-delà du déluge. L'auteur dit expressément qu'Adam est l'inventeur des arts et de l'industrie. Le premier homme, se voyant nu, se serait fait industriel. Chassé du paradis terrestre, il aurait emporté de ce bienheureux séjour le sentiment du beau. Cette explication plaira-t-elle aux théologiens? Je n'oserais l'affirmer. Du premier vêtement d'Adam aux draps de Louviers, aux soieries de Lyon, l'intervalle à franchir est si considérable, qu'il eût été plus sage de placer plus près de nous l'origine de l'industrie. Ceux qui connaissent la Genèse se rappellent que le vêtement imaginé par le premier homme pour couvrir sa nudité n'était pas l'œuvre de ses mains. Quant au sentiment du beau, qui aurait pris naissance dans le paradis terrestre, c'est une hypothèse un peu hardie, qui ne s'accorde pas avec le premier livre de l'Ancien Testament. Moïse parle du bonheur du premier homme dans son premier séjour, mais le bonheur et le sentiment du beau ne sont pas une seule et même chose. Je crois donc que M. de Laborde s'est montré un peu téméraire en affirmant qu'Adam est l'inventeur de l'art et de l'industrie.

Cette imprudence me paraît d'autant plus singulière, que l'auteur aime à produire des documens précis et authentiques, et c'est ce qui donne une valeur réelle à son introduction historique. Ceux qui ont étudié le sujet qu'il traite aiment à retrouver ce qu'ils savent, et pour les trois quarts des lecteurs c'est un ensemble de faits nouveaux. Si les idées ne sont pas rigoureusement enchaînées, les documens produits présentent un sérieux intérêt. Aussi je n'hésite pas à dire que cette introduction est la meilleure partie du livre. Sur le sujet même du livre, sur l'union des arts et de l'in-

dustrie, je ne partage pas l'avis de M. de Laborde, et plus d'une fois déjà j'ai dit ce que j'en pense. L'auteur croit que l'industrie peut être pour l'art un puissant auxiliaire; il souhaite que l'art soit vulgarisé par l'industrie, il espère que son vœu s'accomplira dans un avenir prochain. Si mon opinion à cet égard n'était pas formée depuis longtemps, je trouverais dans l'introduction historique de M. de Laborde des argumens pour combattre sa croyance. Ce qu'il souhaite, ce qu'il espère, c'est une alliance dont il n'a pas mesuré les dangers. Je comprends tout autrement l'union de l'art et de l'industrie. Que l'art guide et gouverne l'industrie, qu'il intervienne dans l'orfévrerie, dans l'ébénisterie, à la bonne heure; que les sculpteurs fournissent aux industriels des modèles d'un style élevé, que ces modèles soient reproduits fidèlement par des ouvriers habiles et dociles, rien de mieux. Ce n'est pas ainsi, il est vrai, que M. de Laborde entend l'union de l'art et de l'industrie. Il veut que l'industrie vulgarise les œuvres de l'art, toutes sans distinction, pourvu qu'elles soient belles. Il ne tient pas compte de la destination d'une statue, d'un groupe ou d'un bas-relief. Dès qu'il aperçoit dans le marbre ou dans le bronze l'expression d'une ingénieuse idée, un ensemble harmonieux de lignes, une figure gracieuse ou énergique, il veut que l'industrie s'empare de ce qu'il admire et le vulgarise. C'est à mon avis le moyen le plus sûr de desservir l'art, et ce n'est pas le meilleur moyen de servir l'industrie. Le plus grand nombre des belles œuvres que nous devons à l'antiquité, à la renaissance, avaient une destination déterminée. Quant à celles qui n'avaient pas de destination prévue, elles n'étaient pas conçues dans des proportions qu'il fût permis de changer. M. de Laborde n'ignore pas ce que je rappelle, mais il l'oublie. Dominé par une pensée que je crois dangereuse, il méconnaît le sens des faits qu'il a recueillis. Ce qui se passe sous nos yeux, ce que nous avons vu à l'exposition universelle de l'industrie en 1855 montre assez clairement ce que signifie le vœu de M. de Laborde. M. Barbedienne vulgarise les œuvres de l'art antique, les œuvres de la renaissance; il réussit dans cette tâche plus souvent que ses confrères : croit-on que l'art y ait gagné? Le *Moïse* de Saint-Pierre-aux-Liens, les figures allégoriques de la chapelle des Médicis sont-ils mieux compris de la foule depuis qu'ils ont été réduits par le procédé Collas et décorent les appartemens de la bourgeoisie opulente? La Vénus de Milo, soumise à la même épreuve, excite-t-elle aujourd'hui une admiration plus vive? Nous possédons à l'École des Beaux-Arts des moulages fidèles du *Moïse* et de *la Nuit*. C'est là qu'il faut les étudier, quand on ne peut visiter ni Rome ni Florence. Si l'on veut savoir ce que vaut la Vénus attribuée à Polyclète, qu'on aille au musée du Louvre.

M. de Laborde croit-il que les portes du Baptistère, modelées et fondues par Ghiberti, ces portes que l'auteur de *Moïse* ne craignait pas d'appeler les portes du paradis, pussent être impunément vulgarisées par l'industrie? Ghiberti a lui-même fondu son œuvre, et le procédé qu'il a choisi est un procédé dispendieux. Si l'on veut faire de ses compositions les portes d'un buffet, il faut choisir un autre procédé, et la fonte au sable, moins dispendieuse que la fonte à la cire, sera-t-elle sans danger pour l'œuvre du Florentin? Vulgariser les conceptions les plus élevées de l'art antique et de l'art moderne, est-ce propager le sentiment du beau?

Il semble qu'une telle vérité n'ait pas besoin d'être démontrée, et pourtant M. de Laborde, qui a étudié un si grand nombre de monumens, vient d'écrire un millier de pages pour soutenir que l'industrie, en vulgarisant les œuvres de l'art, propage le sentiment du beau. Il y a deux ans, sans prévoir un tel plaidoyer, je montrais tout ce qu'il y avait de dangereux pour le goût public dans la réduction des statues consacrées par l'admiration unanime des connaisseurs (1). Je prouvais que les procédés si vantés à l'aide desquels on pratique cette réduction sont soumis à des chances nombreuses d'infidélité. Je pense aujourd'hui ce que je pensais il y a deux ans; le plaidoyer de M. de Laborde n'a pas ébranlé ma conviction. L'alliance de l'art et de l'industrie, telle que je la comprends, porterait d'autres fruits: l'industrie ne toucherait plus aux figures, aux groupes, aux bas-reliefs conçus et exécutés pour une destination spéciale; elle ne se permettrait plus d'en changer les proportions. Elle demanderait aux artistes vivans des conseils et des modèles; mais pour que les artistes doués d'un talent élevé consentissent à fournir des modèles que l'orfévrerie, l'ébénisterie se chargeraient de reproduire, il faudrait leur offrir autre chose qu'un profit matériel. Tant que les industriels ne consentiront pas à inscrire sur les ouvrages qu'ils fabriquent le nom de celui qui les a conçus, ils ne doivent pas espérer le concours des hommes vraiment habiles, ou si, par hasard, ils l'obtiennent une fois, plus tard ils le solliciteront vainement. Le sculpteur qui a composé un meuble, une pièce d'orfévrerie, ne se croit pas suffisamment récompensé quand le public ignore que ces œuvres lui appartiennent. Payer le travail, le payer généreusement, ce n'est pas assez. Quand il s'agit de la pensée, le salaire matériel sans cet autre salaire qui s'appelle renommée ne contente pas celui sans qui vous n'auriez pu rien produire d'équivalent; mais ce que je demande ne s'accorde guère avec les usages de l'industrie, et je crains bien que ma voix ne soit pas écoutée. Si l'auteur était nommé,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1855.

que deviendrait la célébrité du fabricant? Et puis, si l'industrie faisait à l'art cette concession imprudente, n'encouragerait-elle pas les prétentions des sculpteurs? Le prix des beaux modèles s'élèverait dans une proportion effrayante. L'industrie trouve plus sage de taire le nom de l'auteur pour produire à meilleur marché. Elle ne tient pas à la perfection des modèles, et si elle changeait ses habitudes, elle réduirait ses profits. M. de Laborde ignore-t-il ce qui se passe? Je ne puis le croire, puisqu'il faisait partie du jury international en 1851, à l'exposition universelle de Londres. Une idée préconçue entraîne souvent loin de la vérité les meilleurs esprits, et l'auteur a subi la loi commune : l'alliance qu'il rêve a jeté la confusion dans ses souvenirs.

Tous les industriels, je le sais, ne tiennent pas à taire le nom des sculpteurs dont ils réclament les conseils, et dont le travail est pour eux une source de fortune; mais les exceptions sont trop peu nombreuses pour infirmer ce que j'ai dit des relations présentes de l'art et de l'industrie. Admettons d'ailleurs que les orfèvres et les ébénistes se décident à ne plus se donner comme les inventeurs de ce qu'ils font faire, comme les auteurs des œuvres qu'ils achètent : la condition de l'art serait-elle meilleure? Je suis très loin de le penser. Les artistes, n'étant plus frustrés de la part de renommée qu'ils auront méritée en composant pour l'industrie des modèles élégans, d'un goût sévère, d'un style châtié, se trouveront à leur insu détournés des grands travaux. Encouragés tout à la fois par le gain et par les éloges, ils arriveront à oublier tous leurs rêves de gloire. Le bien-être matériel deviendra leur unique préoccupation. Ce n'est pas là sans doute ce que veut M. Léon de Laborde. Il aime l'art d'un amour sincère, mais il se méprend sur la nature des moyens qui peuvent propager le sentiment du beau et améliorer la condition de ceux qui se donnent pour mission de l'exprimer. Il est à souhaiter sans doute que l'argent fondu, ciselé ou repoussé offre au public des formes élégantes, et pour atteindre ce but, il faut recourir à des artistes habiles, à des artistes qui aient étudié les œuvres de l'antiquité, de la renaissance. Ce sera pour l'industrie un avantage évident; quel profit l'art pourra-t-il tirer de cette alliance? M. de Laborde en attend les fruits les plus magnifiques. Que la France consente à réaliser tous les plans qu'il propose, une ère nouvelle va s'ouvrir. Il y a dans sa parole un tel accent de sincérité, que plus d'un lecteur se laissera séduire. Quant à ceux qui ont eu l'occasion d'étudier la question et qui en ont profité, je crois pouvoir assurer qu'ils ne partageront pas les espérances de l'auteur. S'agit-il de réformer le goût public? Ce n'est pas en multipliant par des procédés économiques les plus belles œuvres de la sculpture qu'on accomplira ce dessein, assuré-

ment très louable. Pour acquérir de la clairvoyance, de la sagacité, pour estimer les marbres grecs ou italiens, pour les aimer avec discernement, l'important n'est pas d'en voir un grand nombre, mais de voir et de revoir ceux qui ont un sens déterminé, qui marquent dans l'histoire de l'imagination un moment décisif. Or, si l'alliance proposée par M. de Laborde venait à se réaliser, non-seulement le goût public ne serait pas réformé, non-seulement le sentiment du beau ne se propagerait pas, mais la foule, en voyant des copies, toujours plus ou moins infidèles, des œuvres qui l'auraient émue, qui l'auraient instruite, contemplées dans leur pureté, ne recueillerait que des notions confuses; elle saurait mal, elle saurait à demi ce qu'elle ignore aujourd'hui. Qu'aurait-elle gagné? Elle ne serait pas assez éclairée pour se prononcer sur le mérite d'une statue ou d'un groupe d'après des raisons tirées des lois de l'art. Au lieu de consulter les impressions qu'elle aurait reçues, elle voudrait établir des comparaisons. Elle perdrait l'habitude de dire ce qu'elle sent pour dire ce qu'elle croirait savoir. Que M. de Laborde interroge les sculpteurs et les peintres, qu'il leur demande quels sont les juges qu'ils redoutent le plus : ils désigneront ceux qui possèdent des notions incomplètes, qui ont ébauché l'éducation de leur intelligence. Je crois donc que le goût public ne gagnerait rien à l'union des arts et de l'industrie telle que la rêve M. de Laborde, et les motifs de ma croyance sont faciles à comprendre.

S'agit-il de placer la sculpture dans une condition meilleure? Les moyens imaginés par l'auteur me semblent plutôt dangereux qu'utiles. La sculpture associée à l'industrie n'aura bientôt plus d'autre souci que de plaire au plus grand nombre. Elle dédaignera, comme une récompense illusoire, l'approbation des connaisseurs; elle voudra faire des figures qui puissent se vendre par milliers. Le choix des lignes, la perfection de la forme seront oubliés. La grande affaire sera de travailler pour la galvanoplastie. Ce n'est pas là ce que veut l'auteur; mais c'est là ce qui arriverait, si tous ses conseils étaient suivis. Nous sommes déjà sur une pente malheureuse; l'art indépendant, l'art préoccupé de la beauté, étranger à tout autre souci, n'est pas facile à rencontrer, et l'on parle de vulgariser les œuvres du ciseau pour lui venir en aide! Quelle singulière illusion! Les figurines couvrent les cheminées et les guéridons; les étagères sont envahies par des groupes qu'on peut tenir dans la main. Jusqu'à présent, Dieu merci, tous ces joujoux n'ont pas eu plus d'importance que les poupées de Nuremberg. Que l'industrie s'empare de nos musées, qu'elle fonde en zinc la Vénus de Milo, la Vénus d'Arles, et qu'avec le secours de la pile de Bunsen elle les recouvre d'une couche de cuivre, les heureux possesseurs de ces nouvelles mer-

veilles se prendront pour des amateurs éclairés. Avoir chez soi deux morceaux d'une telle valeur, n'est-ce pas une preuve de goût? Comment oser dire à ceux qui les contemplent chaque jour qu'ils se trompent sur le mérite d'un ouvrage nouveau? Ce serait évidemment une témérité ridicule. En présence d'une statue achevée la veille, ils n'hésiteront pas à donner leur avis. L'antiquité, mise à leur portée par l'industrie, a transformé leur intelligence. Quelle perspective séduisante pour les sculpteurs de notre temps! Ils auront pour juges des hommes d'un goût éprouvé. Les débris du Parthénon, vulgarisés par des procédés ingénieux, propageront le sentiment du beau parmi les esprits les plus rebelles. Au lieu de parler du vaudeville de la semaine, on parlera des Panathénées, car les Panathénées n'échapperont pas à la vulgarisation qui les menace. On n'aura plus besoin de se déranger pour savoir ce qu'elles valent. Sans aller au Musée britannique, on sera pleinement édifié à cet égard. On aura chez soi les Panathénées, et à bon marché. Je ne voudrais pas parler légèrement d'une question qui offre un intérêt sérieux, mais je ne puis me dispenser de signaler sous des formes diverses le danger de l'alliance proposée par M. de Laborde. L'auteur, préparé par des études nombreuses à la tâche qu'il vient d'accomplir, a le droit d'espérer que la critique discutera ce qu'il donne pour la vérité. Railler n'est pas réfuter. Cependant, comme il s'agit de prouver au public que l'union des arts et de l'industrie présente plus de périls que d'avantages, il n'est pas inutile de tempérer l'austérité de la discussion, car le public a besoin de voir et de revoir la même pensée avant de l'accepter. Les œuvres d'art à bon marché, multipliées par des procédés que la science simplifie tous les jours, ne seront jamais pour la bourgeoisie qu'un passe-temps, et rien de plus. Croire qu'elles deviendront un enseignement, qu'elles formeront le goût, est une erreur qu'il faut s'appliquer à combattre. La seule manière de connaître ce qu'ont voulu les grands génies dont s'honorent la peinture et la statuaire, c'est d'étudier leurs œuvres dans la forme qu'ils leur ont donnée. Les figurines de zinc bronzé sont pour les marbres grecs quelque chose d'aussi perfide que les gravures à bon marché qui se publient chaque jour pour les compositions des écoles italiennes. La plupart du temps, ceux qui font ces gravures n'ont jamais vu les modèles qu'ils sont chargés de reproduire. Aussi les curieux assez mal avisés pour consulter ces feuilles de papier qu'on décore du nom d'estampes n'entassent dans leur mémoire que des idées fausses. Pareille chose ne peut manquer d'arriver à ceux qui prendront les figurines du commerce pour des réductions fidèles. Après les avoir vues, ils seront parfaitement inhabiles à dire ce que valent les originaux. Je ne veux pas pros-

crire d'une manière absolue l'union des arts et de l'industrie : le bon sens, l'évidence, seraient contre moi; mais je crois vaines et chimériques les espérances de l'auteur.

L'avenir que rêve M. de Laborde ne me séduit pas, je l'avoue franchement : ce qu'il souhaite ne s'accomplira pas; mais si, par malheur, ses vœux venaient à s'exaucer, les arts du dessin seraient placés dans une déplorable condition. Que les conseils de l'auteur soient suivis, et nous aurons des myriades d'amateurs qui feront de la sculpture, de la peinture, pour tromper leur ennui. Au lieu d'échanger des cartes de visite, on échangera des portraits. Avant d'aller au *bois*, les hommes qui ont trouvé la richesse dans leur berceau esquisseront d'un crayon rapide l'image de leurs amis de la veille. Au XVII[e] siècle, et ce n'est pas moi qui évoque ce souvenir, c'est l'auteur lui-même, les femmes dont l'esprit avait quelque célébrité ne commençaient pas leur toilette avant d'avoir dessiné en quelques lignes deux ou trois portraits. Les plus habiles écrivaient une page ou deux. Dans la France régénérée par les conseils de M. de Laborde, initiée à l'intelligence, à l'expression de la beauté, la mine de plomb, le pastel, l'aquarelle feront ce que faisait la plume aux beaux temps de l'hôtel de Rambouillet. On sait ce que la littérature a gagné à cette innocente manie; il est facile de prévoir ce que la peinture et la sculpture gagneraient à la manie nouvelle imaginée par M. de Laborde. Les peintres amateurs ne sont déjà que trop nombreux : les femmes qui possèdent un château manient l'ébauchoir par désœuvrement, et donnent à leur paroisse un bénitier signé de leur nom. Pour modeler les ailes d'un séraphin, elles salissent leurs doigts, habitués à tenir l'éventail ou à chatouiller le clavier d'un piano. La sculpture est-elle mieux portante depuis que les châtelaines tourmentent la terre glaise avec un morceau de buis? Le mal n'est pas grand tant que leur talent se contente des succès de famille; mais à force de s'entendre louer par leurs parens, par leurs amis, elles finissent par se persuader qu'elles sont appelées à la renommée. Comment résister à la tentation? Elles se laissent arracher la figurine bienheureuse, le bénitier délicieux qu'elles ont achevés en se jouant, et le public est appelé à juger ces génies trop longtemps ignorés. Tantôt ils subissent la cruelle épreuve du silence, tantôt celle des louanges ironiques. Est-ce que la race des sculpteurs improvisés n'est pas encore assez nombreuse? Faut-il donner plus de place au dessin dans l'éducation des jeunes filles, afin qu'elles puissent offrir à leur fiancé son image peinte en cachette? Mon esprit sans doute n'a pas assez de délicatesse pour sentir le prix d'un tel cadeau, mais je ne veux pas mentir et m'attribuer une pensée qui n'est pas mienne.

La peinture et la sculpture, vulgarisées comme l'écriture et l'orthographe, comme des notions de première nécessité, ne sont pas pour moi l'âge d'or. Tout le monde croit savoir écrire, et Dieu sait comme on le prouve. Jusqu'à présent, les livres conçus en dépit du bon sens, écrits en dépit de la grammaire, étaient plus nombreux que les tableaux et les statues conçus en dépit du dessin. M. de Laborde veut rétablir l'équilibre. Quand le maniement du crayon, du pinceau, de l'ébauchoir, fera partie de l'éducation comme l'étude de la langue, les tableaux ridicules, les statues absurdes se multiplieront aussi facilement que les livres dépourvus de toute raison. Ce que l'auteur appelle bienfait, ce qu'il envisage comme un progrès intellectuel, ne serait à mes yeux qu'un fléau. Nous avons les chanteurs de salon qui fredonnent des chansonnettes ou des romances, au grand ébahissement des amis qui les écoutent. La musique fait aujourd'hui partie de l'éducation, personne ne peut l'ignorer. Un homme bien élevé ne peut se dispenser, s'il veut conserver sa réputation de courtoisie, d'applaudir chaudement chaque morceau dans les concerts où ne figure pas un chanteur exposé aux sifflets du parterre. Il est perdu s'il n'habitue pas ses oreilles au courage, son visage à l'impassibilité. C'était trop peu que la musique de société pour exercer notre patience; nous aurons la peinture, la sculpture de société: le progrès n'est pas douteux. Avec de tels auxiliaires, le goût public ne peut demeurer ce qu'il est. Il s'élèvera. Comment ne s'élèverait-il pas? Quand on sera forcé, après avoir salué la maîtresse de la maison, d'admirer, de louer les chefs-d'œuvre éclos en famille, les esprits les plus obtus deviendront clairvoyans, les plus indifférens se passionneront pour la ligne, pour la couleur, pour la forme. On aura beau s'en défendre, on sera connaisseur malgré soi. Et pour réaliser toutes ces merveilles, que faut-il faire? Inscrire le dessin comme une étude obligatoire dans le programme de l'éducation. Dans les moindres pensionnats, le dessin sera une chose importante, un sujet d'émulation. Ignorer le maniement du crayon deviendra une singularité, presque une honte. Les gens du monde formés à une telle école devineront à première vue la date et l'origine d'un tableau. Ils ne confondront plus les débris trouvés dans la banlieue d'Athènes avec les œuvres du ciseau romain. Les leçons qu'ils auront reçues dans leur jeunesse les prémuniront contre un tel danger. On parlera d'une méprise comme d'un scandale.

Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je considère comme indifférente l'éducation esthétique de la foule : tout ce qui pourrait servir à développer le sentiment de la vraie beauté parmi ceux qui ne pratiquent pas les arts du dessin doit être accueilli avec empressement; mais le remède proposé me semble pire que le mal. Le goût

public est dépravé. La foule s'engoue d'œuvres sans valeur et passe devant les œuvres savantes ou gracieuses sans se douter de son ignorance. Le moyen de l'éclairer est-il bien celui qui nous est offert? Les conséquences que je viens d'indiquer ne sont pas un pur jeu d'esprit. Ceux qui ont vu les pastels et les aquarelles, orgueil et joie des familles, savent à quoi s'en tenir sur ce point. Sans doute le goût public, s'il devenait plus sévère, exercerait sur ceux qui produisent leur pensée à l'aide du marbre ou de la couleur une action salutaire et puissante. Seulement il ne faut pas oublier, et l'expérience ne l'a que trop prouvé, que la connaissance incomplète des procédés techniques est moins profitable pour l'intelligence que l'étude des belles œuvres. C'est de ce côté qu'il faudrait appeler l'attention de la foule, toutes les tentatives qui auront un autre but seront inutiles. Le goût se forme par la comparaison. Si les gens du monde occupent leurs loisirs à crayonner, à modeler, au lieu d'apprendre comment le sentiment de la vraie beauté s'est développé chez la nation la plus ingénieuse de l'antiquité, combien de temps l'art a balbutié avant de parler une langue claire et précise, ils seront, dans dix ans comme aujourd'hui, des juges inhabiles à donner un avis sérieux sur une œuvre nouvelle. C'est le passé qui nous enseigne le sens du présent. Ceux qui ne connaissent pas les grands modèles, les types de la perfection, ne peuvent apprécier tout au plus dans un tableau, dans une statue, que l'exactitude des proportions, la correction de la forme; je dis tout au plus, et ce n'est pas sans raison, car la forme réelle est ignorée du plus grand nombre. Ce n'est pas en copiant les têtes de Lemire ou de Jullien qu'on acquiert la notion de la forme. Les croquis de voyage ne sont guère plus instructifs pour ceux qui veulent parler de paysage. Aussi l'avis que peuvent donner de tels juges est un avis sans autorité; ils n'exercent aucune action sur les hommes du métier; on les entend sans les écouter. Ce qu'ils blâment comme inutile n'est jamais effacé; ce qu'ils admirent, ce qu'ils vantent disparaît souvent quand ils ont tourné les talons. Leurs éloges excitent la défiance; parfois la crainte que leur enthousiasme inspire mène à d'heureuses corrections; parfois aussi elle conduit à d'imprudens sacrifices. De tels juges, on le sait bien, suivent la mode, et ne prennent guère la peine de penser par eux-mêmes; la politesse leur tient lieu de clairvoyance.

Les idées de M. de Laborde sur l'éducation des artistes sont celles d'un homme qui connaît les grands modèles. Je ne signerais pas toutes les opinions qu'il professe; mais lors même que je ne suis pas de son avis, je ne puis m'empêcher de reconnaître que les principes qui le guident sont d'un ordre élevé. Je ne voudrais pas affirmer qu'il comprend avec la même sagacité toutes les époques de l'his-

toire; cependant son respect pour la tradition est à mes yeux le signe d'un bon esprit. Familiarisé avec l'étude du passé, il sait que les artistes éminens n'ont jamais négligé de mettre à profit les œuvres de leurs devanciers. Aussi ne manque-t-il pas d'insister sur la nécessité de perpétuer la tradition. Cette manière d'envisager l'enseignement n'est pas aujourd'hui populaire. La mode est de vouloir ne relever que de soi-même. L'auteur ne redoute ni les objections, ni les railleries, et je lui sais bon gré de sa fermeté. Si l'on néglige en effet de perpétuer la tradition, on se condamne à des tâtonnemens sans nombre. Le plus sage est de mettre à profit les leçons du passé. Le maintien de la tradition n'est pas un obstacle au progrès, comme se plaisent à le répéter ceux qui ne connaissent pas l'histoire des arts du dessin. Toutes les grandes écoles en sculpture, en peinture, en architecture, qui ont voulu changer la direction de l'enseignement, ne connaissaient pas seulement l'école qui les précédait immédiatement, mais tout ce qui avait été fait ou tenté en des temps plus éloignés. Pour inventer comme pour enseigner, il faut commencer par apprendre. La génération nouvelle a grandi en se nourrissant d'autres pensées. M. de Laborde, témoin de l'anarchie qui règne aujourd'hui dans les arts du dessin, appelle de tous ses vœux le rétablissement d'une forte discipline. Lors même qu'on trouverait ses principes trop rigoureux, il serait encore opportun de s'y rallier, car, grâce à l'anarchie, bien des forces se dépensent en pure perte. Chacun va de son côté, sans guide, sans conseils, sans but déterminé, ou plutôt sans autre but que l'accomplissement de sa volonté personnelle. Rien de mieux pour ceux qui savent; mais pour ceux qui ne savent pas, ceux dont l'éducation n'est pas achevée, dont souvent même l'éducation n'est pas ébauchée, cet amour de l'indépendance n'est qu'un amour stérile. L'auteur le sait depuis longtemps, et fait de son mieux pour montrer le danger. Si les oreilles demeurent fermées à ses avertissemens, il aura du moins le contentement d'avoir signalé le mal. La tradition, qui n'est pas aujourd'hui en honneur, trouve en lui un défenseur sincère, sinon toujours habile. Parfois il arrive à M. de Laborde de compromettre sa cause, de produire des argumens inutiles ou imprudens; mais son point de départ est excellent, et ce qu'il veut, nous le voulons.

Le but des arts du dessin est aujourd'hui méconnu trop souvent par ceux mêmes qui les ont choisis comme une profession. L'enseignement fondé sur la tradition est le seul qui puisse remettre les choses en meilleur état. Si l'on ne veut pas que la peinture, la sculpture, l'architecture deviennent des métiers, il faut que les leçons de l'école ne se renferment pas dans la limite des procédés matériels. Or ce qui se fait ne s'accorde guère avec nos vœux. L'enseignement de

la partie technique domine celui de la partie intellectuelle. Les élèves de l'école de Paris, je parle de ceux que les professeurs déclarent les plus habiles, de ceux qui vont en Italie étudier librement pendant cinq ans aux frais de l'état, dessinent avec une merveilleuse adresse le chapiteau d'une colonne, peignent ou modèlent une figure de façon à contenter ceux qui connaissent la forme réelle; mais quand il s'agit de concevoir le plan d'un palais, de composer un groupe ou un tableau, quel désappointement pour ceux qui les croyaient dispensés de toute étude nouvelle! Les meilleurs élèves de notre école sont, pour la plupart, incapables de composer. Ils excellent dans les détails, ils étonnent par l'élégance, par la délicatesse d'un morceau; mais comptez leurs pas depuis le départ de Paris jusqu'au retour, et vous serez consterné. Quand ils reviennent, ils savent ce qu'ils savaient dans le domaine de la conception. Les peintres et les sculpteurs copient les modèles qui se trouvent au Capitole, au Vatican, à la Farnésine ou dans les églises de Rome; les architectes mesurent le palais Farnèse, le palais de la Chancellerie, le palais Giraud, les colonnes de la Græcostasis, qui s'appelaient naguère colonnes du temple de Jupiter-Stator. Ils restaurent sur le papier le théâtre de Marcellus, le Colisée, le temple d'Antonin et Faustine. Chaque année, au mois de septembre, nous pouvons suivre leurs travaux; mais, l'heure venue de produire des œuvres personnelles, ils hésitent, ils tâtonnent, ou, s'ils ne doutent pas de leurs forces, ils nous donnent des souvenirs pour des conceptions originales. Les spectateurs dont la mémoire est bien meublée peuvent saluer comme de vieilles connaissances les portiques et les figures signés du nom des lauréats.

A quoi faut-il attribuer la faiblesse de ces œuvres? Ce n'est pas à l'insuffisance de l'enseignement technique. Les élèves de notre école, comparés aux élèves formés par les autres nations de l'Europe, ont une évidente supériorité. Mon témoignage ne signifierait rien, s'il n'était fortifié par celui des nations rivales. L'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne envoient chez nous leurs enfans pour apprendre le maniement du pinceau, de l'ébauchoir, de l'équerre et du compas : elles s'avouent vaincues, puisqu'elles sollicitent les leçons de notre école; mais la partie intellectuelle de l'enseignement n'a pas été traitée avec autant de soin que la partie matérielle. Parmi les trois arts du dessin, un seul, l'architecture, possède une chaire d'histoire, et cette chaire est à peu près inutile, parce que les élèves ne sont pas obligés de prouver qu'ils ont suivi les leçons du professeur. La peinture et la sculpture n'ont pas de chaire d'histoire, et les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires prouvent assez toute l'importance de l'enseignement historique. — Les

pensionnaires ont devant eux les œuvres les plus savantes du ciseau et du pinceau, et pourtant il leur arrive plus d'une fois de peindre comme s'ils ne connaissaient que l'école de Bologne, de modeler comme s'ils n'avaient vu que les œuvres du chevalier Bernin. Je me rappelle l'étonnement et l'embarras d'un lauréat traversant le Tibre sur le pont Saint-Ange. A droite et à gauche, il apercevait une rangée de statues qui trouvent des admirateurs parmi les Romains et parmi quelques étrangers, je suis bien obligé de l'avouer. Ces statues, qui témoignent d'une grande habileté de main, sont d'un goût déplorable, et comptent parmi les pires ouvrages du Bernin. Le jeune lauréat n'osait les blâmer, les voyant sur le pont Saint-Ange; il n'osait non plus les admirer, ne les trouvant pas de son goût. Il attendait l'avis de ses compagnons de promenade pour se prononcer. Je rappelle cette anecdote, parce qu'elle est caractéristique. Si la sculpture et la peinture avaient à l'école de Paris une chaire d'histoire, les lauréats sauraient à quoi s'en tenir sur le mérite du Bernin, sur le mérite de l'école de Bologne. Avant de franchir les portes de Rome, ils seraient pleinement édifiés à cet égard. Une fois entrés, ils peuvent se laisser abuser par ce qu'ils entendent, par ce qu'ils lisent sur le marbre. Si leur goût n'est pas formé d'avance, ils peuvent accepter et rapporter chez nous d'étranges opinions. Annibal Carrache et Raphaël ont tous deux une sépulture dans l'ancien temple d'Agrippa, qui s'appelle aujourd'hui Sainte-Marie-de-la-Rotonde. Or on lit en lettres d'or, sur une lame de marbre noir, qu'Annibal Carrache, égal en talent au chef de l'école romaine, ne fut pas aussi heureux que lui. Il paraît, d'après cette inscription, que l'école de Bologne n'a pas, pour les Romains eux-mêmes, moins de valeur que l'école romaine. C'est une grande preuve de modestie, sinon une preuve de sagacité. On rencontre au-delà des Alpes des juges qui se donnent pour amis du progrès, et qui pensent de bonne foi que Raphaël était le plus grand peintre de l'Italie avant la venue d'Annibal Carrache! Comment s'en étonner? L'inscription latine de Sainte-Marie-de-la-Rotonde, prise au sérieux, mène tout droit à cette étrange conclusion. Dès qu'on admet l'égalité de Rome et de Bologne, on est bien près de mettre Bologne au-dessus de Rome. L'enseignement historique remettrait tout à sa place.

M. de Laborde propose, pour élever le niveau du goût public, un expédient très singulier, à mon avis, mais qui pourtant n'est pas nouveau. Ce n'est pas la première fois que j'en entends parler. Il s'agirait de confier aux peintres les plus éminens de notre temps la décoration de nos théâtres. Le rideau, le plafond, le devant des loges et des galeries seraient conçus, composés par ceux qui auraient donné des preuves de savoir et de talent en traitant des sujets de

l'histoire sainte ou profane. L'idée semble hardie, n'est-ce pas? Si le vœu de l'auteur venait à se réaliser, la décorat on de nos théâtres y gagnerait sans doute quelque chose. Quant au goût public, dites-moi ce qu'il y gagnerait? Les spectateurs qui se pressent dans une salle viennent pour entendre la pièce nouvelle et ne songent guère à étudier les peintures de la toile ou du plafond. Après la chute du rideau, ils en sauront tout autant qu'avant le signal donné pour l'entrée des comédiens. Et si les artistes qui ont voué leur vie à l'expression des passions acceptaient une pareille besogne, croyez-vous qu'ils agrandiraient leur style, et qu'après avoir décoré une salle de spectacle, ils aborderaient dans de meilleures conditions les données bibliques ou les données de l'histoire moderne? Qui oserait le dire? M. de Laborde est animé d'intentions excellentes, mais il se méprend sur les moyens qui peuvent assurer le triomphe de sa cause. Il veut réformer le goût public, et l'expédient qu'il imagine, s'il était mis en œuvre, stérile pour le goût public, compromettrait les intérêts de la peinture. Parmi les artistes qui sont aujourd'hui populaires, il y en a bien peu qui prennent la peine d'achever l'expression de leur pensée. Ils profitent trop souvent de leur renommée pour se contenter d'une indication. S'ils acceptaient la décoration de nos théâtres, ils deviendraient encore plus indulgens pour eux-mêmes, et bientôt nous n'aurions plus que des ébauches qui se donneraient pour des tableaux.

La précision, la pureté ne sont pas tellement communes qu'on doive pousser les peintres dans la voie indiquée par M. de Laborde, et pourtant l'auteur, une fois en train d'imaginer des expédiens, ne s'arrête pas là. Il ne croit pas que la décoration de nos théâtres confiée aux artistes éminens suffise à la réforme du goût, à l'éducation de la foule. Il veut que nos cafés obtiennent le même honneur. En vérité, j'ai peine à comprendre comment un homme qui ne manque pas de lumières peut se tromper à ce point. Nos cafés décorés par les pinceaux les plus habiles de notre temps, quel enseignement pour les désœuvrés! Ils apprendront, en déjeunant, en prenant un sorbet, de quelle manière la ligne et la couleur peuvent et doivent exprimer la beauté. Ils seront dispensés de fréquenter les galeries. Ils n'auront qu'à lever les yeux après avoir achevé la lecture de leur journal. Ils s'instruiront à leur insu, et sans le vouloir. Quelle séduisante promesse! Je veux croire et je crois que l'auteur est de bonne foi; cependant il est bien difficile de parler sérieusement d'un tel vœu. Nos cafés transformés en écoles de goût! Jusqu'à présent, nous pensions que pour juger les œuvres d'art il fallait un peu de recueillement, que pour se prononcer sur le mérite d'un tableau il n'était pas inutile de réfléchir. L'auteur est d'un autre avis. Il paraît que

nous avions tort. Pour former son goût, il suffira désormais de se mettre à table dans un café tenu par un homme ami de la peinture, et qui n'aura reculé devant aucun sacrifice pour donner à la foule des notions précises sur la beauté. La discussion deviendra inutile. Que signifieraient les paroles à côté d'un tel enseignement? Il y aura des cafés décorés dans le style vénitien, dans le style florentin, dans le style romain, dans le style lombard. Vasari et Lanzi ne seront plus consultés. A quoi bon user ses yeux sur leurs ouvrages? En dépliant sa serviette, on saura d'avance quelle école on veut étudier; en achevant son repas, on sera pleinement édifié sur le génie du maître qui aura servi de guide au décorateur. Il y aura des cafés qui ne relèveront d'aucune école étrangère, qui seront consacrés tout entiers à l'école française. Les hommes doués de facultés vraiment puissantes s'y révéleront dans toute la splendeur de l'originalité. En buvant son café, on prendra la mesure du génie national; on saura si les successeurs de Lesueur, de Poussin sont dignes de leurs ancêtres, ou s'ils ont dégénéré. L'étude n'aura plus d'épines; chacun apprendra sans effort ce qu'on avait appris jusqu'ici à la sueur de son front. L'éducation du goût fera partie de la vie quotidienne. On n'aura pas besoin de se déranger pour acquérir une érudition variée; on s'instruira en respirant. Quant à ceux qui vivent en famille, ils profiteront de l'exemple et ne manqueront pas de confier aux pinceaux les plus savans la décoration de leur salle à manger. Leurs enfans sauront, dès l'âge le plus tendre, ce que les hommes d'un âge mûr ne savent pas toujours. L'art sera vulgarisé dans la plus effrayante acception du mot, il sera mis à la portée de tout le monde : c'est du moins l'espérance de l'auteur.

Je crains pourtant que les œuvres, en se multipliant, n'obscurcissent la notion de la beauté chez ceux qui la possèdent, et n'apprennent pas grand'chose à ceux qui ne la possèdent pas. Quant aux peintres, je ne vois guère ce qu'ils gagneraient en acceptant une pareille tâche. Je ne parle ici, bien entendu, que du profit intellectuel, car je ne mets pas en doute le profit pécuniaire. Les théâtres et les cafés pourront les enrichir, la peinture en sera-t-elle plus riche? Cent volumes bien choisis sont pour l'esprit une nourriture plus fortifiante que mille volumes pris au hasard. Quand le rideau, le plafond, les loges et les galeries de nos théâtres, quand les murailles de nos cafés seront couverts de peintures, la foule ne sera pas plus éclairée qu'aujourd'hui; elle connaîtra la satiété sans avoir connu les pures joies de l'admiration. Si les peintres éminens, comme le souhaite, comme l'espère l'auteur, abandonnent les travaux solitaires de l'atelier pour les travaux richement rémunérés, mais soumis au

contrôle des indifférens, ils arriveront à leur insu à ne plus tenir compte des conditions qui rendent l'art si difficile. Assurés d'avoir pour juges des spectateurs qui ne prendront pas la peine de réfléchir, ils se croiront dispensés de tout effort sérieux. Et qui oserait les blâmer? S'ils agissaient autrement, qui donc leur en saurait gré? Une fois engagés dans la voie que leur indique M. de Laborde, ils auront toujours présente à l'esprit la destination de leurs ouvrages. Avant de s'associer à l'industrie, ils concevaient lentement, ils composaient à loisir. Quand ils travailleront pour la foule, quand ils n'auront d'autre but que de la distraire, ils seront moins sévères pour eux-mêmes et se contenteront à moins de frais. Et pourquoi ne dirais-je pas toute ma pensée? Ils n'appartiendront plus à l'art, ils appartiendront à l'industrie; le gain deviendra leur unique souci. Il est bon sans doute que chacun tire de son labeur un honnête salaire; mais le peintre et le sculpteur qui se font industriels, qui veulent produire, dans un temps donné, une quantité de figures dont le prix est convenu d'avance, n'ont plus rien à démêler avec l'art proprement dit; leur atelier devient une usine; leur pinceau, leur ciseau fonctionnent comme un laminoir qui doit donner à l'échéance déterminée deux ou trois mille mètres de tôle. Mes craintes sont-elles mal fondées? Que M. de Laborde visite l'atelier de nos peintres à la mode, et que le présent lui enseigne l'avenir. Quand la popularité prend un homme sous sa protection, l'enivrement ne se fait pas attendre; la louange monte à la tête, et pour garder sa raison, pour ne pas s'estimer trop haut, quand on est soumis à une telle épreuve, il faut posséder une dose de bon sens peu commune. Les amateurs se pressent devant une toile à peine ébauchée, et célèbrent à l'envi l'œuvre qu'ils peuvent à peine entrevoir. Le peintre se croit doué de facultés surhumaines; il ne connaît plus ni doute, ni tâtonnement; il ne peut mal faire. Eh bien! qu'il entreprenne la décoration de nos théâtres et de nos cafés, la fièvre de l'or fera pour sa raison ce que faisait la louange : il voudra que chacune de ses journées lui assure une recette fabuleuse. Que deviendra la dignité personnelle? que deviendra le respect de l'invention? L'invention sera dédaignée, la dignité personnelle sera oubliée; tout sera sacrifié à l'amour du gain.

Je crois avoir montré avec une pleine évidence tous les dangers de l'alliance proposée par M. de Laborde. Cependant, pour ne laisser aucun doute dans les esprits qui aiment à rêver un avenir sans relation, sans ressemblance avec le présent, il me semble utile de poser la question d'une manière théorique. Quand j'aurai marqué en termes précis la destination de l'art et la destination de l'industrie, je serai dispensé d'insister. Je ne m'arrêterai pas à réfuter les argumens de ceux qui, voulant assigner à toute chose un but utile,

demandent de très bonne foi à quoi servent la peinture et la sculpture. Dès qu'on fait intervenir l'économie politique dans les problèmes de ce genre, la discussion devient impossible. L'art est à lui-même son propre but; toute autre manière de le concevoir est manifestement contraire à la raison. Il est certain qu'un engrais qui augmente la fécondité de la terre, une machine à pétrir qui donne le pain à meilleur marché, sont plus utiles dans le sens réel du mot que la peinture et la sculpture. Aussi n'essaierai-je pas de prouver l'utilité de l'art. Je me contenterai de rappeler que pour l'homme le mieux nourri, pour celui qui jouit d'une excellente santé, qui respire à pleins poumons, il existe des besoins que les professions utiles n'ont pas mission de satisfaire. Parmi ces besoins, la contemplation de la beauté est un des plus impérieux. Le bien-être matériel ne suffit pas à nos facultés. Un sommeil profond et régulier qui répare nos forces, une promenade sur les collines qui excite notre appétit et donne plus de souplesse à nos membres, sont, à coup sûr, des sources de contentement. Cependant ceux qui ne souhaitent rien au-delà sont assez pauvrement doués. Le sentiment de la beauté existe en germe chez la plupart des hommes; il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque le développement esthétique est un des signes les plus certains de la civilisation. Un peuple qui n'aurait jamais révélé que le génie industriel n'occuperait dans l'histoire qu'une place très mesquine. Et si le sentiment de la beauté n'existait pas en germe chez la plupart des hommes, les grands artistes n'auraient pas obtenu en tout temps, en tout pays, une renommée si éclatante, n'auraient pas excité une si vive sympathie. Puisque les belles œuvres excitent l'admiration et donnent à ceux qui les contemplent une joie si profonde, qui dure encore quand elles ne sont plus devant leurs yeux, il faut bien que les belles œuvres répondent à des besoins très sérieux, très réels. Les grands spectacles que nous offre la nature ne suffisent pas à contenter les hommes chez qui le sentiment de la beauté n'est pas à l'état rudimentaire.

C'est à ces esprits d'élite que l'art s'adresse particulièrement, quoiqu'il ne demeure pas sans action sur ceux mêmes qui sont moins richement doués. Sa mission est de saisir la beauté partout où elle se montre, de la dégager de tout ce qui n'est pas elle, et de la présenter dans toute sa splendeur. C'est là le seul but que l'art doive se proposer; tout autre dessein doit nécessairement l'engager dans une fausse voie. Le peintre et le sculpteur, quand ils ont aperçu la beauté, je veux dire le peintre et le sculpteur pourvus de facultés élevées, n'ont d'autre souci, d'autre ambition que de l'exprimer dans une œuvre librement conçue. S'ils se préoccupent du goût public au lieu de songer, avant tout, à se contenter, ils descendent de la région

où ils doivent demeurer. Puisqu'ils possèdent non-seulement le sentiment de la beauté, mais le moyen d'exprimer ce qu'ils sentent, ils dérogent en consultant ceux qu'ils veulent émouvoir. Qu'ils modèlent, qu'ils peignent pour traduire ce qui est en eux, qu'ils révèlent, dans une langue claire et précise, la pensée qui les anime, et leurs espérances de renommée ne seront pas déçues. Si, avant de prendre l'ébauchoir ou le pinceau, ils se demandent ce qui plaira, ce qui déplaira, ils ne produiront jamais que des œuvres éphémères. Dans le domaine de l'art, la liberté mène à la puissance. Le sculpteur et le peintre ne doivent pas aller vers le public, mais amener le public à eux. Qu'ils courtisent l'opinion, ils s'amoindrissent. Les idées que j'exprime ici, je ne crains pas de l'affirmer, sont celles de tous les vrais artistes; je ne redoute aucun démenti de leur part. Leur souci constant est de manifester leur pensée. Ils ne veulent pas conquérir la renommée, la richesse, en abdiquant leur indépendance. Pour eux, la joie la plus vive, la plus profonde, est de se révéler pleinement sans rien sacrifier, sans rien omettre de ce qu'il ont conçu. Ils ne dédaignent pas les applaudissemens, il ne leur déplaît pas que leur nom soit répété par des milliers de bouches; mais ils ne descendent jamais jusqu'à mendier les applaudissemens. La gloire ne les séduit que lorsqu'elle arrive comme la récompense d'une œuvre libre et puissante par sa liberté même. Qu'on interroge l'histoire, et l'histoire répondra que la sculpture et la peinture n'ont jamais rien produit de grand, quand elles ont méconnu les conditions que je viens d'exprimer. Si elles tiennent compte du goût de la multitude, elles s'éloignent du but qui leur est assigné par la nature même des choses. Pour conserver leur dignité, elles doivent tout sacrifier à l'expression de la beauté.

Quelle est la mission de l'industrie? C'est de chercher partout, en toute occasion, l'emploi des choses qui s'offrent à ses yeux. Rendre utile ce qui demeurait oublié, appliquer aux besoins de la vie matérielle ce qui était dédaigné, ce qui n'avait de valeur pour personne, est et sera toujours pour l'industrie un triomphe éclatant. De quelque manière qu'on envisage ses travaux, on est toujours obligé d'arriver aux mêmes conclusions : le génie industriel se révèle sous deux aspects, soit en découvrant l'utilité d'une chose déclarée jusque-là inutile, soit en produisant à bon marché ce qui n'avait été produit qu'à grands frais. L'unique préoccupation des inventeurs dans le domaine de l'industrie est de s'enrichir. J'entends dire quelquefois qu'ils veulent enrichir leur pays. Mon intention n'est pas de soutenir qu'ils sont tous dominés par l'égoïsme. Je consens à croire que parmi ceux mêmes qui rêvent l'opulence, il y en a qui songent à créer le bien-être parmi les pauvres qui les entourent.

Je ne pourrais m'y refuser sans nier l'évidence. On cite des familles bénies, dont l'orgueil et la joie sont de régner sur une commune, sur un canton, par la bienfaisance, par la générosité. Le spectacle de ces vertus, transmises de génération en génération, est trop consolant pour ne pas appeler l'attention du philosophe; mais cet exemple, qui n'a pas encore trouvé de nombreux imitateurs, ne change pas les conditions de l'industrie. Le caractère égoïste ou généreux des hommes qui ont organisé le travail pour dégager l'utilité des choses ne modifie pas les formes du problème. Il s'agit toujours de produire à bon marché ce qui était produit à grands frais pour accroître la consommation, ou de trouver l'usage d'une chose demeurée sans emploi. Dans le premier comme dans le second cas, le but est la richesse. Que les inventeurs d'un procédé nouveau qui doit changer, simplifier la fabrication, prennent rang parfois parmi les hommes les plus éminens de leur pays, je ne songe pas à le contester. Le métier Jacquart, la machine à filer, sont très dignes d'admiration. Cependant ces deux découvertes n'altèrent pas le caractère de l'industrie. La machine à filer, le métier Jacquart ont abaissé le prix des indiennes, le prix des soieries. Et s'ils n'ont pas enrichi ceux qui les ont créés, ils enrichissent aujourd'hui ceux qui les emploient. J'ai donc le droit de dire que la recherche de l'utile est l'unique but de l'industrie, et je ne prendrais pas la peine de l'affirmer, si M. de Laborde ne proposait pas une alliance entre l'art et l'industrie. Pour soutenir l'opportunité d'une telle alliance, il faut oublier ce que je rappelle ici, ce qui est démontré depuis longtemps, que l'utile et le beau ne sont pas une seule et même chose. Dans la recherche du beau, dans l'expression de la forme harmonieuse et pure qui excite notre admiration, il n'est jamais question de produire vite, de produire à bon marché. Or l'industriel qui négligerait ces deux points serait montré au doigt. Celui qui veut s'enrichir en appliquant les choses aux besoins de la vie matérielle doit toujours songer à simplifier la main-d'œuvre. Si l'artiste s'avise de suivre un tel exemple, il change de nom. J'ai entendu parler d'une famille de graveurs qui avaient introduit dans leur profession la division du travail recommandée par Adam Smith. Les ouvriers du premier étage se chargeaient des figures. Au second étage, on faisait les terrains et les plantes; au troisième, les ciels. Les estampes qui sortaient de cette maison arrivaient sur le marché dans de bonnes conditions. Croit-on que Marc-Antoine Raimondi, Bolswert et Drevet aient jamais suivi le conseil d'Adam Smith?

La recherche de l'utile semble parfois se confondre avec la recherche du beau, car il est utile de produire de belles étoffes, de beaux meubles, puisque les beaux meubles et les belles étoffes

peuvent devenir une source de richesse. Qu'on ne se méprenne pas pourtant. En pareil cas, le beau et l'utile ne sont pas sur le pied de l'égalité, l'utile domine le beau. En semant les fleurs sur la soie, en sculptant le chêne ou l'ébène, le fabricant n'oublie jamais le prix de revient ni le prix de vente. Il ne cherche pas le beau dans la plus haute expression, mais une certaine mesure de beauté qui ne coûte pas trop cher, et lui promette ce qu'on appelle un bénéfice raisonnable. Il recommande à ceux qui lui fournissent des modèles de ne pas se laisser emporter trop loin par leur imagination. Il ne s'agit pas pour lui de contenter vingt personnes d'un goût sévère, mais de plaire au plus grand nombre et de tenter les acheteurs par le bon marché. Cette pensée se retrouve dans tous les travaux de l'industrie, et suffit à démontrer que la recherche de l'utile ne peut jamais se confondre avec la recherche du beau. L'art ici vient au secours de l'industrie, l'éclaire de ses conseils, mais n'arrive jamais à la détourner de son but. Ses conseils ne sont suivis qu'à la condition de ne pas entraîner de trop grosses dépenses. S'il en était autrement, les œuvres de l'industrie ne trouveraient pas d'acheteurs, ou n'en trouveraient qu'à grand'peine. Or l'utile, par sa nature même, s'adresse au grand nombre. Une étoffe qui ne peut tenter que vingt familles devient difficilement une source de richesse. On parle de métiers démontés pour satisfaire le caprice d'une femme et ne pas l'exposer à voir une robe pareille à la sienne, mais on en parle comme d'une exception.

Pour justifier l'alliance de l'art et de l'industrie, on cite les bijoux trouvés dans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, et conservés à Naples dans le musée des Studj. Je ne veux pas nier la valeur de cet argument. J'admire l'élégance des bracelets, des colliers, des pendans d'oreilles, qui sont à bon droit considérés comme un trésor par tous les hommes de goût. J'ai vu à Rome, chez le chevalier Campana, une collection de même origine, moins nombreuse que celle de Naples, mais aussi importante, car toutes les pièces qui la composent sont choisies avec un rare discernement. La plupart de ces bijoux sont des merveilles d'invention, et surtout des merveilles de simplicité. Cependant ce qui se faisait à Pompéi, à Herculanum, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, n'est pas un argument sans réplique. Les traditions de l'art grec, qui dominaient alors, étaient d'une application d'autant plus facile, que le goût public n'était pas dépravé par la forme des vêtemens. Herculanum et Pompéi n'avaient pas, comme l'Europe moderne, des modes extravagantes dont l'unique but semble être de combiner des lignes bizarres et monstrueuses. Pour établir parmi nous l'élégance et la simplicité de l'art grec, pour composer des bijoux pareils à ceux du musée des Studj, ou quelque chose d'équivalent, il ne faudrait pas calom-

nier la forme humaine comme on se plaît à le faire. Tant que les femmes s'habilleront comme elles s'habillent aujourd'hui, leurs colliers et leurs bracelets seront aussi absurdes que leurs vêtemens. On peut prouver, l'histoire à la main, que l'alliance de l'art et de l'industrie n'a pas toujours été une chimère; mais la preuve une fois donnée, on doit se demander dans quelles conditions cette alliance s'est établie, dans quelles conditions elle s'est maintenue. Quand le vêtement enveloppait la forme humaine sans la déguiser, quand la foule puisait dans les habitudes de la vie la notion de l'élégance et de la beauté, le luxe n'avait rien de singulier; les artistes composaient pour l'industrie des modèles qui n'étonnaient pas, mais qui charmaient. Leur avis était accepté sans résistance, et l'industrie s'empressait d'obéir. Plus tard, quand la forme des vêtemens fut altérée, sous le Bas-Empire, l'industrie prit le dessus, l'autorité de l'art fut méconnue, et le luxe devint bizarre; on se complut dans les lignes tourmentées. Les modes d'aujourd'hui ne sont pas moins ridicules que les modes du Bas-Empire; aussi ne faut-il pas s'étonner que les bijoux manquent de simplicité.

Si la démonstration théorique ne suffisait pas, j'invoquerais les souvenirs de ceux qui ont vu des bijoux dans le goût de Pompéi portés par des femmes de notre temps. On trouve à Naples des ouvriers habiles qui copient très fidèlement les modèles antiques. Eh bien! ces modèles, qui excitent notre admiration dans le musée des Studj, nous étonnent sans nous plaire quand ils sont placés sur le cou, sur le bras d'une femme vêtue selon la mode de nos jours. La vérité se réduit à ces termes. Le génie des artistes, dans le premier siècle de l'ère chrétienne comme aux beaux temps de la Grèce, réglait la forme des vêtemens, et le goût public, formé par la contemplation habituelle d'un ensemble de lignes élégantes, maintenait l'autorité des artistes. Aujourd'hui le plus grand nombre des esprits ne possède sur la beauté que des notions confuses; aussi l'autorité des artistes est souvent méconnue, et leurs conseils les plus sages sont traités comme de purs caprices. Les plus étranges inventions sont acceptées et prônées comme des merveilles. N'avons-nous pas vu des femmes — qui se donnaient pour des types d'élégance, — porter à leur ceinture des cathédrales en or émaillé? Ces bijoux ridicules se vendaient très cher, l'admiration se mesurait à la dépense, et l'on était mal venu à s'en moquer. On avait créé pour cet absurde enfantillage un terme pompeux et barbare : cela s'appelait bijou d'art pour les profanes; dans la langue usuelle, c'était une châtelaine. Les fabricans avaient devancé le vœu de M. de Laborde; mais comme l'industrie n'oublie jamais son but, le gain, pour produire sans trop de frais ces joujoux dont les femmes s'amusaient, elle partageait le travail entre plusieurs mains. Et je ne parle pas

seulement de l'exécution, de la fonte, de la ciselure; je parle aussi et surtout de la composition du modèle. Ces petites cathédrales portées à la ceinture n'étaient pas créées par un seul ébauchoir. Un sculpteur faisait le portail et les tours, un autre inventait les figures, un troisième les ornemens, et les pièces assemblées s'accordaient comme elles pouvaient. Le bijou d'art réalisait l'alliance de l'art et de l'industrie, et les femmes à la mode ne songeaient pas à se demander si leur châtelaine avait le sens commun. Il y a aujourd'hui dans l'industrie quelques hommes éclairés qui comprennent la nécessité d'avoir des modèles achevés par une seule main : c'est un progrès sans doute; mais ils comprennent aussi la nécessité de multiplier les épreuves de ce modèle à des conditions qui ne soient pas trop onéreuses, et la ciselure ne respecte pas toujours la conception du sculpteur. L'industrie commande, et le public ne se plaint pas.

Cependant toutes les objections que j'ai présentées jusqu'ici sont dominées par la dernière qu'il me reste à exprimer. L'union des arts et de l'industrie, vînt-elle à se réaliser, demeurerait stérile. Tant qu'on n'aura pas introduit la sincérité dans le luxe, l'intervention des artistes éminens dans la fabrication des bijoux, des meubles, des étoffes, ne changera pas l'état des choses. Je ne sais pas si François Bacon avait raison d'affirmer que l'homme est naturellement porté au mensonge, et que, pour arriver à dire la vérité, il est obligé de combattre ses instincts. J'aime à croire pourtant que le chancelier calomniait l'espèce humaine. Ce que je sais, c'est que le mensonge prend aujourd'hui une prodigieuse importance dans les habitudes de notre société. On cite comme une singularité ceux qui consentent à ne pas déguiser la condition réelle où ils sont placés. L'usage est de sacrifier à peu près constamment l'être au paraître. Les gens pauvres tiennent à cacher leur pauvreté. Ceux qui pourraient vivre facilement sans connaître la gène se refusent le nécessaire pour éblouir les yeux et se donner l'apparence de la richesse. Dans une société ainsi constituée, que signifierait l'union des arts et de l'industrie? Tout le monde fait semblant d'être ce qu'il n'est pas, et l'industrie se modèle sur les mœurs. Pourquoi nous plaindrions-nous? Ce qui se passe sous nos yeux est parfaitement logique. Pour des acheteurs qui ne tiennent pas à la réalité, qui se contentent de l'apparence, l'industrie aurait grand tort d'agir autrement qu'elle n'agit. Étoffes, meubles, bijoux, tout est destiné à satisfaire la vanité des chalands qui veulent se donner pour riches, et qui ont à peine de quoi suffire aux besoins de la vie quotidienne. Les anneaux qu'on appelle ciselés sont estampés; mais on a pour dix écus ce qui coûterait quatre ou cinq louis. Au lieu de fleurs taillées dans un lingot, l'acheteur porte au doigt une lame d'or qui a pris l'empreinte

d'un modèle en acier, et montre fièrement cette merveille à bon marché. Le poirier ne ressemble guère à l'ébène, et pourtant le poirier figure dans les ouvrages sculptés : on se contente d'en changer la couleur; mais l'ébène coûte si cher et le poirier se taille si facilement! La cause de l'ébène est perdue. Or, une fois qu'on a consenti à déguiser la nature de la matière, comment hésiterait-on à mentir quand il s'agit de la main-d'œuvre? On invente des machines fort ingénieuses qui simplifient la besogne de l'ouvrier. Tout ce qu'on peut soustraire au travail personnel est confié à la puissance de la vapeur. On n'a pas encore imaginé de machine pour sculpter des figures; mais patience! on y arrivera peut-être bientôt, et les bourses les plus modestes pourront acquérir des meubles d'art. Jusqu'à présent, la vapeur se contente de découper le bois; elle ne s'arrêtera pas là. Les meubles de la renaissance, qu'on admire encore dans quelques vieux châteaux, étaient composés, souvent même sculptés par des artistes habiles, qui ne confiaient à personne l'expression de leur pensée. Dans la seconde moitié du XVe siècle, dans la première moitié du XVIe, on n'avait pas encore mis l'apparence de la richesse à la portée de tout le monde; les meubles sculptés n'appartenaient qu'aux riches, et les menuisiers, les ébénistes ne s'avisaient pas d'inventer des modèles. Ce n'était pas l'union de l'art et de l'industrie, c'était l'art, qui, au lieu de choisir le marbre ou le bronze, choisissait le chêne ou le buis pour exprimer la forme humaine ou la forme des plantes. Les tritons et les satyres, les naïades et les néréides se jouaient sur les panneaux des buffets; mais ces meubles merveilleux ne se vendaient pas par centaines, les acheteurs ne tenaient pas à les voir se multiplier. L'œuvre une fois achevée, l'heureux possesseur n'accordait pas le droit de réplique, et gardait pour lui seul ce qu'il avait acheté.

Aujourd'hui tout est bien changé, les plus riches consentiraient à grand'peine à donner pour un meuble ce qu'on donnait au temps de la renaissance; ils décorent leurs appartemens à bon compte. Le stuc, le marbre, les métaux précieux sont remplacés par des moulures en pâte, et l'on arrive ainsi à simuler les splendeurs d'une résidence royale. Le luxe qu'on nous donne comme un signe de prospérité n'est le plus souvent qu'un mensonge; c'est toujours et partout le sacrifice de l'être au paraître. A Dieu ne plaise que j'improuve la division de la propriété! Lors même qu'il serait cent fois démontré que cette division présente des inconvéniens agronomiques et interdit certains procédés de culture, il faudrait encore la bénir comme un bienfait; mais si le bien-être matériel n'est plus maintenant le privilége du petit nombre, ce qui est un progrès évident, nous n'avons guère sous les yeux qu'un luxe menteur, ce qui pour

tout homme de bon sens est un pas en arrière. Accepter sa condition, ne jamais chercher à la déguiser, est la meilleure manière de prouver qu'on sent l'importance du luxe pour le développement de l'art et de l'industrie. Que la sincérité prenne la place du mensonge, et l'industrie pourra profiter des conseils de l'art; mais le vent emporte mes paroles, et le règne de la vanité n'est pas près de finir. La pauvreté se cache comme un vice, ou tout au moins comme un ridicule. On craint d'exciter la compassion, on veut exciter l'envie. Or, si je ne m'abuse, la réforme de l'industrie est impossible sans la réforme des mœurs. Les belles étoffes, les beaux meubles ne viendront qu'après le rétablissement de la franchise. Inventer des modèles élégans, ne rien négliger pour contenter les connaisseurs, à quoi bon? Les connaisseurs qui peuvent acheter ce qu'ils admirent ne se comptent pas par centaines. Les hommes veulent porter au doigt des pierres gravées qui ne coûtent pas plus cher que des anneaux estampés; l'industrie trouve moyen de les satisfaire. Aussi la gravure en pierre fine est un art à peu près perdu, malgré le concours institué à l'école de Paris. Je ne veux pas médire de mon temps, j'aimerais à louer ce que je vois; mais le danger du mensonge est tellement évident qu'il serait inutile de le taire. Le signaler franchement est le parti le plus sage. Qu'on m'accuse d'exagérer l'importance de la question, je ne m'en plaindrai pas, je n'irai pas même jusqu'à m'en étonner. Pour tous les hommes de bonne foi, la recherche d'une splendeur menteuse n'est pas chose futile et dont on doive parler en riant. Bien des actions qu'on n'oserait avouer, qui appelleraient la rougeur sur le front si elles étaient révélées, n'ont pas d'autre cause que le désir d'éblouir les yeux. Le luxe est à si bon marché, que pour briller il n'est pas nécessaire de faillir souvent au devoir; on se contente au prix de quelques fautes qu'on estime légères. Les consciences complaisantes qui ne s'effraient pas d'une égratignure faite au bon droit, de quelques pièces d'or gagnées sans trop de scrupules, s'effraieraient peut-être s'il fallait, pour atteindre à la splendeur, oublier toute probité. Que les sceptiques sourient tout à leur aise en me voyant traiter le côté moral de la question : il ne dépend pas de moi de marquer la limite où s'arrête l'action du mensonge dans les relations de la vie sociale. Chacun sait où mène le mépris de la vérité; on ne sait pas assez combien il est funeste à l'art, à l'industrie; on ignore ou l'on feint d'ignorer que le luxe à bon marché est une source de corruption pour le goût comme pour les mœurs.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1857.

Et nous aussi, comme l'Angleterre il y a quelques mois, nous avons eu notre agitation électorale et nos émotions du scrutin, — émotions et agitation tempérées, il est vrai, dans notre pays, par le sentiment des conditions publiques au sein desquelles nous vivons. En Angleterre, il s'agissait de savoir si une politique resterait sur le champ de bataille, ou si le ministère triompherait de ses adversaires. En France, la lutte devait nécessairement se réduire à des proportions plus modestes : on se préoccupait peut-être moins du dénouement que des détails de cette mêlée électorale ; en d'autres termes, il s'agissait plutôt d'observer des signes, de surprendre des indices, de chercher à lire un vœu, une tendance dans des voix éparses groupées autour d'un nom, ou dans l'attitude générale des populations. De cette agitation limitée et éphémère, que reste-t-il aujourd'hui ? Il reste un corps législatif à peu près composé comme celui qui existait précédemment. Seulement quelques membres de l'ancienne chambre ne figurent plus dans le nouveau corps législatif, et dans le nombre le plus éminent est M. de Montalembert. L'opposition qui s'est appelée démocratique a emporté quelques nominations, deux à Paris, une à Bordeaux, une à Lyon. M. le général Cavaignac, faute d'une majorité suffisante obtenue du premier coup, ne pourrait être élu à Paris que dans un second scrutin qui se prépare. Deux ou trois candidats d'opinions indépendantes et modérées ont été élus dans le Nord, dans l'Yonne, en dehors de l'action administrative, et puis c'est tout. Dans le reste de la France, les candidats présentés par le gouvernement ont reçu l'investiture électorale, et quelques-uns même n'ont point eu de concurrens. C'est là le résultat sommaire, officiel, prévu en définitive. Que si l'on veut aller au-delà du fait lui-même, en interrogeant quelques-unes des particularités de ces élections, il n'est peut-être pas impossible de réunir certaines données qui, sans être d'une précision infaillible, aident à apprécier le caractère de cette victoire du gouvernement, la nature de ce genre

de lutte, les conditions faites aux opinions et aux partis. Ainsi à Paris le nombre des abstentions a été évidemment considérable; il dépasse le tiers du chiffre des électeurs inscrits. Parmi les votans, 110,000 se sont rangés du côté du gouvernement, 96,000 se sont prononcés pour l'opposition, ce qui constitue un total moins fort pour les candidats officiels et plus élevé pour l'opposition qu'en 1852. Dans les départemens, les abstentions sont également considérables, et la répartition des votes émis est assez inégale. En bien des cas, les candidats de l'opposition ont obtenu dans les villes des avantages partiels, neutralisés par les contrées rurales, dont le vote, souvent unanime, a fait le succès des candidats du gouvernement. On pourrait observer une autre circonstance, c'est que là où, par suite de scissions, comme cela est arrivé à Paris, des candidats d'une opposition modérée se sont trouvés en compétition avec des candidats représentant des tendances extrêmes, ce sont les premiers qui ont réuni le plus de voix. Veut-on enfin un dernier indice qu'il ne serait pas difficile peut-être de dégager de ce tourbillon? C'est qu'en général, au milieu de leurs incertitudes, les électeurs rechercheraient volontiers des hommes nouveaux. On en a vu surgir d'étranges, qui n'avaient d'autre mérite que de paraître pour la première fois. Que serait-ce s'il y avait sur tous les points des hommes sérieux, entrant dans la vie publique avec des opinions sensées, sans esprit de système, et libres de tout engagement?

Cela ne modifie en rien sans doute le résultat actuel. Ce sont simplement des faits à consulter. Peut-être y aurait-il du moins une conclusion à tirer de ce dernier mouvement électoral : c'est que le parti démocratique n'a point fait vraiment une aussi belle campagne qu'il pourrait le penser avec la meilleure volonté de se créer des illusions. Il s'est multiplié dans les limites de la législation actuelle, il s'est présenté partout où il l'a pu, il a envoyé ses candidatures dans les provinces; il a tenu, en un mot, à entrer dans la lutte avec ses couleurs et son drapeau, à montrer qu'il était bien toujours le même, qu'il apprenait peu et qu'il oubliait encore moins. A quoi est-il arrivé? Il n'est point impossible que le gouvernement, outre sa victoire matérielle, ne trouve une force de plus dans ce spectacle d'un parti dont les opinions sont loin de rassurer, et qui est assez bien organisé pour transmettre dans les départemens les bulletins de ses résolutions, ainsi qu'on vient de nous l'apprendre. Les quelques avantages que le parti démocratique a obtenus, on ne saurait les mettre au compte de la liberté; ils la serviront peu. Dans toutes ces particularités inhérentes aux dernières élections, n'y a-t-il pas en même temps certaines lumières propres à guider les opinions indépendantes et sincèrement modérées? Peut-être se défient-elles de leurs forces plus qu'elles ne le devraient. Elles ont certes de profondes racines dans le pays, elles répondent à un instinct de libéralisme qui n'est point mort. On n'aurait qu'à observer certains détails du dernier scrutin pour voir de quel poids elles pourraient être. Qu'ont-elles donc à faire? Elles ont à se reconnaître, à se compter dans les occasions qui leur sont offertes. Ce n'est pas sans doute par des alliances compromettantes qu'elles peuvent agir utilement, c'est en restant elles-mêmes, en imprimant dans la conscience du pays cette persuasion qu'il garde toujours en lui une force libérale et conservatrice dont il n'a qu'à vouloir se servir.

Mais quoi! ne manquait-il pas un dernier commentaire sur les élections? Il ne manque plus rien désormais. M. Granier de Cassagnac vient à son tour de dire le dernier mot du scrutin en interprétant le vote universel. Il montre la confiance absolue des populations, il annonce la décadence prochaine des importances de village qui ont cru devoir s'abstenir, après quoi l'unanimité sera sans doute complète. Il n'est pas bien avéré que cette manière d'envisager les choses de notre pays ait un poids décisif aux yeux du gouvernement, et voici quelles seraient nos raisons au besoin. M. Granier de Cassagnac est un esprit tranchant, un polémiste vigoureux et un philosophe médiocre, qui voit clair dans les événemens — quand ils sont accomplis, et qui réussit merveilleusement à faire après coup la théorie des lois providentielles, en appliquant ces lois aux pouvoirs tombés et aux pouvoirs qui se relèvent. C'est ce qu'il faisait récemment dans un livre d'ailleurs curieux, l'*Histoire de la Chute du roi Louis-Philippe, de la République de 1848 et du rétablissement de l'Empire*. Pour bien des esprits, il n'est point certain que le genre d'appui prêté par les polémiques de M. Granier de Cassagnac à la dernière monarchie constitutionnelle n'ait été une des causes de la chute de cette monarchie. C'était une petite cause, si l'on veut; mais enfin, telle quelle, elle a pu se mêler à toutes celles que décrit l'historien. Aujourd'hui cependant M. Granier de Cassagnac n'explique pas moins par les lois providentielles la chute du roi Louis-Philippe et la résurrection de l'empire, qu'il ne semble guère avoir prévue qu'après 1848, de sorte que le publiciste n'est point, ce nous semble, dans la meilleure des situations pour tracer des plans de politique, ou pour tirer des horoscopes. Dans ses prophéties, il n'a vu jusqu'ici que le passé; ses conseils et ses jugemens se sont trouvés plus d'une fois en défaut, et c'est ce qui fait que le gouvernement, pour être mieux éclairé, pourrait bien aller chercher ailleurs que dans ses interprétations le sens du dernier mouvement électoral, le secret des vœux, des pensées et des aspirations du pays.

Au moment où les élections s'achèvent, résumant ce qui reste de vie politique en France et laissant la faible trace d'une émotion qui va déjà en s'effaçant, voici que nos soldats, engagés dans une nouvelle campagne en Kabylie, escaladent les pics du Jurjura et se montrent là où ils n'avaient pas encore paru. Il y a un mois à peine, ils se rassemblaient au pied des montagnes; ils campent aujourd'hui, au nombre de vingt mille hommes, sur les plus hauts sommets, emportés par un assaut heureux. C'est une autre œuvre qui s'accomplit en dehors de la politique de tous les jours, une œuvre de patience, de ténacité et de courage, l'œuvre de l'assimilation complète et définitive des dernières populations insoumises de l'Algérie. On sait maintenant, surtout par les savans et pittoresques récits du général Daumas, comme aussi par un livre récent de M. Berbrugger sur *les époques militaires de la Grande-Kabylie*, quel est ce théâtre d'une guerre incessamment renouvelée, d'une guerre qui se poursuit au milieu de la pacification même du reste de l'Afrique française. La Grande-Kabylie est cette contrée qui s'étend à l'est d'Alger en massifs montueux, presque impénétrables, et dont les pentes, en s'abaissant vers le littoral, vont tremper dans la Méditerranée. D'Alger même, de la place du Gouvernement, on peut voir les versans du Jurjura; on aperçoit les défilés qui conduisent à ces cimes neigeuses, et plus d'une fois du haut

de ces crêtes nos soldats ont pu distinguer tout à coup les blanches maisons de la première ville de notre colonie. Là vivent des peuplades aux mœurs belliqueuses, fières de leur indépendance, très différentes par les traditions des populations arabes, ayant conservé leur caractère primitif à travers toutes les invasions, et distribuées encore en confédérations toujours prêtes à prendre les armes. La proximité de la Kabylie, la menace d'incursions incessantes jusque dans la Mitidja, le danger de ce foyer d'élémens hostiles et rebelles, étaient visiblement autant de raisons d'incompatibilité entre la domination française et l'indépendance kabyle. L'illustre maréchal Bugeaud fut l'un des premiers à reconnaître la nécessité de forcer par les armes l'entrée de ces montagnes, sauf à compenser ensuite par la douceur et l'équité de l'administration les terribles rigueurs de la guerre. Il avait vu clairement que la domination de la France ne pouvait être sûre qu'en étant complète. On eut le tort quelquefois de lui disputer les moyens d'action, et comme il arrive presque toujours des entreprises nécessaires, quoique difficiles et contestées, la conquête de la Kabylie s'est accomplie, au milieu du bruit des controverses dont elle était l'objet, par la force même des choses.

La conquête de la Kabylie sera, sans nul doute, un des épisodes les plus curieux dans l'histoire de la prise de possession de l'Afrique par la France; elle conservera ce caractère curieux et par les efforts d'héroïsme qu'elle a imposés à nos soldats, et par la nature des obstacles qu'il a fallu vaincre, et par l'énergie de la résistance. Elle était en principe, si l'on peut ainsi parler, dans la création de ces positions de Dellys, Bougie, Sétif et Aumale, placées en quelque sorte comme des sentinelles aux quatre angles d'un carré destiné à se resserrer de jour en jour, en enveloppant de toutes parts les massifs kabyles. De là ont rayonné en effet toutes les expéditions, toutes les tentatives de conquête qui se sont succédé en ces dix dernières années. Il a fallu débloquer Dellys et Bougie, libres du côté de la mer et souvent menacées du côté de la terre. Les Kabyles ont voulu briser plus d'une fois ce cercle qui les étreignait, et ils sont allés d'eux-mêmes au-devant des coups de la France. C'est ainsi que tous ces chefs qui se sont élevés bientôt aux premiers rangs de l'armée, le général Saint-Arnaud, le général Bosquet, le général Pélissier, exécuteurs de la pensée du maréchal Bugeaud, ont été conduits successivement à franchir ces remparts formidables, allant chercher les tribus les plus hostiles jusque dans leurs nids d'aigles où elles se croyaient inexpugnables, saccageant quelquefois leurs moissons, ouvrant des routes sur leur passage, et laissant partout des postes avancés qui devenaient le point de départ de marches nouvelles. La campagne actuelle, conduite par le gouverneur-général lui-même, le maréchal Randon, n'est que le couronnement de cette série d'entreprises. Parmi les diverses tribus, une surtout, celle des Beni-Raten, était parvenue jusqu'ici à se soustraire à l'ascendant de la France, soit par la ruse, soit parce qu'elle était plus difficile à atteindre. La présente expédition n'a point eu d'autre objet que de vaincre la résistance kabyle jusque dans ses derniers retranchemens, et ce n'était point une œuvre aisée, puisque cinq cents hommes ont été mis hors de combat dans l'assaut qui a porté notre armée sur le plateau de Souck-el-Arba, point culminant de cette partie du Jurjura. Maintenant la tribu des Beni-Raten et les tribus environnantes paraissent faire leur soumission; elles

paient des contributions, elles envoient des otages, elles se résignent en un mot, ne pouvant faire autrement, et pendant ce temps nos soldats sont déjà au travail : ils construisent un vaste fort, destiné à dominer le pays et à le tenir en respect; ils ouvrent une route qui doit relier le nouveau poste de Souck-el-Arba aux postes élevés dans les dernières campagnes. L'expédition actuelle étendra sans doute le plus possible le rayon de notre action. Ainsi la conquête marche peu à peu à son terme. Ce qui est soumis depuis longtemps reste en paix sous la domination française. Les parties jusqu'ici inexplorées s'ouvrent chaque jour. Le faisceau des résistances et des hostilités se dissout, et ce qui achèvera de le dissoudre, c'est la politique, c'est le mélange des intérêts, c'est le travail appuyé et protégé par la présence d'une force suffisante. Or ici commence évidemment une autre question. N'est-ce point le cas de se souvenir de ce mot que rappelle justement l'auteur des *Époques militaires de la Grande-Kabylie*, M. Berbrugger? *Populus romanus ubique vicit habitat*. Il ne suffit pas de conquérir, il faut s'établir. De ces contrées occupées par les armes et successivement soumises, il faut faire un empire définitivement acquis à la civilisation.

C'est le problème qui s'agite, sinon absolument depuis le premier jour de la conquête, du moins depuis qu'il n'est plus entré dans les vues de la France de se borner à une occupation limitée et précaire. L'Algérie aujourd'hui, c'est tout ce qui s'étend du Maroc à Tunis, de la Méditerranée au Sahara. Que deviendra ce pays, qui fait désormais partie de la France? Chaque année, le gouvernement publie une statistique précieuse, instructive, de ce qui se fait en Afrique, sous le titre de *Tableau de la Situation des Établissemens français dans l'Algérie*. La dernière statistique va jusqu'à la fin de 1855 et même, en certaines parties, jusqu'en 1856. C'est là qu'on peut voir en ses moindres détails cette œuvre laborieuse et difficile de l'assimilation d'un empire. Certes, en dehors même de ce qui est purement militaire, il y a des progrès considérables à noter. Il n'en faudrait d'autre preuve que le développement du commerce, qui n'atteignait pas 8 millions en 1831, et qui s'est élevé en 1855 au chiffre de 155 millions. Ce progrès est dû particulièrement à la nouvelle législation douanière de 1851, qui est venue changer une situation impossible et même inexplicable. L'Algérie se trouvait en effet dans des conditions telles que ses produits avaient à lutter sur son propre marché avec les produits similaires étrangers, apportés librement. Expédiés au dehors, ils étaient considérés comme produits français, et étaient frappés à ce titre de droits de douane; en France même, ils n'étaient reçus que comme produits étrangers grevés de tarifs onéreux. Si la législation de 1851 n'a pas réalisé tous les bienfaits, elle a du moins amélioré sensiblement cette situation. Et qu'en est-il résulté? C'est que l'Algérie, qui jusque-là allait chercher des grains au dehors pour vivre, a exporté dans l'une des dernières années plus d'un million d'hectolitres de blé. C'est là un commencement heureux. Sous bien d'autres rapports, des signes également favorables se révèlent : des villes se fondent, la culture s'accroît, les plantations se multiplient. Tout le monde a pu voir, à la dernière exposition universelle, les magnifiques produits qui peuvent sortir de ce sol fécond. Un intérêt particulier s'attache à la colonisation, et surtout à ce qu'on peut appeler la colonisation libre. On n'a pas oublié qu'il y a quelques années le gouvernement faisait une assez

large concession à une compagnie genevoise qui s'engageait à construire et à peupler un certain nombre de villages aux environs de Sétif. Cette compagnie s'est mise à l'œuvre, elle a créé plusieurs villages où elle a attiré des Suisses, des Savoisiens et même des Français; elle s'est occupée aussi de l'exploitation d'une partie des terres qui lui sont spécialement concédées comme prix de ses travaux. La colonisation individuelle a également sa part. Ce sont là certainement des résultats. Il est cependant un fait qui ne peut manquer de frapper vivement, c'est que, malgré tout, la population européenne reste encore singulièrement restreinte. Quel est en effet le chiffre de cette population jusqu'en 1856? Il ne dépasse pas 167,000 âmes. Sur ce nombre, il y a à peine 100,000 Français, 41,000 Espagnols, 9,000 Italiens, 6,000 Maltais. Autre détail : la population rurale ne va pas au-delà de 59,000 âmes. Sans doute, il faut tenir compte de certaines conditions particulières. La France ne procède pas par l'extermination à l'égard des indigènes, elle cherche au contraire à les attirer à elle, et à l'abri de la paix le travail peut se développer sans nécessiter le concours exclusif des Européens. N'y a-t-il pas toujours néanmoins quelque chose d'étrange dans ce chiffre minime mis en présence des immenses émigrations qui s'en vont vers d'autres contrées, vers le Nouveau-Monde? Il y a donc beaucoup à faire encore pour développer les germes de prospérité qui existent dans l'Algérie, et dont les résultats actuels ne peuvent donner qu'une faible idée. La France est intéressée à cette œuvre; elle y est intéressée par les efforts qu'elle s'impose depuis vingt-sept ans, par le sang héroïque dont elle n'a cessé d'arroser cette terre, par l'or qu'elle y a répandu, parce qu'enfin de toutes les œuvres de notre temps c'est une des plus grandes, si ce n'est la plus grande, la seule où ne se voie pas l'effigie d'un parti ni même d'un gouvernement, mais la noble et victorieuse effigie de la France.

Certes les œuvres et les entreprises ne manquent pas aujourd'hui; elles embrassent tous les intérêts de l'ordre politique et de l'ordre économique, la vie matérielle aussi bien que la vie morale. Il est surtout un problème qui est en quelque sorte le principe et la racine de tous les autres, c'est celui de l'enseignement, qui vient d'être évoqué de nouveau par le gouvernement lui-même au sein du conseil de l'instruction publique, lequel s'est réuni il y a peu de jours. Quand on agite de telles questions, en réalité c'est l'avenir même des générations nouvelles qui se débat, et cela suffit bien assurément pour qu'on suive d'un œil attentif la marche de l'instruction publique. Les réformes qui ont été accomplies il y a plusieurs années, et qui ont eu pour effet de scinder dans une certaine mesure l'enseignement, en faisant une part plus large aux sciences, ces réformes auront-elles décidément une influence heureuse? C'est là justement la question. Il s'est élevé récemment plus d'un doute lorsqu'on a vu des chiffres qui indiquaient une diminution sensible du nombre des jeunes gens qui recherchent l'enseignement littéraire. C'était un commencement de justification de bien des craintes. Que dans un pays comme le nôtre et dans un siècle comme celui où nous vivons, au milieu de tous les développemens de l'industrie et du travail matériel, que dans ce siècle l'instruction scientifique s'étende et se fortifie, c'est une condition naturelle, nécessaire; mais après tout il s'agit de faire des hommes avant de faire des industriels ou des savans, et là est précisément l'utilité de

l'instruction littéraire. L'enseignement des lettres forme en quelque sorte la nature intellectuelle de l'enfant; il façonne sa pensée, ouvre son esprit, et le prépare à entrer avec sûreté dans le domaine des sciences. Le danger consisterait à intervertir les vrais rapports de ces différentes parties de l'enseignement, car ce serait intervertir les notions mêmes de l'éducation générale. Et qu'on n'oublie pas qu'ici les expériences se font sur l'âme de toute une jeunesse. Depuis que les dernières réformes ont été accomplies, le débat existe, ainsi que le rappelait l'autre jour M. le ministre de l'instruction publique, qui n'a point voulu lui-même aborder la question avant de l'avoir sérieusement étudiée. Maintenant quelle est la pensée du gouvernement sur ces graves et délicates matières? M. le ministre de l'instruction publique annonce l'intention de marcher dans la voie des larges améliorations, pour nous servir de ses paroles. Perfectionner, rectifier, corriger le système actuel sans le détruire, c'est là, il nous semble, le résumé de la pensée du gouvernement. Or, comme perfectionner le système actuel dans le sens scientifique, ce serait aller droit contre les écueils qui ont été signalés, il est évident que les améliorations dont il est question doivent tendre à neutraliser ces dangers en fortifiant l'instruction littéraire. Si nous avons bien compris, M. le ministre de l'instruction publique n'a nullement le fanatisme de l'organisation créée avant lui; il la maintient parce qu'elle existe, sans décliner les lumières de l'expérience, si cette expérience venait à parler assez haut contre le système actuel des études, et en se réservant jusque-là d'introduire dans l'enseignement des améliorations partielles destinées à porter remède aux abus. On voit dans quels termes reste cette question : le débat se poursuit devant le conseil de l'instruction publique comme devant l'opinion, et c'est l'un des plus graves qui se puissent élever, puisqu'il touche à tous les intérêts intellectuels, c'est-à-dire à l'une des plus vraies grandeurs de la France.

Les livres, comme les faits de la vie publique, ont aussi leur histoire, qui recommence tous les jours, et qui embrasse une diversité singulière de nuances morales. C'est l'histoire des goûts, des penchans, des besoins secrets et des caprices d'un temps que les œuvres littéraires ne font que refléter. Le romancier peint la vie, il veut en retracer une image qui vise à être tout à la fois idéale et réelle. Le moraliste, d'un trait vif et impersonnel, décrit les mœurs qu'il censure et qu'il cherche à corriger. Le critique juge les idées et s'efforce de les rectifier. Ils ont tous leur place dans la marche commune, et par leurs œuvres, par le choix de leurs sujets, par les inclinations de leur esprit, ils ne font que mieux mettre en lumière, chacun dans une mesure différente et à des points de vue divers, ce travail intérieur d'une société qui flotte entre toutes les tendances et toutes les aspirations. Que fait M. Oscar de Vallée dans son livre récent sur *les Manieurs d'argent?* Il s'attache à analyser une maladie qui ne date pas de notre temps, nous le croyons bien, qui a pris d'autres noms et d'autres formes, mais qui s'est étrangement aggravée, et tendrait, s'il n'y avait une réaction énergique, à altérer les sources de la vie. Il décrit l'envahissement du luxe, les luttes laborieuses et inégales de l'honnêteté, la falsification des mœurs sous l'influence de l'esprit de lucre, surtout l'ascendant croissant des hommes d'argent combiné avec le déclin des supériorités morales. Ce nom même de

manieurs d'argent, l'auteur ne l'a point créé; il l'a demandé à La Bruyère, qui déjà de son temps traçait un portrait curieux du financier, et le représentait prenant en toute chose un ton ferme et assuré, important, présomptueux, politique et même libertin. « Il se croit du talent et de l'esprit, il est riche, » disait La Bruyère autrefois. Et quel est le financier aujourd'hui qui n'a pas du talent et de l'esprit, qui ne se croit point en état de diriger l'opinion et de jouer un personnage public, de faire des journaux? Au besoin même, il donnerait des conseils pour faire des comédies. M. Oscar de Vallée a été un peu gêné peut-être par ses fonctions de magistrat pour aborder les côtés les plus vifs de son sujet, et c'est ce qui explique comment dans son livre la pensée est supérieure à l'exécution. L'auteur s'est borné en effet à décrire quelques-unes des époques antérieures où a régné cette épidémie du gain et des importances financières, en joignant à ce tableau sans réelle nouveauté des réflexions sensées, les conseils d'un moraliste honnête et sincère. Quel est le remède proposé par l'auteur à la société souffrante? C'est la probité, c'est l'intégrité des mœurs, c'est le contentement dans la médiocrité de sa fortune, c'est la ligue des honnêtes gens contre l'esprit de lucre. Hélas! le remède lui-même n'est pas nouveau; il est à la disposition de tous les hommes et de toutes les sociétés. Les lois n'y peuvent rien certainement. Il ne reste donc qu'à réveiller cet instinct de la conscience qui est plus fort que toutes les lois, et dont les pouvoirs eux-mêmes peuvent seconder le réveil, sinon par des moyens directs, du moins par l'autorité de l'exemple et par l'initiative du respect pour tout ce qui fait la force morale d'une société.

Par malheur, quand il y a des *manieurs d'argent*, c'est-à-dire des hommes qui spéculent, qui s'enrichissent moins par l'industrie sérieuse et le travail que par toutes les combinaisons hasardeuses, il faut bien aussi de toute nécessité qu'il y ait des hommes qui s'appauvrissent et qui perdent à cette loterie toujours ouverte le peu qu'ils ont, sans compter l'honnêteté elle-même, compagne de leur médiocre condition. Ceux-ci forment le troupeau vulgaire et obscur qui se laisse attirer d'abord par un petit gain, puis éblouir par le spectacle des grandes fortunes subites. Ils ont reçu un nom trivial, dont un romancier, M. Paul Deltuf, s'empare à son tour pour raconter sous une autre forme cette éternelle histoire des corruptions de l'argent. M. Paul Deltuf, et il n'est pas le seul aujourd'hui, a entrepris, dans *les Pigeons de la Bourse*, de décrire ce monde, dont le classement n'est pas encore trouvé, où on ne vit pas, où on spécule, où à l'abri des opérations sérieuses végète, pullule toute une population de hardis faiseurs de coups de main : monde étrange, qui a son luxe à lui, ses mœurs, sa langue, ses héros et son genre particulier d'honnêteté, toujours à l'état d'observation vis-à-vis du code. Sinclair, ce brillant opérateur de M. Deltuf, a une morale très simple qui consiste à garder son bon renom à la Bourse, sans s'inquiéter des dupes qu'il fait en dehors de l'enceinte sacrée. Le malheur est que si M. Deltuf a peint au naturel quelques-uns de ces personnages qui ne savent pas le soir comment ils soutiendront leur luxe du lendemain, il n'a réussi à mettre en regard qu'un assez triste héros. Ce pauvre marquis Fabrice de Guerenger, dépouillé, ruiné et réduit au dénûment pour avoir voulu se mêler à des opérations scabreuses, mérite bien son sort, et même, sachant l'aventure où il s'engage, il n'inspire plus d'intérêt, il perd cette auréole qui siérait à sa jeunesse et à son nom.

Le tableau peint par M. Deltuf peut avoir son prix par l'exactitude de certains détails; il est froid néanmoins en voulant pénétrer au plus vif des mœurs contemporaines; il n'a rien qui saisisse ou attire, et on arrive à se demander d'où vient cette étrange émulation de beaucoup d'écrivains occupés aujourd'hui à dépeindre dans leurs ouvrages des mondes sans aveu, dont l'existence n'a d'autre mérite que d'exciter une certaine curiosité dépravée et éphémère. Ceux-ci vont fouiller dans tous les secrets de la vie des courtisanes; d'autres vont chercher leurs inspirations et leurs types dans les régions de la spéculation aventureuse. Quelques-uns ont mis un talent réel dans leurs tableaux. D'où vient cependant que ces peintures gardent on ne sait quoi de froid et de vulgaire? C'est que les auteurs abaissent et rétrécissent l'art en croyant lui offrir un nouveau champ d'observation. Ils prennent pour la vie même de notre temps ce qui n'est qu'un épisode. Ils se bornent trop à peindre les mondes inavoués pour eux-mêmes. Or ces mœurs n'ont rien qui intéresse; ces personnages, il faut bien le dire, offrent peu de ressources à l'art. Toute cette vie étrange, frauduleuse, violente et vulgaire, manque essentiellement de poésie. C'est un fait tout spécial, en dehors duquel se déroule la véritable société, la seule où l'esprit puisse trouver l'aliment de sérieuses et larges inspirations. M. Oscar de Vallée cherche dans son livre sur *les Manieurs d'Argent* comment on pourrait guérir notre temps de sa maladie morale. La littérature n'a pas dans les mains l'unique remède; elle peut du moins commencer la guérison en cessant de vouloir intéresser à des mœurs et à des existences dont le spectacle n'offre qu'un attrait dangereux et malsain.

La satire peut traverser ces régions, l'intelligence poétique ne peut indéfiniment se complaire à les peindre, elle n'y trouve même plus la nouveauté; ces types, ces personnages, ces mœurs, ces incidens, se ressemblent invariablement. Rien n'est heureusement plus monotone que le vice, même comme inspiration littéraire. Dans la vérité au contraire, dans la pureté des sentimens et des pensées, dans l'étude sincère et dévouée de la vie prise en son plus large sens, l'art littéraire retrouve son énergie salutaire et féconde. Par malheur, dans notre temps, c'est une lutte qui se livre sous toutes les formes entre des influences mortelles et des influences plus généreuses, et faire œuvre de critique, ce n'est point autre chose vraiment que d'observer les péripéties de cette lutte où sont en jeu les destinées de l'esprit. M. de Pontmartin, on le sait, est un de ces observateurs qui, par circonstance, par impatience d'action ou par goût, se jettent dans la mêlée littéraire. Romans ou poésies, histoires ou études morales, il juge toutes ces œuvres qui se succèdent, et avec ses jugemens il fait des livres qui sont un enchaînement d'aperçus, de digressions, d'entretiens rapides. L'œuvre d'ailleurs est ondoyante et diverse comme le sujet lui-même; elle va de la chaire au théâtre, d'un livre d'histoire ou d'analyse politique à une étude littéraire, de la révolution à un conte, et de l'empire romain à un vaudeville. M. de Pontmartin avait d'abord donné à ses critiques le simple nom de *Causeries littéraires*, il a continué par les *nouvelles* ou les *dernières Causeries;* il prend maintenant un jour, et on a les *Causeries du Samedi*, qui sont les plus récentes, qui réunissent tout un ensemble de fragmens sur des poètes, des philosophes, des romanciers, des historiens, sans compter les écrivains qu'il est

difficile de classer et qui sont nombreux dans notre temps. La critique de M. de Pontmartin a un caractère particulier : elle ne procède pas d'une connaissance réfléchie et savante de toutes les conditions de l'art dans ses manifestations diverses; c'est une impression rapide et courante, c'est véritablement une causerie où le thème change à chaque instant, où l'esprit se promène à travers tous les sujets. Ainsi fait M. de Pontmartin, s'emportant quelquefois au-delà des limites et revenant bientôt sur ses pas, injuste et acerbe par accident, par oubli, et admiratif jusqu'à l'hyperbole quand il a l'heureuse fortune de se trouver en présence du livre d'un de ses amis, d'un homme dont il partage sur d'autres points les opinions. N'est-il donc pas naturel et juste, dira-t-on, d'être sympathique pour ses amis? Qui pourrait le nier? Seulement la couleur de l'opinion d'un écrivain ne prouve pas toujours que son œuvre réunisse toutes les perfections littéraires; cette œuvre peut même être lourde et inanimée, et puis il en résulte qu'un penchant trop décidé à l'éloge d'une part peut diminuer d'un autre côté l'effet de la critique, en lui donnant une couleur sinon systématique, du moins un peu factice et facilement prévue. Au fond, M. de Pontmartin sait bien ce que la critique a de difficile dans ses conditions; il marche dans cette voie avec la finesse et l'habileté d'un esprit qui sent tous les dangers, et plus d'une fois la réserve secrète et ironique se laisse apercevoir sous la louange, car c'est là encore le propre de sa critique de procéder d'un sentiment m suré des choses. Quand elle franchit cette mesure, elle n'est plus elle-même, elle est hors de sa nature. Fidèle à son propre instinct, elle est ingénieuse, élégante, pleine de ressources et de souplesse, et dans la défense de ces notions invariables de l'art littéraire qui se confondent avec les notions de la morale sociale, elle s'élève naturellement, sans effort, comme s'élève toujours un brillant esprit porté, soutenu par la vérité. Les *Causeries du Samedi* ne sont qu'un jalon de plus dans cette voie critique où M. de Pontmartin est entré, et où il poursuit sa campagne. Marquer ainsi les étapes, c'est le meilleur moyen de se reconnaître, de mesurer le chemin qu'on a parcouru, et puis quand vient l'heure de rassembler ces pages qui se succèdent, M. de Pontmartin pourrait encore, sans y perdre, oublier plus d'un morceau échappé au courant de la critique de tous les jours. Ce serait peut-être un art de plus, qui ne servirait qu'à mieux mettre en relief l'éclat élégant et fin des fragmens qu'il conserverait en les rajeunissant par une publication nouvelle.

Les affaires intérieures de la France ont eu depuis quelques jours le privilége d'éclipser les affaires du monde. A vrai dire, elles ont été un intermède dans un moment de repos général. C'est qu'en effet les questions politiques, diplomatiques, qui s'agitaient naguère encore, semblent sommeiller aujourd'hui, ou du moins elles n'ont pas pour le moment cette animation qu'elles avaient, et qu'elles retrouveront sans nul doute. Les principautés en sont à attendre l'effet des dernières résolutions prises à Constantinople. Au nord de l'Europe se poursuit toujours, dans l'ombre des négociations diplomatiques, cette éternelle affaire qui divise le Danemark et les puissances allemandes. Seulement, si ce différend ne se dénoue pas, il ne s'aggrave pas non plus. Le Danemark, si l'on s'en souvient, avait proposé aux deux principaux cabinets de l'Allemagne une transaction qui consistait à consulter les états provinciaux du Holstein sur l'organisation particulière des duchés. On arri-

vait ainsi à souscrire, dans une certaine mesure, aux réclamations allemandes, sans que les droits souverains du Danemark fussent mis en doute, sans que l'organisation de la monarchie tout entière fût soumise en quelque sorte à la juridiction et à l'arbitrage des duchés. Tout semblait donc arrangé, et la possibilité d'une intervention de la diète de Francfort était surtout écartée; mais en acceptant les propositions du Danemark, le cabinet de Berlin les a interprétées de telle façon qu'il a fait surgir encore une difficulté nouvelle, comme si ce terrain de transaction n'était pas par lui-même assez fuyant. La Prusse a de nouveau réclamé en effet, au nom des duchés, tout ce qu'elle demandait d'abord, et ce que le cabinet de Copenhague ne pouvait évidemment lui accorder. De là la nécessité de nouvelles délibérations et de nouvelles communications diplomatiques. Le Danemark a étendu le plus qu'il l'a pu la mesure des concessions. Peut-il aller plus loin sans abdiquer sa souveraineté? C'est ce qui est douteux. Le cabinet de Copenhague vient maintenant à son tour de répondre à la Prusse. Il se montre toujours animé du même esprit de conciliation, sans abandonner néanmoins, à ce qu'il semble, la position qu'il a prise. En un mot, il pourra peut-être faire encore quelques concessions de détail, pourvu que ces concessions ne portent aucune atteinte à sa juridiction souveraine, et la Prusse devrait ici obéir aux considérations qui l'ont guidée dans l'affaire de Neuchâtel, aujourd'hui définitivement réglée par la ratification du traité récemment signé à Paris. Ainsi se déroule à travers mille petites péripéties diplomatiques cette question danoise, qui n'est peut-être pas près de finir encore, mais qui n'est point vraisemblablement destinée à sortir de cette sphère de négociations plus laborieuses qu'efficaces.

Si les questions d'un ordre général s'effacent, quelques pays offrent encore dans leur vie intérieure le spectacle d'un travail où sont en jeu leurs intérêts les plus essentiels. Qu'est-ce en effet que la crise d'où la Belgique vient à peine de sortir, si ce n'est une des épreuves les plus délicates pour ses institutions? Les chambres belges, comme on le sait, avaient été temporairement suspendues à la suite de tumultes provoqués par la discussion de la loi sur les établissemens de bienfaisance; mais ce n'était là encore qu'une mesure momentanée, qui laissait toute liberté aux résolutions des pouvoirs publics. Le gouvernement s'est décidé à adopter une mesure définitive en prononçant la clôture de la session législative, et en même temps il annonce l'intention de proposer, dès l'ouverture de la prochaine session, l'ajournement de la loi de la charité. Quelle est la véritable pensée qui a inspiré cette résolution? Le ministère, comme il arrive souvent dans les pays libres, a mieux aimé ne point entrer en lutte avec une émotion publique peu fondée sans doute, mais réelle. Il a tenu compte d'une effervescence qu'il est plus facile de constater que d'expliquer, et avec laquelle il est plus sage de transiger que de raisonner, ainsi que l'a dit le roi Léopold lui-même. Si le ministère s'est déterminé à sacrifier l'œuvre qu'il avait préparée, c'est qu'en outre il se croit suffisamment armé, dans l'intérêt des pauvres et de la charité, par un article de la loi communale qui, récemment interprété par la cour de cassation, laisse au gouvernement toute latitude pour autoriser les fondations charitables, en tenant compte de la volonté des fondateurs. C'est donc sous l'empire de ces

considérations que le cabinet de Bruxelles s'est décidé. D'un côté, il n'a pas voulu braver jusqu'au bout une effervescence toujours dangereuse et menaçante pour la paix publique; d'un autre côté, il pense que les moyens dont il dispose légalement dans l'intérêt des pauvres lui suffisent, au moins provisoirement, en attendant que le calme des esprits permette de travailler utilement à une législation nouvelle et définitive. Le gouvernement belge, on le voit, s'est montré en ces conjonctures difficiles véritablement modéré: il a donné l'exemple de la prudence en refusant de prolonger une lutte où la victoire elle-même eût été peut-être funeste pour le pays; mais si le cabinet de Bruxelles a fait ce qu'il a pu, ce qu'il devait pour conduire heureusement la Belgique à travers les périls de la situation la plus compliquée, les faits qui ont contribué à créer cette situation ne restent pas moins déplorables. Cette irruption soudaine de la force n'a pas moins eu pour effet de jeter un trouble momentané dans le jeu naturel des institutions, premier exemple de ce genre dans les annales politiques de la Belgique. Et ce qui prouve combien cette crise a été pleine d'anomalies et de difficultés, selon le langage du gouvernement, c'est que le roi Léopold lui-même, accoutumé à montrer la plus extrême circonspection, s'est cru obligé de parler directement au pays dans une lettre publique adressée au ministre de l'intérieur. Le roi Léopold rappelle à tous la modération, la réserve dans la pratique des institutions libres; il montre la nécessité de s'abstenir de soulever ces questions irritantes qui ne servent qu'à allumer la guerre dans les esprits. C'est qu'en effet malheureusement la Belgique est livrée à des partis extrêmes qui se font une guerre permanente, passionnée, acerbe, et qui semblent toujours vouloir se détruire mutuellement, en fondant, selon le langage du roi, la suprématie d'une opinion exclusive sur l'autre. C'est entre ces deux partis que le ministère a pris position. Bien que catholique, il ne partage pas tous les emportemens d'une fraction de son parti; libéral sincère, il ne veut pas suivre des libéraux qui ressemblent trop souvent à des révolutionnaires. Sa mission n'est point facile, surtout aujourd'hui, au milieu de l'effervescence des passions contraires; mais en restant fidèle à une politique modérée, il est dans la voie juste, et il sert les plus vrais, les plus sérieux intérêts de la Belgique.

Il y a toujours en Hollande une question des plus graves, depuis longtemps livrée à toutes les polémiques, et qui ne cesse d'être agitée par les partis: c'est celle de l'instruction primaire. Cette épineuse question ne va-t-elle pas enfin être résolue? Elle est tout au moins sur le point de reparaître dans le parlement. Le gouvernement a répondu aux remarques qui lui avaient été adressées par les bureaux de la seconde chambre, et il a introduit dans la loi quelques-unes des améliorations qui lui avaient été indiquées, notamment en ce qui touche la subdivision de l'enseignement primaire en deux catégories, l'une se bornant à l'instruction la plus élémentaire, l'autre embrassant des connaissances un peu plus larges. Le gouvernement d'ailleurs a refusé de céder à des réclamations d'un autre genre. Il persiste dans ses propositions primitives au sujet de la faculté d'accorder un subside à l'enseignement séparé des différens cultes, ce qui ne satisfait pas plus les partisans des écoles séparées que l'opinion dont M. Groen van Prinsterer est le repré-

sentant. Le cabinet maintient également l'obligation de conformer l'enseignement « aux vertus chrétiennes. » C'était là et c'est encore un des points les plus débattus. Les déclarations du ministère tendent, il est vrai, à prévenir les inductions exagérées qu'on pourrait tirer de cette prescription pour légitimer un enseignement dogmatique et animé d'un esprit de prosélytisme aussi contraire aux tendances des chambres qu'aux instincts d'une population qui, comme celle des Pays-Bas, professe des croyances religieuses fort mêlées. Maintenant il reste à savoir quelle sera l'issue de la discussion qui va s'ouvrir dans la seconde chambre, comment sera résolue cette question qui depuis plus d'un an pèse sur la politique hollandaise, et a rendu si difficile, si laborieuse l'existence du ministère actuel, né justement à l'occasion de ces complications religieuses. Il y a une différence toutefois, c'est que lorsque le ministère venait au monde, tous les esprits étaient troublés, redoutant une politique de réaction extrême; aujourd'hui ils sont plus calmes, et les conditions sont peut-être moins défavorables pour une transaction entre les opinions et les intérêts qui sont en présence.

La Hollande, dans la sphère des affaires commerciales, a des relations et des intérêts qui s'étendent au loin; aussi est-elle toujours attentivement occupée de tout ce qui se passe au Japon, et c'est ce qui explique l'importance d'un nouveau rapport que le gouvernement vient de mettre au jour sur les affaires de ce pays, jusqu'ici à peu près entièrement fermé. On sait les efforts qui ont été tentés dans ces dernières années pour ouvrir cet empire. Les États-Unis sont parvenus à conclure un traité qui leur ouvre les ports de Hakodadi et de Simoda. L'Angleterre a obtenu l'accès pour son pavillon dans le port de Nagasaki et dans celui de Hakodadi, déjà ouvert aux Américains. La Russie est arrivée à son tour pour négocier une convention. La Hollande, par suite de ses relations anciennes avec le Japon, a, sans traité spécial, le bénéfice des avantages accordés à d'autres nations. Tout compte fait, voilà trois ports devenus accessibles sur les côtes du Japon; mais cette ouverture est plus apparente que réelle. En admettant les navires étrangers dans ses ports, le gouvernement japonais n'a eu nullement en vue de les ouvrir au commerce; bien au contraire, il a nettement déclaré que le commerce continuerait de se faire exclusivement, comme jusqu'à ce jour, par le port de Nagasaki, réservé aux Chinois et aux Hollandais. Sous ce rapport donc, ce qui a été obtenu n'est qu'un indice favorable, un premier pas vers un meilleur système. Il reste à développer ces relations nouvellement créées. Les Japonais eux-mêmes, initiés peu à peu au mouvement universel, sentiront la nécessité d'aller plus loin dans cette voie, et dans ces conditions la Hollande est assurément le pays le mieux placé pour rattacher le Japon au système commercial du monde. C'est aussi là l'objet de sa politique. Elle s'est efforcée depuis longtemps, et plus particulièrement depuis quelques années, de gagner les sympathies du gouvernement japonais en répondant à tous ses désirs, en lui envoyant des présens. Elle espérait d'abord obtenir un traité formel confirmant les droits acquis et concédant quelques avantages nouveaux. Pour lever les difficultés de détail, il fut décidé que le gouvernement colonial achèterait au fermier du commerce spécial sa part dans le commerce japonais. Le gouvernement, devenu maître des im-

portations, était ainsi maître d'agir. Telle était la situation lorsque le commissaire néerlandais, M. Donker Curtius, parvenait à conclure en 1855 une convention provisoire qui confirmait le droit des Hollandais à commercer avec le Japon, qui stipulait leur assimilation avec les nations les plus favorisées, et supprimait quelques-unes des entraves les plus gênantes. Ce n'était pas beaucoup; seulement, sous l'empire de cette convention, on se réservait d'ouvrir des négociations nouvelles sur quelques articles additionnels. La Hollande n'a rien négligé pour arriver à ses fins; mais, malgré les changemens favorables qui semblent s'opérer chaque jour dans les dispositions du Japon, elle n'a pu réussir encore. Employer des moyens violens n'entrerait guère dans le caractère de ce pays, et ce ne serait peut-être pas le meilleur moyen d'arriver à un résultat plus favorable. Le commerce hollandais reste donc avec les avantages qui lui sont assurés, et c'est avec l'aide du temps, par le développement des intérêts et des besoins, à la faveur de lumières nouvelles, que des relations plus larges, plus fructueuses, pourront s'établir entre le Japon et toutes les nations commerciales du monde. La Hollande sera la première, sans nul doute, à favoriser cette extension, comme elle sera la première à profiter de l'ouverture définitive de l'empire japonais.

Mais dans cet Orient lointain, où tout apparaît quelquefois confusément, tandis que les nations commerciales du monde cherchent à ouvrir des relations avec le Japon, tandis que la guerre avec la Chine est encore en suspens, voici une bien autre affaire qui surgit : c'est une insurrection militaire qui vient d'éclater dans les possessions anglaises de l'Inde. Comment est née cette insurrection? La cause première semble fort puérile : les soldats indigènes se sont persuadé que dans la composition des cartouches qui leur étaient destinées, il entrait des matières impures selon leur religion, et ils se sont soulevés; mais évidemment des causes plus générales ont dû déterminer ce mouvement, qui s'est étendu à des contrées diverses. Sur un point notamment, à Meerut, plusieurs régimens se sont mis en insurrection; ils ont été vaincus et dispersés par les Anglais, et de là les insurgés se sont dirigés vers l'ancienne capitale de l'empire mogol, Delhi, où ils ont trouvé d'autres régimens indiens qui se sont joints à eux. La malheureuse ville de Dehli est tombée entre les mains des révoltés, qui l'ont saccagée et pillée. Les Européens ont été massacrés. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les insurgés, une fois maîtres de Dehli, ont proclamé un roi qui paraît appartenir à la famille du dernier empereur mogol. Venant deux ans plus tôt, pendant la guerre d'Orient, cette insurrection de l'armée du Bengale aurait été certainement un grave embarras; aujourd'hui encore elle ne laisse point d'avoir un caractère inquiétant. La puissance anglaise, on peut le penser, ne viendra pas se briser contre ce mouvement, et il est à présumer que les dévastateurs de Dehli expieront cruellement leurs terribles méfaits. C'est là néanmoins une affaire qui commence, et qui est un motif de plus pour attirer les regards vers cet extrême Orient où bien des signes aujourd'hui sembleraient annoncer des événemens considérables. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

WAHLBERG LE TUEUR D'ÉLÉPHANS.

La Suède a perdu récemment un des voyageurs les plus hardis, les plus dévoués au service de la science qu'elle ait jamais comptés parmi ses enfans. Mort à quarante-six ans, tué cruellement dans une de ces chasses à l'éléphant où il s'était rendu célèbre, Wahlberg promettait de devenir un des plus illustres naturalistes d'un pays qui en a beaucoup produit. Il mérite une place dans la phalange de ces courageux élèves de Linné que leur maître envoyait explorer le monde, et qui ont fait tant de conquêtes sur le domaine de la nature. Il a continué et agrandi les travaux commencés en Afrique par Sparman et Thunberg. Tout un musée spécial pour les productions de l'Afrique du sud témoigne aujourd'hui à Stockholm de ses intelligens travaux et de ses succès. Il n'aura pas peu contribué à la solution du grand problème de la connaissance de l'Afrique intérieure. Voilà un vrai pionnier de la civilisation, qui a rempli son rôle avec une mâle énergie, et qui a succombé avant l'âge, à son poste, en présence de l'ennemi.

J.-A. Wahlberg, mort en Afrique le 6 mars 1856, était né près de Gothenbourg, en Suède, le 9 octobre 1810, d'une famille de négocians. Orphelin à onze ans, il acheva studieusement ses classes, d'abord au gymnase, puis à l'université d'Upsal, et il fut reçu ingénieur. Déjà cependant un attrait particulier lui avait révélé sa vocation : épris des charmes et même des dangers de la nature du Nord, il avait tenté des excursions nombreuses dans les alpes norvégiennes, dans les vastes solitudes de Laponie et de Finmark, et dans les îles qui entourent la péninsule suédo-norvégienne. Le sol même de la patrie avait offert les premières amorces à cette curiosité, à cette audace du naturaliste et du chasseur qui devait être la passion dominante de sa vie. Toutefois il fut avant tout l'homme de la science. Loin de se laisser aveuglément entraîner à l'enivrement que lui causait un commerce intime avec cette nature dont il était épris, loin de se perdre, sous l'empire d'une imagination surexcitée, dans le plaisir haletant des chasses ou dans la dispersion animée des voyages, il eut cette constante pensée d'être utile à la science, et, comme ce bon général d'armée de qui les lumières, contrairement aux autres hommes, croissaient avec le péril, nous le verrons affronter les plus grands dangers et des difficultés inouies dans le seul espoir de satisfaire aux exigences les plus précises de la science; nous le verrons accomplir, en présence même des obstacles et des périls, les travaux les plus patiens.

En 1837, M. Letterstedt, consul de Suède au Cap, vint à Stockholm, et sollicita l'envoi d'un naturaliste suédois dans l'Afrique australe, encore si peu connue. Wahlberg, à qui s'offraient dans la patrie toutes les sûretés d'une carrière déjà heureusement ouverte et les plaisirs de l'étude au milieu même des joies de la famille (sa sœur avait épousé en 1835 l'excellent professeur

Anders Retzius), Wahlberg s'offrit avec enthousiasme et fut agréé. Son but constant fut désormais de doter la Suède d'un musée spécial d'objets d'histoire naturelle et d'ethnographie pour toute l'Afrique australe, tel que pas un pays au monde ne pût en offrir un qui fût comparable, et, bien que la mort l'ait trop promptement interrompu, il y a réussi.

L'Académie des sciences de Stockholm contribuait, par une somme de 3,500 francs environ, aux frais d'une telle mission. Ce fut le seul secours que reçut le jeune Wahlberg, qui dut consacrer sa fortune particulière aux dépenses considérables de son entreprise. Arrivé au Cap le 2 février 1839, il s'occupa d'abord de recueillir les renseignemens nécessaires sur les peuplades voisines et sur tout le pays qu'il se proposait de parcourir. Après un court séjour à Port-Élisabeth, dans la baie d'Algoa, au point précis que n'osa franchir Barthélemy Diaz en 1486, il s'embarqua et arriva à Port-Natal le 19 juin 1839. La terre de Natal, ainsi nommée parce qu'elle fut découverte par Vasco de Gama en 1498 le jour de Noël ou de la Nativité, s'étend, au nord-est de la colonie du Cap, sur la côte orientale de l'Afrique australe. La ville même de Port-Natal, fondée en 1824 par les Anglais à l'embouchure du fleuve Natal, allait être pour Wahlberg, pendant la difficile et brillante campagne de cinq années (1839-1844) qui s'ouvrait devant lui, son point de départ, son lieu de repère, de retraite et de repos.

Aux environs de Port-Natal, et dès le début de sa carrière nouvelle, Wahlberg fit la rencontre d'un naturaliste français, M. Adulphe Delegorgue, de Douai, mort à Paris en 1847, qui fut pour lui un ami dévoué, et qui nous a laissé (1) de précieux témoignages sur le naturaliste suédois. « Aimable et sûr, dit-il, tout de feu pour les découvertes, d'un zèle infatigable, ne renonçant jamais à son but avant de l'avoir atteint, né avec d'admirables qualités dont, loin de se vanter, il avait à peine conscience, Wahlberg m'inspira, quand je le pus connaître, non pas seulement de l'amitié, mais du respect. »

Après deux années à peine, consacrées à réunir des collections présentant un tableau complet de la flore et de la faune de toute la contrée voisine de Port-Natal, Wahlberg partit, le 7 octobre 1841, pour son premier grand voyage de découverte à l'intérieur. Voici quels étaient son cortége et son équipement. Il avait pour compagnon un jeune paysan ou *boer* (on appelle *boers*, c'est-à-dire paysans ou cultivateurs, les descendans des anciens colons hollandais du Cap, qui ont cédé devant l'occupation anglaise, se sont retirés à quelque distance de la colonie, et ont formé de nouvelles colonies d'agriculteurs). Ce Hollandais, nommé Wilhem Nel, fut fort utile à Wahlberg par sa fidélité, son intrépidité et son sang-froid. Le hardi voyageur emmenait encore un Caffre nommé Ia, âgé de vingt ans, un autre âgé de treize ans, et, pour traîner tout l'équipage, un chariot attelé de douze bœufs. Il faut dire ici quelques mots de ce singulier mode de locomotion, universellement adopté dans les contrées sud-africaines, et le seul pratiqué dans les longues traites. On emploie des chariots en bois, à quatre roues bien ferrées,

(1) *Voyage dans l'Afrique australe, notamment dans le territoire de Natal, dans celui des Cafres*, etc., Paris, A. René, 1847, 2 vol. in-8°.

avec une caisse d'un mètre de large sur cinq ou six de long, le train de derrière restant fixe, mais celui de devant pivotant sur une forte cheville. Toutes les pièces sont maintenues simplement par des chevilles de bois et par des lanières de cuir; en effet, les chutes et les chocs étant extrêmement fréquens à cause des effrayantes inégalités du sol, les crampons et les écrous en fer mettraient en pièces les parties principales, se briseraient eux-mêmes, et le voyageur, qui trouve partout du bois et du cuir, ne saurait, sans une forge et tout un lourd appareil, comment les réparer. D'ailleurs la nécessité de démonter souvent l'édifice pour le passage de rivières, de ravins ou de gorges difficiles, donne encore un avantage à cette construction facile et commode. Au-dessus de la caisse s'arrondissent quinze cerceaux réunis par des bambous servant de traverses et revêtus d'une forte toile imperméable. Aux parois sont suspendus les principaux ustensiles, boîtes à feu, vaisselle et provisions légères, sucre, café, etc. Par derrière, on voit pendre les pots en fer, les marmites, les casseroles, une petite provision de bois sec. Le lit, c'est-à-dire un cadre de bois sur lequel sont tendues, en se croisant, plusieurs courroies, et qu'on recouvre de peaux de moutons ou de paillasses bourrées de plumes, est un objet de luxe que les riches *boers* se permettent seuls, et qui n'est pas fait pour les naturalistes. Ceux-ci réservent la meilleure place pour l'esprit-de-vin, les flacons, les scalpels, la poudre et les fusils. Outre le fusil ordinaire, il leur faut, dans ce pays des grandes chasses à l'hippopotame, au rhinocéros et à l'éléphant, un fusil d'un grand calibre que le chasseur appuie d'ordinaire, pour le tirer, sur l'épaule d'un servant, mais que Wahlberg, vigoureux autant qu'adroit, savait manier et tirer seul. Nous aurons décrit tout le chariot avec son entier appareil, si nous mentionnons encore, suspendus sous la caisse même, le sabot de fer ou de bois, indispensable dans les longues descentes, et surtout le pot à goudron, puisqu'il y aurait grand péril d'incendie à laisser passer deux jours sans graisser les boîtes des roues, et qu'un incendie dans les parties résineuses des forêts serait,comme on pense, un épouvantable danger. Mais quel attelage pourra déplacer, ni trop lentement ni trop vite, cette grande machine, chargée quelquefois de trois et quatre mille livres, à travers un pays sans routes, au milieu des montagnes et des rocs, sur des cascades de pierres, dans des rivières aux sables mouvans? — On emploie pour cet usage les bœufs à longues cornes divergentes qui abondent dans le pays. Il en faut pour un chariot ordinairement dix-huit, quelquefois vingt-quatre. Chaque paire est distribuée des deux côtés d'une longue lanière attachée à l'extrémité du timon. Les deux timoniers doivent être les deux bêtes les plus intelligentes de l'attelage; il faut qu'ils sachent contre-tenir dans les descentes trop rapides. Le conducteur dirige du chariot même où il est assis, et son adresse consiste à avertir énergiquement, avec le long fouet dont il est armé, chacun des bœufs de son attelage.

Nous ne saurions avoir le dessein de retracer ici tout l'itinéraire de Wahlberg. Qu'il nous suffise de dire qu'il parcourut tout le pays au nord de la colonie du Cap et à l'ouest de Port-Natal jusqu'au lac N'Gami, cette conquête toute moderne de la science géographique, dont il approcha dans sa première campagne et qu'il atteignit dans la seconde, pendant ses deux der-

nières années, 1854 et 1855 (1). Les dangers qu'il affronta pour arriver au but qu'il s'était proposé, son énergie, son dévouement constant à la science, voilà ce qu'il nous importe de montrer. Rappeler ces beaux exemples, c'est faire le plus digne éloge de qui les a donnés. Il s'agissait pour Wahlberg d'ajouter dans ses collections, à la flore et aux insectes du pays presque inconnu dans lequel il pénétrait, de beaux exemplaires des individus composant la faune sud-africaine. L'antilope n'est point féroce ni dangereuse; Wahlberg raconte cependant qu'il dut continuer pendant douze jours consécutifs une chasse des plus fatigantes pour atteindre l'antilope noire, la seule espèce dont il voulût avoir un spécimen. Lorsqu'enfin sa balle, après une si active recherche, eut frappé la proie qu'il avait si longtemps convoitée, mourant de soif, il se précipita sur les mamelles de l'animal expirant, et y chercha un adoucissement aux cruelles tortures qu'il endurait.

C'étaient là des difficultés et des peines ordinaires. Écoutons-le raconter dans sa correspondance, dont nous avons entre les mains quelques extraits, les incidens plus dramatiques de la chasse au rhinocéros par exemple. Wahlberg apprit dès ses débuts, au prix d'un imminent péril, de quel singulier protecteur la nature a doué cet énorme animal. Le *bufaga,* sorte de petit héron blanc, se perche, au milieu des épais fourrés de l'Afrique, sur le dos du buffle ou du rhinocéros, et se nourrit des tiques qu'il rencontre sur le corps de ces quadrupèdes. Le rhinocéros peut marcher et paître, ses mouvemens ne gênent en rien le bufaga, dont il ne s'effraie pas non plus; mais quand le rhinocéros, debout dans les marais, sous la chaleur étouffante du midi africain et tropical, rumine, demi-endormi, sa nourriture, c'est alors surtout que le bufaga lui devient un ami précieux. Il veille en effet pour lui, et s'il voit approcher la hyène, ou le serpent, ou le chasseur, il avertit immédiatement le rhinocéros en s'envolant avec un grand fracas et des cris perçans. « Le rhinocéros d'Afrique, dit Wahlberg dans une de ses lettres, est fort irritable et prend aussitôt l'offensive. Me trouvant un jour en présence d'un de ces animaux, je vis tout à coup le bufaga s'envoler de la sorte, et au même instant mon ennemi se précipiter sur moi. Comme je n'avais que mon fusil ordinaire, chargé à petit plomb, je pris la fuite au plus vite. Par bonheur, au moment où je sentais déjà sur mon dos la forte et chaude haleine du redoutable animal, nous rencontrâmes un arbre énorme renversé en travers du chemin; je sautai par-dessus : le rhinocéros étonné s'arrêta court, soufflant avec bruit, jetant sa tête à droite et à gauche, puis se retourna brusquement et s'éloigna. »

Un jour, dans une expédition qu'il faisait jusqu'à une assez grande distance de son campement, c'est-à-dire de l'endroit où il laissait son chariot avec quelques hommes de garde, Wahlberg est abandonné par ses guides, qui lui emportent même ses provisions et son fusil... « Le soir approchait, écrit-il dans ses lettres; je me trouvai absolument seul, entouré bientôt des ténèbres, et sans autre arme que mon bâton, au milieu des bêtes féroces dont j'entendais commencer les rugissemens. J'avais perdu toutes traces du

(1) Voyez *le Lac N'Gami, Voyage de découvertes dans le sud-ouest de l'Afrique*, par Ch. J. Anderson, 2 vol. in-8°, en anglais.

chemin que j'avais déjà parcouru; j'avais faim et soif. J'essayai à plusieurs reprises d'allumer du feu en faisant jaillir de deux pierres quelques étincelles sur un linge couvert d'un peu de poudre; je n'y pus réussir. Je me déterminai à me coucher, là où j'étais, sans souper, sans lumière, si ce n'est celle de fréquens éclairs qui sillonnaient un ciel chargé d'orage. Un peu de gazon amassé par terre composait ma pauvre couche. Je l'entourai de branches de jeunes acacias, nourriture ordinaire du rhinocéros noir, et dont la contrée m'offrait de gros buissons. Comme ces acacias sont armés de cruelles épines, ils me faisaient une sorte de rempart... Je ne tardai cependant pas à être fort inquiet. Les rugissemens se multipliaient et s'approchaient de ma retraite. Je distinguais facilement déjà ceux du lion, ceux de la hyène, qui me paraissaient affamés. Bientôt je fus visité par quelques chacals. Les hyènes, dont j'apercevais à travers la demi-obscurité les yeux ardens, devinrent trop familières, et je dus plus d'une fois m'élancer de ma couche pour les effrayer. Tout près de moi enfin un lion attaqua un rhinocéros. Le combat fut court et la victoire bientôt décidée en faveur du roi des forêts. Les rugissemens du vainqueur, les gémissemens et le râle du vaincu sous les griffes et les dents cruelles qui le dépeçaient, tout cela fut, je vous assure, un effrayant spectacle et un terrible concert. — C'est toutefois ce qui devint l'occasion de mon salut. D'abord, tant que le lion resta sur le champ de bataille, sa présence tint à distance respectueuse les hôtes de la forêt; puis, le lendemain matin, comme je descendais vers un petit vallon où j'avais sourdement entendu pendant la nuit un ramage de grenouilles que ma soif ardente me rendait mélodieux, je rencontrai une troupe de Cafres Basutos qui, marchant selon leur habitude à la piste des oiseaux de proie, venaient leur disputer les restes du butin à moitie dévoré par le lion. Ces Cafres m'indiquèrent le chemin qui conduisait à leur *kraal* ou village, et de là je pus rejoindre mon campement (1). »

Mais ce fut surtout par ses chasses spéciales que Wahlberg acquit une grande réputation auprès des naturels, qui le placent aujourd'hui au rang de leurs plus célèbres chasseurs d'éléphans, à côté des Christian Muller, des Jean Delange, des Gert Roedolph, etc. Il faut se rappeler que la chasse à l'éléphant est bien souvent, pour le naturaliste en Afrique, le seul moyen de se procurer de nouvelles ressources, à cause de la valeur de l'ivoire, qu'on trouve toujours à échanger avantageusement dans les villes de la côte, ou même dans les résidences des rois ou chefs de tribus cafres. Lors donc que Wahlberg a perdu à la suite d'une épizootie, par exemple, la plupart de ses

(1) C'est de cette nuit redoutable, modestement racontée par Wahlberg, que Delegorgue a dit dans son *Voyage :* « Quelque ardemment que je l'aie désiré, je n'ai jamais été témoin oculaire d'une lutte entre deux bêtes féroces. Un homme, un seul peut-être, a vu et entendu pareille scène. Abandonné des siens, sans armes, ne connaissant plus sa route, couché pendant toute une nuit au milieu des épines, tourmenté de la soif et de la faim, assiégé de mille craintes pour le moment présent et pour le lendemain, flairé par les hyènes et les rhinocéros, n'ayant pas même un arbre pour s'y réfugier contre eux, oui, Wahlberg, à vingt pas de distance, a vu un pareil combat; il est peut-être le seul naturaliste qui pourra décrire la sauvage attaque, la défense désespérée... et ses propres angoisses parmi de tels dangers. »

bœufs, ou lorsqu'il a besoin d'acheter des guides ou des serviteurs, il chasse pendant quelques jours l'éléphant, et revient avec un chargement d'ivoire, pour lequel il obtient ou des hommes, ou des bœufs, ou de l'argent. La chasse à l'éléphant offre à la vérité de grands dangers. Tout éléphant blessé devient redoutable. Quelques-uns attaquent de préférence ceux de l'espèce qui est privée de défenses, ou bien ils tâchent de surprendre l'animal au moment où il déguste le *makano* des Cafres Amazulus et l'*om-kouschloudne*, fruits sauvages qu'il abat de sa trompe et laisse à dessein quelques jours sur le sol, parce qu'en fermentant sous le soleil, ils acquièrent une propriété enivrante qui est du goût de l'éléphant. Voici comment, suivant le récit de Delegorgue, se fait d'ordinaire dans le sud de l'Afrique cette chasse aux éléphans. Trois chasseurs s'étendent à plat-ventre à la suite l'un de l'autre, simulant le mieux qu'il leur est possible, s'ils sont aperçus de l'éléphant, un serpent qui se glisse à travers les herbes. On rampe sur les genoux et les coudes jusqu'à une trentaine de pas du but. Arrivés là, tous se dressent de concert, et trois balles essaient ensemble d'atteindre la partie concave qui se trouve au-dessus de l'œil de l'animal. Toutefois l'éléphant n'est pas toujours facile à entourer et à cerner; ces animaux marchent souvent en troupes de cinquante, de cent, de deux cents individus. Un d'eux avertit de l'approche du chasseur, et aussitôt, comme sur un mot d'ordre fort bien compris, la troupe s'ébranle, les défenses s'entrechoquent, les taillis et les arbustes sont piétinés comme herbe menue, et la troupe disparaît. Dans ces derniers temps, quelques chasseurs d'éléphans ne combattaient qu'à cheval et avec d'excellentes montures. Wahlberg ne voulut jamais accepter ce système. Très agile et très hardi, il combattait à pied, assurant qu'on avait ainsi le tir moins incertain et même la retraite plus facile. Il tua de la sorte, dit-on, jusqu'à quatre cents éléphans, et les naturels, frappés d'admiration et de respect, disaient : « Le Grand-Esprit a donné un grand cœur au tueur d'éléphans (ils le nommaient ainsi). Il est petit de taille, mais son cœur est plus grand que celui du plus grand homme. »

Nous l'avons dit, nul entraînement n'était capable de faire oublier à Wahlberg les intérêts de la science. « Le 13 septembre 1844, écrit-il, nous campâmes à Lepenula, sur les bords du fleuve Umslabezi, dans un pays rempli de pintades, de singes, de crocodiles et d'éléphans. Je tuai, le lendemain 14, un admirable éléphant, grand, vigoureux et dans la force de l'âge. Bien que je n'eusse avec moi que quatre nègres, je résolus d'en préparer le squelette. Ce n'était pas une petite affaire. Nous établîmes notre campement au milieu des acacias épineux, tout près du cadavre; nous élevâmes en cet endroit même une hutte de branches et de feuilles que je recouvris le lendemain de la peau de l'éléphant. Nous nous mîmes seulement alors au véritable travail. Au bout de deux journées, la bête était dépecée, toutes les chairs épaisses coupées, et j'envoyai à mon principal campement chercher un chariot. Pendant les huit jours qui s'écoulèrent avant que le chariot arrivât, j'achevai avec trois hommes le pénible travail, et nous frayâmes ensuite un chemin pour la voiture. Les hyènes à la vérité nous fatiguaient beaucoup, attirées en grand nombre par l'infection qui commençait à s'étendre. J'en blessai et j'en tuai plusieurs. Il me venait aussi des lions, surtout pendant la nuit.

J'avais enfermé le squelette dans la hutte, et les bêtes féroces venaient rôder autour. Les feux que nous tenions presque continuellement allumés les éloignaient finalement, et elles se contentaient de dévorer quelques morceaux des chairs éparses. » Ce squelette d'éléphant ainsi préparé se voit aujourd'hui à Stockholm, dans le musée de l'institut Carolin (1). Peu d'entre ceux qui l'examinent avec étonnement, ou même qui l'étudient, savent combien de peines il en a coûté pour doter les collections suédoises de ce seul individu. Il a fallu deux jours pour enlever les grosses chairs, huit jours pour préparer tout le squelette ; il a fallu construire une hutte pour l'y enfermer ; il a fallu livrer maint combat pour défendre ce trophée contre les bêtes féroces ; il a fallu six jours pour amener un chariot, six jours pour emporter le squelette, à travers un chemin qu'on frayait à coups de hache, jusqu'au campement, un voyage de deux mois ensuite pour le porter, sur les épaules, jusqu'à Port-Natal, d'où on l'embarqua, presque tout cela exécuté avec trois ou quatre nègres paresseux et souvent perfides. Il est facile de deviner ce qu'il fallait, pour vaincre tant d'obstacles, de ferme et inébranlable volonté et de dévouement patient à la science.

Wahlberg s'imposait aussi quelquefois de bien longs travaux par le choix rigoureux des individus dont il tenait à enrichir ses collections. Voulant par exemple y faire figurer surtout la variété de rhinocéros appelée par les naturalistes *keithloa*, il se mit en campagne pour cette recherche. La campagne dura sept mois. Nous l'avons vu déjà poursuivre douze jours de suite l'antilope noire.

Nous n'avons rien dit de ses chasses au buffle, à la girafe, à l'hippopotame. Bientôt, nous l'espérons, on publiera le livre qu'il avait commencé à rédiger et les relations données par lui de ses différens voyages. Les hommes de science y pourront apprécier quels services il a rendus. Qu'il nous suffise de les résumer ici à l'aide de quelques chiffres épars dans les documens qui nous sont communiqués. On compte dans les collections dont il a doté la

(1) L'institut royal Carolin, école de médecine et de chirurgie fondée à Stockholm en dehors de l'institution universitaire, doit sa première origine à un Français, Grégoire-François Du Rietz. Né en 1607 à Arras, d'une ancienne famille noble des Flandres, Du Rietz fut reçu docteur à Salamanque. Devenu ensuite professeur de la Faculté de Paris, conseiller et médecin de Louis XIII, il fut envoyé comme médecin consultant à Gustave-Adolphe en Allemagne, puis engagé en 1642 par l'envoyé de Suède à Paris, Jean Skytte, au service de la reine Christine. Skytte, dans la lettre où il le recommande à la reine, le dit : *In omnibus medicis facultatibus ad miraculum usque versatus, — acutissimus philosophus, — exemplari facundia cumulatissimus, — rerum metallicarum scientia nemini postponendus*, etc. A son arrivée en Suède, il trouva l'enseignement médical de l'université d'Upsal si mauvais, qu'il demanda et obtint du chancelier la permission de fonder un enseignement à Stockholm, où du reste la médecine n'était exercée que par les chirurgiens-barbiers, formant une corporation alors même en décadence. Le collége de médecins organisé en 1663 par Du Rietz reçut dès l'origine le droit de conférer des grades après avoir donné l'enseignement. Aujourd'hui c'est la principale école de médecine en Suède. Il y a dix professeurs titulaires et cinq professeurs adjoints. Les plus grands médecins de la Suède y ont enseigné et y enseignent encore, Bromel, Martin, Bergius, Berzelius, et aujourd'hui même les professeurs Huss, Mosander, Malmsten, Santesson et And. Retzius.

Suède : 533 mammifères, dont beaucoup d'une énorme dimension; 2,527 oiseaux, 400 espèces en tout, plusieurs tout à fait nouvelles; 480 amphibies, crocodiles, etc.; 5,000 espèces d'insectes, un grand nombre de poissons, un nombre infini de plantes, etc., tout cela d'un choix et d'une préparation sévères, tout cela se rapportant à une seule contrée, sans aucun mélange de productions hétérogènes. Que de matériaux et que de secours nouveaux pour plusieurs sciences à la fois! Déjà le professeur Kreuss, de Stuttgart, et le professeur Lovén ont décrit les crustacés recueillis par Wahlberg; le professeur Boheman publie sur les insectes l'ouvrage intitulé *Insecta cafraria*. Le savant et vénérable M. Fries, d'Upsal, s'est réservé de décrire les plantes, avec la collaboration de M. Wikstrœm; le professeur Sundevall s'est occupé des mammifères et des oiseaux, et M. Müller, de Berlin, des étoiles de mer. Un seul explorateur, hardi et dévoué, a suffi, par ses travaux de moins de dix années, à procurer aux maîtres même de la science tant de sujets d'études à peu près entièrement nouvelles.

Wahlberg était revenu prendre quelque repos dans sa patrie en 1853. Il entreprit un nouveau voyage dans l'Afrique australe en 1854 et 1855. Il écrit à la date du 21 novembre de cette dernière année, des bords du lac N'Gami : « Je viens de faire une excursion de chasse vers le fleuve Doughe (ou Tioughe), affluent du N'Gami, au nord-ouest. Cette excursion a duré quatre mois, de juillet à octobre. J'ai tué douze éléphans, mon Cafre en a tué trois. J'ai donc en ivoire une valeur d'environ 10,000 francs. Je vais partir pour le nord-ouest, de concert avec M. Green, jeune voyageur anglais. Je veux chasser le rhinocéros, mais surtout l'éléphant, afin de couvrir mes dépenses de voyages... Je viens d'acheter un bon fusil anglais et dix bœufs pour deux cents livres d'ivoire... » Telles sont les dernières nouvelles qu'on ait reçues directement de Wahlberg. Il partit le 22 novembre pour sa chasse nouvelle avec M. Green, un autre commerçant anglais, M. Ch. Cathcart Castry, et une escorte. On n'arriva au lieu désigné qu'au commencement de février 1856. Le 28 de ce mois, Wahlberg s'éloigna des chariots, accompagné d'un fidèle serviteur, nommé Kooleman, et de trois ou quatre naturels. Dix jours se passèrent sans que MM. Green et Castry, qui chassaient de leur côté, mais à de petites distances, entendissent parler de lui. Le 11 mars enfin, ses gens revinrent au campement, mais sans lui, et rapportèrent que, dès leur départ, ayant dépisté un éléphant, ils s'étaient mis à sa poursuite; ils en avaient bientôt découvert d'autres; Wahlberg en tuait à peu près un par jour. Les repas étaient abondamment fournis soit de chair d'hippopotame, soit de trompes et de pieds d'éléphans, mets fort délicats. Tout promettait une heureuse et riche expédition; « mais le 6 au soir, Wahlberg ayant voulu abattre un jeune éléphant que nous avions cerné dans une petite plaine bornée par un marais, nous lui tirâmes, sur son ordre, quelques coups de fusil qui le rendirent furieux, et tout à coup, s'élançant sur Wahlberg avant qu'il eût pu faire feu, il le renversa, brisa en deux le fusil, comme s'il eût compris ce qu'était cette arme, et, en poussant un cri horrible, il écrasa son malheureux adversaire et prit la fuite. Quand nous approchâmes, le cadavre n'était pas reconnaissable. Nous creusâmes une tombe au pied d'un grand arbre; nous y élevâmes une croix sur un tertre couvert de gazon, et nous revînmes déso-

lés..... » Dans ces derniers voyages, en 1854 et 1855, Wahlberg avait tué trente-six éléphans. Celui-ci avait, cela est sûr, beaucoup de ses frères à venger.

A. GEFFROY.

UNE NOUVELLE RÉFUTATION DE KANT.

Voici une étude sur Kant (1) qui, même après les travaux de M. Cousin et de M. de Rémusat, de M. Wilm et de M. Barni, mérite de fixer l'attention des penseurs. Elle se recommande surtout par l'élévation des sentimens qui l'ont dictée; l'auteur, M. Maurial, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, a compris que l'absence de principes était un des plus tristes fléaux de ce temps-ci, et il s'attaque à l'illustre philosophe de Kœnigsberg comme au plus grand, au plus profond, au plus dangereux représentant du scepticisme. Jusqu'ici on s'est plus appliqué à comprendre le système de Kant qu'à le réfuter. Je ne veux pas dire assurément que M. Cousin et M. de Rémusat, M. Wilm et M. Barni, n'aient pas adressé à la philosophie critique de très sérieuses objections : on ne peut nier toutefois que leur principal objet n'ait été de faire connaître à la France la signification véritable et la portée de cette philosophie. La pensée de Kant est si subtile, sa dialectique si hardie, l'enchaînement de ses formules si serré, sa langue si abstraite et si bizarrement scholastique, qu'il a fallu bien des efforts pour en pénétrer le sens. Les Allemands eux-mêmes n'ont pas la prétention d'avoir complétement réussi dans cette tâche; il y a encore maintes parties du système dont l'interprétation donne lieu à de vifs débats chez nos voisins. M. Erdmann n'expose pas le système de Kant comme M. Kuno Fischer; M. Fischer n'admet pas toutes les explications de M. Rosenkranz. Comment s'étonner du long travail qu'a exigé la traduction de Kant en français? Traduire Kant en français, ce n'est pas seulement trouver dans notre idiome l'équivalent de ses formules, c'est saisir sa pensée, la dégager de son enveloppe, la rendre claire et intelligible pour tous là où il s'est contenté de se comprendre lui-même. Grâce à quelques esprits persévérans, ce travail est en bonne voie chez nous; je crois pouvoir dire cependant qu'il est loin d'être terminé, et il est tout naturel qu'avant de discuter une telle doctrine, on essaie de l'embrasser tout entière. L'intérêt du travail de M. Maurial, c'est qu'il donne à la fois et une exposition nouvelle de Kant et une réfutation de ses principes.

On sait quelle est l'opinion généralement admise sur le système de Kant : c'est un scepticisme, mais un scepticisme d'une nature toute particulière, ou plutôt il faut y distinguer deux choses fort différentes, l'inspiration de l'auteur et le résultat auquel il est conduit. Si l'on n'examine que l'intention de l'auteur, c'est-à-dire l'inspiration philosophique et morale qui a soutenu ses recherches, on ne peut méconnaître les services que le sage de Kœnigsberg a rendus à la pensée humaine; il a proclamé plus haut que personne le droit

(1) *Le Scepticisme combattu dans ses principes. Analyse et discussion des Principes du Scepticisme de Kant*, par M. Émile Maurial, Paris 1857.

du libre examen, et pour délivrer l'homme des vaines hypothèses, des théories arbitraires, c'est-à-dire de toutes les autorités usurpées, il a soumis les instrumens même de la connaissance, l'entendement et la raison pure, à une critique qui est devenue le fondement nécessaire de toutes les recherches de l'avenir. Reconnaître les droits de la raison et marquer les limites de son pouvoir, écarter par là et le faux dogmatisme qui abuse l'esprit de l'homme et le scepticisme qui le décourage, telle était l'entreprise de Kant, entreprise difficile et périlleuse, périlleuse surtout pour un génie si audacieux et si profondément original. Un esprit ordinaire suivra la route tracée par ce qu'on appelle le sens commun, et, n'ayant pas de découvertes à faire, il est bien sûr de ne pas s'égarer; un génie créateur pourra être entraîné hors du vrai, sa profondeur et sa subtilité lui seront un piége. A force de réfléchir sur la nature et le rôle de l'esprit humain, Kant en vint à se représenter la raison comme un moule qui imprime nécessairement sa forme à tout ce qu'il reçoit, — comme un miroir qui, métamorphosant les objets, leur impose une certaine apparence, si bien que nous ne sortons pas de nous-mêmes, qu'il nous est impossible d'en sortir, et que nos connaissances, au lieu d'être l'expression de la réalité, ne sont et ne peuvent être que le résultat des formes de l'entendement. En un mot, la réalité nous échappe; nous ne connaissons que des phénomènes, et encore ces phénomènes dépendent-ils absolument du miroir qui les reflète. Tel est le résultat de la critique de Kant, résultat bien différent, comme on voit, de l'intention première du philosophe. Kant voulait assurer les droits et guider les recherches de la pensée humaine; son système, s'il eût triomphé, eût ébranlé l'autorité de la raison et découragé la philosophie.

Voilà l'opinion admise sur la critique de Kant. Dans quelle catégorie ranger une telle philosophie? Ce n'est ni un système sensualiste, ni un système idéaliste : le scepticisme, pas plus que le mysticisme, ne peut la revendiquer tout entière; mais on y découvre peut-être quelque chose de tout cela. La vérité est que c'est là une doctrine toute nouvelle, très ingénieuse, très originale, qui déconcerte les classifications établies, et réunit avec une étonnante hardiesse les choses les plus contraires. Certes, il faut bien le reconnaitre, Kant se rapproche des sensualistes quand il déclare que les notions d'espace et de temps ont pour fondement unique des affections de la sensibilité impropres par leur nature à représenter autre chose qu'elles-mêmes, et cependant n'est-ce pas un étrange sensualiste, cet homme qui arrive à la négation de la matière et qui fait de tous les phénomènes du *cosmos* de pures conceptions de notre esprit? Le scepticisme, on ne saurait le nier, est le résultat inévitable de son système : quel scepticisme extraordinaire pourtant qu'une doctrine où la raison est placée si haut, où les facultés de l'esprit dominent tout, où les formes de l'entendement ont le pouvoir de modifier, bien plus de créer tout ce que nous apercevons, une doctrine enfin qui inspirera bientôt à Fichte le dogmatisme le plus audacieux qui fut jamais?

Les contradictions, ou, pour employer un terme plus exact, les complications de la philosophie kantienne, expliquent les incertitudes de l'opinion à son égard et les jugemens opposés dont elle a été l'objet. A l'époque où le

sensualisme régnait sans contrôle dans la philosophie française, un esprit noblement spiritualiste, M. Charles Villers, publia un ouvrage intitulé *Philosophie de Kant, ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale* (1801), et opposant la hardiesse de ce nouveau système à l'esprit timidement étroit de l'école de Condillac, il glorifia le sage de Kœnigsberg comme un révélateur. C'était la première fois que la philosophie critique était soumise au jugement de la France; quelques-uns des ouvrages secondaires de Kant, traduits en français dès 1796, avaient passé inaperçus. Avec la publication de M. Charles Villers, la question du kantisme était posée chez nous; mais cette apologie, dépourvue de précision, écrite d'un style déclamatoire, trop souvent injurieuse pour l'esprit français, ne pouvait que nuire à l'auteur de *la philosophie critique*. Les chefs de l'école régnante répondirent avec sévérité à cet imprudent manifeste, et des deux côtés, il faut bien le dire, Kant fut jugé avec des préoccupations étrangères au sujet. M. de Gérando et M. Destutt de Tracy, en discutant les principes de Kant, étaient aussi peu exacts que M. Charles Villers en les défendant. L'honneur de comprendre, de signaler les inspirations diverses de la philosophie de Kant, était réservé à M. Cousin et à son école. Un des meilleurs travaux que nous possédions sur la *Critique de la Raison pure*, ce sont incontestablement les leçons faites par M. Cousin à la Sorbonne pendant les années 1819 et 1820, et publiées par lui en 1842. Il est de mode depuis quelque temps de dédaigner les travaux de la philosophie française sous la restauration et la monarchie de juillet; nous avons aujourd'hui de si grands philosophes, notre vie intellectuelle et morale est si riche, si glorieuse! Cette mode-là n'a pas encore passé le Rhin : un des premiers écrivains philosophiques de l'Allemagne, M. Erdmann, dans un ouvrage publié assez récemment (1), a rendu un éclatant hommage à l'auteur des *leçons* de 1820. M. Cousin, et après lui M. Charles de Rémusat, M. Wilm, M. Barni, M. Adolphe Garnier, selon la méthode qui a été mise en lumière de nos jours, et qui restera un des titres du XIXe siècle, ont indiqué la part de bien et de mal, de vérité et d'erreur, que contient la philosophie kantienne. Nulle part cette impartialité intelligente n'était plus nécessaire; Kant, encore une fois, est un de ces esprits qu'il est impossible de juger en les enfermant dans une formule. « M. Cousin, dit M. Erdmann, n'étant pas gêné, comme ses devanciers, par un système étroit, a pu reconnaître les services de Kant, et il l'a fait aussi complétement que pouvait le faire un étranger; par la partie positive comme par la partie négative de sa critique, il a expliqué, il a révélé Kant à ses compatriotes. » M. Wilm dans son *Histoire de la Philosophie allemande*, M. Adolphe Garnier dans son *Traité des Facultés de l'âme*, M. Barni dans les *Examens* qui accompagnent ses traductions et aussi dans un bon article du *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, ont suivi la même direction. M. de Rémusat, donnant une conclusion à tant de sérieuses études, en résume la pensée en ces termes : « Cette psychologie n'est ni le scepticisme, ni l'idéalisme proprement dit, quoiqu'elle ait sur quelques points déféré à l'objection

(1) *Histoire de la Spéculation allemande depuis Emmanuel Kant*, 2 vol.; Leipzig 1848-1853.

sceptique ou accepté les distinctions idéalistes. En tout cas, elle est certainement un rationalisme; c'est la raison observée par la raison. Descartes, Leibnitz avaient déjà professé un véritable rationalisme. Depuis Kant, je n'imagine pas un rationalisme qui ne s'emparerait pas du criticisme, qui n'en adopterait pas les principes, hors dans ce qu'ils ont de négatif; mais aussi j'en imagine un qui complète le criticisme, qui en comble les vides, qui en fasse sortir un dogmatisme rationnel. Dans l'état des connaissances humaines, une philosophie dogmatique naissant de la philosophie critique paraît l'idéal de la philosophie. »

S'emparer du criticisme et en combler les vides, faire sortir de la philosophie critique un dogmatisme rationnel, tel a été, on ne l'ignore pas, le glorieux et périlleux labeur de l'Allemagne. Aussi, depuis que le philosophe de Kœnigsberg a eu de si hardis successeurs, l'étude de son système n'a-t-elle plus chez les Allemands qu'un attrait de curiosité historique. Avant que Fichte et Schelling eussent paru, les idées de Kant avaient été discutées avec une vivacité extrême. Cette polémique, qui dura une vingtaine d'années, est même un des épisodes les plus intéressans de l'histoire intellectuelle de l'Allemagne à la fin du XVIIIe siècle; on y rencontre des noms illustres, Hamann, Herder, Mendelssohn, Schiller, Jean-Paul, Reimarus, et nombre d'ouvrages pleins d'idées, mais cette lutte, oubliée désormais, n'appartient plus qu'aux érudits. Pourquoi se soucierait-on de savoir que Herder, dans sa *Métacritique* et dans sa *Calligone*, s'est emporté avec violence contre le nihilisme de Kant? A quoi bon examiner les argumens de Mendelssohn, de Reimarus, de Stattler, de Martin Ludwig, lorsqu'ils attaquent, à des points de vue différens, le scepticisme de la philosophie critique? Fichte, Schelling, Hegel, ont renversé ou prétendu renverser les barrières que Kant opposait aux dogmatiques de toutes les écoles. On n'a donc plus à s'occuper de l'examen des principes de Kant, il suffit d'étudier historiquement la révolution qui a fait succéder à la philosophie critique le dogmatisme si résolu dont Hegel est l'expression dernière.

Ainsi les esprits distingués qui continuaient sous le consulat et l'empire la stérile école de Condillac repoussaient le système de Kant comme un tissu de rêveries idéalistes; l'école éclectique française s'efforçait de le comprendre, et en indiquait avec impartialité les différens aspects; les critiques allemands l'étudient surtout au point de vue historique, car ils l'ont dépassé ou croient l'avoir dépassé depuis longtemps, et ce qui les intéresse, c'est de voir comment Fichte, Schelling, Hegel, ont pu être les héritiers légitimes d'Emmanuel Kant. Que reste-t-il donc à faire à un penseur qui voudra juger l'auteur de la *Critique de la Raison pure?* M. Maurial n'a pas voulu faire œuvre d'historien, il n'a pas évoqué une grande figure pour la peindre ou la juger une fois de plus; il n'avait donc pas à se demander comment il pouvait renouveler son sujet. L'originalité de son travail est dans les fortes convictions qui l'ont inspiré. On sent ici un esprit élevé, moral, avide de croyances, qu'affligent sincèrement les progrès du scepticisme, progrès trop visibles, hélas! dans l'affaissement de la conscience publique. Il s'est dit : Où est aujourd'hui la forteresse du scepticisme? Cette forteresse, pour tout esprit sérieux, c'est la philosophie de Kant. Sans doute le nombre est grand des ennemis de la rai-

son : il y en a dans tous les camps, à droite et à gauche, chez les disciples attardés des mauvaises écoles du XVIII[e] siècle comme dans cette fraction du clergé qui garde obstinément les principes de l'ancien *lamennaisisme;* mais les railleries ou les déclamations de ces deux groupes d'écrivains ne sont guère redoutables. Ce qui fait de Kant le plus dangereux des sceptiques, c'est précisément son autorité philosophique et morale. Voilà un sage, un stoïcien, un homme qui honore la raison humaine, un penseur qui a revendiqué avec fierté les lois du libre examen, — et cet homme, après une enquête scrupuleuse sur la nature et les droits de la connaissance, est conduit à proclamer l'impuissance absolue de la raison. Quel étrange épisode dans l'histoire de la pensée, et quel argument il peut fournir aux adversaires de la philosophie! Il importe donc, selon M. Maurial, « de prendre cette doctrine corps à corps, et de dissiper, par l'analyse et la discussion, les paralogismes, les faux systèmes, en un mot toutes les apparences qui font sa force. » Ne vous étonnez pas si la discussion est vive, pressante, et si le vigoureux lutteur songe plus à démasquer les erreurs de son adversaire qu'à reconnaître ses glorieux services. Il ne s'agit pas pour lui de mesurer le génie de Kant, il s'agit de mettre à néant les plus subtils argumens du scepticisme.

M. Maurial dénonce tout d'abord ce qu'il croit être le vice fondamental du système; Kant est un sensualiste, un continuateur de Hume, et le scepticisme n'est pas chez lui une concession, comme dit M. de Rémusat, une conséquence involontaire, comme l'ont dit d'autres juges; c'est une conséquence prévue. Kant n'a pas rencontré le scepticisme; il marchait à ce but, et il a su l'atteindre. On trouvera sans doute que M. Maurial exagère ici le sensualisme de Kant, afin de combattre plus aisément son scepticisme. On pourra lui reprocher aussi des contradictions, car, après avoir rattaché toutes les négations du subtil penseur à ce sensualisme dont il exagère manifestement la portée, il reconnaît ailleurs que Kant a été entraîné au scepticisme par le désir de ruiner à la fois et le dogmatisme des intolérans et le matérialisme des écoles grossières. Il faut citer ce portrait de Kant : « Esprit sincère et profondément honnête, aimant le vrai et le bien, ayant également à cœur les intérêts de la morale et ceux de la science, les droits de la pensée et les devoirs que la conscience impose à la volonté, c'est pour sauver les deux objets de son double culte qu'il se jette aux derniers excès du scepticisme ou du nihilisme. La philosophie de son siècle se servait du scepticisme pour saper les fondemens des croyances traditionnelles, en attendant le jour où, par un retour facile à prévoir, les défenseurs de ces croyances devaient s'en faire une arme contre la philosophie et la science. Que fait ce grand et malheureux esprit? Redoutant pour la cause de la science les envahissemens de la métaphysique orthodoxe, et pour l'autorité de la morale les atteintes de la métaphysique matérialiste, il se réjouit de couper court aux attaques de l'une et de l'autre en détruisant les principes de toute métaphysique, oubliant que ces principes sont les mêmes que ceux sur lesquels reposent les grands intérêts qu'il voudrait sauver. » Tout cela est d'une parfaite justesse. Or, si Kant a été entraîné au scepticisme par des motifs si généreux, pourquoi imputer ses égaremens à certaines opinions sur le rôle de la sensibilité, opinions qui se trouvent, il est vrai, à l'origine de son système, mais qui ne sont

pas ce système, et qui d'ailleurs ne ressemblent en rien aux argumens ordinaires des sensualistes?

M. Maurial a écrit quelque part : « Les erreurs vulgaires et grossières sont rarement les siennes. » Je dis sans hésiter : Les erreurs vulgaires ne sont jamais les siennes. M. Maurial le prouve assez clairement, lui qui est obligé de déployer tant de finesse, de vigueur, de ressources de dialectique, pour ébranler l'échafaudage de la philosophie qu'il attaque. La psychologie de Kant, qui est la base de toutes ses négations, n'est pas une psychologie grossière; c'est une psychologie subtile, profonde, mais incomplète. Le meilleur moyen de réfuter un tel homme, c'est de compléter sa psychologie, et surtout de restituer aux idées venues de la raison le caractère impersonnel qu'il leur enlève. L'école française a des armes toutes prêtes pour combattre cette erreur; elle n'a qu'à se rappeler les principes de ses maîtres. Lorsque Fénelon, dans le *Traité de l'Existence de Dieu*, établit d'une manière si lumineuse que notre raison est en nous, mais que cette raison supérieure, qui nous corrige au besoin, que nous consultons sans cesse, n'est point à nous, ne fait point partie de nous-mêmes; lorsqu'il l'appelle le soleil des esprits, le maître intérieur et universel; lorsqu'il prouve que rien ne ressemble moins à l'homme que ce maître invisible par lequel l'homme est instruit et jugé avec tant de rigueur et de perfection; lorsqu'il s'écrie enfin : « Où est-elle, cette raison suprême? n'est-elle pas le Dieu que je cherche? » il réfute d'avance tout le système de Kant. M. Maurial n'a peut-être pas assez insisté sur ce point. Il y a donc, ce me semble, quelques excès de discussion et en même temps quelques lacunes dans l'argumentation, d'ailleurs si ferme, si scrupuleuse, si péremptoire, de M. Maurial. Ce qu'il est impossible de ne pas louer, c'est la haute inspiration morale qui l'anime. M. Maurial a une foi ardente dans les droits et les devoirs de la pensée; il combat avec son âme pour des principes qui sont la vie même de l'âme. Au moment où les générations nouvelles semblent si tristement indifférentes à la cause du spiritualisme, on aime à voir un écrivain débuter, comme on débutait autrefois, par la conviction et par l'enthousiasme.

Ce livre mérite d'être lu, il le sera. Les esprits qui se préoccupent encore parmi nous des vérités philosophiques y puiseront le goût de la certitude. Nous avons besoin qu'on nous tienne souvent ce mâle langage. L'Allemagne en ce moment souffre moins que nous des atteintes du doute. Tandis que nous abandonnons les hauteurs du spiritualisme, tandis qu'une physiologie malsaine envahit notre littérature et trouve des représentans au sein même de la philosophie, l'Allemagne, livrée naguère au délire du matérialisme, revient avec réflexion à des croyances meilleures. Cependant, si le pays de Leibnitz n'a plus besoin qu'on lui prêche la foi aux choses de l'esprit, il voudra savoir comment un disciple de Descartes juge le système de Kant. Herder a attaqué son ancien maître au nom du sentiment de la nature, et Mendelssohn au nom d'un platonisme assez vague, Stattler l'attaquait au nom de l'orthodoxie protestante, Martin Ludwig au nom de l'orthodoxie catholique; ici, c'est un philosophe, un spiritualiste libéral qui condamne l'œuvre du philosophe de Kœnigsberg au nom des droits de la raison. La vivacité de l'attaque, la nouveauté des argumens, les grands intérêts qui sont en cause, appellent

sur ce manifeste l'attention de nos voisins. Je prends la liberté de le signaler à M. Erdmann : quand le brillant professeur de Halle publiera une seconde édition de son *Histoire de la Spéculation allemande depuis Kant*, il sera tenu de donner son avis sur le livre de M. Maurial. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

MÉMOIRES DE MESDAMES DE COURCELLES ET DE LA GUETTE, ET DE HENRI DE CAMPION (1). — Le temps est plus que jamais aux travaux historiques : on poursuit sans relâche cette recherche de la vie intime de nos pères, étude trop négligée, et en faveur de laquelle se produit aujourd'hui une réaction d'autant plus vive qu'elle s'est fait longtemps attendre. C'est sur le XVIIe siècle, sur cette époque qui résume dans ses titres divers l'illustration de la vieille monarchie française, que l'attention se porte surtout depuis quelques années. Des écrivains éminens ont d'abord, et ici même, indiqué le chemin en plantant des jalons : après eux, les travailleurs sont accourus, parcourant le XVIIe siècle dans tous ses sens et laissant néanmoins encore beaucoup à glaner.

Les trois volumes où sont recueillis les *Mémoires de Mesdames de Courcelles, de La Guette*, et *de Henri de Campion*, commencent une vaste collection de nouveaux mémoires sur l'histoire de France dont on doit vivement désirer la continuation. Ils nous font connaître trois types également originaux, quoiqu'à des titres bien divers. Marie-Sidonie de Lénoncourt, fille du marquis de Marolles et d'Isabelle de Cronemberg, digne mère dont les galanteries innombrables devaient singulièrement édifier la fille, naquit en 1650, et reçut une éducation distinguée et religieuse par les soins de sa tante, abbesse de Saint-Loup d'Orléans; mais sa beauté devait l'exposer à de terribles dangers : elle la connaissait, car elle nous a tracé elle-même un exact portrait de son ravissant visage, et elle apprit trop vite quelle puissance il lui prêtait. On ne se figure pas le nombre des adorateurs qui entourèrent Sidonie à son entrée dans le monde; elle eut à repousser les avances de Colbert, mais ne voulut pas, ou ne put pas traiter Louvois de même, et se décida à épouser le marquis de Courcelles, neveu de Villeroy, officier brutal et ruiné, pour cacher cette galanterie. Sidonie ne devait pas longtemps s'en tenir là : pendant un voyage de Louvois, elle accueillit un cousin de Villeroy, qu'elle enleva à la princesse de Monaco. Au retour du ministre, cette affaire se découvrit et se termina par un déplorable éclat. Bientôt après, M. de Courcelles essaya, au moyen de drogues terribles, de défigurer sa femme. Elle pensa mourir et se retira, quand elle fut guérie, au couvent des Filles-Sainte-Marie, où la duchesse de Mazarin lui fit promptement oublier les bonnes résolutions qu'elle avait pu former. A dater de ce moment, Mme de Courcelles tomba dans la plus misérable situation : elle donna lieu aux plaintes trop légitimes de son mari, fut arrêtée, et à dater de ce moment commence un procès honteusement scandaleux. Après un assez long emprisonnement et une condamnation, Sidonie parvint à prendre la clé des champs et, s'attachant à M. de Boulay, continua à Genève sa coupable existence. Elle ne demeura pas longtemps avec lui et rentra à Paris dès que la mort de son mari le lui permit; enfin après quelques autres accidens on perd sa trace, ou plutôt on ne veut plus la suivre, et elle meurt en 1685, mariée pour de bon à un soldat de fortune.

(1) 3 vol. de la bibliothèque Elzevirienne de P. Jannet.

Mme de La Guette a les mêmes allures prestes et cavalières que la marquise de Courcelles, le même enjouement, un esprit également vif et prompt, mais là s'arrêtent ces ressemblances, heureusement pour M. de La Guette. Née pour être capitaine d'aventure, intrépide à la chasse comme devant l'ennemi, libre dans sa parole, elle ne cessa de suivre la grande route du devoir sans laisser la moindre parcelle de sa vertu aux buissons du chemin, chose assez rare à cette époque pour être notée, car le temps de la fronde ne fut pas précisément un temps modèle pour le bonheur et l'union des ménages. Elle s'est peinte d'ailleurs dans le quatrain qu'elle fut obligée un soir d'improviser chez la marquise d'Hocquincourt :

> Si je suivois ma fantaisie,
> Je m'en irois dans les combats
> Avec un fort grand coutelas
> Faire une étrange boucherie.

Mmes de Courcelles et de La Guette représentent deux côtés bien distincts de la société féminine du XVIIe siècle; c'est à ce point de vue que nous les signalons ici. Toutes deux ont en outre une réelle valeur littéraire, et si le style de Mme de Cource les paraît plus soigné, plus gracieux, plus précieux surtout, celui de Mme de La Guette, qui semble avoir en grippe l'école de l'hôtel de Rambouillet, n'est pas moins remarquable par sa netteté, sa précision et son accent singulièrement mâle pour une femme.

Henri de Campion n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue*. Tous assurément se rappellent encore cet ardent ami de la duchesse de Chevreuse, qui plaça son frère Henri au service du duc de Vendôme et du duc de Beaufort, et le mit ainsi à même de recueillir des notes vraiment précieuses sur l'époque la plus embrouillée certainement de notre histoire. Tandis qu'Alexandre de Campion demeurait à Paris, Henri fuyait avec le roi des halles en Angleterre après la conspiration de Cinq-Mars, puis en revenait avec lui. M. Cousin a tracé de lui un portrait qui donne une haute valeur à ces mémoires : « C'était, dit-il, un homme instruit, plein d'honneur et de bravoure, sans jactance aucune, éloigné de toute intrigue et né pour faire son chemin par les routes les plus droites dans la carrière des armes. » Il ne ressemblait nullement à son frère. Henri de Campion nous a laissé un tableau véridique et simple de ces années si diversement agitées, et où l'histoire semble pendant quelque temps se plier à la forme du roman; il dévoile de scandaleuses turpitudes avec une franchise inébranlable. Or, comme dit encore M. Cousin, il faut le croire absolument, ou, si l'on doute de ses allégations, le tenir pour le dernier des misérables. Henri de Campion d'ailleurs ne devait pas avoir envie de composer de faux mémoires, car il les écrivit à un moment où c'était plutôt pour lui un moyen d'oublier le présent qu'un passe-temps agréable : il venait de perdre sa femme et sa fille. Il les rédigea après la mort de Mazarin et lui survécut lui-même à peine deux ans.

On voit quel intérêt s'attache à ces trois volumes destinés à inaugurer une collection de nouveaux documens sur l'histoire de France. Ajoutons que MM. Pougin et Moreau ont fait précéder ces trois nouvelles éditions de courtes notices qu'on lit avec un vrai plaisir.

ÉD. DE BARTHÉLEMY.

V. DE MARS.

marquise
pt, mais
Née pour
ennemi,
voir mal
ose assez
e fut pas
ges. Elle
d'impru

distincts
nous les
, et si le
précieux
'école de
, sa pré-

ous assu-
reuse, qui
aufort, et
l'époque
xandre de
ngleterre
Cousin a
« C'était,
jactance
les routes
llement à
simple de
t quelque
urpitudes
il faut le
ur le der-
voir envie
'était plu-
réable : il
e Mazarin

gurer une
utons que
le courtes